

regards sur la france rurale des années 30

les campagnes à livre ouvert

textes présentés

par Tiphaine Barthelemy
et Florence Weber

PRESSES DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
EDITIONS DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

LES CAMPAGNES
À LIVRE OUVERT

LES CAMPAGNES À LIVRE OUVERT

Regards sur la France rurale
des années trente

Textes présentés par
TIPHAINÉ BARTHELEMY
ET FLORENCE WEBER

PRESSES DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
ÉDITIONS DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES, PARIS, 1989

Ce livre n'aurait pu voir le jour sans les autorisations de reproduire aimablement accordées par les *Annales E.S.C.* (pour le texte XIV), par M. Étienne Bloch (pour les textes III et V), par les éditions Armand Colin (textes I, II, IV et XIII) et Maisonneuve et Larose (textes IX, X, XI et XII). Qu'ils en soient ici remerciés, ainsi que le Musée des Arts et Traditions Populaires et la Photothèque du Ministère de l'Agriculture, grâce à qui nous avons découvert des documents photographiques. La Direction des Services d'Archives du Nord nous a également aidés. Enfin, nous remercions tout particulièrement les Bibliothèques de l'IRESKO et de l'ENS pour la patience dont elles ont fait preuve à notre égard.

L'idée de ce recueil est ancienne : elle avait pris corps dans les premières années, expérimentales, du DEA de Sciences Sociales de l'EHESS et de l'ENS, sous l'impulsion et avec les conseils amicaux de Jean-Claude Chamboredon. Elle n'aurait pu être menée à bien sans la détermination finale et efficace de Frédérique Matonti et de Pascale Lehec.

ISBN 2-7288-0148-7 PENS

© 1989 Presses de l'École Normale Supérieure

ISBN 2-7132-0904-8 EHESS

Pour les Éditions de l'EHESS :
Coll. Recherches d'Histoire et de Sciences sociales/39

AVANT-PROPOS

HÉRITAGES INTELLECTUELS ET CHEMINS DE TRAVERSE

« Chaque village a son histoire. Elle se lit sur lui. Et de même que le village, toute cette campagne est le livre ouvert sous nos yeux. »

Gaston Roupnel,
Histoire de la campagne française.

Pourquoi réunir aujourd’hui, cinquante ans environ après leur parution, les articles sur le monde rural que nous avons regroupés dans ce recueil ? Certains sont devenus des classiques des sciences humaines, comme celui de Marc Bloch sur « les transformations des techniques comme problème de psychologie collective » (texte VII). D’autres sont tombés dans l’oubli. Mais il ne s’agit pas pour nous de rendre un hommage un peu forcé à la tradition des études rurales françaises, non plus que d’exhumer, pour les réhabiliter, des auteurs méconnus. Si nous avons voulu mettre à la disposition des lecteurs ces textes introuvables (parfois même dans les meilleures bibliothèques), c’est que la difficulté pratique qu’éprouve tout étudiant à lire des articles de référence nous paraît symptomatique d’un certain état des sciences sociales où l’on procède moins par intégration et dépassement que par oubli. Cet oubli conduit non seulement à une connaissance par ouï-dire de l’histoire des disciplines et des questions, mais, plus gravement, à une illusion de nouveauté perpétuelle et, de ce fait, à un certain piétinement, voire au bégaiement, dans les questions comme dans les interprétations et les concepts que l’on formule ainsi sans mémoire.

Une entreprise comme la nôtre, même si elle n'est qu'un modeste début, voudrait éviter à l'apprenti chercheur de mettre, *sans le savoir*, ses pas dans les pas de ses prédécesseurs. Notre ambition est donc de contribuer, dans le domaine des études rurales, à instaurer des conditions favorables à une cumulativité des recherches en sciences sociales, non pas en juxtaposant gratuitement des références sur telle ou telle question, mais en incitant à réinterpréter des textes anciens — qu'ils

Avant-propos

soient classiques ou dépassés —, à les utiliser pour aller de l'avant, sans les vénérer comme des œuvres mortes.

Une telle lecture critique doit cependant s'accompagner d'une réflexion sur les conditions d'émergence de problèmes et de disciplines dont nous sommes, *volens nolens*, les continuateurs. Dans cette perspective, on peut considérer les textes réunis ici comme des matériaux ou des illustrations qui compléteront les entreprises actuelles de constitution d'une histoire des études rurales ou de l'ethnologie de la France¹. C'est pourquoi nous avons pris le parti de les republier dans leur intégralité ; de plus, nous voulions éviter la dispersion et les déformations qu'induisent souvent les « textes choisis » où s'ajoute, à l'inévitable arbitraire raisonné du choix, l'arbitraire moins justifiable des coupures ; enfin, en préservant la cohérence de chaque texte, nous laissons au lecteur la liberté de décider quelle lecture il en fera et pour quel usage².

Nous avons envisagé, pour notre part, deux usages de ce recueil : une lecture contextualisée permettra d'analyser la configuration des alliances entre écoles et disciplines représentées ici, pour la comparer avec la situation actuelle et retrouver, ici ou là, les origines de telle méthode ou de telle manière de penser le monde rural aujourd'hui ; une lecture délibérément anachronique et irrespectueuse permettra par ailleurs de réactiver tel ou tel des articles repris. C'est sur des exemples que nous expliciterons ces principes complémentaires de lecture.

Disciplines et thèmes dominants : géographie du peuplement rural, histoire des techniques agraires et apogée du folklore

Nous n'avons pas cherché à représenter tous les auteurs, tous les thèmes ni même toutes les tendances qui ont marqué le développement des

1. Citons, parmi les textes récents sur l'histoire des études rurales : J. Cuisenier, M. Segalen, *Ethnologie de la France*, Paris, PUF, 1986, Que Sais-Je ; I. Chiva, U. Jeggle (eds.), *Ethnologies en miroir. La France et les pays de langue allemande*, Paris, Éd. de la Maison de Sciences de l'Homme, 1987.

2. Cette décision nous a conduits à ne reprendre que des textes courts. Cela nous a gênés dans un seul cas, celui du texte de R. Dion, « La part de la géographie et celle de l'histoire dans l'explication de l'habitat rural du Bassin Parisien », Lille, Publications de la Société de Géographie de Lille, 1946 ; cette étude précise, plus approfondie que son célèbre *Essai sur la formation du paysage rural français* (Tours, 1934), nous paraissait mériter une republication intégrale impossible dans le cadre de ce recueil. Il semble que cette réédition soit prévue pour bientôt.

études rurales dans les années trente : notre objectif n'était ni bibliographique ni historique. Qu'on ne s'étonne donc pas de l'absence de tel géographe important comme Jean Brunhes ou de tel historien célèbre comme Gaston Roupnel, de la place réduite accordée à l'ethnologue Arnold Van Gennep, représenté simplement par un « Plan d'enquête » (texte XI), ou encore de l'absence de l'école le playsiennne. Les textes récents qui leur ont été consacrés leur rendent pleinement justice³. Nous avons plutôt cherché à combattre des idées reçues, notamment en ce qui concerne les frontières disciplinaires, et à rendre compte de certaines de nos surprises. Par exemple, contrairement à Van Gennep pour qui ne peut exister de folklore que paysan, les folkloristes Pierre Saintyves (texte IX) et André Varagnac (texte XII) ne restreignent pas leur champ disciplinaire au seul monde rural : ils incluent dans leurs programmes la classe ouvrière, mais aussi les classes cultivées, se donnant pour objet d'études la culture « non officielle » (ce qui est la définition du populaire par Marcel Mauss), non écrite et non scolaire, autrement dit ce que l'on appellera plus tard la tradition orale. Ou encore, contrairement à l'image structuraliste d'une ethnologie intéressée strictement à la « synchronie » (dans laquelle Van Gennep prend une place centrale), on verra, dans l'ensemble des articles réunis ici, l'importance de l'histoire sociale, à laquelle géographes comme folkloristes vouent un grand respect, bien que parfois sans conséquences pratiques (cf. textes I et IX).

Nous avons structuré ce recueil autour de trois thèmes qui traversent les disciplines à une époque où les partages de compétence ne sont pas encore joués dans le champ ruraliste : peuplement rural, techniques agraires et culture populaire. Ces questions ont certes leurs « spécialistes », géographes pour le peuplement rural, historiens des Annales pour les techniques agraires, folkloristes enfin qui tentent, autour de la culture populaire, de se transformer d'hommes de terrain en théoriciens ; mais aucun monopole ne s'affirme et les concurrences qui

3. Citons par exemple : N. Belmont, *Arnold Van Gennep, le créateur de l'ethnographie française*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1974 ; *Naître, vivre et mourir, actualité de Van Gennep*, Musée d'ethnographie, Neuchâtel, Suisse, 1981 ; M.-J. Brunhes-Delamarre, « Jean Brunhes (1869-1930) », *Bulletin de la Section de Géographie*, LXXXI, Paris, 1975 ; A. Savoye, « Les continuateurs de Le Play au tournant du siècle », *Revue française de Sociologie*, XXII, 1981.

Avant-propos

apparaissent — pour l'imposition de problématiques et de spécialisations — n'empêchent nullement les convergences et les rencontres.

Dans la première partie nous avons donc voulu rendre compte d'un thème traditionnel de la géographie rurale, qui hésitait encore, dans les années trente, entre une conception naturaliste (primat, issu de la géographie physique, accordé aux phénomènes géologiques et climatiques, que combat le texte II de Roger Dion) et la récente géographie humaine, née vers 1900 avec Jean Brunhes et Paul Vidal de la Blache (dont on verra, à propos des paysages et de l'occupation des sols, l'effort de synthèse entre l'économie, la sociologie et l'histoire). C'est pourquoi nous avons retenu trois textes sur la question du peuplement rural : le texte I, du géographe Albert Demangeon, s'interroge sur l'antériorité de l'habitat groupé en villages par rapport à l'habitat dispersé en fermes isolées ; le texte II, du géographe Roger Dion, analyse un cas de frontière entre ces deux types d'habitat, mettant en rapport les contraintes géologiques avec l'histoire de l'organisation du travail agraire ; le texte III, de l'historien Marc Bloch, rappelle l'importance des différences sociales à l'intérieur de la paysannerie.

La deuxième partie est consacrée à l'histoire des techniques, domaine de recherches sur lequel les historiens des Annales, Marc Bloch et Lucien Febvre, ont écrit des textes pionniers mais sans lendemain, au point que l'on a pu considérer l'histoire des techniques comme une « occasion manquée »⁴ : le texte IV est l'introduction programmatique de Lucien Febvre à un numéro spécial des *Annales* sur cette question ; le texte V est sans doute aujourd'hui l'un des plus célèbres articles des *Annales* de l'entre-deux-guerres : Marc Bloch y aborde des considérations de méthode et étudie, en des termes devenus classiques, les rapports entre changement technique et changement social ; les textes VI, du géographe Daniel Faucher, et VII, de Marc Bloch encore, constituent un ensemble cohérent quoique contrasté sur la question des changements techniques dans l'agriculture et de la « routine paysanne ».

Enfin, la troisième partie s'organise autour du folklore et des folkloristes : un bilan critique des études de folklore par Lucien Febvre

4. Ce fut le titre d'une conférence de Pietro Redondi au D.E.A. de Sciences Sociales de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales et l'École Normale Supérieure en 1983.

(texte VIII) aide à saisir le contexte scientifique et les relations entre le folklore et l'école des Annales ; un texte de programme et de synthèse, écrit par le folkloriste Pierre Saintyves (texte IX), donne une idée d'ensemble des questions héritées des érudits locaux du XIX^e siècle et des tentatives pour les organiser scientifiquement ; le texte X, de Georges-Henri Rivière, replace la naissance du musée français de folklore, dit Musée des Arts et Traditions Populaires, dans son contexte international ; pour finir, deux courts textes de programme (XI, un « Plan d'enquête » d'Arnold Van Gennep, et XII, une note de 1936 sur le folklore des grèves, d'André Varagnac) précèdent deux comptes rendus d'enquêtes sur l'alimentation (le texte XIII, de Lucien Febvre, donne les résultats cartographiques de l'enquête de la Commission des Recherches Collectives sur les graisses alimentaires, et le texte XIV, d'André Varagnac, traite des « origines rituelles » de l'alimentation). On trouvera, en introduction à chacune de ces trois parties, une brève analyse des thèmes qui y sont développés. D'autre part, des notices biographiques (complétées par une bibliographie sommaire) précèdent le premier texte de chaque auteur.

Convergences et frontières entre disciplines : une lecture contextuelle

Avant de présenter quelques exemples de l'usage anachronique que l'on peut faire aujourd'hui de ces textes à dépasser ou à reprendre, il faut esquisser une comparaison — serait-elle partielle — entre le contexte intellectuel au moment de leur rédaction et le nôtre. Cette comparaison s'impose d'autant plus, à vrai dire, que les études rurales s'interrogent aujourd'hui sur leur légitimité et sur leur avenir.

On sait l'essor prodigieux qu'elles ont connu en France depuis vingt ans. Dans les années soixante-dix, monographies de villages, étude des techniques agraires, de l'économie, de la démographie ou des comportements politiques des campagnes se sont multipliées dans des disciplines comme l'histoire, la sociologie ou l'ethnologie — et cela à une époque d'engouement général pour une campagne et une paysannerie qui se révélaient soudain non éternelles. A présent, victimes de leur succès, les études rurales s'essoufflent : les historiens s'en détournent, les ethnologues commencent à préférer les villes tandis que la rapidité des transformations sociales remet en question certains

Avant-propos

fondements de la légitimité des études rurales, comme l'autonomie relative des campagnes ou les oppositions rural/urbain, tradition/modernité, préindustriel/industriel, etc. Il entre sans doute un peu de nostalgie dans notre intérêt pour la période pionnière de l'entre-deux-guerres, où l'enthousiasme pour le défrichement d'un domaine encore peu étudié s'accompagnait d'une convergence, autour des études rurales, entre des disciplines nouvelles ou en plein renouvellement.

On le sait, l'histoire rurale fut, avec Marc Bloch, le fer de lance de la « nouvelle histoire » des Annales. C'était aussi, en partie, grâce à une alliance avec la géographie du paysage qui, depuis Vidal de la Blache, associait à l'étude géologique ou « physique » celle des actions humaines. Si la géographie des années vingt oscillait encore entre promouvoir un déterminisme naturaliste et mettre l'accent sur le rôle des hommes (comme le montre ici la différence entre les textes d'Albert Demangeon et de Roger Dion), les historiens avaient retenu sa leçon fondamentale : *apprendre à regarder*, savoir lire les cartes mais aussi savoir, *sur le terrain*, tirer toutes les informations historiques que livrent les paysages, les habitations, les hommes eux-mêmes. Comme le dit non sans lyrisme Gaston Roupnel : « toute cette campagne est [un] livre ouvert sous nos yeux » (*Histoire de la campagne française*, Paris, Plon, 1974, p. 87). La fécondité d'une approche à la fois historique et géographique se voit dans l'œuvre de Roger Dion, dans celle de Marc Bloch lui-même. Et l'on peut se demander si la volonté d'un Lucien Febvre d'impulser des *études de terrain*, si son ouverture aux méthodes de travail des folkloristes et des ethnographes, n'est pas à mettre en relation avec l'intérêt pour la géographie dont témoigne son livre *La terre et l'évolution humaine*.

En effet, l'ethnographie de la France se constituait alors par fragments, d'un Van Gennep — attaché à construire des concepts, comme celui de rite de passage, valables pour les fractions paysannes des sociétés industrielles comme pour les sociétés « primitives » — à un Marcel Maget soutenu dans ses projets d'ethnologie rurale à la fois par les historiens (voir texte VIII) et par d'illustres ethnologues comme Malinowski⁵. Ces tentatives ne connaîtront leur plein épanouissement

5. Entretien avec Marcel Maget du 13 octobre 1983 : Malinowski, lors d'une visite en France, en 1938, s'est déplacé sur le terrain des premiers ethnographes de la Commission des Recherches Collectives, en Sologne.

qu'après la guerre ou même dans les années soixante-dix ; l'ethnographie dans les années trente se confond encore avec le folklore, dont certains tentent alors la synthèse programmatique (texte IX). Enfin, toutes ces disciplines bénéficiaient d'un héritage fécond : celui de l'école sociologique française, décimée par la guerre de 1914, mais qui influença durablement histoire et ethnologie par l'intermédiaire d'un Marc Bloch ou d'un Marcel Mauss.

Ces différentes disciplines, pourtant déjà autonomes les unes par rapport aux autres, peuvent échanger problématiques et objets. Ainsi, quand un géographe comme Roger Dion pose la question très « géographique » des types de peuplement rural (texte II), la même exactement qu'Albert Demangeon dans le texte I, il y répond en historien, attentif à une périodisation fine, en sociologue (« les types d'habitat rural expriment avant tout les possibilités, les aspirations ou les traditions des diverses classes dont se compose la société rurale ») et en ethnographe (il préconise d'interroger les agriculteurs eux-mêmes). C'est en effet un refus des cloisonnements qui caractérise cette période, dont on trouvera une chronologie scientifique succincte en fin d'ouvrage. La disparition des deux chefs de file que furent Durkheim (mort en 1917) et Vidal de la Blache (mort en 1918) avait laissé un vide qu'occupa progressivement l'histoire, forte de l'acquis de la sociologie et de la géographie humaine. Les « nouveaux historiens », en réaction contre l'« histoire historisante » — ou encore événementielle — jouèrent un rôle fédérateur, sous l'impulsion notamment d'Henri Berr, pour qui l'histoire « avait vocation à devenir la science des sciences ». Celui-ci crée en 1925, à la suite de la *Revue de Synthèse historique* (née en 1900), le Centre International de Synthèse, qui permet de multiplier les contacts entre chercheurs, universitaires ou non, par-delà les institutions. L'après-guerre de 1914 est propice aux rencontres et au développement d'une pluridisciplinarité de fait. À l'université de Strasbourg, où il enseigne, Marc Bloch se lie avec Lucien Febvre et avec d'autres historiens tels que Georges Lefebvre (*Les paysans du Nord pendant la Révolution française*, publié en 1924), et Henri Pirenne (*Les villes du Moyen-Age*, publié en 1927), mais aussi avec des sociologues comme Maurice Halbwachs et Gabriel Le Bras, ou avec des psychologues comme Charles Blondel. Avec la création des *Annales d'Histoire économique et sociale*, en 1929, les réseaux de « sociabilité intellectuelle »

Avant-propos

s'organisent autour des historiens. Lucien Febvre est à l'origine, en 1933, d'une *Encyclopédie française*, dont l'objectif est, entre autres, d'organiser les connaissances « non pas selon le découpage ordinaire entre les disciplines, mais en fonction d'une saisie interdisciplinaire d'un même problème » (Roger Chartier et al., *La nouvelle histoire*, Paris, CEPL, 1978, p. 174). Les réunions de ce qu'on appelait alors l'« encyclopédie permanente » réunissaient scientifiques, littéraires et hommes politiques de tous horizons (Anatole de Monzie, son président, Julien Benda, Paul Rivet, Henri Wallon) dans un état d'esprit proche de celui des Encyclopédistes du XVIII^e siècle⁶. La dernière guerre mettra fin au projet, après la parution, de 1935 à 1939, de onze volumes.

Autre témoignage des convergences intellectuelles de l'époque, une Commission des Recherches Collectives est créée en 1934-1935 dans le prolongement de l'*Encyclopédie française*. Animée par André Varagnac et Marcel Maget, elle est conçue par Lucien Febvre comme une coopérative de travail scientifique. Il s'agit d'organiser un réseau d'informateurs bénévoles dans les provinces françaises, qui puisse servir de relais d'enquête et collaborer ainsi aux recherches que mènent conjointement historiens et folkloristes sur des thèmes tels que : les structures sociales villageoises, la technologie, les conditions matérielles de la vie paysanne. Les résultats de deux enquêtes sont aujourd'hui accessibles, concernant, l'une, la forge de village (cf. Lucien Febvre, *Annales*, 1935, pp. 603-614) et l'autre, l'alimentation populaire (cf. textes XIII et XIV).

Rappelons enfin que les échanges intellectuels de l'entre-deux-guerres ne se bornent pas au territoire français. Si les travaux menés par les anthropologues américains sont encore peu connus, historiens et folkloristes sont sensibles aux influences venues du Nord et de l'Est de l'Europe : d'Angleterre, tout d'abord, en la personne de Sir James George Frazer (président d'honneur de la Société de Folklore Français) ; des pays scandinaves ensuite, qui servent de modèle en matière de muséographie (texte X) ; d'une Europe centrale qui, forte de sa paysannerie et de la vigueur de ses idéologies nationales, connaît alors l'apogée de ses écoles de folklore.

6. Marcel Maget.

Malgré toutes ces convergences et l'absence de rigidité des frontières entre les disciplines, ce serait une illusion de croire à une harmonie parfaite. On retrouvera ici et là (et très clairement dans le texte VIII) la trace de désaccords portant sur les méthodes — Lucien Febvre accuse Arnold Van Gennep, par exemple, de manquer de rigueur — ou sur la valeur explicative de tel ou tel ordre de phénomènes : ce sont les historiens qui défendent les logiques proprement sociales contre le culturalisme de certains folkloristes ou contre le naturalisme de certains géographes. Toujours est-il que ce foisonnement, fût-il un peu désordonné ou conflictuel, favorisait l'émergence de questions neuves et fécondes dont les comptes rendus des *Annales*, à la fois informatifs et synthétiques, nous ont gardé la trace. Il nous semble aujourd'hui que les chercheurs de cette époque étaient informés de tout et qu'étaient réunies les conditions d'une réflexion à la fois collective et cumulative. Le contraste est frappant avec l'éparpillement actuel de recherches spécialisées à l'extrême et parfois inutilement redondantes. On pourrait être tenté d'en chercher les raisons dans une organisation très différente de la recherche et d'opposer la spontanéité et l'autonomie des problématiques de l'entre-deux-guerres à la bureaucratisation académique actuelle, à l'importance de la demande administrative et au développement des recherches sur contrats. Mais, pour l'heure, notre objectif n'est pas d'effectuer une sociologie comparée des intellectuels dans les années trente et dans les années quatre-vingts. Souhaitons seulement en avoir suggéré l'intérêt.

Contre les préjugés passés et présents : une lecture anachronique

Cette esquisse du contexte de leur parution permet de comparer le champ intellectuel dans lequel ces textes s'inscrivaient et celui à partir duquel nous pouvons les relire aujourd'hui. Suggérons donc à présent l'usage heuristique de certains d'entre eux qui permettra de les réactiver. On en fera une lecture anachronique, libérée avec insouciance de tout contexte ; cette lecture sera irrespectueuse ; elle cherchera à débusquer les « erreurs », c'est-à-dire les préjugés dont l'absence de fondement est d'autant plus manifeste que les évidences sociales sur lesquelles ils reposent ont disparu, remplacées par d'autres. Le décalage temporel, en engendrant dépaysement et surprises, facilite de telles

Avant-propos

découvertes. La fraîcheur de nos anachronismes nous rend plus vigilants à l'encontre de fausses directions ou de postulats implicites qui, une fois démasqués à l'occasion de ces textes « inactuels », seront transposables à l'examen de recherches actuelles.

En voici deux exemples.

L'article de Demangeon (texte I) retrace une évolution globale du peuplement rural, de la « communauté villageoise primitive » et nomade à la « communauté villageoise sédentaire » puis à la « communauté rurale moderne », constituée de fermes dispersées et dont l'arché-type est américain. Une lecture attentive de ce texte montre tous les dangers d'un système d'évolution plus logique qu'historique, construit sur des suppositions à la fois psychologiques, écologiques et économiques, mais qui ne tient compte ni des structures sociales ni des structures symboliques. Sans nier l'intérêt des questions théoriques que peuvent susciter de tels schémas, leur caractère global et arbitraire apparaît en toute clarté dans un texte comme celui-ci et permet de s'interroger sur certains présupposés habituels qui informent nos représentations du passé des sociétés paysannes. L'une des tendances de l'ethnologie contemporaine, celle qui consiste à penser, à la suite du sociologue américain Robert Redfield, l'évolution du « primitif » vers le « paysan » puis vers le « rural », trouve à notre avis, dans ce texte I, l'une de ses racines oubliées.

Deuxième exemple : on lira ensemble les deux communications de Daniel Faucher et de Marc Bloch, sur le changement des techniques agraires, aux Journées de psychologie et d'histoire du travail et des techniques qui eurent lieu à Toulouse en 1941. Celle du géographe D. Faucher (texte VI) suppose une corrélation structurelle entre travail agraire et lenteur du changement technique, corrélation qu'il désigne du terme de « routine paysanne », emprunté au sens commun. L'expérience des trente dernières années, où l'on a vu certaines catégories d'agriculteurs à l'affût des transformations techniques, permet de douter de cette corrélation « essentielle » ; elle nous montre au contraire la solidité de l'analyse historique et sociologique de Marc Bloch (texte VII) quand il met l'accent sur l'existence de périodes plus ou moins propices au changement technique et sur les conditions sociales qui expliquent les inventions, ainsi que sur les différents groupes sociaux porteurs du changement selon les périodes. La comparaison de ces deux

textes engendre la méfiance pour les analyses qui posent une essence de la paysannerie, tout en démontrant l'intérêt de replacer l'agriculture dans l'ensemble de la société dont elle fait partie.

La lecture anachronique que nous prônons ici ne se contente pas en effet de chercher les erreurs ; elle s'accompagne d'une utilisation positive, elle aussi irrespectueuse. Certains textes peuvent nous apporter des éclairages neufs, grâce à des raisonnements ou à des remarques dont la portée n'a pu être perçue par les contemporains de l'auteur, puisque nous avons sur eux le privilège de les mettre en rapport avec les recherches effectuées depuis lors. Par exemple, l'affirmation du même Marc Bloch selon laquelle on ne peut pas « parler du "paysan" avec un grand P » (texte III) — qui répond à la tentative de typologie régionale de l'habitat rural effectuée par Albert Demangeon —, peut servir aussi bien contre toute tentative typologique où les différences régionales seraient mises en valeur sans se soucier, pour chaque « type » régional, des différences sociales. De plus, elle peut, comme notre exemple précédent, constituer une critique anticipée du concept redfiel-dien de « société paysanne » ou de toute définition d'un idéal-type du Paysan. Enfin, cette formule, où se condense l'un des principes majeurs du travail d'historien de Marc Bloch — le primat de l'analyse des différences entre groupes sociaux et de leurs relations —, réduit considérablement la nouveauté des débats des années soixante sur les luttes de classes au village⁷, tout en ouvrant la possibilité d'une analyse non nécessairement marxiste des modes de classement et des positions de classe dans le monde rural.

De même, un article célèbre de Marcel Maget, « Remarques sur le village comme cadre de recherches anthropologiques » (*Bulletin de Psychologie*, 1955), peut être lu comme la charte des monographies de villages. Mais il en constitue aussi, *a posteriori*, une des meilleures critiques puisqu'il en affirme la possibilité dans des conditions particulières : « l'aire de production, aire commune interne », doit « coïncider avec le territoire communal » ; l'existence d'une « aire commune externe », constituée par la « superposition des aires d'échanges technico-économiques externes avec l'aire d'échange matrimonial et

7. Cf. M. Jollivet, *Société paysanne ou lutte de classes au village*, Paris, Armand Colin, 1974.

Avant-propos

l'aire des loisirs », doit s'accompagner de la « rareté d'aires individuelles »⁸. L'énoncé de conditions aussi strictes donne tous les outils nécessaires pour veiller à une bonne adéquation entre la méthode monographique et le découpage de l'objet dont on fait la monographie⁹.

Ainsi, une lecture anachronique de textes anciens porte presque naturellement, comme nous l'avons vu au fil des exemples pris pour illustrer sa possibilité, à une critique « généalogique » de certaines méthodes ou tendances actuelles des études rurales. Lire ces articles hors de leur contexte et les interroger avec nos préoccupations actuelles : cet exercice d'anachronisme constitue à nos yeux une étape essentielle dans l'apprentissage d'une attitude véritablement critique et non pas polémique, puisque, à un demi-siècle de distance, il n'y a plus d'enjeux de carrière à se situer dans telle filiation ou dans telle opposition.

Pour conclure, nous ne ferons qu'esquisser cette lecture « généalogique », qui part des recherches actuelles pour en débusquer les postulats, qui remonte à leurs origines et qui en suit les vicissitudes tout au long du développement des études rurales françaises. Elle ne pourrait s'effectuer complètement qu'après une étude similaire de la période 1940-1960 qui permettrait de constater la disparition, après un bref apogée et pour des raisons politiques, du folklore comme discipline scientifique : le terme lui-même deviendra dépréciatif en même temps que cessent de paraître les revues qui lui étaient consacrées, et que se taisent les auteurs folkloristes. Cet effacement du folklore, lié sans doute à son succès pendant la période pétainiste¹⁰, devrait être comparé à l'évolution de la discipline nommée « Volkskunde » dans l'Allemagne post-hitlérienne, sur laquelle a pesé, d'une tout autre façon, le soupçon né de son usage dans l'idéologie nazie¹¹. En France, une

8. M. Maget, « Remarques sur le village comme cadre de recherches anthropologiques », *Bulletin de Psychologie*, 1955, p. 377. Cet article est republié dans les *Cahiers d'Économie et Sociologie rurales*, n° 11, 2^e trimestre 1989.

9. Cf. Ch. Bromberger, in I. Chiva, U. Jeggle, eds., *Ethnologies en miroir*, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1987.

10. Comme le montre Christian Faure, « Le renouveau du folklore et de l'ethnologie pendant le régime de Vichy », *Bulletin du Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise*, 1983, n° 1, p. 5-14.

11. Cf. H. Bausinger, *Volkskunde, von der Altertumsforschung zur Kulturanalyse*. Tübinger Vereinigung für Volkskunde, Tübingen, 1979. Nous remercions Gérard

ethnographie métropolitaine, déjà en gestation dans les années trente, prendra la place du folklore ; son développement devra beaucoup à l'ethnologie « exotique », nettement dominante dans les années soixante, et à la sociologie rurale américaine dont les textes majeurs n'ont pourtant pas été traduits.

C'est donc seulement après une telle étude que pourraient être levées les ambiguïtés fondamentales qui pèsent sur la méthode monographique et sur le concept de communauté, c'est-à-dire sur les deux piliers du développement des études de villages que nous avons connu en France dans les années soixante-dix. Le développement d'un ruralisme ethnologique et sociologique éclaire les débats des années trente, permettant d'y voir certaines préfigurations de problèmes devenus centraux depuis lors. Ainsi, l'évolutionnisme redfieldien, qui distingue et ordonne trois étapes de l'histoire de l'humanité (primitif, paysan et rural), répond comme un écho tardif aux idées des géographes des années trente dont Demangeon est l'un des représentants. Cette tripartition, qui se prétend historique, a fondé jusqu'à récemment la division entre une ethnologie exotique (qui traite des « primitifs »), une ethnologie métropolitaine (qui traite des « paysans ») et une sociologie rurale (qui traite des « ruraux »). On la retrouve également dans les frontières temporelles que Henri Mendras assigne à son modèle de « société paysanne » (de l'an mil à *La fin des paysans*, 1967). C'est pourquoi s'impose aujourd'hui encore la relecture des textes où les historiens des Annales rappellent à quel point certaines thèses des géographes ruraux de leur temps pèchent par l'absence d'attention à l'histoire sociale précise des phénomènes qu'ils étudient. Beaucoup des approximations qui ont été produites depuis lors, à la fois sur la « paysannerie » en général et sur son passé plus ou moins récent, auraient pu être évitées si leurs auteurs avaient fait leurs les soucis de rigueur chronologique et de précision sociologique des historiens des Annales.

On aura compris que nous avons voulu, par la publication de ce recueil, fournir des pièces pour la critique d'une sociologie et d'une ethnologie rurales qui, en oubliant sans cesse leurs origines (folklore,

Althabe d'avoir attiré notre attention sur cette étude de l'histoire du folklore allemand par un ethnologue contemporain. Les conditions d'une telle comparaison sont offertes dans l'ouvrage déjà cité de I. Chiva et de U. Jeggle bien qu'elle n'y soit pas vraiment effectuée.

Avant-propos

géographie, histoire, sociologie américaine), ne se sont pas donné les moyens de s'interroger sur la pertinence de leur objet, de leurs méthodes et de leurs concepts centraux. Qu'est-ce donc que la « société rurale » ou les « paysans » sinon la place laissée vide entre les communautés primitives et les sociétés industrielles, remplie par une accumulation de traits généraux à la chronologie imprécise ? Comment utiliser au mieux l'outil monographique en évitant le recours tautologique à la notion de communauté ? Dans quelle mesure l'observation des phénomènes contemporains peut-elle s'appuyer sur les acquis de l'histoire ? C'est en gardant à l'esprit ces questions radicales qu'il faut lire et interroger les textes réunis dans ce recueil et dont nous sommes, en quelque mesure, les héritiers.

LE PEUPLEMENT RURAL : LIEU DE RENCONTRE ENTRE HISTORIENS ET GÉOGRAPHES

- I. Albert DEMANGEON, *Villages et communautés rurales* (1933).
- II. Roger DION, *Agglomération et dispersion de l'habitat rural dans le Nord de la France* (1940).
- III. Marc BLOCH, *Types de maison et structure sociale* (1937)

INTRODUCTION

La question du groupement des maisons rurales en villages ou de leur dispersion est, jusqu'à la guerre, au cœur des rencontres entre les sciences de l'homme à des stades divers de leur développement : histoire, géographie, sociologie, folklore (ou ethnographie). Rencontres-convergences ou, à l'inverse, luttes entre disciplines pour le monopole de l'explication. Les convergences culmineront dans le long mémoire de Roger Dion publié en 1946 (« La part de la géographie et celle de l'histoire dans l'explication de l'habitat rural du Bassin Parisien ») ; des divergences apparaissent au contraire, liées aux tentatives d'assigner un territoire propre à certaines disciplines : Albert Demangeon, par exemple, affirme le primat de la géographie sur la sociologie, en insistant sur « la relation nécessaire entre l'homme et le sol » et sur « la base territoriale des groupements sociaux » (texte I) tandis qu'Arnold Van Gennep critique en 1910 la démarche de Jean Brunhes visant à constituer une « géographie humaine », discipline carrefour qui empiétera, selon lui, sur le domaine de l'ethnographie.

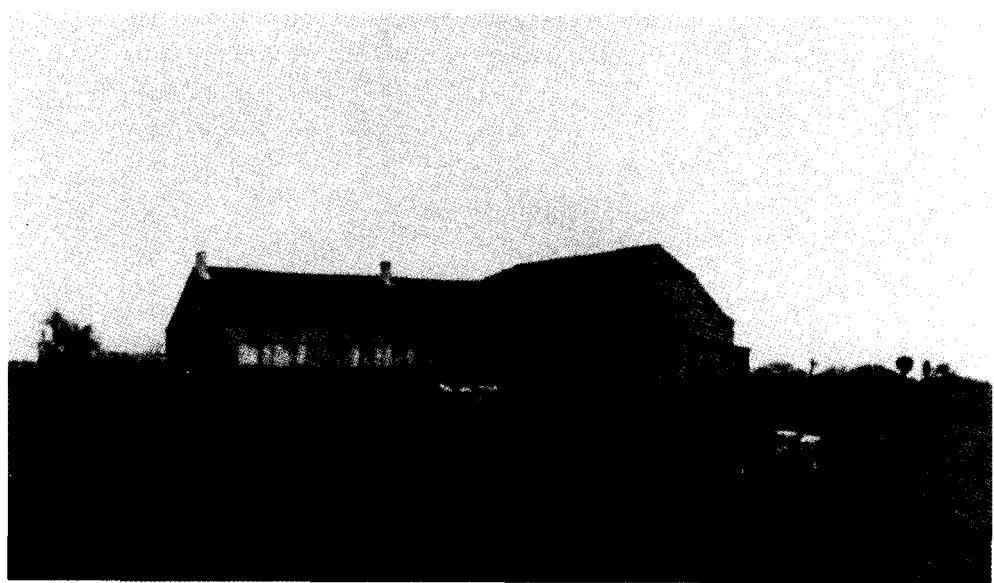
Le peuplement rural amène inévitablement à des questions sur les relations entre l'homme et la nature, entre l'espace et la société, entre le territoire et le groupement social, qui intéressent à la fois le géographe, le sociologue et l'historien. Il apparaît, entre les deux guerres, comme le problème fondateur des études rurales naissantes,

Le peuplement rural

comme le point de rencontre d'approches multiples et souvent peu académiques : étude du paysage et des techniques agraires, mais aussi analyse des modes de vie et des croyances. C'est la conjonction de ces différents regards qui fait l'intérêt du domaine rural pour l'école historique des Annales.

Une première observation, déjà notée avant la Révolution par Arthur Young, est maintenant justifiable d'une représentation cartographique (texte II) : en certaines régions prédomine l'habitat groupé en villages, dans d'autres l'habitat dispersé en fermes isolées ou en petits hameaux. On associe généralement à ces traits une description du paysage et de l'organisation du finage : aux contraintes collectives des pays d'*openfield*, s'oppose l'« individualisme agraire » supposé des pays de bocage. Nombre d'explications ont été proposées depuis la découverte du problème : toutes, d'une façon ou d'une autre, font appel à l'histoire, mais souvent sous forme de mythe originel. C'est l'origine du peuplement, supposée immédiatement visible pour un observateur attentif, qui est convoquée pour en expliquer la diversité de formes. L'attention aux conditions sociales de la création et de la destruction des diverses formes d'habitat rural ne viendra que plus tard. Auparavant, on aura évoqué le « génie des peuples », leurs « traditions » ou leurs « mentalités » communautaires ou individualistes. On aura reconstitué la psychologie de nos « lointains prédecesseurs », dans des perspectives évolutionnistes (comme le fit magistralement Gaston Roupnel) ou raciales. On aura tenté de trouver des relations simples et constantes entre les formes du peuplement et la nature des sols ou le réseau hydrographique.

C'est contre ces hypothèses que se construit une histoire précise, attentive à une chronologie sociale fine, du peuplement rural, représentée ici par le texte II (Roger Dion) ; ce dernier critiquera (dans « A propos de géographie agraire », *Annales de Géographie*, 58, 1949) les erreurs auxquelles « s'exposent ceux qui vont chercher [dans les dessins parcellaires], sans précautions, des survivances millénaires » et prône au contraire « l'observation objective et patiente de l'humble fait ». Ce qui est en jeu ici, outre les questions de méthode (refus des synthèses prématurées, retour aux « faits »), c'est la définition de la géographie comme « science naturelle » ou comme « science historique », et c'est le type d'explication proposé pour rendre compte des phénomènes



Deux exemples contrastés de peuplement rural en France.

En haut, une ferme isolée sur la route d'Avesnes à la Capelle, commune d'Etroeungt (Nord), 1937, Cliché Musée des Arts et Traditions Populaires, Paris.

En bas, le village de Lanuéjols (Gard), près du Vigan, 1938, Cliché M. Place, Musée des Arts et Traditions Populaires, Paris.

On rendra mieux compte de tels phénomènes par des explications économiques, sociales et historiques que par des considérations purement géographiques.



Le peuplement rural

ruraux : déterminismes naturels ou déterminismes sociaux. L'attention aux différences sociales plutôt qu'aux différences physiques culmine dans la critique par M. Bloch (texte III) de la typologie régionale des maisons proposée au Premier Congrès international de folklore, en 1937, par Albert Demangeon (dont Lucien Febvre, un peu acide, dira qu'il s'était trompé de congrès) ; Marc Bloch propose de réintroduire dans la diversité régionale la diversité des classes : « ce serait une erreur grave de parler du « paysan » avec un grand P ».

Albert DEMANGEON

(1872-1940)

Collaborateur des Annales et des Annales de Géographie, géographe de l'école de Vidal de la Blache, Albert Demangeon est surtout connu pour sa monographie de la plaine picarde (1905) qui servit longtemps de modèle aux thèses de géographie régionale. De 1925 à 1940, il s'efforce de construire une typologie de l'habitat rural en France, dont le principe même sera critiqué par Marc Bloch (texte III). Le texte ci-après, exposant l'état en 1933 d'un problème canonique de géographie rurale, celui de l'habitat groupé en villages ou dispersé, et qu'il faudra comparer avec sa reprise par Roger Dion en 1940 (texte II), affirme le primat de la géographie sur la sociologie pour l'analyse des rapports à l'espace, tout en montrant l'intérêt des géographes pour une évolution historique longue (mythique ?) des formes de la communauté villageoise.

Bibliographie sommaire *

La Picardie et les régions voisines, 1905.

« Économie agricole et peuplement rural », 1934.

« Essai d'une classification des maisons rurales », 1938.

« Types de peuplement rural en France », 1939.

* Les références complètes se trouvent en fin d'ouvrage dans la bibliographie générale, mises à part celles ne concernant pas les études rurales citées en entier dans le cours du texte.

I

Albert DEMANGEON

VILLAGES ET COMMUNAUTÉS RURALES

Pour étudier le peuplement rural, il ne suffit pas de rechercher comment se répartissent et se groupent les maisons rurales ; il faut encore considérer les rapports qui existent entre ces groupes de maisons et le territoire qui fait vivre leurs habitants. L'ensemble de ces maisons, avec les habitants et le territoire exploité, constitue ce qu'on peut appeler une communauté rurale. Cette communauté rurale comprend donc un groupe d'hommes qui vivent de l'agriculture, ayant des intérêts voisins et communs et, par suite, entretenant les uns avec les autres des relations économiques et sociales beaucoup plus étroites qu'avec n'importe quel autre groupe. Cette définition, inspirée à la fois par les conditions économiques et les conditions sociologiques des groupements ruraux, nous donne une idée de l'esprit dans lequel D. Sanderson a conçu l'intéressant livre¹ qu'il vient de consacrer à la communauté

1. Dwight Sanderson, *The rural community. The natural history of a sociological group*, Boston, New York, Ginn and Co., 1932, in-8°, VIII[®] 723 p. (copieuse bibliographie à la fin).

rurale : livre solidement documenté, qui sait faire dans l'explication des faits sociaux leur part aux influences géographiques et dont l'effort original consiste surtout à analyser les origines de l'évolution du peuplement rural aux États-Unis. Ajoutons cependant qu'il est impossible d'accepter cette notion, qui se retrouve expressément ou implicitement d'un bout à l'autre de l'ouvrage, à savoir que le peuplement rural a presque toujours commencé par le groupement et que la dispersion n'est qu'une forme récente.

Au cours de l'évolution historique, on peut reconnaître trois types fondamentaux de communauté rurale. C'est d'abord la communauté villageoise primitive, telle qu'on l'observe dans les phases les moins avancées de l'agriculture ; le travail de la terre s'y pratique à l'aide d'instruments à main, sans animaux domestiques et presque toujours par la main des femmes ; la terre cultivée s'y renouvelle constamment par des défrichements de terre vierge (brousse, friches, forêts) qui rendent nécessaire le déplacement des villages ; il n'y a pour ainsi dire pas de villages permanents ; les villages sont presque tous migrateurs.

C'est ensuite la communauté villageoise, telle qu'elle résulte d'une agriculture sédentaire qui utilise toujours le même sol, pratiquée par les hommes, employant les animaux domestiques et la charue ; elle s'accompagne d'usages communautaires tels que le morcellement des champs, les biens communaux, la redistribution périodique des terres ; ce type de communauté remonte aux plus anciennes civilisations en Europe et en Asie ; c'est de lui que sont issus les types modernes, plus libres, plus individualistes, de l'Europe moderne et même de l'Asie orientale.

C'est enfin la communauté rurale moderne, se composant essentiellement de cultivateurs qui vivent sur des fermes isolées et d'un village qui est le *centre commercial* et officiel de la communauté : type fréquent dans certaines régions de l'Europe occidentale et surtout aux États-Unis. Il est intéressant de chercher quelles forces et quels principes ont amené la formation et l'évolution de ces types de communauté rurale.

I. LA COMMUNAUTÉ RURALE PRIMITIVE

Dans le village primitif, le travail agricole s'effectue à la main, avec la houe ou le bâton à fouiller, sans charrue ni animaux de labour. La

production agricole dépend de la création constante de champs à cultiver, par le moyen de défrichements renouvelés. On observe cette pratique aussi bien chez les indigènes de l'Amérique du Nord, à l'époque où les Européens prirent contact avec eux, que chez beaucoup de peuples primitifs actuels de l'Asie tropicale.

Ce système d'abattis et de brûlis, appelé *jhum*, se pratique, par exemple, chez les Garos de l'Assam. On choisit sur le versant d'une colline un coin de jungle dont on coupe les arbres pendant la saison froide, de décembre à février ; on laisse sécher les plantes coupées jusqu'à la fin de mars, et on y met le feu. Sur les cendres, dès les premiers orages, en avril ou en mai, on sème le riz et le millet. On sarcle le champ deux ou trois fois ; on récolte le millet en juillet, le riz en août et septembre. Ces terres *jhum* restent en culture pendant deux années ; après quoi, on les abandonne pendant sept ans au moins. Dans la péninsule malaise, les Jakun ont les mêmes méthodes. Pour cultiver le riz, ils défrichent chaque année des coins de jungle, où ils bâtissent leurs huttes. Ayant abattu, puis brûlé les arbres, ils creusent des trous pour y planter les graines et les végétaux apportés de leur dernière clairière (patates, manioc, melons d'eau, canne à sucre, tabac). Tous ces travaux de défrichement exigent un énorme labeur : les hommes du village s'unissent pour abattre les arbres, pour établir des clôtures autour des champs, pour dresser les épouvantails contre les oiseaux. Isolée dans la jungle, une seule famille serait impuissante à empêcher les déprédatations des animaux sauvages.

Dans l'Amérique précolombienne, les Iroquois appliquaient le même système. Armés de grossiers instruments à main, ils ouvraient des clairières dans les bois. Pour détruire les arbres, ils creusaient dans l'écorce jusqu'au bois une entaille circulaire profonde ; à la saison suivante, l'arbre était mort et, en partie, sec ; on mettait alors le feu au coin de forêt condamné, de sorte que les arbres, mordu par l'incendie et partiellement réduits en charbon, s'écroulaient sans peine. A la différence de ce qui se passait dans les régions tropicales, ces défrichements s'exécutaient une fois pour toutes, car la forêt ne se régénérait que lentement. On prenait une ou deux récoltes sur ce champ conquis, puis on le laissait en jachère pendant deux ou trois années, pour y revenir ensuite. Mais souvent les terres susceptibles d'être cultivées se trouvaient dispersées, parfois à de grandes distances des villages. Irving

Albert Demangeon

constatait en 1833 que certains champs de maïs des Grand Pownee étaient à huit milles du village ; parfois il fallait s'éloigner encore davantage.

Ce mode de culture, fondé sur le renouvellement continu des terres à cultiver, oblige les villages à se déplacer. Les Sakai de la péninsule malaise vivent en nomades dans la forêt, allant de défrichement en défrichement, ne demeurant au même endroit que de trois mois à un an, jamais davantage. De même, les Indiens de jadis avaient l'habitude de déplacer leurs villages à des intervalles de dix à vingt ans. De nos jours, plusieurs voyageurs, et notamment Hose et Mac Dougall, ont observé les mêmes migrations de villages chez les peuples primitifs de Bornéo : quand un morceau de terre a été cultivé en *jbum* trois ou quatre fois à des intervalles de deux, trois ou quatre ans, les récoltes deviennent si maigres qu'il faut aller en forêt pour y ouvrir une clairière nouvelle ; au bout de douze à quinze ans, un village épouse tout le terrain cultivable dans un rayon d'environ trois milles ; il doit alors chercher un nouveau site. Il arrive d'ailleurs souvent que, au cours de ses déplacements, un village revienne sur l'un de ses anciens sites ; car il est plus facile de reconquérir ces anciens champs couverts d'une jungle jeune que de défricher un coin de forêt vierge.

La migration des villages est un fait si normal qu'elle s'effectue pour d'autres raisons que par épuisement du sol. Après un incendie, après une épidémie ou plus simplement sous l'impression de mauvais présages, la communauté décide de se déplacer. Chez les Kayas de Bornéo, si les habitants d'un village ont à se plaindre de leur chef, ils se retirent sur leurs champs de riz ; ils y construisent des abris temporaires ; mais parfois ce village précaire devient permanent ; un nouveau chef est choisi, et l'ancien chef reste dans l'ancien village, presque seul. Chez les Lushais de l'Assam, la coutume est d'enterrer les morts dans le village même ; il en résulte souvent des épidémies ; quand la mortalité atteint des proportions excessives, le village se déplace.

L'instabilité de l'habitat cesse dès que l'agriculture devient moins extensive. A l'intérieur du territoire d'un village, quand la population s'accroît beaucoup et que les terres disponibles se raréfient, on voit les périodes de jachère se raccourcir et peu à peu s'établir un système de culture permanente et, avec lui, un habitat permanent. On peut observer dans la même région la transition entre les deux types d'occu-

pation. Dans l'Assam, certains villages d'une même tribu, habitant un territoire montagneux, continuent à pratiquer le système du *jhum*, alors que d'autres villages, établis en plaine, se sont fixés au sol à côté de leurs terrasses et de leurs ouvrages d'irrigation. Dans tous ces pays d'Extrême-Orient, c'est la culture du riz qui a le plus contribué à transformer le village nomade primitif en une communauté villageoise permanente : elle exige tant de labeur, l'immobilisation de tant de dépenses que la terre, ainsi enrichie et organisée, ne peut pas servir à un autre objet. La conversion d'une terre ordinaire en champ de riz multiplie trois ou quatre fois sa valeur. Cette incorporation de labeur au champ, qui représente parfois quelque mille journées de travail par acre, immobilise la population elle-même. Et ainsi se fonde la communauté villageoise sédentaire, cellule élémentaire des sociétés d'Extrême-Orient.

Le village agricole primitif, même nomade, constitue une unité sociale qui se compose d'un groupe de maisons et des terres exploitées. Aussi loin qu'on remonte dans le passé, on constate que le village est l'être matériel et social auquel appartient le droit de propriété. Sans doute chaque famille possède la jouissance des champs qu'elle cultive, et elle la transmet par héritage à ses descendants. Mais ce n'est qu'une jouissance héréditaire, et non une propriété. Ces champs ne peuvent généralement être ni vendus, ni échangés ; ils sont la propriété de la communauté. Le village représente le groupe social élémentaire et fondamental, réalisant l'association d'un groupe d'hommes et d'un coin de terre. Partout sa personnalité s'affirme d'abord comme centre défensif ; partout, dans les villages des Indiens de l'Amérique précolombienne, dans les villages des montagnards de la Nouvelle-Guinée britannique, comme dans ceux des Nagas de l'Assam, des Karen de Birmanie et des Malais, on observe ce trait commun qu'ils sont entourés de palissades, de remparts ou de fossés. Chaque village constitue un groupe indépendant, doué d'une forte vitalité, plus réel et plus concret que la tribu. Fréquentes sont les guerres entre villages ; elles imposent à tous la lourde charge d'entretenir les défenses et de surveiller les raids des voisins. Il n'est pas rare que cet état de guerre donne naissance à des chefs militaires dont l'autorité se substitue à celle de la communauté ; on assiste alors à un début de féodalité. Mais, en temps normal, le village est administré par un chef qu'assiste un conseil des

anciens, et dont l'autorité personnelle dépend de sa valeur, de sa force, de son éloquence. En fait, quelle que soit la puissance de ce chef, il représente le village. Chaque village forme une unité indépendante, ayant ses institutions propres : un lieu de réunion commun ; une « maison des hommes », sorte de club où les chefs de famille s'assemblent durant la journée, sorte de caserne où les hommes non mariés passent la nuit ; une place centrale pour les fêtes et les cérémonies, les fêtes religieuses étant toujours étroitement associées aux travaux agricoles.

Deux traits paraissent caractériser la communauté villageoise primitive : d'abord le déplacement plus ou moins périodique du village ; ensuite, à l'intérieur de la communauté villageoise, le rôle des communautés familiales ; c'est à celles-ci, et non pas aux familles individuelles, qu'appartiennent les droits de jouissance de la terre. L'évolution, qui a réalisé la permanence de l'habitat et l'indépendance de la famille individuelle, s'est accomplie à des époques extrêmement différentes selon les groupes de civilisation et selon les régions. Elle a abouti à la constitution de la communauté villageoise organisée. Elle date d'une époque fort reculée dans la Chine et l'Inde ; elle remonte aussi à un passé lointain dans beaucoup de régions européennes ; mais les temps historiques l'ont vue s'effectuer ailleurs.

II. LA COMMUNAUTÉ VILLAGEOISE ORGANISÉE

Il vint un moment où les groupements de cultivateurs, établis sur un territoire déterminé, voulurent organiser l'usage et la propriété des terres, de manière à assurer la sécurité personnelle de leurs membres. Ce besoin résultait, non seulement d'un désir d'équité, mais encore, selon toute vraisemblance, de principes très systématiques d'économie agricole. Nous ignorons à quelle époque il reçut satisfaction dans les différentes régions de l'humanité civilisée. Mais nous voyons que partout, pour réaliser cette organisation, on en confia le contrôle à la communauté villageoise elle-même. Ainsi naquirent les trois institutions agraires qui caractérisent le système : le morcellement des tenures, l'existence de biens communaux, la redistribution périodique des terres.

Le morcellement des tenures, qui se révèle dans l'aspect extérieur des champs par l'enchevêtrement des parcelles, s'observe à travers le Vieux Monde depuis l'Inde jusqu'à l'Europe. Il provenait du désir de donner à chaque cultivateur des champs de qualité égale, ce qui rendait nécessaire de distribuer les parcelles de chacun dans les différents terroirs du village. De même, chacun veut avoir des terres à proximité du village. On en arrive ainsi à distinguer jusqu'à 6 et 15 variétés de sols dans l'assoulement triennal, jusqu'à 4 et 10 dans l'assoulement biennal. De même, lors des partages successoraux, on voulait attribuer à chaque héritier des terres d'égale qualité, ce qui conduisait encore à la subdivision des parcelles. Avant le XVI^e siècle, ce morcellement existait partout en Angleterre ; en 1794, quoique en recul, on le constatait encore dans 4 500 paroisses sur 8 500. De nombreux savants l'ont étudié en Danemark, en Russie, en France, en Inde. A Baïrampour (Pendjab), avant le remembrement récent, les terres du village se morcelaient en 1 598 parcelles, ayant chacune un cinquième d'acre en moyenne ; plus du quart des tenures contenaient chacune plus de 30 parcelles. Un écrivain a calculé qu'un paysan russe, travaillant ses nombreuses parcelles selon le système de l'assoulement triennal, parcourrait 1 266 milles en une saison pour aller à ses champs et en revenir. Dans le district de la Volga, 12 % seulement des paysans ont leurs terres à moins de deux milles du village.

L'existence de biens communaux se remarque partout dans le domaine de la communauté villageoise : Grande-Bretagne, France, Frise, Suède, Europe centrale, Grèce ancienne, Rome ancienne, Russie, Inde, Chine et même, au début de la colonisation, en Nouvelle-Angleterre. Tandis que les terres arables étaient distribuées entre les cultivateurs de la communauté, lesquels devaient, dans les pays d'assoulement triennal, se soumettre à une rotation de récoltes obligatoire pour tous, certaines terres, laissées indivises, restaient propriété commune ; elles servaient essentiellement à l'entretien du bétail. Les communaux étaient au village ce que les terres arables étaient aux familles individuelles.

Enfin il y avait une redistribution périodique des terres, dont le mécanisme a été bien étudié dans le Pays de Galles, la Suède, le Danemark, l'Angleterre, la Grèce ancienne, l'Irlande, la Russie, l'Inde. Cette coutume, fortement établie en Russie, y devait son origine à

l'accroissement de la population. Les quantités de terres disponibles diminuaient au fur et à mesure que se multipliaient les familles à pourvoir. Les jeunes générations réclamèrent leur part ; on les installa d'abord sur les terres incultes des vieilles familles ; mais peu à peu il fallut reprendre à ces vieilles familles même leurs terres patrimoniales, pour les distribuer à tous les membres de la communauté. Le *mir*, c'est-à-dire l'assemblée de la communauté, intervint de plus en plus pour régler cette distribution des terres, donnant la terre d'une famille éteinte à une famille vivace, s'efforçant de toute façon à égaliser les tenures. Ces redistributions s'effectuaient, et s'effectuent encore, tous les neuf ou douze ans. Les paysans russes disent : « Le mir est comme la mer. Les gens meurent, d'autres naissent. Il faut donc redistribuer la terre. »

Nous avons, dans cette communauté villageoise, une organisation savante et systématique qui, sous le contrôle de la communauté, contribua à consolider l'économie agricole, à accumuler sur place le travail de toutes les générations et à rendre permanentes des institutions villageoises, comme le temple, l'église. L'usage d'un temple ou d'une église constitue l'un des meilleurs indices de la solidarité villageoise. Partout, pour l'assemblée qui conduit les affaires du village, on constate l'existence d'un lieu de réunion (Inde, Germanie, Russie, Angleterre, États-Unis). Dans l'Inde, beaucoup de villages ont leur auberge, leur maison de repos pour les indigents et les voyageurs. Ailleurs on observe un moulin commun, un four commun et, de nos jours, une école. Chaque village a ses fêtes. Dans certains pays encore peu évolués, chaque village possède ses artisans qui travaillent pour la communauté. Dans la plupart des villages de l'Inde, il y a un charpentier, un cordonnier, un barbier. Quant au forgeron, au potier, au presseur d'huile, ils fonctionnent pour plusieurs villages. Encore aujourd'hui, certains de ces artisans sont payés, en nature, à l'année, par une contribution de chacun des villageois ; d'autres sont rétribués en services ou en argent. Dans l'ancienne Angleterre, le forgeron paraît avoir été le plus important des artisans villageois ; venait ensuite le charpentier ; souvent on les payait par l'attribution d'une pièce de terre.

La communauté villageoise a longtemps vécu comme une unité presque indépendante, se suffisant à elle-même, pourvue d'une organisation agraire rigoureusement réglée. Nous assistons depuis quatre ou

cinq siècles, en Europe, à son déclin, à sa dislocation. Mais on ne peut pas dire qu'elle ait disparu tout entière, car elle survit encore dans beaucoup d'usages. Quoi qu'il en soit, on connaît les causes qui, surtout dans l'Europe centrale et occidentale, ont compromis son existence. C'est dans les pays où l'esprit commercial a pénétré le plus tôt, avec l'idée de produire, non plus pour la consommation domestique, mais pour un marché étendu, qu'on a ressenti le plus vite les inconvénients de la communauté villageoise. L'enchevêtrement des parcelles soumises aux règles d'un assolement obligatoire rendait impossibles les initiatives des cultivateurs intelligents : de là, des remembrements territoriaux en Suède et dans certaines régions de l'Allemagne. Du point de vue économique, les biens communaux représentaient des terres soustraites à une exploitation régulière et ordonnée : de là, en Angleterre, entre le XV^e et le milieu du XIX^e siècle, leur dissolution par l'effet des lois d'*enclosure*. La majorité des biens communaux devinrent des propriétés privées que leurs propriétaires purent enclore librement : de là, le développement des prairies artificielles et des racines fourragères, qui transforma les conditions de l'élevage. En somme, la communauté villageoise formait un cadre peu propice aux progrès économiques, à cause de ses servitudes agricoles et de ses usages collectifs ; elle s'opposait à l'épanouissement de l'économie moderne que l'esprit d'entreprise individuelle commençait à animer ; elle reçut les premiers coups, et les plus rudes, dans les pays où elle sentit le plus fortement l'influence des marchés urbains et des nouveaux moyens de transport.

Dans certains pays, comme l'Angleterre, cette révolution est terminée ; il n'y a plus de communaux ; le remembrement a permis de grouper les terres de chaque exploitation ; les cultivateurs n'habitent plus en villages, mais en fermes isolées. Mais, dans certains autres pays, le village moderne conserve encore beaucoup des traits de l'ancien : existence d'artisans villageois, tendance à l'association, marquée par le développement des coopératives, usage de puits et de lavoirs communaux, position dominante et centrale de l'église au milieu du village (Pologne, Tchécoslovaquie), fêtes et cérémonies communes autour de l'école ou de la maison commune. Enfin il existe d'autres pays, comme la Chine, où l'antique communauté villageoise persiste presque intacte avec tous ses caractères originels : maisons pressées les

unes contre les autres et groupées auprès d'un point d'eau commun, morcellement extraordinaire des terres en parcelles dispersées ; presque aucune spécialisation de métier à l'intérieur du village, chaque cultivateur étant lui-même son forgeron, son charpentier, son maçon ; chaque famille fidèle au culte des ancêtres, lequel exige qu'elle se perpétue par la procréation de nouvelles familles ; impossibilité de vendre sa terre sans le consentement des anciens du village ; chaque village se gouvernant lui-même en toute matière ; le temple du village constituant un édifice public d'un caractère mi-religieux, mi-social, possédant des biens avec lesquels il assure la célébration de la fête annuelle, la défense du village, l'entretien des chemins ; partout le sens très aigu d'une responsabilité mutuelle, la volonté de coopérer pour des fins communes. Dans le village chinois, il y a des sociétés coopératives qui rassemblent des fonds pour ceux qui doivent visiter l'une des montagnes sacrées ; d'autres qui s'occupent de faire surveiller les récoltes ; d'autres qui subventionnent leurs membres en cas de dépenses exceptionnelles, mariage, funérailles ; d'autres, toutes récentes, pour la vente des produits agricoles et l'achat des denrées de consommation.

III. LA COMMUNAUTÉ RURALE MODERNE

À côté des communautés villageoises, type ancien de groupement rural qu'on trouve dans tous les temps et à tous les stades de civilisation, l'époque moderne a vu se développer un autre type, fort répandu aux États-Unis, qui comprend des fermes dispersées et, associés avec elles pour des buts commerciaux et sociaux, des villages. C'est ce que D. Sanderson appelle la communauté rurale moderne. Il lui semble que, en dehors de certaines conditions agricoles (abondance de bonnes terres) et de certaines conditions sociales (sécurité), l'existence de cette communauté suppose des pays où les hommes jouissent d'une certaine liberté. Cette dernière condition, la liberté, nous paraît bien définir l'époque actuelle, mais non pas toutes les époques qui ont vu naître des habitats dispersés. Ce serait une erreur de croire que le système des fermes isolées est un produit du seul XIX^e siècle. D. Sanderson signale lui-même avec raison des domaines de dispersion dans la Chine (Setchouen), dans l'Inde (districts britanniques de l'Himalaya, côtes

du Kanara et du Malabar, Pendjab méridional), dans l'Europe du Nord et la France ; il émet l'opinion que, dans ces domaines, les lois ou coutumes successoriales font prévaloir la nécessité de maintenir des unités agricoles ayant une valeur organique ; mais nous pensons que cette explication ne suffit pas ; car on peut se demander si c'est le système de succession qui a créé l'habitat dispersé, ou bien l'habitat dispersé qui a créé le système de succession. Quoi qu'il en soit, nous constatons que ce mode de groupement rural prédomine dans les pays neufs : États-Unis, Canada, Afrique du Sud, Australie. L'intérêt propre du livre de D. Sanderson est précisément l'étude qu'il en fait sur le territoire des États-Unis.

La communauté rurale moderne n'est pas la première forme qu'aït prise aux États-Unis la colonisation européenne. En Nouvelle-Angleterre, on observe, dès les origines, des communautés villageoises semblables à celles de la mère patrie. Il était naturel que des colons, venus des mêmes villages anglais, eussent le désir de bâtir leurs maisons en groupes. Cet habitat groupé s'imposait aussi pour la défense commune contre les Indiens, pour l'organisation religieuse ; il dérivait, en outre, du système de concessions adopté alors ; les concessions étaient accordées, non pas aux individus, mais à des groupes de propriétaires, lesquels assignaient ensuite les lots aux individus, en réservant des terres pour l'école et pour l'église. Même dans les régions comprises entre les Appalaches et le Mississippi, c'est sous la forme de villages que commença le peuplement. Mi-chasseurs, mi-cultivateurs, les premiers colons s'établirent en groupes fortifiés, de caractère presque militaire, sous le commandement d'un chef. De ces forts ou stations, on partait pour cultiver les clairières ouvertes dans les bois ; dans chaque groupe, on pratiquait l'entraide pour abattre les arbres, construire les maisons, égrener le maïs. Mais ce mode de colonisation ne tarda pas à se transformer à mesure que la sécurité rendit possibles les établissements individuels. C'est surtout à partir de la guerre civile que le peuplement par fermes isolées devint le mode normal de colonisation, sanctionné, pour ainsi dire, par les *Homestead Acts*. D'immenses étendues de terres purent être mises en culture le long des voies ferrées, dans des conditions de parfaite tranquillité ; chaque colon put s'établir avec sa famille sur le terrain de son choix. Il en résulta un peuplement rural entièrement dispersé, mais, à la différence des communautés de l'Ancien

Monde, inorganique, c'est-à-dire dépourvu de points de cristallisation sociale comparable aux villages. Ainsi se sont posés devant les Américains des problèmes d'organisation dont nous n'avons pas idée dans nos vieilles sociétés, mais qui sont au premier plan aux préoccupations des économistes et des sociologues dans ces pays jeunes.

Il existe aux États-Unis deux sortes de divisions territoriales : le comté (*county*) et le *township*. Chaque comté se subdivise en un certain nombre de circonscriptions aux formes géométriques, d'origine cadastrale, les *townships*, dont les limites furent tracées quand on organisa la colonisation et la concession des terres. C'est à l'intérieur de ces cadres pour ainsi dire officiels et impersonnels que se répandit la poussière des fermes. venues les unes après les autres se fixer dans la solitude, elles se disséminèrent à leur gré ; il n'exista pas entre elles d'autres rapports que ceux de la contiguïté, de la distance, ou quelquefois ceux d'une communauté d'origine ou de parenté. Pas de circonscriptions administratives semblables à nos communes ou à nos paroisses d'Europe, que cimentent des relations séculaires ; pas d'unités sociales élémentaires, fondées sur la communauté de certains besoins économiques et sociaux. Il fallait donc créer ces cadres élémentaires.

Sur quelles bases pouvait-on asseoir ces divisions primaires de la société ? Actuellement, plusieurs facteurs ont fourni une base et permis déjà la formation d'aires sociales locales. Tantôt, sous l'influence de la proximité géographique, ce sont les fermes d'une même vallée qui tendent à former un groupe social ; tantôt c'est la fréquentation d'une même église qui associe les gens, tantôt la fréquentation d'une même école, tantôt l'usage de la même crèmerie coopérative ou de la même banque, tantôt l'habitude de faire ses achats et ses ventes aux mêmes commerçants. Ainsi il s'est formé, au milieu de la dispersion des fermes, des villages non agricoles qui possèdent parfois l'une et l'autre de ces institutions sociales et économiques, parfois l'une ou l'autre. En fait, il arrive souvent que telle ferme aille à l'église d'un village, à la banque d'un autre, aux boutiques d'un troisième ; il n'existe donc pas, dans ce cas, de véritable communauté. Aussi est-il souhaitable — et c'est le but de l'école sociologique à laquelle appartient D. Sanderson — qu'il s'organise des communautés rurales composées d'un certain nombre de fermes dispersées et d'un village qui concentrerait les services économiques et sociaux dont ces fermes ont besoin. Ce village

devrait être, avant tout, un centre commode d'accès, pourvu d'une station de chemin de fer, groupant les relations commerciales de la communauté et toutes ses institutions sociales, église et école. Dans la pensée de ces organisateurs, c'est l'école publique qui doit être l'institution caractéristique de la communauté, parce qu'il faut que le village, centre économique, devienne aussi un centre de vie sociale, avec sa bibliothèque, ses réunions politiques et religieuses, ses fêtes et ses cérémonies. Il faut aussi que ces unités sociales ne soient pas trop petites, afin de pouvoir payer l'entretien de leurs institutions ; d'ailleurs l'automobile permet de donner aux communautés rurales des dimensions qu'autrefois on aurait jugées trop vastes.

On comprend que ces communautés rurales n'aient pas pu naître ni prendre conscience d'elles-mêmes partout, dans ce pays de toute jeune colonisation. Il y a cependant déjà des régions, comme les États de New York et d'Iowa, où elles sont parfaitement constituées et définies ; on voit nettement sur les cartes que leurs limites ne tiennent aucun compte des limites artificielles et géométriques des *townships*. En tant qu'unité sociale élémentaire, la communauté rurale a déjà été adoptée par le *Farm Bureau*, par l'*Interchurch World Movement* et par l'*American Red Cross*.

Par contre, pour certaines régions, comme l'Ouest et le Sud, la communauté rurale ne semble pas encore mûre. Dans l'Ouest, pays en pleine croissance, on ne peut pas déterminer avec certitude les points susceptibles de devenir les centres permanents de communautés rurales. On peut même se demander si la dispersion des fermes, par exemple dans la zone du blé, sera toujours le mode de peuplement ; car l'emploi de la « combine » et du tracteur rend possible au fermier d'habiter un village ou un bourg, et de se rendre sur les champs de sa ferme en automobile. Quant au Sud, d'immenses régions n'y montrent aucune communauté rurale, parce que, à cause de la coexistence des Blancs et des Noirs, la vie commune n'y a pas encore poussé de solides racines. En tout cas, partout l'organisation sociale doit tendre à s'appuyer sur des unités élémentaires qui associent à une étendue territoriale un ensemble d'intérêts matériels et sociaux. Malgré la mobilité de la vie moderne, l'association rurale élémentaire demeure une nécessité.

« La communauté rurale est le territoire à l'intérieur duquel les intérêts communs de la vie journalière des habitants peuvent trouver

une expression dans des institutions et des associations, lesquelles tendent à se concentrer sur le point où elles sont le plus accessibles. » Ces intérêts communs qui exigent une action collective, ce ne sont plus, à l'époque moderne, les besoins de défense et de sécurité, mais les ententes coopératives, la lutte contre les épizooties, la protection de l'économie agricole contre les intérêts et les prétentions des villes. Le peuple rural a intérêt à s'organiser en communautés. L'histoire montre que partout cet intérêt a créé des liens entre les hommes et que ces liens n'ont pas tardé à se consolider par la tradition et le sentiment.

IV. LA BASE TERRITORIALE DES GROUPEMENTS SOCIAUX

A quelque stade de l'évolution de la communauté rurale qu'on se reporte, on constate toujours, à la base de tout groupement rural, l'existence d'une base territoriale. C'est précisément la considération de ce lien territorial qui différencie la méthode géographique de la méthode sociologique. Les sociologues ont trop tendance à n'apercevoir que les aspects psychologiques des groupements humains, à méconnaître les relations des hommes avec la terre, à traiter de l'homme comme s'il était détaché de la surface de la terre.

Dans la formation des groupements humains comme dans celle des groupements de plantes et d'animaux, le facteur géographique a joué un rôle fondamental. Souvent on exagère l'influence des facteurs moraux acquis ou hérités ; les caractères acquis ou hérités ne persistent souvent que tant que durent les conditions qui les ont créés. Partout où l'homme vit, il s'établit entre lui et le sol une relation nécessaire. Même chez les tribus de chasseurs, l'utilisation du même territoire crée une solidarité sociale, indépendante des liens du sang et plus forte qu'eux. Chez les Algonquins de l'Amérique du Nord, peuple chasseur, le territoire de chaque tribu était partagé en secteurs attribués de temps immémorial aux mêmes familles : ce groupe de familles constituait la véritable unité sociale ; le ciment de cette unité n'était pas le lien de parenté, mais la communauté de jouissance du même territoire, du même secteur. Ces secteurs avaient chez les Algonquins une moyenne

de 200 à 400 milles carrés par famille dans le territoire central de la tribu, et deux à quatre fois plus sur les frontières de ce territoire. Sur ce territoire, la famille chasse. La chasse est réglementée de telle sorte que seul le croît naturel des animaux est consommé ; on a soin de laisser après chaque saison assez de bêtes pour assurer l'approvisionnement de l'année suivante ; on sait qu'un massacre inconsidéré exposerait la famille à la famine. Dans tous les domaines de chasse de l'Amérique précolombienne (caribou, bison, guanaco), la même organisation existait. Chez les peuples inférieurs de l'Australie, la tribu avait, de même, des droits de cueillette et de chasse sur un territoire exactement limité ; à l'intérieur même du territoire de la tribu, chaque unité familiale possédait des droits semblables.

A plus forte raison, chez les peuples agricoles, la base territoriale l'emporte comme ciment social sur les principes de nature psychologique, tels que la parenté, la religion. Toutes les communautés agricoles ont une structure déterminée par les liens qui les attachent au sol : groupement des habitations, dû à la nécessité de se défendre ; organisation extrêmement réglée de la jouissance des terres cultivées ; caractère permanent des limites des terroirs ; utilisation commune de l'équipement matériel, puits, ouvrages d'irrigation. « La solidarité de la communauté de village ressemblait, écrit D. Sanderson, à celle d'une corporation économique où chaque foyer aurait été actionnaire. » Et ailleurs : « La communauté de village a été le moyen de donner à l'humanité un gouvernement local basé sur le principe territorial beaucoup plutôt que sur le principe de la parenté. » En remplaçant l'organisation tribale par cette organisation territoriale, c'est une loi géographique que, depuis une haute antiquité, la plupart des civilisations ont donnée comme base aux groupements ruraux.

Roger DION

(1896-1981)

Géographe de l'école vidaliennne, disciple brillant d'Albert Demangeon : c'est sous la direction de ce dernier que Roger Dion prépare sa thèse sur le Val de Loire, saluée en 1933 comme un chef-d'œuvre. Il y renouvelle le genre de la monographie régionale, en imbriquant dans sa présentation géographie physique et géographie humaine. Il publie la même année un petit livre devenu un classique, l'Essai sur la formation du paysage rural français, où il retrouve à partir de l'étude de plans anciens, la perspective défendue par Marc Bloch dans les Caractères originaux de l'histoire rurale française à partir de l'étude des textes. Refusant les déterminismes géologiques, son étude du paysage insiste sur l'importance de l'époque de fondation des établissements humains. Il affine sa démonstration dans un article fondamental (« La part de la géographie et celle de l'histoire dans l'explication de l'habitat rural du Bassin Parisien »), dont le texte II constitue une ébauche.

Enseignant à l'École normale supérieure puis à l'Université de Lille avant d'occuper de 1948 à 1968 la chaire de géographie historique du Collège de France, Roger Dion sera progressivement marginalisé. La tendance à la spécialisation que l'on perçoit chez les géographes après la guerre n'était sans doute guère propice à la reconnaissance de travaux aussi peu académiques que l'histoire de la vigne ou celle des fondements politiques de la géographie antique.

Bibliographie sommaire

Le Val-de-Loire, étude de géographie régionale, 1933.

Essai sur la formation du paysage rural français, 1934.

« *La part de la géographie et celle de l'histoire dans l'explication de l'habitat rural du Bassin Parisien* », 1946.

Les frontières de la France, 1947.

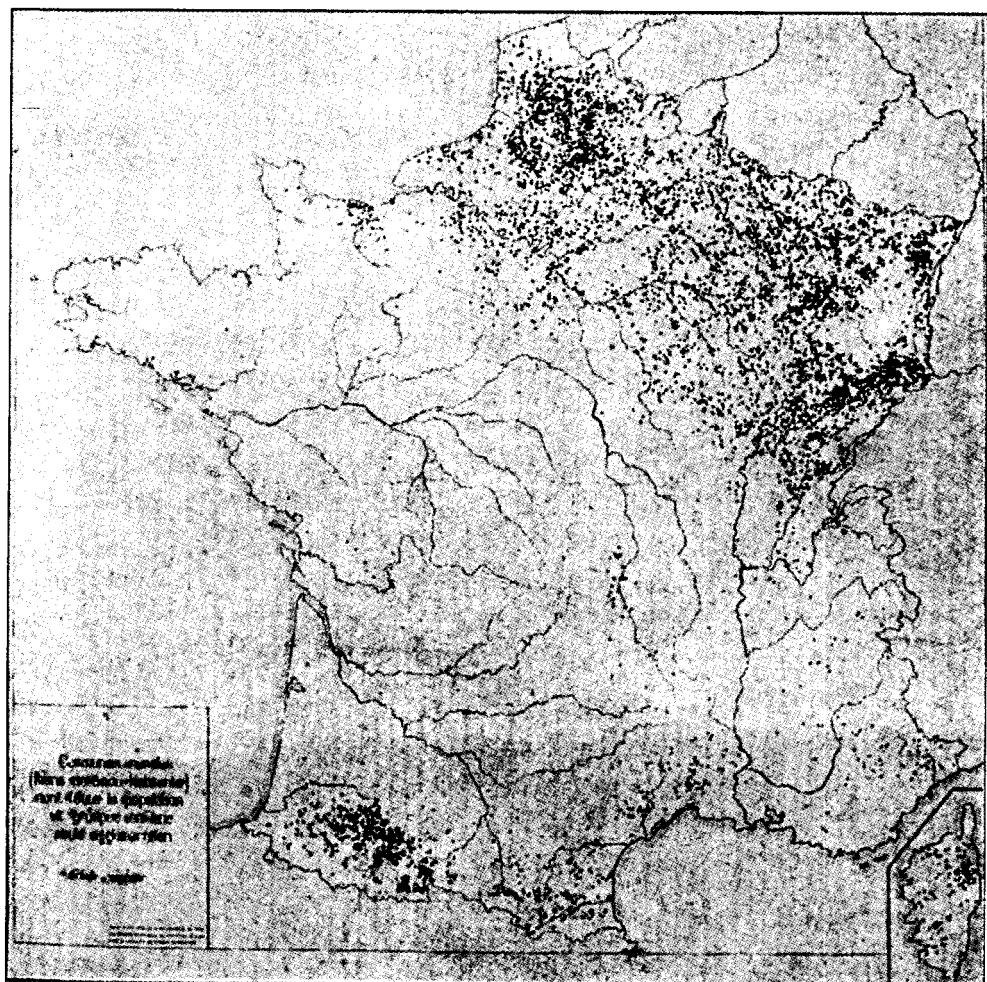
Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XIX^e siècle, 1959.

Les anthropophages de l'Odyssée, cyclopes et lestrygons, 1969.

Aspects politiques de la géographie antique, 1971.

Fig. 1 — Répartition géographique de l'habitat rural parfaitement aggloméré
(d'après le recensement de 1936).

Communes rurales (moins de 5 000 habitants)
dont toute la population vit groupée
en une seule agglomération.



II

Roger DION

AGGLOMÉRATION ET DISPERSION DE L'HABITAT RURAL DANS LE NORD DE LA FRANCE

I

La carte ci-contre (fig. 1) fait apparaître que la partie septentrionale de la France, au Nord d'une ligne allant de l'estuaire de la Seine au lac de Genève, est par excellence le domaine de l'habitat rural fortement aggloméré. Elle montre aussi que ce mode de peuplement n'est pas uniformément répandu sur le territoire considéré. Des trouées apparaissent çà et là dans le nuage sombre formé par le rapprochement des points marquant l'emplacement des communes, dont toute la population vit groupée en une seule agglomération. On observe, à l'emplacement de ces trouées, un type complexe d'habitat rural comportant, à côté des villages, un nombre considérable de hameaux et d'habitations

isolées. C'est le cas des Vosges, de la Thiérache, de la Brie, de la plaine flamande, pays très différents les uns des autres par leur constitution géologique et leur topographie, mais qui ont cependant un caractère physique commun : l'imperméabilité du sol. On constaterait tout aussi aisément que, dans la France du Nord tout au moins, le caractère physique inverse, c'est-à-dire la perméabilité du sol, est commun à la plupart des régions où l'habitat rural se présente sous sa forme la plus parfaitement agglomérée.

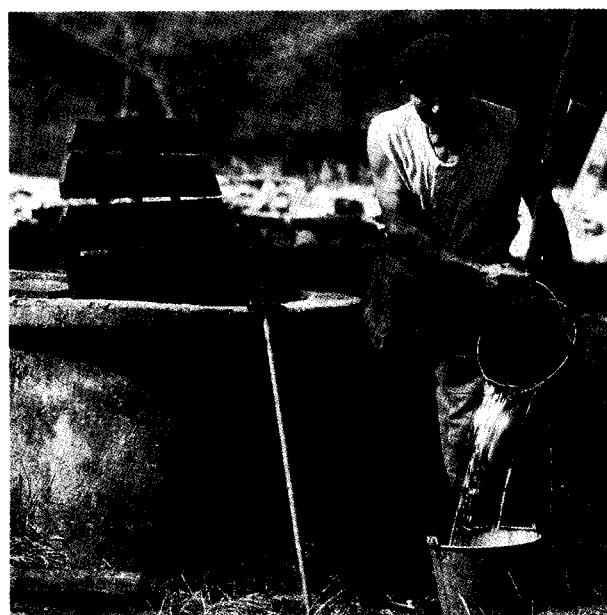
Il était naturel qu'on fût amené, dans ces conditions, à considérer le mode de distribution des habitations rurales comme une conséquence de la répartition des points d'eau à la surface du sol. On a dit — et cela paraissait aller de soi — : les habitations, dans les régions perméables, sont obligées de se grouper autour des sources qui sont rares et espacées, tandis qu'elles peuvent se disperser à leur guise dans les régions imperméables où, grâce à la multiplicité des ruisseaux et aux suintements innombrables que recèlent les moindres dépressions du relief, elles bénéficient, en tout lieu, de la proximité d'un point d'eau.

Certes, l'attraction de la source sur les établissements humains est un fait élémentaire que personne ne songerait à nier, et que trahit le nom même de maintes agglomérations rurales. Ces villages champenois qui s'appellent Somme-Bionne, Somme-Suippe, Somme-Tourbe, Somme-Vesle, sont désignés au moyen d'un nom de rivière (la Bionne, la Suippe, la Tourbe, la Vesle) précédé du mot *Somme* qui conserve le sens de l'adjectif latin *summus*, et s'applique par conséquent à l'extrémité supérieure du cours d'eau. Chacun de ces noms exprime donc l'idée de source qui donne naissance à la rivière et qui a fixé l'emplacement du village.

On a dû renoncer cependant à ériger en loi la relation qui, sur des territoires plus ou moins étendus, semble autoriser à considérer l'agglomération de l'habitat rural comme une conséquence de l'espace-ment des points d'eau. Car, en Europe occidentale tout au moins, les faits qui contredisent une telle interprétation sont au moins aussi nombreux que ceux qui la confirment. Voici par exemple en Berry, en Poitou, en Quercy, des plateaux calcaires très perméables et très secs, sur lesquels l'habitat rural est parfaitement dispersé. Inversement, l'agglomération se manifeste, et sous sa forme la plus rigoureuse, sur les marnes imperméables qui constituent, en Lorraine, le pays des



Fontaine au centre
d'un village de
Savoie, 1950,
Cliché Ministère
de l'Agriculture.



Puits de ferme
dans les Landes,
1950, Cliché
Ministère de
l'Agriculture.

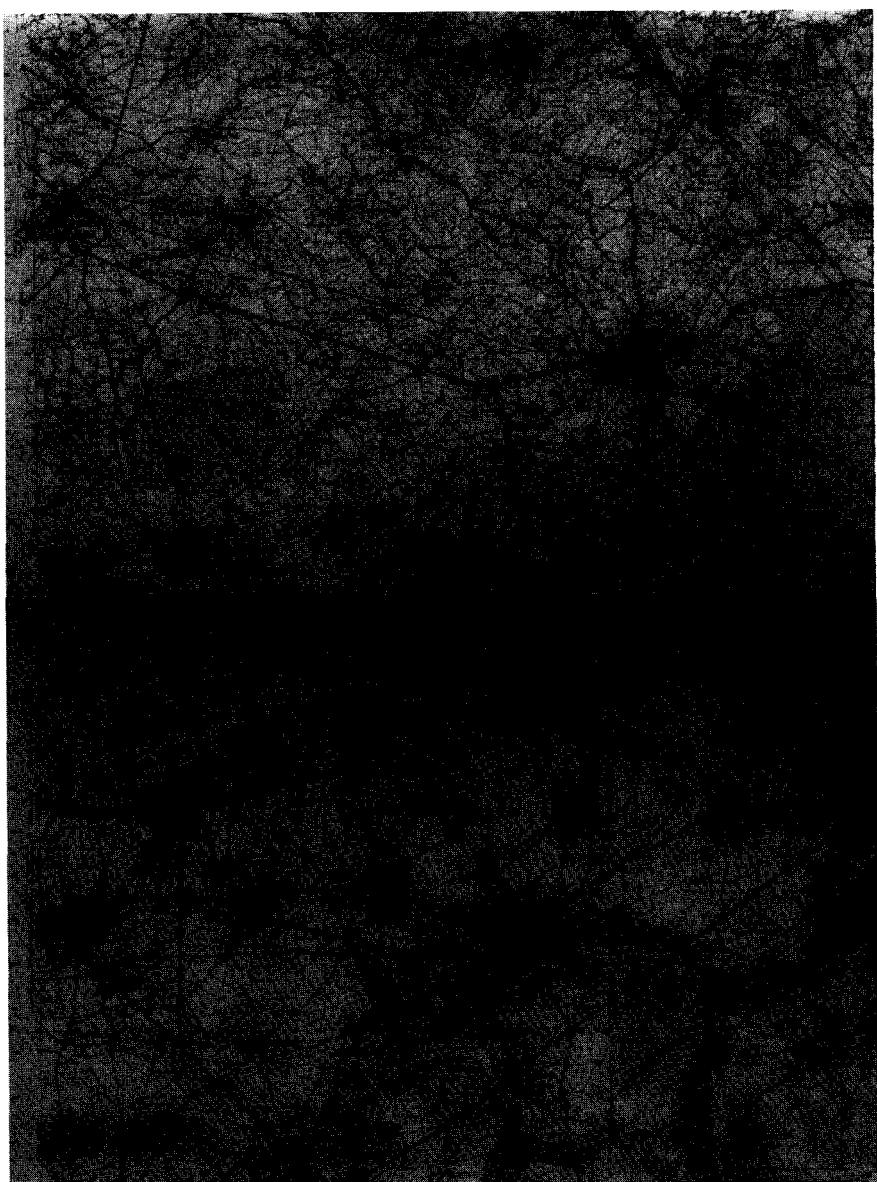
étangs. Il arrive que les ruraux optent pour l'agglomération de l'habitat en des pays où la nature a multiplié les points d'eau et pour la dispersion en des pays où elle les a, au contraire, raréfiés. Dans ce dernier cas, c'est par le moyen des citernes qu'on supplée à l'absence de sources facilement accessibles.

La question des rapports entre le degré de perméabilité du sol et le mode de répartition des habitations rurales est donc, en réalité, beaucoup moins simple qu'elle ne le paraît à première vue.

Je me propose de montrer comment elle se pose dans une partie du Nord de la France, où l'on voit s'opposer, sur une étendue relativement restreinte, un haut pays, celui des plateaux perméables d'Artois, où c'est l'agglomération de l'habitat rural qui l'emporte, et, d'autre part, un bas pays, la dépression flamande, où l'habitat rural est surtout dispersé. Les deux types d'habitat — cela est mis en évidence par la carte ci-contre (fig. 2) — se superposent exactement à deux unités physiques constituées l'une par la craie blanche à revêtement limoneux sec (plateaux d'Artois), l'autre par les sables tertiaires de la dépression flamande, argileux et imprégnés d'eau. Mais, si la correspondance du physique à l'humain, dans l'ordre spatial, est ici parfaitement nette, son interprétation est délicate, car ni l'une ni l'autre des formes d'habitat en présence ne sont simples. La préférence de l'Artois pour les villages agglomérés n'empêche pas qu'un nombre appréciable de grosses fermes isolées n'aient pu s'installer dans ce pays, principalement à la périphérie des territoires communaux, tandis que dans la plaine flamande, les hameaux et les fermes isolées s'associent à des agglomérations villageoises plus ou moins cohérentes. On peut seulement parler d'une prédominance de l'agglomération dans le haut pays et d'une prédominance de la dispersion dans le bas pays.

L'explication par la répartition des points d'eau étant écartée, ces différences dans les modes d'occupation du sol prennent pour nous, hommes du XX^e siècle, un caractère énigmatique, où nous verrions volontiers — telle est souvent, en effet, la démarche initiale de notre esprit en présence des faits sociaux que nous ne comprenons pas — la marque d'une très haute antiquité. Déjà vers 1760, dans l'entourage du ministre Bertin, on émettait l'idée que certains aménagements agraires, précisément liés à l'agglomération de l'habitat rural, remon-

Fig. 2 — Contact du haut pays à sous-sol crayeux
(partie sud du fragment)
et du bas pays argilo-sableux (partie Nord)
entre Douai et Valenciennes *



* Extraits de deux cartes au 50 000^e, Valenciennes (XXVI-6) et Saint-Amand (XXVI-5).

Numéro d'autorisation : 80-9147

© IGN - Échelle : 50/1000^e

Édition 1989

taient aux invasions barbares¹. Des auteurs modernes sont allés plus loin et ont parlé de préhistoire...

Peut-être, avant de prendre parti pour l'une ou l'autre de ces hypothèses, eût-il été bon d'interroger les agriculteurs eux-mêmes. Certes, ils sont, pour la plupart, peu enclins à se soucier des problèmes qui n'intéressent pas directement leurs affaires. Mais les conflits d'intérêts, les contestations, les procès les mettent dans la nécessité d'expliquer, de justifier, de démontrer, et, ce faisant, de communiquer l'intelligence qu'ils ont des choses de la terre. Or, il n'est pas besoin de remonter bien haut dans le passé pour rencontrer, tant parmi eux que parmi les administrateurs qui sont aux prises avec la réalité rurale, des hommes qui, sans le secours d'aucun savoir livresque, perçoivent, sinon l'origine, du moins la raison d'être des différences que la carte (fig. 2) fait paraître entre les aménagements agraires des plateaux d'Artois et ceux du bas pays flamand. Il y a dans la partie la plus accessible des Archives départementales du Nord (fonds des Intendances de Flandre et du Hainaut, XVII^e-XVIII^e siècles) des pièces de procès, des rapports d'administrateurs où historiens et géographes trouveront clairement exposés et interprétés non seulement les caractères originaux des aménagements agraires dans chacune des deux régions considérées, mais encore les circonstances qui déterminent l'extension géographique des paysages ruraux répondant à ces aménagements.

II

À l'intérieur même de l'une des deux régions considérées, sur les plateaux du haut pays, les documents du XVIII^e siècle mettent en opposition deux types de ruraux, différents par leur condition sociale et par leurs aspirations, d'une part les cultivateurs, qui sont la minorité, et d'autre part la masse des paysans qui constituent les communautés villageoises². Les cultivateurs sont des agriculteurs éclairés, disposant d'un capital qui leur permet de créer, ou tout au moins de conduire, suivant des méthodes rationnelles, des exploitations capables de se suffire à elles-mêmes. Il est utile à la bonne marche de celles-ci que

1. Arch. Nat., H 1486, 192, 194 et 200.

2. L'opposition est bien marquée dans un rapport adressé à Bertin en 1767 par Taboureau, intendant à Valenciennes (Arch. Nat., H 1486, 228).

Agglomération et dispersion de l'habitat rural

les terres dont elles se composent soient groupées autour de la maison du cultivateur, en une surface d'un seul tenant. Lorsque cette condition est réalisée — et elle l'est assez souvent pour les fermes les plus éloignées des villages — la maison du cultivateur est isolée de celles qui commandent aux exploitations voisines. Une campagne où il n'y aurait que des domaines ainsi constitués offrirait donc l'exemple d'un habitat rural parfaitement dispersé.

La communauté villageoise, que les documents du XVIII^e siècle opposent, sur le plan social, au cultivateur individuel, répond à un tout autre mode d'occupation du sol. Il s'agit ici d'un groupement d'individus dont la plupart ne disposent ni de terres assez étendues ni d'avances suffisantes pour pouvoir constituer ou mettre en marche des exploitations indépendantes les unes des autres. Pour le labour des champs, le pacage des bestiaux et bien d'autres travaux encore, ces paysans sont obligés de s'assister mutuellement. Le groupement de leurs habitations en un village traduit, matériellement, la nécessité de leur collaboration. On sait que, sur l'ensemble des plateaux agricoles de la France du Nord, cette collaboration fut régie, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle et souvent plus tard encore, par des coutumes rigoureuses et uniformes dont l'ensemble constituant, ce qu'on appelait au XVIII^e siècle, dans notre région, la règle d'*« arroyage »*, règle qui fixait le mode de division des terres labourées (l'un des sens du mot *roie* est celui de quartier de terre arable), et qui assignait un ordre immuable à la succession des cultures (*arroyage* est synonyme d'assolement).

C'est le fameux système agraire que désignent aussi les mots *Dreifelderwirtschaft* ou *Gewanndorf* en Allemagne, *openfield* en Angleterre, chacune de ces expressions mettant l'accent sur tel caractère essentiel ou telle conséquence remarquable de ce mode d'exploitation du sol (pratique d'un assolement triennal qui permet de tirer simultanément de la seule terre arable, la nourriture des hommes et celle du bétail ; formation d'un paysage rural découvert, les possessions individuelles détenues par les membres de la collectivité villageoise étant grevées de servitudes dont la plupart — et principalement celle de la vaine pâture obligatoire — sont incompatibles avec l'établissement des clôtures autour des champs).

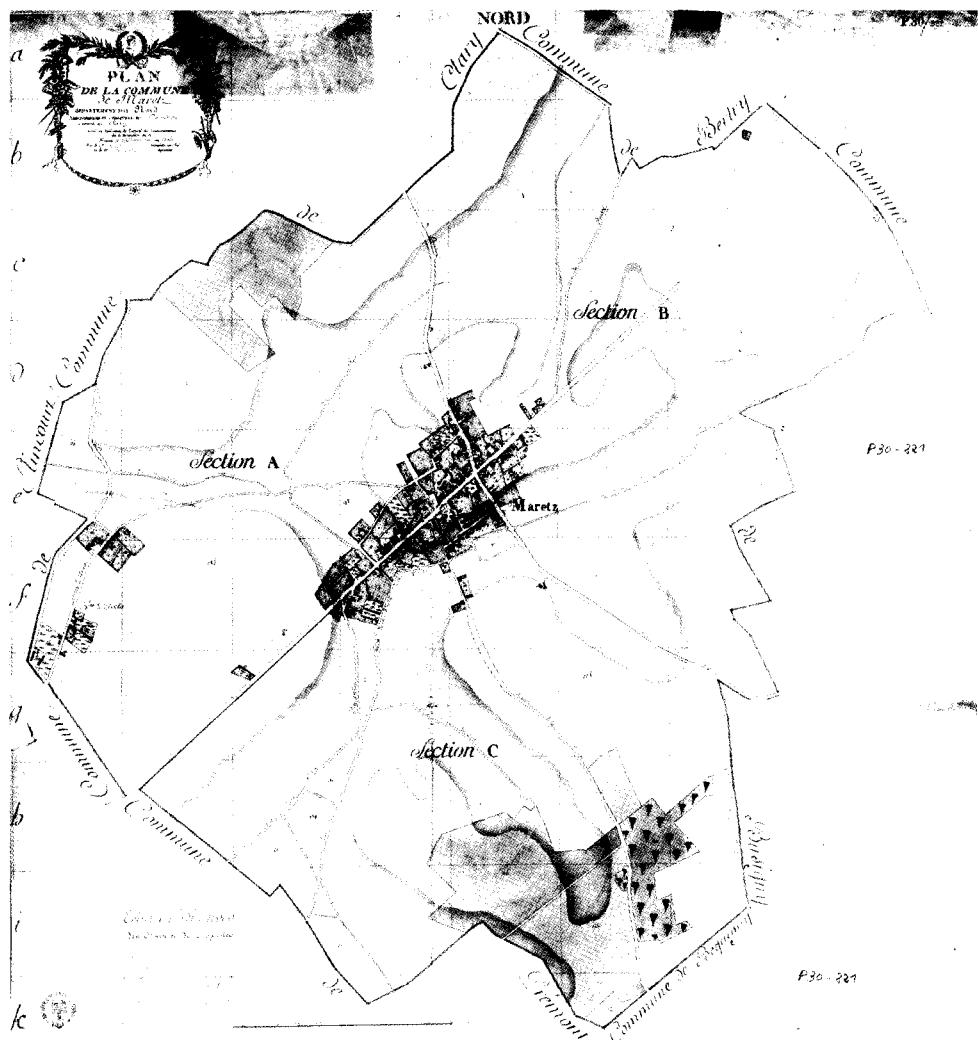
L'une des raisons d'être de la règle d'arroyage est d'assurer l'uniformité et la régularité de la production agricole sur toute l'étendue

exploitée par une même communauté villageoise. À cet effet, la surface arable qui dépend du village est divisée en trois roies (on dit ailleurs : *soles, quartiers ou saisons*), tous les champs compris dans une même roie devant être simultanément, en vertu d'une coutume impérative souvent qualifiée de « loi municipale », ensemencés d'un blé d'hiver la première année, ensemencés d'une céréale de printemps la seconde année, et laissés en jachère la troisième année pour constituer, par leur réunion, un terrain de parcours servant de pacage commun. Cette règle d'arroyage, et les servitudes collectives qui l'accompagnent nécessairement, sont incompatibles avec l'expérimentation agricole, c'est-à-dire avec l'étude des méthodes susceptibles d'améliorer le rendement des terres ; incompatibles aussi avec la dispersion de l'habitat, et cela pour plusieurs raisons d'ordre matériel et moral. L'observation des disciplines collectives indispensables à la pratique d'un tel système agraire ne peut être garantie, nous disent les hommes du XVIII^e siècle, que par l'agglomération des habitations, qui permet une constante surveillance de l'individu par le groupe.

Si l'habitat rural, sur les plateaux d'Artois, se présente principalement sous la forme agglomérée, ce n'est donc pas que la nature du sol répugne à d'autres modes de répartition des maisons : c'est que les circonstances historiques ont favorisé le développement des collectivités villageoises avant de permettre la création d'établissements conformes aux voeux de ces agriculteurs capitalistes qu'on appelait au XVIII^e siècle les cultivateurs. Ceux-ci sont, dans l'histoire de notre société rurale, des tard venus, qui ont trouvé, sur les plateaux d'Artois, la terre arable depuis longtemps occupée et soumise à la culture collective par les communautés villageoises. Aussi n'ont-ils pu créer d'établissements originaux et pleinement conformes à leurs aspirations, qu'en des emplacements restreints, qui souvent étaient ceux des terres les plus pauvres. En règle générale, la ferme isolée n'a réussi à se constituer, en Artois, qu'à la périphérie des terroirs villageois, sur des espaces incultes que les paysans négligeaient comme trop éloignés de leurs demeures et laissaient en marge des labours régulièrement assolés. Le paysage rural actuel, en dépit de quelques altérations partielles, conserve un aspect général qui répond à ces traits d'histoire sociale. Les fermes isolées, sur les plateaux artésiens, sont restées l'exception, tandis que les villages agglomérés, fortement prédominants, attestent l'ancienne pré-

Agglomération et dispersion de l'habitat rural

Fig. 3. — Un terroir « arroyé » dans le haut pays à sous-sol crayeux :
Maretz, en Cambrésis *



* Plan du début du XIX^e siècle conservé aux Archives du Département du Nord.

Le terroir est formé d'une seule nappe de terre labourable dont les vallées elles-mêmes ne réussissent pas à rompre la continuité, car ces vallées ne contiennent ni prairies ni cours d'eaux, la perméabilité de la craie sous-jacente les a complètement asséchées.

L'habitat s'agglomère en un gros village central hors duquel n'apparaissent qu'un très petit nombre de maisons, reléguées à la périphérie du territoire communal, où se remarquent aussi quelques terres incultes (teintes plus sombres).

pondérance des communautés villageoises. Ils se distribuent parmi des campagnes nues, où l'usage de ne point enclore les labours est un héritage des anciennes servitudes collectives (fig. 3).

Des enseignements fournis par les documents du XVIII^e siècle, retenons, comme particulièrement instructive et pleinement justifiée par les faits, cette façon de concevoir les types d'habitat rural comme exprimant avant tout les possibilités, les aspirations ou les traditions des diverses classes dont se compose la société rurale.

III

À côté des textes où se marquent, sur le plan social, les différences entre cultivateurs d'une part et membres des communautés villageoises d'autre part, voici, à propos d'une contestation survenue vers 1755 entre des fermiers des environs de Saint-Amand et l'administration royale³, des indications précises sur les causes du contraste qui, sur le plan géographique, oppose l'habitat rural généralement aggloméré des plateaux d'Artois à l'habitat rural généralement dispersé de la plaine flamande argilo-sableuse. On trouve, dans les pièces du dossier qui fut constitué sur cette affaire à la subdélégation de Saint-Amand, une définition du système de l'arroyage qui nous est représenté à la fois comme une règle d'assolement comportant une jachère triennale et comme un mode d'aménagement agraire obligeant à disposer les cultures ou les jachères « en masse et sur une même ligne », c'est-à-dire par grands quartiers homogènes. On y trouve encore cette affirmation capitale que ce système est propre au pays haut, c'est-à-dire aux plateaux d'Artois, mais qu'il n'est dans le bas pays, c'est-à-dire dans la plaine argilo-sableuse où se trouve Saint-Amand, *ni pratiqué ni possible*, et cela pour des raisons qui relèvent de la géographie physique.

Sur les plateaux d'Artois, soumis au régime de l'arroyage, l'uniformité et la régularité de la production agricole sont favorisées par la continuité des surfaces arables et par une remarquable constance dans les aptitudes du sol à la production du blé. Ces deux avantages procèdent eux-mêmes d'un caractère physique fondamental, la perméabilité du sous-sol crayeux qui, en supprimant ou en réduisant à peu

3. Arch. Dép. Nord, C (Hainaut) 176 (2).

Agglomération et dispersion de l'habitat rural

de chose la stagnation et le ruissellement des eaux superficielles, préserve l'intégrité du précieux mais fragile revêtement limoneux dont ces plateaux sont recouverts. Cette même perméabilité, qui assure, même en période pluvieuse, un assèchement relatif du sol, corrige, dans une certaine mesure, les effets défavorables de l'humidité du climat sur la culture du blé d'hiver.

Au contraire, l'imperméabilité du bas pays oppose à la pratique d'un système agricole comme celui de l'Artois d'insurmontables difficultés matérielles. La tendance générale à la stagnation des eaux, sur le sol argileux, contrarie jusque dans les moindres dépressions du terrain les travaux agricoles et le développement des plantes, tandis que l'absence de nappes phréatiques abondantes et l'insuffisance de la circulation capillaire des eaux souterraines font que les moindres reliefs connaissent rapidement, quand la pluie se fait attendre, les inconvénients de l'aridité. La terre arable offre ainsi sur de petites distances, une grande inégalité d'aptitudes, bien peu compatible avec l'application de la règle d'arroyage qui, dans chacune des trois grandes divisions du terroir villageois, exige non seulement l'uniformité, mais encore la simultanéité des cultures. Cette variabilité des propriétés du sol, dans le bas pays, se manifeste dans le temps aussi bien que dans l'espace : la façon dont il convient de traiter tel morceau de terre varie du tout au tout suivant que l'année a apporté peu ou beaucoup de pluie, et suivant la répartition des pluies dans le cours des saisons.

Ce passage d'un rapport que le subdélégué de Douai fit en décembre 1787 sur l'état des blés dans sa circonscription nous fait saisir sur le vif ces réalités qui sont la véritable origine du contraste que nous avons perçu, au premier regard jeté sur la carte (fig. 2), dans la physionomie de l'habitat rural. La subdélégation de Douai nous intéresse particulièrement en ceci que les deux termes du contraste y sont représentés. Sa partie Sud empiète en effet sur les plateaux perméables de l'Artois et sa partie Nord sur le bas pays flamand imperméable. De ce côté, dit le subdélégué de Douai dans son rapport de 1787, « les semaines de blé ne sont point achevées... Il se trouve même plusieurs semaines dont les grains ne sont pas encore poussés et à l'égard desquels on craint la pourriture. Il n'est guère possible de prévoir à présent si on sera obligé de ressemer au printemps. Tout cela dépendra de l'effet de l'hiver. » Au contraire, dans la partie Sud de la subdélégation, qui est

la partie haute et perméable, « malgré l'abondance des pluies, les semaines de blé ont été faites et les grains paraissent assez bien lever »⁴. La subdélégation d'Arras étendue, comme celle de Douai, sur les deux pays, donnait lieu, à la même date, aux mêmes observations⁵ : « Dans le haut Artois, les pluies n'ont pas été préjudiciables... Il n'en est pas de même dans la partie de la subdélégation qui s'étend depuis Béthune et comprend le pays de Lalleu⁶... on pourrait encore semer dans ce canton, mais cela dépend absolument du temps qu'il fera. On ne peut donc encore rien assurer pour cette partie. »

Dans le bas pays imperméable, les eaux des grandes pluies de l'automne, n'ayant pu s'égoutter, ont transformé le sol arable en une boue liquide qui rend les travaux agricoles impossibles ou très difficiles. Là où on a réussi à semer, les grains menacent de périr par asphyxie. Autant de maux dont le haut pays est préservé par la perméabilité de son sous-sol.

Quand ces calamités surviennent — et il est malheureusement peu d'hivers qui en soient exempts — le paysan flamand doit être prêt à substituer au blé qui lui fait défaut une céréale de printemps ou toute autre plante à cycle rapide, comme par exemple le lin, qui a l'avantage de n'être semé qu'en mai. C'est ce qui est très nettement exposé, vers 1755, par ces fermiers des environs de Saint-Amand (bas pays) qui nous ont déjà dit que, chez eux, les usages agricoles de l'Artois n'étaient ni pratiqués ni possibles. « En ce canton, écrivent-ils, les terres ne sont aucunement arroyées... Tout se laboure selon la force et la qualité des terres, qui varient chaque année, les unes par l'inondation ou abondance de pluies, les autres par trop de sécheresse, à cause de l'inégalité des terrains et de leur propriété : arrivant souvent par la diversité des temps qu'une terre ensemencée de blé ou de seigle venant à manquer, on est obligé de relabourer et d'ensemencer de nouveau d'un grain de mars, de façon qu'on ne peut tenir un arrangement fixe dans l'arroyage, comme l'on fait dans le haut pays »...

Ainsi, les terres du bas pays sont de celles dont on ne peut tirer parti que si l'on est libre de changer, suivant les nécessités du moment,

4. Arch. Dép. Nord, C (Flandre Wallone) 1.

5. *Ibid.*

6. Partie de la plaine de La Lys, autour de Laventie.

Agglomération et dispersion de l'habitat rural

la nature des cultures et l'ordre de leur succession. La jachère triennale obligatoire, qui est à la base du système agraire pratiqué par les communautés villageoises du haut pays, serait ici contraire à la nature des choses. Sitôt les récoltes enlevées, nous disent encore ces mêmes fermiers, « les paysans ont la liberté de relabourer les terres pour y remettre des navets ou les préparer à les ensemencer de nouveau, fondés avec raison sur l'insolidité et l'ingratITUDE de leurs terres, dont ils tâchent de tirer à propos tout le profit qu'ils peuvent »... Ce bas pays, physiquement incapable de s'accommoder des règles uniformes d'assoulement, s'est montré par là même réfractaire au type de vie rurale communautaire qui a régné, jusqu'à l'époque moderne, sur les plateaux d'Artois, et qui trouve son expression matérielle dans la forme agglomérée de l'habitat rural.

S'il est vrai, enfin, que dans la France du Nord, l'une des principales raisons d'être du groupement des habitations paysannes est de garantir l'observation des disciplines collectives, ce groupement fut assurément moins nécessaire en un pays où la nature du sol s'oppose à la pratique de la plupart de ces disciplines. L'élaboration des types de structure agraire et des modes d'habitat les plus favorables au libre exercice de l'initiative individuelle du cultivateur a donc été beaucoup plus facile dans la dépression flamande que sur les plateaux d'Artois. C'est dans cette mesure seulement que la dispersion de l'habitat rural et les traditions de liberté agraire peuvent être, dans la France du Nord, considérées comme une émanation de la géologie locale. La part des phénomènes physiques, dans l'élaboration des modes de peuplement, est ici toute négative : elle se définit principalement comme un obstacle opposé par certains sols à l'implantation du système agraire qui appelle, entre autres aménagements, le groupement des habitations en villages.

Le problème que pose l'habitat rural de la France du Nord est un problème d'histoire. Il consiste à chercher les causes, la date et les circonstances de l'acte volontaire (acte d'un maître ou acte d'une collectivité) qui, dans toutes les régions où la nature du sol ne s'y montrait pas absolument réfractaire, a systématiquement propagé les contraintes d'« arroyage » et, avec elles, la rase campagne à villages agglomérés (fig. 3 et partie septentrionale de la carte fig. 1). L'intérêt

Roger Dion

des documents relatifs au cas particulier que nous avons examiné (carte fig. 2) est de nous aider à préciser les termes de ce problème capital qui reste, avouons-le, inaperçu du grand nombre, à cause du crédit que conserve encore, en beaucoup de milieux, l'explication simpliste par la répartition des points d'eau.

Marc BLOCH

(1886-1944)

Est-il besoin de présenter ici Marc Bloch et Lucien Febvre ? Rappelons seulement que le premier, médiéviste d'origine, est l'auteur des Caractères originaux de l'histoire rurale française (1931), ouvrage qui, depuis lors, est devenu l'une des références de base des ruralistes français. C'est à Strasbourg après la Première Guerre mondiale qu'il rencontre Lucien Febvre avec qui il fonde les Annales d'histoire économique et sociale, devenues aujourd'hui : Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. Il y défend une nouvelle conception de l'histoire, « plus large et plus humaine », une histoire totale qui, des techniques aux croyances en passant par l'économie et par l'organisation sociale, permette de mettre à nu des structures, de faire apparaître des processus et, partant, de mieux comprendre le présent. Titulaire à la Sorbonne, en 1936, de la seule chaire française d'histoire économique, il continue pendant la guerre et dans la clandestinité à publier régulièrement des comptes rendus dans les Annales. Il sera fusillé par la Gestapo en 1944.

Bibliographie sommaire

Les Rois thaumaturges, 1924.

Les Caractères originaux de l'histoire rurale française, 1931.

Apologie pour l'histoire ou métier d'historien, 1949.

Mélanges historiques, 1963.

III

Marc BLOCH

TYPES DE MAISON ET STRUCTURE SOCIALE

Je voudrais avant tout, en très peu de mots, attirer l'attention sur certains rapports entre les types de maison et divers faits de structure sociale.

1. D'abord, les classes. Ce serait une erreur grave de parler du « paysan » avec un grand P. En fait, la société paysanne comporte des classes sociales très distinctes. Cela depuis que nous commençons à saisir son histoire. Ces oppositions se reflètent dans la maison rurale. Par suite — et là-dessus, M. Demangeon, j'en suis sûr, ne me démentira point — on ne saurait, sans beaucoup de réserves, parler de types régionaux. Dans le même village, des types différents, répondant à des conditions de vie différentes, coexistent fréquemment. Témoin, entre autres, le village alsacien. La maison à cour fermée, souvent très belle, est ou était celle du « laboureur » pour employer la terminologie habituelle à l'ancienne France : je veux dire du paysan possédant attelages. À côté d'elle on voit la maison du manouvrier, de type élémentaire. Nos maîtres en matière de musées ruraux — j'entends

nos collègues scandinaves — ont clairement perçu cette vérité. Dans leurs musées de plein air, comme, par exemple, à Bygdo, près d'Oslo, ils nous montrent, au voisinage de la demeure du paysan aisé, celle, beaucoup plus rudimentaire, du simple « husman ».

2. Ensuite, la famille. Il y aurait un gros intérêt à rechercher quels furent, sur l'habitation, les effets de la dissolution des anciennes communautés familiales, de type patriarchal. Dans les pays slaves du Sud, où l'effritement de la *zadruja* s'est opéré à une époque toute proche de nous, on voit clairement que ce phénomène a eu pour résultat une augmentation parfois prodigieuse du nombre des maisons (sans modification sensible du nombre des habitants) et en même temps de profondes modifications dans la disposition de la demeure rurale. En France, l'observation est moins aisée, parce que les faits sont plus anciens. Cependant, dans certaines régions du Centre et dans le Nivernais, la communauté familiale s'est maintenue parfois jusqu'à la fin du XVIII^e siècle et même plus tard encore. Là aussi il est visible que sa fragmentation en ménages distincts s'est traduite par l'accroissement du nombre total des maisons proportionnellement à la population. Les influences sur les types même de construction sont moins immédiatement perceptibles. Mais elles ont certainement eu une grande importance et il conviendrait de les dégager. On nous cite, dans la Nièvre, le cas d'une grande maison qui a été ainsi divisée par dix murs de refend, afin de permettre à chaque nouveau groupe une existence séparée.

3. Enfin, le problème, que M. Demangeon a soulevé, d'une action possible, exercée par le peuplement scandinave sur le type de maison, si spécial, du Pays de Caux. Il serait actuellement illégitime, je crois, de prétendre porter une conclusion assurée, dans un sens ou un autre. Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'enquête n'a jamais été poussée à fond et qu'elle mériterait au premier chef de l'être. C'est aussi que bien des faits, relatifs à la structure des terroirs et à la nomenclature agraire, de même qu'à la condition juridique des paysans, semblent indiquer une influence de cette nature comme au moins affectée d'un certain coefficient de probabilité. Il conviendrait d'ailleurs de ne pas perdre de vue que la civilisation agraire des pays scandinaves est loin d'être uniforme ; c'est aire par aire qu'il faudrait donc rechercher les analogies.

Types de maison et structure sociale

Les rapprochements avec la partie de l'Angleterre qui a été, elle aussi, assez profondément scandinave, devraient être soigneusement scrutés. Et, puisque c'est de constructions qu'il s'agit aujourd'hui, je terminerai en signalant le petit problème architectural que voici. Chacun connaît le type de fermeture dit « porte normande » que n'a que trop vulgarisé, chez nous, la mode des villes balnéaires ou suburbaines : barrière surmontée d'un bâti de bois que coiffe un double auvent couvert de chaume ou de bardage. Je ne crois pas qu'il se rencontre, en France, en dehors de la Normandie. Il me semble bien, par contre, l'avoir aperçu en Norvège. Si une enquête plus poussée devait prouver que ce type de clôture ne se retrouve vraiment nulle part ailleurs en France, dans les régions qu'on ne saurait imaginer comme touchées par l'influence scandinave, et si cette concordance, après étude sur le terroir, devait être reconnue exacte, nous aurions là un frappant exemple de l'empreinte scandinave sur nos campagnes neustriennes. Simple point d'interrogation, pour l'instant. Nous comptons sur nos collègues normands pour substituer à de fugitives impressions une certitude, positive ou négative.

TECHNIQUES ET CHANGEMENT SOCIAL

- IV. Lucien FEBVRE, *Réflexions sur l'histoire des techniques* (1935).
- V. Marc BLOCH, *Les « inventions » médiévales* (1935).
- VI. Daniel FAUCHER, *Routine et innovation dans la vie paysanne* (1941).
- VII. Marc BLOCH, *Les transformations des techniques comme problème de psychologie collective* (1941).

INTRODUCTION

La question des techniques, et tout particulièrement des techniques liées à l'agriculture, est probablement, après coup du moins, l'un des pôles les plus novateurs des travaux de l'école des Annales pendant les années trente. Les monographies techniques les plus célèbres sont celle du moulin à eau et celle de l'attelage du cheval, deux questions qui concernent l'utilisation des forces motrices — de l'homme, de l'animal ou des éléments naturels. La question plus étroitement agronomique de l'origine des plantes cultivées est également à l'ordre du jour dès 1935. Les universitaires que sont Marc Bloch et Lucien Febvre sentent vivement la nécessité d'accueillir, pour de telles discussions, des hommes de terrain, des praticiens. Ils se font l'écho des thèses pourtant contestées du Commandant Lefebvre des Nouëttes, intéressés par l'œil du militaire féru de chevaux ; Marc Bloch lui rend plusieurs fois hommage comme à un « secoueur de routines », historien « non professionnel » et donc capable d'innover. L'histoire des techniques, pour exister, doit reposer sur cette « alliance des disciplines » que les Annales de l'époque prônent sans cesse. Dans cette perspective, Marc Bloch ouvrira les portes de la revue dès 1936 à un jeune ingénieur agronome, André-Georges Haudricourt, pour des articles denses sur l'attelage et sur les plantes cultivées ; A.-G. Haudricourt deviendra le fondateur d'une « ethnoscience » française. Son œuvre constitue un

Techniques et changement social

pont entre les problématiques riches et ouvertes des années 1930, et celles, plus spécialisées, qui seront développées dans les années 1950 (voir A.-G. Haudricourt, *La technologie science humaine. Recherches d'histoire et d'ethnologie des techniques*, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1988).

L'importance et le caractère novateur du programme d'histoire des techniques lancé dans les *Annales* en 1935 apparaît clairement dans le texte IV, où Lucien Febvre introduit un numéro spécial sur les techniques. Les deux textes de Marc Bloch (V et VII) ont été choisis, parmi bien d'autres possibles, pour rappeler sa thèse fondamentale qui opère un renversement de l'optique commune : loin de considérer le développement des techniques comme une cause de changement social, Marc Bloch montre qu'il faut d'abord analyser les conditions sociales qui permettent l'apparition de nouvelles techniques, quitte à prouver ensuite, dialectiquement, que ces nouvelles techniques auront un effet de retour sur la structure sociale. Par ailleurs, le texte VII de Marc Bloch forme avec le texte VI du géographe Daniel Faucher un ensemble cohérent quoique peut-être discordant sur la routine paysanne, puisque tous deux furent d'abord des communications parallèles à la *Journée de Psychologie et d'Histoire du Travail et des Techniques* organisée, le 23 juin 1941, par la *Société d'Études Psychologiques* de Toulouse.

L'ensemble de ces textes éclaire singulièrement l'attitude des fondateurs des Annales à l'égard des grandes théories — économiques ou sociologiques — de l'époque. Si Marc Bloch retient du sociologisme durkheimien l'affirmation du primat de la structure sociale (cf. en particulier texte V), Lucien Febvre montre, par ses références simultanées à Karl Marx et à Cournot, tout ce qu'un esprit non dogmatique peut retirer de la lecture d'auteurs aussi différents et tout l'enrichissement des problématiques qui en résulte (cf. texte IV). Ce n'est pas d'un pur point de vue historique que la relecture de ces articles peut être utile aux chercheurs actuels en sciences sociales, de même que les textes sur le peuplement rural n'étaient pas à lire d'un pur point de vue géographique. Leur intérêt réside avant tout dans l'approche globale qu'ils tentent de la complexité du réel, approche née d'un dialogue informel et constant entre praticiens et théoriciens, spécialistes et encyclopédistes.

Lucien FEBVRE

(1878-1956)

Nul plus que Lucien Febvre n'aura sans doute œuvré, pendant sa vie, au décloisonnement des frontières entre les disciplines. Profondément réfractaire à l'histoire événementielle enseignée par ses maîtres — à l'École Normale ou à la Sorbonne —, c'est dans les travaux des géographes, des ethnographes, des sociologues ou des linguistes qu'il puise la matière d'une « nouvelle histoire ». Cette histoire qu'il veut, non plus immobile, mais vivante et dynamique, doit, selon lui, dépasser l'analyse des textes pour s'intéresser enfin aux hommes, à leurs conditions d'existence et à leurs réalisations concrètes (cf. textes IV, VIII et XIV). C'est en cela qu'il rejoint Marc Bloch, au point que la destinée des deux hommes se confond avec celle de la revue Annales. Élu en 1933 au Collège de France, il crée, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale — toujours par souci d'interdisciplinarité — la VI^e section de l'École Pratique des Hautes Études, qui deviendra plus tard l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.

Bibliographie sommaire

Philippe II et la Franche-Comté, étude d'histoire politique, religieuse et sociale (*Thèse soutenue en 1911*), Paris, Flammarion, 1970.

La terre et l'évolution humaine, introduction géographique à l'histoire (1922), Paris, Albin Michel, 1970.

Un destin, Martin Luther (1928), Paris, PUF, 1968.

Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle, la religion de Rabelais (1942), Paris, Albin Michel, 1968.

Combats pour l'histoire, Paris, Armand Colin, 1953.

IV

Lucien FEBVRE

RÉFLEXIONS SUR L'HISTOIRE DES TECHNIQUES

Technique : un de ces nombreux mots dont l'histoire n'est pas faite. Histoire des techniques : une de ces nombreuses disciplines qui sont tout entières à créer — ou presque. Les *Annales* n'ont pas la prétention, aujourd'hui, ni d'improviser l'histoire du mot, ni de suppléer hâtivement à quelques-unes de nos plus criantes ignorances des choses. Elles se proposent simplement d'amener leurs lecteurs — les jeunes surtout — à réfléchir sur un ensemble de problèmes que l'histoire néglige avec beaucoup trop de sérénité. Qu'est-ce que « faire l'histoire des techniques » ?

1. D'abord, c'est s'éclairer sur la façon dont ont procédé, aux diverses époques, dans chaque métier ou dans chaque industrie, les travailleurs. Les « ouvriers », en chair et en os, ou bien en bois et en métal : hommes ou machines. Histoire technique de la technique : œuvre des techniciens nécessairement, sous peine d'erreurs graves, de confusions forcées, de complète méconnaissance des conditions générales d'une fabrication. Mais œuvre de techniciens ne s'enfermant ni dans

leur époque, ni dans leur territoire, et donc capables non seulement de comprendre et de décrire, mais encore de reconstituer un outillage ancien en archéologues exacts et ingénieux ; d'interpréter les textes en historiens sagaces ; d'ailleurs, de ne point oublier que les techniques souvent voyagent, que les outils s'empruntent (ou quelquefois, ce qui n'est pas moins intéressant, ne s'empruntent délibérément pas), que les secrets, si bien gardés soient-ils, finissent toujours par se découvrir. Et donc, de suivre les techniques dans leurs voyages à travers le temps comme à travers l'espace.

2. Toute restitution technique de cette sorte, toute histoire — j'hésite à dire évolutive ; car évolutif, depuis Darwin, évoque l'idée de filiation, et même de perfectionnement continu ; et, dans le domaine des techniques, le « progrès » résulte à la fois d'une accumulation de petites découvertes et d'une suite de mutations brusques, de « révolutions » qui créent des situations radicalement nouvelles¹ — toute histoire d'un ensemble de procédés, d'un outillage, d'une fabrication pose, entre maints problèmes secondaires, un problème capital : Théorie ou Pratique. C'est le problème de la « Science ». Dans quelle mesure — évidemment variable suivant les époques et les techniques — la constitution ou la modification des outillages, l'élaboration et la transformation des procédés dépend-elle soit de hasards ou de ce qu'on est convenu d'appeler ainsi, soit d'une sorte de nécessité mécanique, d'un enchaînement de causes et de conséquences d'ordre purement technique, soit de l'action déterminante d'un progrès, ou d'un ensemble de progrès proprement scientifiques ? Le problème de la science ? Non. Les problèmes. Et à double ou triple détente, tous. Il y a l'aller : de la cause à l'effet, il y a le retour, de l'effet à la cause. Le temps, le moment, l'opportunité jouent ici un rôle considérable. Karl Marx écrit que « l'Humanité ne pose jamais que les problèmes qu'elle peut résoudre »². Il se trouverait rejoindre exactement maintes réflexions de Cournot, constatant, par exemple, dans ses puissantes *Considérations sur la marche des idées* que, deux siècles avant l'invention de la lunette astronomique, « on savait assez d'optique mathématique pour être

1. Voir ce qu'en disait Paul Lécène dans ce petit livre excellent : *L'Évolution de la chirurgie*, Paris, Flammarion, 1923.

2. *Critique de l'économie politique*, trad. Lafargue, éd. Giard, pp. 2-7.

Réflexions sur l'histoire des techniques

conduit par la théorie à combiner les verres et à les ajuster de façon qu'il en résultât l'instrument connu sous le nom de lunette astronomique »³ — si toutefois Marx, en ajoutant ces mots : « à regarder de plus près, il se trouvera toujours que le problème lui-même ne se présente que lorsque les conditions matérielles de sa solution existent, ou du moins sont en voie de devenir » — n'aiguillait la recherche dans un sens autre que Cournot, soucieux de démontrer, lui, tout ce que gagne la science « à ce qu'une découverte, que le hasard peut avancer, n'ait lieu qu'au moment précis où l'esprit humain se trouvait outillé pour en tirer presque immédiatement toutes les conséquences scientifiques ». Et voilà deux aspects distincts, également considérables, du problème des rapports de la science et de la technique. Part de la science dans l'invention technique. Insertion de l'invention technique dans la série des faits scientifiques.

3. Est-ce tout ? Non. L'activité technique ne saurait s'isoler des autres activités humaines. Fortement encadrée par elles toutes, elle est commandée par leur action, individuelle ou collective. Qu'il s'agisse de la religion, de l'art, ou de la politique — des besoins militaires, ou sociaux, des groupes humains constitués. Elle est, il faut qu'elle soit, au service de ces activités — toutes datées, œuvres (comme elle-même) d'hommes d'une époque visant à satisfaire les besoins de leur époque : nous prenons *besoin* au sens large du mot ; il n'y a pas de charité que de pain, disait un vieux proverbe français — ni de besoin qu'immédiats et tout matériels. — Chaque époque a sa technique, et cette technique a le style de l'époque. Un style qui montre à quel point tout s'enchaîne, et s'interfère, dans les faits humains : comment, si l'on veut, la technique subit l'influence de ce qu'on peut nommer l'*histoire générale* — et, en même temps, agit sur cette histoire. Problème double, ici encore. On l'appelle, depuis Marx, d'un mot à contresens : le problème du matérialisme historique. Ce n'est, au fond, que le problème de l'*histoire totalitaire*.

**

Voilà donc, pour faire bref, les trois grands chapitres — inséparables

3. *Considérations sur la marche des idées et des événements dans les temps modernes*, éd. F. Mentré, Paris, Boivin, 1934, in-8°, t. I, p. 237.

l'un de l'autre et parfaitement liés — dont la réunion forme l'histoire des techniques. Cette constatation n'explique-t-elle pas avec précision que, comme nous le disions en commençant, cette histoire soit une discipline tout entière à créer — ou presque ?

Des archéologues nous ont doté de précieuses restitutions d'outillages anciens. Des ethnologues ont rapporté pour nos musées des trophées d'« outillages primitifs ». Des ingénieurs ont démonté pour nous des mécanismes modernes et compliqués. Tout ceci, on peut le dire, au hasard. Hasard d'une curiosité servie par une compétence. Hasard d'une trouvaille, ou de quelques circonstances fortuites.

D'autres hommes, cependant, munis d'autres savoirs et animés d'autres curiosités, posaient, plus ou moins précisément, le problème double des rapports de la science et de la technique. Cuvier s'était initié à une technique totalement étrangère, en son temps, aux naturalistes : celle de la dissection. Lamarck restait fidèle aux anciennes pratiques. Cuvier, systématiquement, disséquait les petits animaux sous l'eau et utilisait, pour rendre plus apparent le système des vaisseaux, la délicate technique des injections colorées. C'est elle qui lui permit de faire faire tant de progrès à la science. C'est elle qui l'a autorisé, dans l'*Éloge académique* assez déplaisant qu'il fit de Lamarck, à noter que celui-ci n'aurait jamais pensé comme il l'a fait s'il avait su disséquer. — Sans doute. Mais le nom même de Lamarck, jeté dans ce débat, ne nous montre-t-il pas combien la question est complexe — et qu'un penseur vigoureux et sincère peut, par son seul effort intellectuel appliqué à des sciences encore incertaines de leur voie, gagner de belles revanches sur son infériorité technique ? — Exemple, entre des centaines d'autres qu'on pourrait alléguer. Mais on voit comment toute étude de semblables questions tourne, presque immédiatement, à la dissertation. Des éclairs dans la nuit ; des intuitions pénétrantes qui illuminent, qui donnent envie de chercher, d'approfondir, de trouver : voilà ce qu'on rencontre chez les meilleurs. Chez Cournot par exemple. Un travail de philosophe, bien plus que d'historien.

Enfin, par là-dessus, des débats s'instituent sur les rapports de l'histoire générale et de la technique. Des thèses se heurtent. Celles de Marx, par exemple, pour ne pas remonter plus — et toutes celles que Marx a combattues et qui ne sont pas seulement, comme on se

Réflexions sur l'histoire des techniques

le figure généralement, des thèses « spiritualistes » — mais, non moins, celles d'un matérialisme plat, enfantin, à sens unique et pour qui tout ce qui forme « la superstructure idéologique de la société » peut se déduire immédiatement, sans détours, ni artifice, ni dérogations, de la « base économique ». Et ici encore, l'heure n'est-elle pas venue de nourrir les théories, si puissantes soient-elles, si passionnantes qu'en soient les heurts et les conflits, de constatations de faits vraiment solides ; l'heure n'est-elle pas venue, si l'on préfère, de transformer les thèses en hypothèses de travail et de les mettre à l'épreuve en étudiant non plus, au hasard et par hasard, tel groupe, tel ensemble de faits, mais, d'ensemble, les techniques d'une époque — à la fois dans leur interdépendance mutuelle, leurs relations avec la science contemporaine et leurs rapports avec tout l'ensemble des activités, des institutions et des idées de l'époque retenue ?

Mais tout ceci ne conduit-il pas à une conclusion nécessaire et fatale ? L'histoire, écrivais-je en 1927 — l'histoire ne s'édifiera pas par le labeur encyclopédique de quelques omniscients, donc d'omniscients — mais par « l'effort courageux d'hommes de provenance, de culture et d'aptitudes diverses. Car ce n'est pas la même formation qu'il faut pour décrire le contenu d'une conscience chrétienne au XVI^e siècle, le processus d'invention de la machine à vapeur ou la conception qu'avaient de la science les contemporains de Rousseau⁴ ». Une histoire comme celle des techniques, à plus forte raison. Et qui suppose le zèle convergent de techniciens curieux de leur technique et de son passé, mais qui peuvent être artisans, ingénieurs, chimistes, etc. ; de savants connaissant l'histoire de leur science (en attendant que soient formées des équipes d'historiens des sciences solidement armés et équipés pour leur rude tâche) ; d'historiens proprement dits enfin : historiens des civilisations à l'esprit synthétique ; tous devant collaborer ensemble sous peine de voir leur travail demeurer insuffisant et sans portée. Mais collaborer, qu'est-ce ?

Écrire chacun son chapitre, selon les vieilles méthodes connues ? A quoi bon ? Vingt omniscients, pour reprendre mon mot — vingt omniscients produisant vingt chapitres, reliés tels quels sous une même

4. « Un chapitre de l'histoire de l'esprit humain : les sciences naturelles de Linné à Lamarck et à Georges Cuvier », *Revue de synthèse historique*, t. XLIII, 1927, p. 59.

couverture, ne font au total qu'un seul et même historien omniscient. Si la constitution d'une coopérative de travail s'impose, c'est bien sans doute dans ce domaine où, très rarement, l'historien possédera une véritable compétence de technicien ; où l'historien de l'ogive sera un véritable architecte, celui de l'attelage un véritable cavalier et celui du gouvernail un authentique marin ; cependant que ni l'architecte, ni le cavalier, ni le marin ne seront habilités pour parler, avec l'autorité que confère la maîtrise — et cette timidité que donne le vrai savoir — de l'influence de tel système de construction ou d'attelage, ou de gouvernail sur la vie générale d'une époque, les conditions de travail de ses ouvriers, la facilité de ses relations, l'activité corrélative de ses productions, etc. Collaboration, oui : autour du problème à étudier, et que chaque collaborateur doit étudier pour sa part, sans doute — mais avec obligation de confronter ensuite les résultats par lui obtenus, les idées par lui dégagées avec les résultats et les idées obtenus dans les mêmes conditions par les coopérateurs du grand œuvre... Quitte à ce que, sans doute, un travailleur, un historien dressé spécialement à cette tâche, doué d'ailleurs de qualités particulières et doté d'une très forte culture générale d'historien, tienne finalement la plume pour dégager, accorder, ordonner et, s'il le faut, expliciter les résultats obtenus pour tous⁵.

Le jour seulement où, à notre vieille technique de petits artisans à la main, ce système se sera substitué — « il y aura une histoire, et dont nul ne s'avisera plus de discuter la valeur, la portée et l'intérêt ». J'écrivais ceci en janvier 1929, dans le premier fascicule des *Annales* (p. 94). Si je le rappelle, ce n'est pas pour le ridicule plaisir de me citer moi-même. C'est pour attester, en tête de ce numéro spécial, la continuité d'un dessein — la persistance d'un vouloir.

5. Sur tout ceci, voir ma Leçon d'ouverture du Cours d'histoire de la civilisation moderne au Collège de France, publiée sous le titre : « Confession d'une histoire et d'un historien » ; *Revue de Synthèse*, t. VII, 1934, p. 93 et suiv. Voir également le numéro spécial de la *Revue de Synthèse* sur « Les recherches collectives », t. XI, 1, février 1936.

V

Marc BLOCH

LES « INVENTIONS » MÉDIÉVALES

I

Pendant le Moyen Âge, « sauf l'invention de la poudre, la technique... resta en grande partie stationnaire »¹. Voici moins de quinze ans que cette phrase a été écrite. Elle était dès lors scandaleuse au regard de quelques rares spécialistes. Que tous les historiens, je le veux croire, et, sans conteste, beaucoup de personnes simplement cultivées s'accordent aujourd'hui à la juger telle, l'honneur en revient, avant tout, aux découvertes comme aux vigoureuses campagnes du Commandant Lefebvre des Noëttes². Nous savons maintenant, à n'en pas douter,

1. A. Vierendeel, *Esquisse d'une histoire de la technique*, Louvain, 1921, t. I, p. 44.

2. Un tableau général des acquisitions techniques qu'il tient pour médiévales a été donné par Lefebvre des Noëttes dans le *Mercredi de France*, t. CCXXXV, 1932 : *La « nuit » du Moyen Age et son inventaire*. Son ouvrage fondamental a paru d'abord en 1924 ; il s'intitulait alors *La force animale à travers les âges* (cf. un résumé des thèses essentielles par l'auteur lui-même, dans *La Nature*, 1927, t. I). Le livre a été

qu'au moment où elles partirent à la conquête des grandes routes océanes, les sociétés européennes disposaient d'un outillage infiniment supérieur à celui de l'Empire romain à son déclin. Mais nous savons encore très mal comment, à quelles dates au juste et sous l'action de quelles causes ces divers progrès avaient été réalisés. Sur l'histoire de l'un d'eux j'ai présenté plus haut quelques faits et quelques conjectures. Pour reprendre un à un tous les postes du bilan, il faudra des équipes de chercheurs. C'est dans l'espoir d'aider peut-être à leur effort que je voudrais grouper ici diverses remarques, dont beaucoup ne seront guère plus que des questions.

II

Rien de plus déconcertant, à première vue, dans les ouvrages d'histoire communément offerts au public, que le silence dont on y voit presque universellement frappées, depuis les derniers tumulus de la préhistoire jusqu'au XVIII^e siècle, les vicissitudes de l'équipement technique. Cet étonnement s'est, depuis quelques années, assez souvent exprimé. Non

réédité, en 1931, avec des additions considérables et sous un titre nouveau : *L'attelage et le cheval de selle à travers les âges. Contribution à l'histoire de l'esclavage*, Paris, 1931, 1 vol. de texte et 1 vol. de planches (cf. mon compte rendu dans *Annales*, t. IV, 1932, p. 483). On y trouvera notamment, sur les voies romaines, des vues très neuves, qui avaient déjà été exposées dans un article de la *Revue archéologique*, t. II, 1925, p. 105. Nulle part, peut-être, mieux que dans cette brève étude routière, Lefebvre des Noëttes n'a donné la preuve de la saine horreur des poncifs qui est, pour nos études, un si fécond principe de renouvellement. En même temps, il s'attaquait au problème du gouvernail : « Le gouvernail : contribution à l'histoire de l'esclavage », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. LXXVIII, 1932 ; « Autour du vaisseau de Boro-Boudour ; l'invention du gouvernail (*contribution à l'histoire de l'esclavage*) », *La Nature*, 1932, I ; *De la marine antique à la marine moderne*, Paris, 1935. On voudra bien permettre au terrien que je suis d'observer, vis-à-vis de ces délicates questions d'archéologie navale, un silence prudent. Toute une littérature de comptes rendus et de critiques s'est développée autour de ce que j'oserai appeler le « problème Lefebvre des Noëttes ». Je me bornerai à citer l'article de Roger Grand, « La force motrice animale à travers les âges et son influence sur l'évolution sociale », *Bulletin de la Société Internationale de Science sociale*, 1926, et — parce que j'aurai à reprendre tout à l'heure quelques-unes des idées qui y sont indiquées — mes deux notes de la *Revue de Synthèse historique*, « Technique et évolution sociale », t. XLI, 1926, et « La force motrice animale et le rôle des inventions techniques », t. XLIII, 1927 (avec une lettre de Lefebvre des Noëttes). Il ne semble pas, en revanche, qu'à l'étranger on ait généralement accordé aux études de Lefebvre des Noëttes toute l'attention qu'elles méritent.

sans vivacité. Ni sans de bonnes raisons. Histoires rurales, dont les héros, selon le mot de Lucien Febvre, semblent labourer avec des chartes ; histoires administratives toutes remplies par les grandes actions d'un « pouvoir central » qui, régissant les provinces, plane apparemment au-dessus de ces humbles réalités nommées routes, attelage, pâture des chevaux, distances horaires : autant de livres — pour ne citer que deux exemples entre mille — paradoxalement dégagés de la matière. L'erreur est lourde, sans nul doute. Depuis que les *Annales* existent, elles n'ont cessé de réclamer une science mieux agrippée au réel. M'autorisant du souvenir même de ce bon combat, oserai-je cependant, pour une fois, plaider, en faveur des pauvres chercheurs tâtonnants que nous sommes, les circonstances atténuantes ?

Il convient tout d'abord de rappeler que nous ne sommes pas malgré tout sans posséder, sur l'équipement technique des sociétés passées, quelques utiles travaux³. Trop rares, certes. Trop dispersés aussi. Œuvre tour à tour de plusieurs groupes d'enquêteurs qui fréquemment s'ignorent — archéologues, ethnographes, linguistes, historiens habitués à manier presque exclusivement les textes, — ils n'ont, pour comble de malheur, jamais fait l'objet d'aucun recensement systématique : si bien qu'il n'est si adroit fouilleur de bibliothèque qui ne risque de passer à côté des meilleurs d'entre eux. Surtout, ces recherches demeurent beaucoup trop en marge du courant traditionnel de nos études et comme à la traîne de la « grande histoire ». Les résultats, cependant, qu'au prix de bien des peines elles ont commencé d'élaborer mériteraient de ne pas être laissés dans l'ombre par des explorateurs trop enclins parfois à l'enivrement de la découverte.

Il y a plus et plus grave. Si attentivement que l'historien doive se pencher sur les réalités de la vie, on le verra toujours l'esclave d'autres réalités qui, pour rester trop souvent, par sa faute d'ailleurs, méconnues de ses lecteurs, n'en sont pas moins également concrètes et également astreignantes : celles de la documentation. Que l'histoire des techniques soit beaucoup trop peu avancée, d'accord. Mais ne serait-il pas équitable de se demander si le retard dont elle souffre ne tient point, en partie du moins, à l'extrême difficulté qu'il y a à l'écrire ? Les

3. Pour les histoires générales de la technique, voir *Annales*, 1935, p. 561, « L'orientation bibliographique », en appendice à mon article sur le moulin à eau.

obstacles, je crois, ne sont pas insurmontables. À une condition toutefois : en prendre une claire conscience.

Trois grands groupes de documents semblent, en eux-mêmes, capables d'apporter quelques lumières sur l'outillage médiéval : les textes, l'iconographie, les objets. Tous trois, malheureusement, ne nous livrent que des renseignements trop souvent fragmentaires et incertains.

Travaux sans gloire, les efforts des artisans n'ont que bien rarement fixé l'attention des chroniques. De ce qu'on peut espérer apprendre d'elles, de l'immensité de nos ignorances surtout, un épisode recueilli par chance dans des annales monastiques anglaises donnera une juste idée. En 1295, raconte l'annaliste de Dunstable, Frère Jean le Charpentier fit construire un moulin à chevaux d'une nouvelle structure : un seul cheval assurait-il, le pourrait tourner. Mais lorsque la machine fut achevée, on s'aperçut que c'était à peine si quatre vigoureuses bêtes parvenaient à la mettre en branle. Force fut donc de l'abandonner⁴. L'aventure ici a été retenue parce qu'elle avait pour héros un moine, peut-être aussi parce qu'elle prêtait à rire aux dépens d'un camarade. Aujourd'hui, ce qui intéresse en elle, c'est le goût d'expérimentation qui s'y montre à nu. De combien de tâtonnements semblables, tantôt voués de même à l'échec, tantôt couronnés de plus de succès, le progrès technique n'a-t-il pas été fait ! Mais seul ou presque Frère Jean a trouvé son historien. Ça et là, sans doute, un récit ou une charte signalent plus ou moins obscurément un instrument ou un procédé nouveaux ; mais où est la preuve que ce soit à la date de l'invention ou de l'emprunt ? Les mots mêmes instruisent mal ; le vocabulaire technique a toujours eu un tour volontiers conservateur et l'automobiliste qui aujourd'hui parle de sa « voiture » n'est pas le premier homme qui sur du tout neuf colle un vieux nom.

Parce que leur nature même les ramenait vers la chose vue, les miniatures, les bas-reliefs, les sceaux pourraient paraître, à première vue, des garants plus sûrs. Mais le dessin en est souvent bien gauche. Mais trop longtemps la fidélité du trait compta parmi les moindres soucis de leurs exécutants : ce n'est pas seulement dans le portrait humain que le réalisme fut, pour l'art médiéval, une acquisition tardive. Mais, surtout, les artistes ou manœuvres d'art se bornaient

4. *Annales monastici*, éd. Luard, Rolls Series, t. III, p. 402.

trop volontiers à reproduire les poncifs traditionnels : de même qu'utilisant une gemme antique les clercs chargés de sceller les actes du roi d'Allemagne Louis l'Enfant n'ont pas craint d'attribuer à ce prince, mort à dix-neuf ans, l'opulente barbe de l'empereur Hadrien⁵, de même, au témoignage de Lefebvre des Noëttes, beaucoup de documents figurés demeurèrent obstinément attachés à l'image d'un harnachement désuet, alors que, depuis des générations, nul n'attelait plus ainsi bœufs ni chevaux.

Quant aux objets, la plupart ont péri. En subsiste-t-il, par hasard, quelques-uns ? Aucune inscription, aucun point de repère ne nous permet, à l'ordinaire, de déterminer, même de loin, le moment de la fabrication. Voyez, par contraste, un cas exceptionnellement favorable : celui de la voûte d'ogive. Bien que les origines de cette admirable création restent fort obscures, que sa signification même, pratique ou purement ornementale, soit aujourd'hui vivement contestée, nous pouvons du moins en suivre à peu près l'expansion. C'est que les constructions d'églises semblaient aux écrivains des événements assez considérables pour qu'ils aient pris souvent la peine de les noter. C'est surtout qu'un grand nombre d'églises anciennes sont encore debout et qu'à l'érudit préoccupé de dresser leur état civil, les particularités de l'appareil comme de la décoration fournissent des recoulements précieux. Une roue de moulin, par contre, une charrue, un fer à cheval, un rustique rouet n'ont pas de style. Ajoutez que le long et paisible usage qui a généralement été fait de ces instruments est un obstacle de plus à fixer, avec précision, leur date de naissance. Notre civilisation est mortelle ; mais elle n'est pas encore morte ; l'archéologue a le droit d'estimer qu'elle manque de ruines. Sans doute, que, sous les regards d'un chercheur avisé, l'examen d'un outillage ou de ses restes suffise à reconstituer des séries chronologiques fort utilisables, la préhistoire l'atteste avec éclat. Mais ici les limites mêmes de ses connaissances font au travailleur la partie belle. Du moment qu'il réussit à établir l'ordre selon lequel se sont succédé les diverses techniques, il peut, sans trop de dommage, se résigner à n'apprécier qu'avec une très large approximation la durée du mouvement et de ses intervalles. Car, ne

5. Percy E. Schramm, *Die deutschen Kaiser und Könige in Bildern ihrer Zeit*, t. I, 1928, p. 5.

Marc Bloch

disposant, par définition, que d'un seul type de documents, il n'a pas à se soucier des synchronismes avec d'autres chaînes de témoignages. Du préhistorien, en somme, il est loisible de dire, avec une pointe d'exagération, que, pour lui, une civilisation n'est, bon gré mal gré, qu'un atelier. Au regard de l'historien proprement dit, elle est un atelier aussi (ce qu'il est arrivé à certains d'oublier), mais, en même temps, beaucoup d'autres choses encore. De là vient que, bien plus que nos confrères, nous sommes astreints à dater, comme on disait autrefois, « finement » : sinon, plus de rapprochements possibles entre les diverses files d'événements, ni, partant, de recherche des causes.

De ce sincère tableau, les historiens des techniques médiévales tireront peut-être l'espoir d'un peu d'indulgence. Je serais désolé qu'aucun chercheur crût y lire des conseils de renoncement. Si dure que soit toujours la tâche, tous les champs de fouille ne sont pas également défavorisés. Parfois la chance veut que l'invention ait soulevé des contestations juridiques : tel le moulin à eau, à la différence, par exemple, du harnachement. Or, qui dit procès ou simplement querelle, dit paperasserie, donc document : si les hommes du Moyen Âge n'avaient tant aimé plaider, où en seraient les médiévistes ? Surtout, lors même qu'une catégorie de témoignages, prise isolément, demeure impuissante à nous renseigner, il est bien rare que la confrontation de plusieurs séries parallèles ne se révèle pas, en quelque mesure, féconde. Une fois de plus, c'est de l'alliance des disciplines qu'on doit ici attendre un peu de jour sur le passé : d'une alliance, ne craignons pas de le redire, délibérément concertée, matérialisée, en outre, par un bon équipement de répertoires et d'index. Nous ne saurons jamais tout ce que nous voudrions savoir. Mais nous pourrions connaître bien plus que pour l'instant nous n'entrevoyons. Et ce qu'il s'agit d'apprendre touche au plus profond de la vie sociale, au plus déterminant comme au plus symptomatique. La raison n'est-elle pas suffisante pour faire l'offrande à l'histoire des techniques d'un peu de cette patience et de cette ingéniosité que les grands érudits d'autrefois ont apportées à débrouiller, pour nous, les généalogies des princes ?

III

« Inventions » médiévales, dit-on souvent. Il est, d'ores et déjà, certain que ce mot trop simple recouvre, en réalité, des phénomènes singuliè-

ment disparates. Sans prétendre le moins du monde épuiser une liste très longue et semée de graves incertitudes, quelques exemples suffiront à souligner la nécessité d'un classement.

Parfois le Moyen Âge s'est borné à répandre, sous l'action de conditions sociales nouvelles, un appareil ou un procédé que l'Europe connaissait depuis longtemps. Tel le moulin à eau. Tel aussi l'assolement triennal, attesté pour la première fois, au début de notre ère, chez les Trévires, comme expédient alors purement temporaire⁶; on sait, d'ailleurs, que toute une partie du domaine européen lui demeura toujours rebelle. Ces deux exemples ont ceci de significatif que chacun d'eux représente le legs d'une civilisation différente, parmi celles dont le Moyen Âge et nous-mêmes avons reçu l'héritage. Le moulin à eau était venu de la Méditerranée ; l'assolement triennal, des sociétés agraires du Nord. Ce n'est pas sur le terrain intellectuel seulement que le mélange des traditions peut être une source de fécondité.

Ailleurs, il y eut emprunt encore, mais, cette fois, à des civilisations étrangères. L'étrier, selon toute apparence, fut un cadeau de ces cavaliers des steppes eurasiennes, Alains et Sarmates, que l'établissement de plusieurs fractions de leurs peuples, comme colonies militaires, dans l'Empire romain, le long séjour des Goths à côté d'eux, sur la mer Noire, enfin la fuite commune devant les Huns mirent, vers le début du Moyen Âge, en contact si étroit avec le monde occidental. Presque simultanément la Chine, et à travers elle, le Japon semblent avoir reçu d'eux le même présent. Ainsi les batteurs d'estrade qui, tour à tour, menaçaient les sédentaires de l'Est comme de l'Ouest établissaient entre ces sociétés lointaines une sorte de liaison⁷. Bien plus tard, le moulin à vent devait nous venir de l'Orient islamique. Ces actions et réactions ouvrent à la pensée un vaste champ et mériteraient de l'ouvrir à l'étude. Il est de mode aujourd'hui, jusque dans les manuels, de faire défiler, en colonnes soigneusement parallèles, l'histoire de l'Asie en

6. Cf. *Annales*, t. VI, 1934, p. 479.

7. Sur l'étrier, outre le livre de Lefebvre des Noëttes, voir E. H. Minns, *Scythians and Greeks*, 1913, p. 250 et 277 (cf. p. 75), et surtout M. Rostovtzeff, *Iranians and Greeks in South Russia*, 1922, pp. 121 et 130. Prédécesseurs des Sarmates, les Scythes l'avaient ignoré. Cf. aussi les intelligentes suggestions de E. Gautier, *Genseric, roi des Vandales*, p. 80. Sur l'Espagne, utiles indications dans Cl. Sanchez-Albornoz, *Estampas de la vida en Leon hace mil años*, 2^e éd., 1934, p. 134, n. 18.

regard de celle de l'Europe. Mais les problèmes d'influence, qui surtout importent, ne paraissent point par là beaucoup avancés. On doit croire qu'ils réservent encore bien des surprises. Dans le hennin qui aux dames chrétiennes du XV^e siècle faisait une silhouette toute « cornue et branchue », Georges Bratianu ne nous montrait-il pas récemment, transmise par les cours levantines, l'imitation et presque la copie d'une coiffure chère aux élégantes chinoises, sous le règne des Hang⁸ ?

D'autres perfectionnements, enfin, l'invention, au sens plein du mot, semble bien avoir eu lieu durant le Moyen Âge même et sur notre sol. Ainsi pour l'attelage « moderne » dont Lefebvre des Noëttes a décrit l'apparition dans les documents figurés, peu après l'an 900 ; probablement pour le très mystérieux rouet dont les premières mentions connues appartiennent à la fin du XIII^e siècle⁹ ; peut-être pour la boussole si, comme paraît l'avoir prouvé son plus récent historien, l'origine chinoise ou arabe de ce merveilleux instrument doit être définitivement reléguée au royaume des fables¹⁰. Ici le problème n'est plus, pour nous, de retracer sur la carte des routes d'influences. Il se présente avant tout comme une recherche de causes, dont nous dirons un mot tout à l'heure.

Qu'on ne s'y trompe pas cependant. Emprunts et inventions portent, à bien y regarder, le même témoignage : celui d'une remarquable souplesse de la main, du regard et de l'esprit. Dans une telle faculté

8. « Anciennes modes orientales à la fin du Moyen Age », *Seminarium Kondakovianum*, Prague, t. VII, 1935, pp. 165-168. Ce petit article abonde en indications ingénieuses et suggestives.

9. Exactement à Spire, en 1298 (*Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, t. XV, 1863, p. 281).

10. Voir O. von Lippmann, *Geschichte der Magnetnadel*, 1922, dans *Quellen und Studien zur Geschichte der Naturwissenschaften*, t. III, 1. La partie critique semble convaincante. Il ne paraît point, par contre, que l'auteur ait réussi à apporter la preuve de l'origine scandinave qu'il attribue à l'invention. Au début du XIV^e siècle, Hauk Erlendsson, reproduisant les vieux récits de la prise de possession de l'Islande par les Norvégiens (*Landnámaþók*), observait qu'alors « les marins du Nord n'avaient point l'aiguille aimantée » (cf. E. M. Carus Wilson, « The Iceland Trade », dans E. Power et M. M. Postan, *Studies in English trade in the fifteenth century*, 1933, p. 160). Puis-je faire observer à ce propos combien il est désirable que, dans toute étude sur la technique du navire et ses possibilités, une suffisante attention soit accordée aux extraordinaires exploits océaniques des Vikings ? « On s'est avisé depuis peu que la grande navigation date du XIII^e siècle », écrivait récemment M. Paul Valéry (*L'idée fixe*, p. 38). Heureusement non. Car ce serait s'aviser d'une erreur.

de renouvellement, répandue jusque chez les masses artisanes, comment ne pas reconnaître une des sources de cette grandeur européenne qu'on voit surgir, en un si étonnant élan, du sein des pires troubles ? L'*homo europaeus*, en d'autres termes, fut par excellence un *homo faber*, non seulement parce qu'il sut créer, mais aussi, du moins jusqu'au XIX^e siècle, parce qu'il sut imiter ou adapter et de ces apports mêlés réussit à faire une civilisation technique.

IV

Dans sa deuxième édition, qui a été considérablement modifiée, le livre, désormais célèbre, de Lefebvre des Noëttes porte pour titre : *L'attelage et le cheval de selle à travers les âges*. Et comme sous-titre : *Contribution à l'histoire de l'esclavage*. C'est dire qu'il intéresse tout à la fois la technique pure et les rapports de la technique avec la structure sociale.

Je ne reviendrai pas ici, en détail, sur le premier groupe de problèmes. Non que, de ce côté-là, de vastes perspectives ne s'ouvrent encore à la réflexion et à la recherche : témoin l'article de Jules Sion qu'on a lu d'autre part¹¹. S'est-on, par exemple, suffisamment rendu compte qu'à vouloir comparer les capacités motrices des bêtes de somme, hier et aujourd'hui, on s'expose à un véritable paralogisme ? Car le moteur même a changé. Grâce au patient travail de sélection opéré par les éleveurs. Grâce surtout à la révolution agricole et, notamment, à l'avènement des fourrages artificiels. Ces bœufs ou ces vaches dont, curieusement unanime de la Norvège au Maine, le folklore paysan contait qu'après la longue famine de l'hiver il fallait, queue en main, les aider à se tenir debout¹², quel secours en pouvaient attendre les charrois ruraux ? Pas plus que le muscle humain, moins que lui peut-être, le muscle animal n'est forcément dans l'histoire une quantité stable. Par ailleurs, de tout ce que nous a révélé la science à la fois hippique et archéologique de Lefebvre des Noëttes, le plus important, cela va de soi, concerne l'attelage ; dans les destinées de l'humanité

11. Cf., aussi du même auteur, « Notes sur les répercussions sociales d'une technique », *Annales sociologiques*, série E, fasc. 1, 1934, pp. 117-123. Voir *Annales*, 1935, p. 628.

12. R. Musset, *Le Bas-Maine*, p. 307, et Magnus Olsen, *Farms and faxes of ancient Norway*, p. 10.

le cheval de selle n'a pas joué, à beaucoup près, un rôle aussi considérable que le chariot ou la charrue. Mais ce progrès fondamental fut lui-même la résultante de plusieurs perfectionnements parallèlement accomplis : remplacement du collier de gorge qui, au moindre effort, menaçait d'étrangler le cheval, par le collier d'épaules dont l'invention lui permit, au contraire, de déployer toute sa force ; ferrure des bœufs et des chevaux ; attelage en file. L'histoire du dispositif en file, celle même du fer — qui, dans l'Occident, ne fut peut-être pas indigène — recèlent encore plus d'une obscurité¹³. Sur le harnachement, je ne vois pas que les conclusions de l'auteur auraient jamais été sérieusement contestées. Tout au plus pourrait-on espérer, d'une nouvelle enquête à travers les documents figurés, quelques précisions chronologiques de plus¹⁴. Là est, en d'autres termes, la grande découverte. Je crois avoir été un des premiers, parmi les historiens, à prononcer ce mot. Je ne m'en dédis point. Une fois de plus, reconnaissons qu'à qui veut écrire l'histoire il faut avant tout des yeux, et non point seulement pour les user sur les chartes.

Cependant, à cette révolution technique qu'il a si bien mise en lumière, Lefebvre des Noëttes attribue un effet d'une immense portée : avoir tué l'esclavage, en le rendant inutile. Devenue capable d'efforts décuplés, la bête aurait libéré l'homme. Mais ceci assurément n'est point vrai. Qui dit cause dit antécédence. Or le déclin de l'esclavage n'a pas suivi les transformations de l'attelage. Il l'a précédé¹⁵.

13. Cf. G. Méautis, « Les Romains connaissaient-ils le fer à cheval ? », *Revue des Études anciennes*, 1934, p. 88. Une grande importance s'attache, à ce propos, aux *Tactica* de l'empereur Léon. Contrairement à ce que j'indiquais encore dans les *Annales* (t. V, 1932, p. 484), les travaux récents reviennent, pour ce traité, à la datation ancienne qu'avait adoptée Lefebvre des Noëttes : attribution à Léon VI ; cf. *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXX, 1929-1930, p. 396. Par contre, le manuscrit 764 de Saint-Omer est assurément du X^e siècle, non du IX^e.

14. Rien de plus incertain d'ailleurs, en tout état de cause, que cette chronologie. Comme Roger Grand, dans l'article cité ci-dessus, n. 2, l'a justement observé, le collier d'épaules a probablement été en usage bien avant que, toujours enclins à reproduire les images traditionnelles, les artistes ne se soient décidés à le figurer. La sagesse est de dire que le harnachement nouveau modèle a été représenté pour la première fois, à notre connaissance, au X^e siècle — non qu'il a été inventé à cette date. Il semble que Lefebvre des Noëttes ait parfois glissé de la première affirmation à la seconde.

15. Un savant belge, Ch. Verlinde, poursuit en ce moment d'importantes recherches sur l'esclavage médiéval ; leurs résultats, sans doute, renouveleront le

L'esclave de l'Antiquité, dans son type le plus pur, avait été un véritable animal domestique ; les textes eux-mêmes font le rapprochement. Entendez que, sans limites de durée ou de nature de labeur, sa force de travail était à la disposition du maître ; que, par suite, c'était de celui-ci qu'incapable de rien récolter ni gagner par soi-même il recevait le gîte et la pâture. Dès la fin de l'Empire romain, cependant, ce système, dont l'économie, durant les siècles précédents, avait fait un large emploi, donnait des signes de décadence. Il est possible qu'en jetant sur le marché un grand nombre de prisonniers de guerre, les invasions l'aient, pour un temps, ravivé. Sous les premiers Carolingiens, sa ruine était d'ores et déjà certaine. Sans doute, il existait encore des esclaves, au sens juridique du mot. Mais ils étaient relativement rares. Surtout, bien que certains d'entre eux, attachés aux maisons ou exploitations seigneuriales, continuassent exactement les traditions de la main-d'œuvre servile d'autrefois, la plupart, établis sur des terres qu'ils faisaient valoir eux-mêmes à charge de redevances, avaient, au contraire, cessé de vivre aux dépens du maître comme de travailler constamment pour lui. Assurément, ces esclaves « chassés » demeuraient astreints, à côté de taxes diverses, à des services très lourds ; voire, assez souvent, à des services théoriquement illimités. En pratique, néanmoins, force était de n'exiger d'eux, jamais, qu'une part de leur temps. Ne fallait-il pas leur laisser le loisir de cultiver leurs propres champs, d'où ils tiraiient à la fois la subsistance que l'on avait renoncé à leur fournir directement et des revenus nécessaires au paiement de ces rentes, en argent ou en nature, dont l'espoir avait seul justifié l'abandon, par le grand propriétaire, de tant de fractions de

sujet. Aussi bien l'histoire de l'esclavage proprement dit est-elle intimement liée à celle des relations de dépendance, en général, telles que les ont conçues les sociétés de l'Occident. Or, là aussi, nos connaissances sont en plein devenir. L'esquisse qu'on va lire n'a d'autre dessein que de présenter, sous une forme volontairement schématique, quelques faits particulièrement considérables et à peu près assurés. J'ai dû renoncer, notamment, à rendre pleine justice aux nuances régionales. Pour la bibliographie de l'esclavage, je me contenterai de renvoyer — en attendant les travaux de Verlinden — à mes deux notes de la *Revue de Synthèse historique* citées ci-dessus, n. 2, et aux divers comptes rendus des *Annales* (notamment t. I, 1929, p. 94 et t. IV, 1932, p. 597). Sur les relations de dépendance, dans leurs rapports avec la notion de liberté, voir notamment mon article intitulé « Liberté et servitude personnelles au Moyen Age », *Anuario de historia del derecho español*, 1933, et le compte rendu de Ch.-Edmond Perrin dans *Annales*, t. VI, 1934, p. 274.

son domaine ? Or un esclave qui assure lui-même son entretien, qui paye loyer et dispose à son gré de beaucoup de ses heures : par son genre de vie, par son rôle comme producteur, est-ce encore un esclave ? Aussi bien le relâchement de la sujexion économique entraîna-t-il rapidement l'affaiblissement du lien, en général. Dès le IX^e siècle, on admettait volontiers que, jadis sans autre loi que l'arbitraire du maître, les obligations du tenancier de naissance servile étaient dorénavant, comme pour les « libres » dépendants, réglées par la coutume du groupe.

Au moment où, vers le X^e siècle — au témoignage de Lefebvre des Noëttes — le harnachement moderne fit son entrée dans l'histoire, la grande révolution sociale dont nous venons de voir les prémisses était accomplie. Non pas, cependant, tout à fait selon les lignes qui avaient semblé s'esquisser quand s'effondrait le monde antique. Car, depuis les invasions, des conditions nouvelles étaient apparues qui, du haut en bas de la société, avaient multiplié les relations de dépendance personnelle. Parmi les contemporains des premiers Capétiens, les personnes dont le statut se trouvait qualifié de servile étaient infiniment plus nombreuses qu'au temps de Charlemagne. Mais ces « serfs », s'ils ont hérité du nom des esclaves de jadis (*servi*), ni, pour la plupart, ne descendent d'eux, ni, moins encore, ne vivent dans une soumission à beaucoup près pareille. C'est la notion même de la liberté et de son absence qui a changé. Passe pour libre, désormais, quiconque échappe à toute sujexion héréditaire ; pour non libres, au contraire, de plus en plus généralement, les hommes qui, liés à un seigneur dès la naissance, ne peuvent se détacher de lui, leur vie durant, que si, d'aventure, il consent lui-même à rompre ce noeud. Ni leur corps, ni leur travail ne lui appartiennent, pour cela, sans limites. Fixé sur une terre dont, redevance à part, il recueille intégralement les produits, astreint seulement à des charges que définit la coutume et, notamment, à des services de plus en plus réduits, le serf n'a rien d'une « force motrice » à la disposition d'un maître.

Ce n'est point, d'ailleurs, que de la surface de l'Europe l'esclavage proprement dit eût complètement disparu. Dans les seigneuries allemandes, les conditions de vie faites à certains dépendants qui à leur maître devaient des services presque quotidiens n'étaient pas sans rappeler de fort près la servitude antique. Surtout, en diverses contrées

situées sur les confins de la catholicité ou que le commerce mettait en rapports étroits avec des civilisations exotiques — Allemagne de l'Est et du Sud-est, Espagne, Provence, Italie —, la traite ou la guerre avaient continué de placer à la portée des possédants un véritable bétail humain. Comme beaucoup de ces pauvres gens venaient des pays slaves, on s'accoutuma à faire de leur étiquette ethnique la plus répandue le nom de leur statut : d'où notre mot d'esclave. L'apparition même, encore mal datée, de ce terme suffit à attester combien le vieux vocable de *servus* s'était, dans la conscience commune, écarté de son contenu primitif : à un vin très ancien il fallait une autre neuve. Les progrès du trafic, à partir du XII^e siècle, eurent pour effet de rendre, dans tout le bassin de la Méditerranée, la marchandise humaine beaucoup plus abondante qu'aux siècles précédents. Cependant, sauf sur certains points de l'Espagne, ces esclaves grecs, slavons, nègres ou maures n'étaient guère employés qu'à des besognes domestiques ou artisanes. Leur rôle économique demeurait donc fort au-dessous de ce qu'avait été celui de leurs pareils, dans le monde romain. Il n'était point, pour autant, négligeable. En sorte que l'attelage moderne qui, à son avènement, avait trouvé l'esclavage moribond, ne s'avéra même pas capable d'en achever la ruine.

Il y aurait beaucoup de témérité à prétendre analyser ici, en peu de mots, les causes qui ont déterminé le tracé d'une courbe de déclin fort longue et passablement sinuueuse. Quelques observations très simples permettront du moins d'indiquer un des chemins où la recherche semble devoir s'engager. La main-d'œuvre servile — les Anciens l'avaient parfaitement noté — n'a qu'un rendement presque toujours des plus faibles ; il lui faut beaucoup de bras pour abattre relativement peu de besogne. Capital, par suite, d'un rapport médiocre — d'autant que du produit de son travail les frais d'entretien doivent être déduits —, l'esclave, en outre, est un capital fragile dont le renouvellement s'impose fréquemment. Or, à assurer cette relève, les naissances dans le personnel même du domaine presque jamais ne suffisent. L'expérience le prouve : de tous les élevages celui du cheptel humain est un des plus difficiles. Pour être rentable, l'esclavage, pratiqué selon les méthodes de la grande entreprise, suppose donc la présence, sur les marchés, d'une chair fraîche abondante et à des bas prix. Comment se la procurer, sinon par la guerre ou la razzia ? L'esclave n'a-t-il pas

toujours été, avant tout, un captif ? Une société, en d'autres termes, ne saurait guère fonder largement son économie sur la domestication de l'homme que si elle trouve à sa portée des sociétés plus débiles, qu'elle combat ou qu'elle pille. Ainsi, du XVI^e au XIX^e siècle, l'Europe coloniale en face de l'Afrique noire ; aujourd'hui ou hier, l'Abyssinie entourée de tribus primitives et mal armées ; jadis, l'Empire romain. La décadence militaire de Rome, sous les coups répétés des Perses et des Barbares, fut une des causes les plus agissantes de la décadence du système servile, au crépuscule des civilisations classiques. Quant au Moyen Âge occidental, il a assurément beaucoup guerroyé. Mais c'étaient, surtout, des luttes intérieures. Or, ici, une idée religieuse intervenait. L'Église ne condamnait pas l'esclavage, en lui-même. Seulement, ayant calqué sur la vieille notion de la cité l'idée de *societas christiana*, elle tenait tous les chrétiens — ou, plus exactement, tous les catholiques — pour compatriotes. Elle n'admettait donc point que, parmi eux, la guerre fit des esclaves. Ainsi s'explique, pour l'essentiel, que, les masses serviles d'autrefois s'étant progressivement éteintes par la transformation des esclaves en tenanciers et aucun afflux nouveau n'étant venu compenser cette hémorragie, le vieux mot de *servus* ait pu être utilisé pour désigner des relations de dépendance bien différentes ; que, par ailleurs, la servitude selon le modèle antique n'ait survécu ou réapparu, sous un nom tout neuf, que là où les terres infidèles étaient, soit toutes proches, soit, par le commerce, d'accès aisé.

N'eussent-elles servi qu'à rappeler ainsi notre attention sur ce grand contraste des civilisations pourvues ou dépourvues d'esclaves, les conjonctures de Lefebvre des Noëttes conserveraient leur prix. Car le problème est de ceux que l'histoire du Moyen Âge, en particulier, a trop longtemps passé sous silence. Mais il y a plus. Dans le rapport causal que cette thèse hardie nous proposait d'établir entre des phénomènes en apparence très éloignés — l'invention d'un collier d'attelage, la disparition de la plus cruelle dépendance humaine —, il semble bien que le principe même de la liaison doive être retenu. Disons mieux : élargi. Seulement, c'est en y renversant l'ordre des termes.

Prétendre ramener à une idée directrice unique toutes les acquisitions de l'outillage médiéval serait assurément puéril. Comment ne pas voir, cependant, qu'un trait commun rapproche plusieurs au moins d'entre elles et non des moins importantes ? Moulins mus par l'eau ou le vent,

moulins à grains, à tan, à foulons, scieries hydrauliques, martinets de forges, collier d'épaules, ferrures des bêtes de somme, attelage en file, rouet même : autant de progrès qui, uniformément, aboutissaient à une utilisation plus efficace des forces naturelles, inanimées ou non ; par suite à épargner le travail humain ou, ce qui revient à peu près au même, à lui assurer un meilleur rendement. Pourquoi ? Parce qu'il y avait moins d'hommes peut-être. Mais surtout parce que le maître avait moins d'esclaves. Voyez l'histoire du moulin, si parfaitement probante. La propagation de cette admirable machine ne fut certainement pas, comme a semblé le croire Lefebvre des Noëttes, un effet du perfectionnement de l'attelage ; les dates s'y opposent, de la façon la plus formelle. Meilleur emploi du moteur animal, appel aux serviables énergies de l'eau : ces deux épisodes se sont, au contraire, déroulés parallèlement. C'est qu'ils prenaient leur origine dans le même besoin.

16. Comme Sion l'a très justement observé, l'existence d'un rapport précis entre l'avènement d'un nouveau système d'attelage et les conditions du travail humain sera démontrée seulement le jour où on pourra prouver qu'antérieurement à la propagation du harnachement « moderne » le portage à dos d'homme était largement pratiqué. Or, au moment de corriger les épreuves du présent article, le hasard d'une lecture me met face à face avec quelques-uns de ces coolies médiévaux. Parmi les corvées qu'au XI^e siècle les moines de Saint-Vanne exigeaient de leurs *homines de potestate* domiciliés à Laumesfeld, en Lorraine, figure « l'obligation de véhiculer du blé sur une distance de six mille *cum collo* » (texte cité par Ch.-Edmond Perrin, *Recherches sur la seigneurie rurale en Lorraine*, 1935, p. 666, n. 4). Le polyptyque de Saint-Germain-des-Prés, d'autre part, mentionne, à plusieurs reprises, à côté des charrois, certains services dénommés *portaturae* ; là encore les distances indiquées sont loin d'être négligeables (cf. B. Guérard, *Polyptyque de l'abbé Irminon*, t. I, 2, p. 773). Je ne crois pas qu'aucune prescription de cette nature se rencontre plus tard que le XII^e siècle. La disparition des *portaturae* n'intéresse d'ailleurs point, à proprement parler, l'histoire de l'esclavage. Bien que, parmi les sujets de Saint-Germain que l'on y voit astreints, la plupart — non pas tous, à la vérité — soient qualifiés de *servi*, on ne saurait oublier qu'en dépit de leur statut personnel le genre de vie de ces tenanciers différait profondément de l'ancienne servitude. Quant à l'*homo de potestate* du XI^e siècle il n'avait, cela va de soi, rien d'un esclave. C'est donc entre les progrès de la traction animale et le travail forcé, au sens large du mot, que la liaison semble s'établir, sans qu'il soit facile de déterminer avec exactitude dans quelle direction elle joua : faut-il supposer que l'adoption d'une meilleure technique amena à adoucir les anciennes exigences ? Ou, au contraire, la difficulté d'obtenir l'accomplissement de dures corvées poussa-t-elle à chercher un plus efficace emploi de la bête de somme ? En tout cas, le dossier est encore un peu mince. Avis aux travailleurs curieux !

Marc Bloch

Un résultat, en d'autres termes, le déclin de l'esclavage ? Non pas. Une cause, beaucoup plutôt, dont la révolution technique fut l'effet, voué à son tour — il est presque superflu de le dire — à réagir puissamment sur la structure sociale. Du moins est-ce là une hypothèse de travail. Rien de plus, sans doute, pour l'instant. Dût-elle, en cours de route, perdre beaucoup de sa simplicité première, il suffit, pour qu'on ose la proposer, de pouvoir l'espérer féconde¹⁶.

[voir note page précédente]

Daniel FAUCHER

(1882-1970)

Daniel Faucher fut d'abord instituteur puis, de 1926 à 1952, professeur de géographie à la Faculté des Lettres de Toulouse — dont il fut le doyen après 1944. Il fut l'un de ces géographes attachés aux monographies régionales : après sa thèse en 1927 sur les Plaines et bassins du Rhône moyen, il devint spécialiste de l'Aquitaine, fondant en 1930 la Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. S'il s'intéresse, comme Marc Bloch ou Roger Dion, aux techniques agraires et au paysage rural, il met l'accent de façon plus exclusive sur les facteurs biologiques et sur les attitudes mentales des paysans. Privilégiant les aspects « bio-techniques » de l'agriculture au détriment des conditions sociales, juridiques et économiques de leur mise en œuvre, il décrit des faits agricoles « indifférents aux changements politiques et bien souvent aux changements sociaux ». Il sera pourtant l'un des artisans de la pluri-disciplinarité de l'après-guerre, en fondant en 1961, avec Georges Duby, la revue Études rurales.

Ses principaux articles (y compris celui qui nous republions ici) sont rassemblés dans un recueil publié en 1962 : La vie rurale vue par un géographe. Enfin, il inaugure en quelque sorte, avec son livre Le paysan et la machine (publié en 1954), les études sociologiques sur les conditions d'introduction des innovations agricoles.

Bibliographie sommaire

Géographie agraire : type de cultures, 1949.

Le paysan et la machine, 1954.

« Les jardins familiaux », Annales ESC, 14, 2, avril-juin 1959, pp. 297-307, repris in La vie rurale vue par un géographe, 1962.

L'homme et le Rhône, géographie humaine, 1968.

VI

Daniel FAUCHER

ROUTINE ET INNOVATION DANS LA VIE PAYSANNE

Je dois m'excuser d'aborder un sujet que je crois immense en ne disposant que d'un temps trop court pour développer les éléments historiques du problème, trop court aussi pour tenter une analyse un peu serrée des phénomènes mentaux qui constituent la routine paysanne.

Parler de la routine paysanne, c'est s'exposer d'emblée à des banalités. La définition qu'on en donne et que nous accepterons en gros est une définition essentiellement négative. Elle vise la résistance des travailleurs de la terre aux nouveautés qui leur sont offertes, que ces nouveautés touchent aux cultures, aux techniques, à l'économie agricole, à tout ce qui est susceptible d'influencer la vie rurale et de la faire sortir de son déroulement traditionnel. C'est une sorte de résistance passive qui s'obstine dans les pratiques habituelles, quelle que soit la force des arguments qu'on puisse leur opposer. Elle est un refus

d'accueillir, une sorte d'occlusion de l'esprit. Le paysan routinier ne discute ni sa pratique ni celle qu'on lui propose pour la remplacer.

On peut observer qu'aucun groupe de travailleurs indépendants, en état de choisir la nature et la technique de son travail, n'a une telle puissance de fidélité à ce qui s'est fait avant lui, à ce qu'il fait lui-même. Dans aucune forme d'activité productive, les transformations suggérées par les faits ou par la science n'ont pareille lenteur de pénétration. Les artisans, même les ouvriers d'usine, ont souvent une souplesse d'adaptation très remarquable, sans être plus instruits que les paysans. Ils sont presque toujours à la recherche du tour de main qui leur permet d'exécuter plus vite et mieux leur travail ; ils sont très souvent capables d'adopter un outillage nouveau et d'apprendre très rapidement à s'en servir. Il semble que la pénétration d'outils comme les perceuses, les coupeuses, les étampeuses, les raboteuses, dans les plus petits ateliers d'artisans, de serruriers, de forgerons, pourrait marquer, par exemple, le caractère de rapidité de la transformation artisanale du travail du fer. Mêmes observations en ce qui concerne le travail du bois : les menuisiers du village ont presque tous des scies et des raboteuses mécaniques. On a pu, ces trente dernières années, voir avec quelle étonnante faculté des forgerons de village, des maréchaux ferrants, des carrossiers, se sont institués garagistes. Leurs connaissances, évidemment, ne vont pas loin en ce qui concerne l'automobile ; ils n'en comprennent presque rien, scientifiquement parlant, et cependant ils sont devenus capables de découvrir la raison de l'arrêt d'un moteur ou d'une défectuosité de sa marche. Enfin on ne peut pas rappeler qu'une foule de perfectionnements techniques de l'outillage industriel ont été réalisés par des ouvriers. Le nombre des artisans inventeurs est considérable, et je suis persuadé que si l'on dépouillait à ce point de vue les demandes de brevets d'invention, on aurait des surprises singulières.

Ainsi, dans l'ensemble des groupes de travailleurs, la collectivité paysanne s'affirme ou paraît s'affirmer comme particulièrement inapte à ces transformations que nous englobons dans ce terme à la fois très large et très vague de progrès. Il y a donc à cet égard un état d'esprit, un comportement spécifiquement paysan, qui ne relève pas seulement de l'ignorance, d'une sorte d'insuffisance de développement intellectuel et de savoir, qui est au contraire lié en quelque sorte à la vie paysanne,

Routine et innovation dans la vie paysanne

aux modes et au but du travail paysan. C'est dans ce sens que je désire présenter quelques réflexions et tenter une manière d'interprétation de la routine paysanne.

*
**

Dans l'évolution des cultures et des pratiques agricoles dans un milieu géographique donné, on peut distinguer une période d'élaboration du système de culture sur lequel repose par la suite toute l'activité rurale. La naissance des systèmes agricoles anciens par le choix des plantes à cultiver est entourée, il faut le reconnaître tout de suite, d'un véritable mystère. Nous savons à peu près comment se sont créés ici ou là les systèmes agricoles modernes ; à tout le moins nous pouvons savoir à quel moment tel ou tel système, c'est-à-dire tel ou tel groupe de cultures a été adopté en un lieu donné. Il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit d'évoquer les origines des cultures pratiquées dans un passé assez éloigné de nous.

On a beaucoup écrit ces dernières années, et spécialement depuis le très beau livre de Marc Bloch, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, sur les systèmes céréaliers. L'un d'eux, a-t-on noté, comporte une jachère tous les trois ans, deux autres soles étant cultivées en même temps en céréales ; on l'appelle pour cette raison l'assoulement triennal. Il a été pratiqué dans toute l'Europe du Nord et du Nord-Est. Un autre système, celui de l'Europe du Midi, faisait alterner année par année la culture du blé et la jachère, il constituait l'assoulement biennal que Marc Bloch appelle le « cycle à deux temps ».

Pour rendre intelligible l'antithèse qui résultait de l'emploi de ces deux types d'assoulement sur le territoire français et dans une grande partie de l'Europe, il suffit peut-être de constater que le système triennal repose sur l'emploi de céréales semées à l'automne — des céréales d'hiver — et d'autres semées au printemps. L'assoulement biennal, au contraire, n'utilise que des céréales d'hiver, l'Europe méridionale, ne pouvant, en effet, semer des céréales printanières que très exceptionnellement : l'apparition de la sécheresse dès le début de l'été arrête leur développement et soumet les grains à de graves accidents qui compromettent les récoltes.

L'origine de ces systèmes culturaux est encore pour nous assez obscure. Le problème de leur naissance est celui de l'entrée des céréales

dans le cycle des cultures. Sans remonter jusqu'au moment où s'est réalisé le passage de la plante sauvage à la plante cultivée, il nous est à peu près impossible de déterminer à quelle époque telle ou telle céréale s'est introduite dans le système cultural. Mais nous pouvons affirmer qu'il y a eu un moment, dans la vie rurale, où le problème essentiel a été posé par le choix des plantes susceptibles de s'adapter au milieu géographique. C'est un problème de biologie végétale, et je proposerai d'appeler cette période de création du type de culture la *période biologique du système agricole*.

La recherche des éléments constitutifs d'un cycle agricole me paraît nécessairement entourée de tâtonnements, d'expériences plus ou moins ordonnées, d'observations variées, coordonnées peu à peu. L'effort pour l'implantation des cultures adaptées aux conditions géographiques dans un milieu donné s'accompagne en outre de la connaissance progressive de ce milieu même. Le paysan, presque à son insu, doit se faire météorologue. Il a à connaître ce qu'il peut attendre du rythme ordinaire des saisons, des promesses et des menaces du ciel. Il a à prédire le temps qu'il va faire, au moins à brève échéance. Il faut qu'il se fasse de même géologue à sa manière. Il doit apprendre les qualités du sol, ses propriétés physiques et chimiques, celles du moins auxquelles réagissent les plantes qu'il cultive. Il doit être jusqu'à un certain point botaniste ; il a à vivre avec tout un cortège de végétaux qui, peu à peu, entrent dans la familiarité de sa vie. Pour sommaires qu'elles soient, ces acquisitions supposent des observations prolongées, long-temps corrigées les unes par les autres.

Dans le même temps, le paysan a, sinon à découvrir, du moins à adapter les techniques élémentaires grâce auxquelles il sait préparer le sol, ensemencer, soigner les cultures, les recueillir, conserver et transformer les produits. À faire l'inventaire détaillé des travaux à accomplir tout au long de l'année, on serait surpris de constater leur variété, leur complexité même dans leurs nécessaires interférences.

Ainsi la période de formation d'une société agricole, fixée dans son habitat et dans ses caractères, paraît reposer sur la liaison des faits biologiques, géologiques, géographiques, technologiques en fonction desquels s'organise le système agricole.

Ce système poursuit un but bien déterminé : c'est la satisfaction des besoins immédiats du groupe auquel le paysan consacre son effort.

Le groupe élémentaire dont il s'agit d'entretenir la vie est le groupe familial. Sans préjuger de l'organisation sociale dans laquelle peut s'insérer la famille paysanne et qui peut retentir, cela va de soi, sur les formes de son activité, la constitution du système agricole, dans ses éléments originels, doit tendre à la mise en œuvre des moyens nécessaires et suffisants pour assurer la vie matérielle du groupe familial. Elle vise donc à organiser, à son bénéfice, une *autarcie économique*. Le système agricole établit ou cherche à établir un équilibre entre la production et les besoins vitaux du groupe producteur. Cet équilibre est obtenu lorsque le choix des plantes de cultures susceptibles de répondre à ces besoins autarciques est réalisé. Bien entendu, il peut s'y adjoindre et il s'y adjoint souvent l'élevage des animaux, et il suffit de le mentionner sans qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point. En tout état de cause, le système agricole doit répondre à ce que nous considérons comme *l'équilibre vital* du groupe producteur.

La recherche de cet équilibre nous paraît donc correspondre à une période de singulière activité mentale de la part de ceux qui doivent y parvenir. C'est une période d'instabilité matérielle, d'inquiétude intellectuelle, d'excitation de toutes les puissances de l'esprit. Mais dès que le système agricole répond à son but, tout conspire à en assurer la stabilité et tout se conjugue pour apaiser les efforts par où le paysan cherche à obtenir la sécurité de son existence. Il y a pour ainsi dire cristallisation du système agricole ; il est entré dans une phase de son existence que j'appellerai *la période endémique*. Tous ces éléments forment un bloc qui se transmet par tradition d'une génération à l'autre. Chacune d'elles le reçoit sans discussion avec son appareil de justifications élémentaires. Il y a donc, le système agricole étant constitué, une sorte d'ankylose des esprits. *Le système est clos, l'intelligence paysanne est close, tout y devient tradition, c'est-à-dire routine.*

**

Tous les systèmes agricoles sont néanmoins susceptibles de subir des modifications. Ils sont attaqués du dehors et les chocs qu'ils reçoivent peuvent aboutir à leur destruction.

L'un de ces chocs peut venir de la pénétration dans un milieu paysan déterminé d'éléments allogènes. Les périodes d'invasions et de conquêtes ou tout simplement d'immigrations consécutives à des chutes

démographiques entraînent des brassages de populations favorables aux transformations des habitudes, des techniques, ou des systèmes agricoles eux-mêmes. Mais ces transformations ont des limites souvent infranchissables.

Le Midi de la France se prête facilement à l'étude de ces migrations humaines et de leurs incidences sur les systèmes agricoles. On peut rappeler, par exemple, que des populations germaniques y ont pénétré en grand nombre au moment des Grandes Invasions et s'y sont installées. La structure politique et sociale de cette portion de l'ancienne Gaule a été, par cette installation même, profondément bouleversée ; mais le système agricole n'a pas, pour autant, subi de changements profonds. On sait qu'une grande partie de la Germanie pratiquait l'assoulement triennal, dont je rappelais tout à l'heure les caractéristiques essentielles. Il est vraisemblable que les Germains, installés dans le Midi de la France, ont pu comparer leur assoulement triennal à l'assoulement biennal en usage alors dans toute l'Europe méridionale. Or l'assoulement triennal a sur le biennal une supériorité manifeste ; il donne deux récoltes tous les trois ans contre deux récoltes tous les quatre ans. On peut donc croire que la première réaction des Germains a été d'essayer leur assoulement. Ce qu'on peut affirmer en revanche, c'est que l'agriculture du Midi de la France s'est retrouvée, à la fin de cette période de colonisation germanique, à peu près semblable à ce qu'elle était auparavant. Le système biennal a subsisté ; il s'est révélé à peu près inébranlable.

Voici un autre exemple de cette résistance des systèmes agricoles adaptés depuis longtemps à un milieu géographique bien déterminé. Des paysans italiens se sont installés nombreux dans le Sud-Ouest de la France après la Grande Guerre. Cet apport de population rurale étrangère a aussitôt suscité un certain bouillonnement intellectuel. Les nouveaux venus ont tenté de nouvelles cultures, même celle du riz qu'ils avaient pratiquée chez eux. Ils ont cherché à introduire des variétés de blé, de maïs très supérieures quant aux rendements à celles qu'utilisaient les paysans gascons. Ils ont augmenté la production fourragère. Bref, ils sont arrivés dans le milieu rural qui les accueillait avec le désir de le perfectionner et de faire beaucoup mieux que ceux qui s'y trouvaient déjà installés. Leurs essais ont suscité de la curiosité, des approbations chaleureuses, des critiques acerbes. On a regardé ces

Routine et innovation dans la vie paysanne

paysans étrangers comme des novateurs, parfois imprudents, mais au total sympathiques. Ils ont trouvé sinon des imitateurs du moins des observateurs attentifs ; on a pu penser un moment qu'ils pouvaient être le levain dans la pâte et qu'ils provoqueraient une manière de révolution agricole. Il n'en a rien été, sauf dans la mesure où leurs tentatives s'inséraient dans le système agricole traditionnel. Eux-mêmes ont dû se plier progressivement aux habitudes culturales du pays, adopter les pratiques traditionnelles. Très vite tout est rentré dans l'ordre : les métayers italiens ne se sont bientôt plus distingués des métayers français ; ceux-ci ont retrouvé leur tranquilité intellectuelle et, pourrait-on dire, leur passivité. La « routine » des autochtones a été plus forte que les initiatives venues du dehors¹.

**

On pourrait, il est vrai, enregistrer en d'autres cas les succès remportés par des initiatives analogues à celles que nous venons de décrire. Mais ils ont toujours des limites et ne paraissent le plus souvent que des imprégnations d'un système agricole dans un autre système reposant sur des conditions géographiques à peu près semblables.

Il paraît certain, par exemple, que la culture de l'olivier a pénétré en Gaule par l'Orient. Mais il s'agit d'un arbre qui pouvait presque de lui-même se répandre dans le monde méditerranéen. C'est un phénomène d'expansion végétale que l'initiative humaine a simplement favorisé. On a affirmé également que la culture de la vigne a été rendue plus prospère en Gaule par la conquête romaine et on a, de cette prospérité, des preuves abondantes. Mais il ne s'agit que de progrès techniques ou d'extension de la culture, non d'une innovation partant de rien.

On est allé plus loin. On a prétendu que le système céréalier à jachère avait ses origines à Rome, parce qu'il y a eu ses théoriciens. En fait, il est très antérieur à l'agriculture latine. Les Grecs le pratiquaient aux temps d'Homère et d'Hésiode. Je suis persuadé que tous les paysans des régions méridionales de l'Europe sont arrivés à l'utiliser

1. Cf. l'enquête de A. Demangeon et G. Mauco sur *Les étrangers dans les campagnes françaises*, Paris, 1938.

et à en subir la nécessité, dès l'instant qu'ils on connu la culture du froment. Ils se sont trouvés partout dans l'obligation de semer à l'automne des variétés de blé qui devaient être récoltées avant le grand coup de chaleur sèche de l'été et qui ne permettaient pas le redoublement de leur culture sur le même champ.

On peut donc penser que l'installation des Romains en Gaule méridionale, si elle a favorisé le progrès agricole, n'a pas cependant fait sortir le monde paysan de lui-même, n'a pas provoqué dans la masse paysanne une particulière activité mentale, en dépit des écrits agronomiques latins, que d'ailleurs elle ne connaissait pas.

Ainsi l'introduction d'éléments étrangers dans un milieu rural vivant sur un système agricole constitué ne provoque pas toujours de profondes réactions contre la tradition. La « routine » a besoin pour être ébranlée ou vaincue de subir d'autres assauts.

**

C'est ce qui arrive lorsque sont introduites dans un milieu agricole des plantes nouvelles, susceptibles de s'associer entre elles ou avec celles du système de cultures antérieurement constitué, pour former un système nouveau.

Le système établi résiste naturellement. Les paysans qui le pratiquent n'ont que trop de raisons de ne pas vouloir rompre l'équilibre sur lequel repose la satisfaction de leurs besoins matériels les plus évidents. Mais s'ils peuvent accueillir une culture nouvelle sans que soit détruit cet équilibre, il est peu de cas où leur résistance ne faiblisse pas, pour disparaître ensuite.

Je donnerai à cet égard un exemple, que je prendrai une fois encore dans le Sud-Ouest. Je rappellerai ce qui s'est passé au moment de l'introduction du maïs. La plante, comme on le sait, est venue de l'Amérique au XVI^e siècle. Elle a été introduite d'abord vraisemblablement en Portugal. Elle a été connue presque dans le même temps en Espagne et dans d'autres pays méditerranéens. Dans le Sud-Ouest de la France, elle apparaît au début du XVII^e siècle. Parmi les régions qui devaient l'adopter, le Sud-Ouest est une de celles qui présentent les conditions géographiques les meilleures pour sa culture, c'est-à-dire une chaleur favorable, des pluies printanières se prolongeant jusqu'au début de l'été, des orages de saison chaude, des automnes traversés

Routine et innovation dans la vie paysanne

d'assez beaux jours pour assurer la maturation du grain. Par ailleurs, la culture du maïs présentait d'énormes avantages. Il pouvait participer à la nourriture des hommes et son rendement était très supérieur à celui du froment. Il fournissait par ses cimes, ses feuilles, ses épis une abondante provende aux animaux et permettait l'extension de l'élevage, du même coup l'augmentation des fumures. Il pouvait s'associer au blé et supprimer partiellement la jachère, la terre ne se reposant entre la moisson et l'ensemencement du maïs qu'une demi-année. Il pouvait donc réaliser dans le Sud-Ouest une véritable « révolution » agricole, c'est bien ainsi que Arthur Young en jugea lorsqu'il pénétra dans le domaine de sa culture au cours de ses voyages en France.

Pourtant, il fallut près de deux siècles pour que le maïs eût cause gagnée. Entré dès le début du XVII^e siècle dans le Pays Basque, il ne se propagea qu'avec lenteur dans les autres régions aquitaines. Il n'y bœvin : l'associé du blé d'une manière régulière qu'au XVIII^e siècle ou au début du XIX^e siècle. Le système biennal traditionnel s'est donc remarquablement défendu, s'il a fini par céder. Il ne l'a fait que parce que le système blé-maïs ne menaçait pas l'équilibre vivrier de la paysannerie, et tout au contraire.

L'adoption du cycle blé-maïs et sa substitution au cycle blé-jachère a eu d'énormes conséquences. L'ancien système agricole avait assuré une certaine unité entre la France méditerranéenne et la France du Midi atlantique. Unité remarquable non seulement dans la structure des paysages, mais dans le contenu et les démarches de la mentalité paysanne. C'est à elle qu'on peut reporter une part au moins des caractères de la civilisation rurale du Midi de la France. Le remplacement d'un système agricole par un autre a provoqué le divorce de l'Aquitaine d'avec le Midi méditerranéen. Désormais, la paysannerie du Sud-Ouest aura ses réactions propres en rapport avec son nouveau système agricole. Elle est restée attachée aux pratiques polyculturales à base céréalière et c'est en fonction de ces pratiques qu'elle continue à apprécier toutes les nouveautés qui peuvent s'offrir à elle. Après l'ébranlement intellectuel provoqué par l'introduction du maïs, elle est retombée à sa passivité. On démontrerait sans peine, croyons-nous, que le retard souvent constaté de ses techniques agricoles a tenu essentiellement aux habitudes d'esprit entretenues par le système de culture. Dès l'instant qu'il lui assurait l'existence journalière, elle

n'a pas cherché au-delà. De graves conséquences en sont résultées : appauvrissement relatif des propriétaires et des métayers, déficience démographique, et par-dessus tout une sorte de langueur intellectuelle qui résiste aux innovations. Le paysan du Sud-Ouest n'a abandonné une certaine « routine » que pour retomber dans une autre.

**

L'exemple qu'il nous offre nous permet d'aller plus loin dans l'analyse du comportement paysan à l'égard des nouveautés. Sa lenteur à s'émouvoir devant les changements qui lui sont proposés, à la bien considérer, paraît déterminée essentiellement par le souci de ne pas abandonner le sentiment de sécurité, donné par des modes de cultures qui ont fait leurs preuves. La routine est pour lui le fruit précieux de l'expérience, un trésor de sagesse. Il ne l'abandonne que s'il acquiert l'assurance qu'il peut céder sans dommages. La victoire des nouveautés n'est si laborieuse que parce qu'elle doit être remportée par l'expérience, dont la force démonstrative soit pour lui hors de discussion et dont les résultats lui assurent des avantages aussi certains que son empirisme traditionnel.

La qualité de l'expérimentateur et la conduite de ses essais deviennent ainsi un élément essentiel de la transformation matérielle de la vie paysanne et du même coup de l'ébranlement psychologique qui doit l'accompagner.

Presque toujours l'initiateur des nouveautés est à demi étranger au monde paysan. C'est parfois une collectivité, parfois l'État lui-même. Le plus souvent, c'est un particulier assez détaché des nécessités matérielles pour subir au besoin un préjudice sans que celui-ci fasse sentir ses effets sur sa propre vie et sur la vie du groupe qu'il est chargé d'entretenir. C'est pourquoi ce sont surtout des propriétaires bourgeois qui ont été les premiers à accueillir les cultures nouvelles, transformatrices du système agricole.

Ce sont des bourgeois, par exemple, ou des propriétaires non cultivateurs de profession, comme les maîtres de poste, qui ont presque partout expérimenté les premiers les légumineuses fourragères. J'ai rappelé ailleurs l'expérience décisive tentée au XVIII^e siècle sur la plaine de Valence où la luzerne, connue depuis l'époque romaine mais cultivée seulement sur les terres fraîches ou des terres irrigables, a été par une

Routine et innovation dans la vie paysanne

sorte de coup d'audace transportée sur des terres sèches où elle a admirablement réussi. Ainsi est née la conviction, chez les voisins d'abord, dans un public plus large ensuite, qu'on pouvait la cultiver sans rien craindre en dehors des parcelles qui lui étaient habituellement réservées. Bien d'autres exemples semblables pourraient être donnés et de nos jours comme dans le passé. Presque tous les progrès agricoles sont dus à ces expérimentateurs qui n'étaient pas de vrais paysans.

N'est-il pas remarquable, d'ailleurs, que les écrits agronomiques se soient adressés à eux le plus souvent, plutôt qu'à la masse des cultivateurs ? Les agronomes latins pas plus que les modernes n'ont été de vrais vulgarisateurs. Olivier de Serres n'écrit pas pour le laboureur de terre. Il écrit surtout pour ceux qui ne l'étant point, ou qui ne l'étant que par occasion et non par destination sociale, ont à conduire un « ménage » des champs. Dans la préface de son très beau livre, il distingue soigneusement la « générale expérience des laboureurs » et la science qu'il recommande à ceux qui ne veulent pas se contenter « d'être renvoyés aux paysans sans lettres ».

Les agronomes du XVIII^e siècle, souvent ceux du XIX^e siècle, et les plus grands d'entre eux, n'ont pas essayé d'atteindre directement un autre public que celui de ces propriétaires, non paysans de fait, mais si nécessaires aux paysans, puisqu'ils étaient, dans un milieu voué à la tradition et à la routine, ceux par qui les systèmes agricoles en vigueur pouvaient être ébranlés et avec eux les habitudes mentales qui leur étaient associées.

**

D'autres conditions — je n'en peux mentionner que quelques-unes — peuvent avoir des conséquences semblables à celles des expériences libératrices dont je viens de parler. Elles sont dans tous les esprits et elles ont ce caractère commun de solliciter le paysan vers l'abandon de son système de cultures en lui assurant une sécurité analogue à celle qu'il en obtient.

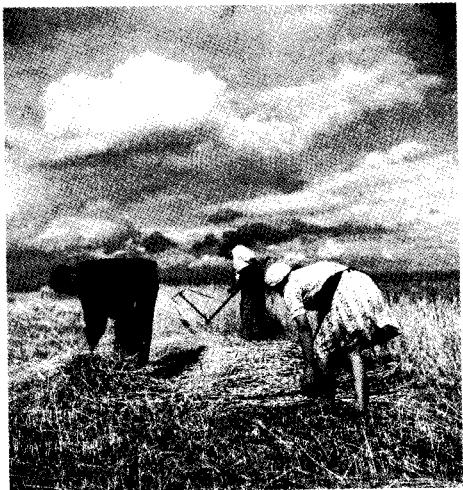
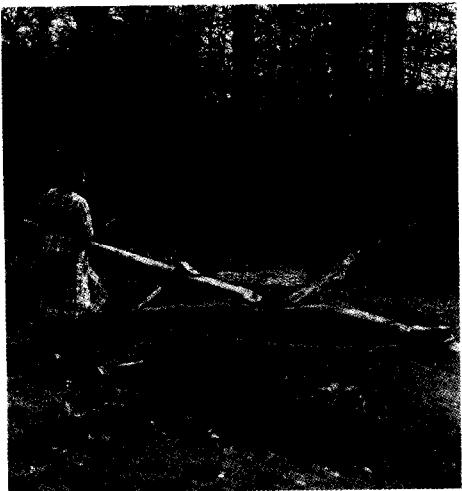
La révolution des échanges, due à l'accroissement des villes et à l'aménagement de nouveaux moyens de transport, a été dans cet ordre d'idées l'un des facteurs essentiels de la rupture des habitudes routinières.

L'un des exemples qui s'imposent à cet égard est celui du bouleversement agricole du Midi méditerranéen. Comme le Midi atlantique, il est resté voué longtemps au système céréalier de type biennal. Des difficultés très grandes se seraient dressées devant lui s'il avait voulu le transformer par l'adoption de ces plantes nouvelles qu'on peut qualifier de « révolutionnaires ». Il lui est impossible d'accueillir le maïs en dehors des terres irriguées ; il lui est difficile de faire une place aux plantes sarclées à racines ou à tubercules en dehors des terres fraîches et meubles ; il lui est malaisé d'établir des prairies artificielles en dehors de ces mêmes terres.

Le Midi méditerranéen, pour corriger les déficiences du système basé sur les céréales, ne pouvait donc que faire appel à certaines cultures industrielles, ou mieux à l'olivier, aux arbres fruitiers et à la vigne. Celle-ci avait été, dès l'Antiquité, la vraie ressource des terres pauvres des coteaux. Elle avait fait de grands progrès au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, grâce à l'amélioration des voies de communication, et surtout après 1850 grâce aux chemins de fer. La crise phylloxérique achevant de fixer le destin agricole du Midi, tout au moins du Midi languedocien, la vigne s'est substituée en plaine aux cultures traditionnelles. Sa monoculture s'est constituée en un système fermé.

Le Midi viticole nous offre donc l'exemple d'une région abandonnant son système agricole ancien sous des influences économiques extérieures, par l'exploitation de l'une de ses ressources en vue de la vente. Il s'est trouvé placé dans des conditions psychologiques différentes de celles qui avaient dans le passé façonné sa mentalité. L'extension de la vigne a été pour lui l'équivalent de l'introduction d'une plante nouvelle dans de vieux usages cultureaux. Ses réactions psychologiques à l'égard de toute nouveauté sont désormais commandées par ce qui touche au vignoble et au vin, exclusivement. Même menacé par des crises de mévente ou de production, le paysan languedocien n'entrevoit plus que des mesures de défense de son statut agricole actuel : il s'est fermé presque complètement à toute nouvelle innovation.

Les cultivateurs vauclusiens ont connu de même une transformation profonde de leur système de cultures. Longtemps voués, eux aussi, à une production fondée sur le blé, la vigne, l'olivier et les arbres fruitiers, ils ont accueilli au cours de leur histoire, et non sans peine, un certain nombre de cultures industrielles : celles du mûrier, du



Peut-on parler de routine paysanne ? Dans quelles conditions se maintiennent des techniques archaïques ?

A gauche, le manège faisant fonctionner le moulin à légumes, Saint-Gilles Vieux Marché (Côtes-du-Nord), 1944, Cliché Franceschi, Musée des Arts et Traditions Populaires, Paris.

A droite, une récolte de céréales à la faux en Ile-de-France, 1957, Cliché Ministère de l'Agriculture.

En bas, labour avec un attelage de quatre bœufs, 1950, Cliché Ministère de l'Agriculture.



tabac, de la garance, etc. Mais ils n'ont d'abord établi ces cultures sur leurs domaines que dans la mesure où elles ne touchaient pas — la garance peut-être exceptée — aux fondements mêmes de leurs anciens usages agricoles.

Vers la fin du XIX^e siècle, après une série de désastres agricoles (ruine de la sériciculture et de la garance, crise phylloxérique), ils se sont faits jardiniers. Il a fallu, pour cette transformation du genre de vie, qu'ils disposent de moyens agricoles nouveaux : on leur a donné de l'eau pour l'irrigation ; ils ont dû trouver une technique des arrosages convenant à la nature de leurs terres et au rythme de leurs cultures ; ils se sont procuré des engrais, mais ils ont dû chercher les modes de leur emploi jusqu'à la création véritable d'un sol agricole nouveau ; on leur a offert des moyens rapides d'expédition, mais ils ont été dans l'obligation de chercher des débouchés, d'organiser leurs ventes, de se transformer en commerçants alors qu'ils n'étaient qu'agriculteurs. Il n'est pas jusqu'à la structure sociale de la paysannerie vauclusienne qui n'ait été bouleversée : jusqu'alors ils cultivaient avec une main-d'œuvre d'appoint 10, 15, 20 hectares par famille ; jardiniers, ils ne travaillent plus qu'une surface réduite à 1 hectare 1/2 ou 2 hectares ! Le paysan vauclusien s'est donc porté du système plus ou moins autarcique d'autrefois à celui des cultures de spéculation commerciale. Il l'a fait au milieu d'une véritable effervescence intellectuelle : c'est un paysan nouveau qui est né, bien différent de celui que nous peint la littérature mistralienne.

*
**

Ainsi, à partir du moment où des facteurs économiques incitent le paysan à produire plus que ses besoins ou même à produire exclusivement pour la vente, il se trouve placé devant des problèmes nouveaux pour lui. Il doit sortir de sa routine et il en sort en effet. Comment, avec les habitudes mentales héritées de son long passé, résoudrait-il les questions multiples et complexes qui se posent devant lui ? Il faut qu'il choisisse les spécialités auxquelles il a désormais à consacrer son effort ; il faut qu'il se préoccupe du rendement, des problèmes de doit et d'avoir ; toute une série de difficultés techniques se présentent à lui qui ne peuvent rester sans solution.

Routine et innovation dans la vie paysanne

C'est ici qu'intervient la science agronomique. Celle-ci a multiplié les recherches, elle a popularisé les résultats. De proche en proche, elle a aidé à transformer les systèmes agricoles clos en systèmes ouverts.

Lorsque les anciens systèmes autarciques s'étaient constitués, l'évolution agraire avait marqué un temps d'arrêt auquel avait correspondu une sorte d'ankylose intellectuelle. On n'était reparti vers de nouveaux paliers qu'avec lenteur, avec une hésitation prudente : c'est ce qu'on nommait la routine en donnant au mot son sens péjoratif ordinaire.

Dans les temps actuels, les étapes se précipitent. Par suite des conditions économiques, des moyens agronomiques nouveaux, les modes de culture changent avec rapidité. À considérer l'évolution agraire sur le plan de l'histoire, je crois que nous assistons à une sorte de *déblocage de la vie et de la mentalité paysannes*. Tous les vieux systèmes agricoles sont ébranlés dans leur contenu et dans leurs justifications accoutumées. La tradition prend conscience de son infériorité ; elle sait qu'elle a perdu ou qu'elle perd ses chances de durée. La routine bat désormais en retraite. Tel usage agricole, telle technique, telle culture même sont rejettés dans le souvenir. On les voit, on les verra de plus en plus s'incorporer à ce folklore paysan qui est, en partie, le témoignage de disparitions de même sorte. Et dans le même temps, le monde paysan passe de l'irrationnel au rationnel...

**

Je n'ai pas eu la prétention, dans ce développement trop rapide, de retrouver tous les stades de l'évolution psychologique de la masse paysanne. J'ai surtout voulu en marquer les caractères les plus généraux, et, même à ce point de vue, je suis très loin d'avoir épuisé le sujet.

Je crois que les problèmes posés par la routine paysanne mériteraient d'être étudiés dans le détail. Il s'agit, en effet, de comprendre le comportement mental de ces groupes sociaux qui sont les plus nombreux à la surface de la terre. On n'atteindra à leur pleine intelligence que par un effort vraiment scientifique d'observation psychologique. On n'agira sur le monde paysan qu'à la condition de le bien connaître, et le problème n'est point facile à résoudre. Pour ma part, je poserais volontiers quelques questions. Y a-t-il une routine paysanne, uniforme en ses caractères et en ses démarches ? En quelle mesure dépend-elle du mode de travail, de l'état économique et social, du degré d'instruc-

Daniel Faucher

tion et de la nature des notions intellectuelles acquises ? La réaction du paysan est-elle la même, qu'il s'agisse du choix d'une culture, de l'adoption d'une technique ou d'un certain outillage, de la détermination de l'organisation économique de la production ? En d'autres termes, y-a-t-il une routine paysanne ou des routines, des cas d'espèce ou des cas généraux ? Il faut avouer que nous sommes, sur ces différents points, à peu près totalement privés de données précises. Il suffit d'énumérer ces diverses questions pour justifier la part modeste que peut prendre à les résoudre un géographe qui ne prétend pourtant pas substituer dans ce domaine la science à laquelle il se consacre à la sociologie ou à la psychologie.

VII

Marc BLOCH

LES TRANSFORMATIONS DES TECHNIQUES COMME PROBLÈME DE PSYCHOLOGIE COLLECTIVE

I

Avant d'aborder ma communication proprement dite, il me sera permis, j'espère, de prononcer quelques mots, très simples, d'amitié intellectuelle, en même temps que de remerciement.

C'est un signe excellent, me semble-t-il, que les psychologues de profession, auxquels nous devons cette réunion, aient eu l'idée d'y convier des représentants de directions d'études très diverses ; qu'en particulier, parmi les disciplines ainsi appelées, par leurs soins, à travailler en commun, ils aient fait figurer celle à laquelle je ne vois, pour ma part, aucune raison de retirer le nom vénérable d'*histoire* (sans que nous soyons, pour autant, obligés de donner à ce terme exactement le même contenu qu'à l'époque d'Hécatée de Milet). L'*histoire* n'est peut-être pas, à l'heure actuelle, une science toujours très bien détermi-

Marc Bloch

née dans ses contours. Mais c'est une science bien vivante. Or, historiens et psychologues ont, certainement, tout profit à collaborer.

Historiens, nous avons grand besoin de vous. Constattement, nous sommes amenés, par nos études, à faire de la psychologie, individuelle ou collective. Trop souvent, nous nous contentons d'appliquer les notions psychologiques du sens commun. Je crains que cette psychologie-là ne soit pas toujours la plus sûre, ni la plus fine. C'est elle qui, naguère, conduisait Voltaire à nier que les anciens Égyptiens aient pu être assez sots pour rendre un culte à des animaux. C'est elle qui, aujourd'hui, entraîne certains historiens à manier bien imprudemment un concept aussi délicat que celui de « sincérité » ou à confondre la cause psychologique d'un fait social avec sa motivation consciente.

Les psychologues, d'autre part, ne sont pas non plus, j'imagine, sans avoir besoin des historiens. Car l'expérience dont leurs méthodes propres leur ouvrent l'accès est forcément limitée au présent ou proche passé. Elle est donc incomplète. Veulent-ils remonter plus haut dans le temps ? Les problèmes auxquels ils se heurtent alors relèvent nécessairement de procédés d'investigation différents, auxquels il faut bien donner le nom d'« historiques ». Je parlais, à l'instant, de sincérité. C'était pour indiquer comment, sur ce point, l'historien ne saurait, sans danger, se passer des enseignements du psychologue. Mais la réciproque n'est guère moins vraie. Le haut Moyen Âge, par exemple, avec sa multitude d'actes faux, nous offre un cas de véritable mythomanie collective, qu'aucun psychologue de la sincérité (ou du mensonge) n'a, je crois, le droit de négliger.

C'est un de ces problèmes d'intérêt commun que je voudrais aujourd'hui poser devant vous. Disons mieux : un faisceau de problèmes apparentés qui, tous, se placent au centre de nos préoccupations ordinaires, à nous historiens, d'un côté, à vous, psychologues, de l'autre. Je n'ai malheureusement pas pu préparer ma communication d'une façon aussi précise que je l'eusse souhaité. Ma seule ambition sera, donc, de vous soumettre quelques points d'interrogation. Ils prêteront, je l'espère, de votre part, à des suggestions plus fécondes que mon exposé lui-même.

II

Le premier problème est celui dont les éléments sont les plus simples. Il peut s'énoncer comme il suit.

Soit une technique nouvelle, inventée à l'intérieur d'une société donnée ou apportée à celle-ci du dehors. Elle sera, par cette société, tantôt acceptée, tantôt refusée. Si elle est acceptée, elle le sera plus ou moins lentement et sporadiquement. Par quelles causes rendre compte de ces diverses réactions ?

Une idée se présente, de prime abord, à l'esprit. L'invention, dit-on, sera acceptée si elle est ou paraît utile ; rejetée, si elle est ou paraît inutile ou dangereuse. D'où, quand la recherche poussait dans cette voie, une série de problèmes, dès longtemps classiques : les uns d'ordre proprement technique ; les autres d'ordre économique (débouchés, main-d'œuvre, etc.).

Nul ne niera l'importance de ces facteurs. Bien vite, cependant, nous sentons que les choses ne sont pas aussi simples, ni aussi rationnelles. Le langage courant ne nous offre-t-il pas, pour orienter notre questionnaire, un mot lourd de sens psychologique : celui de « routine » ? Nous avons l'impression très nette qu'il y a des sociétés en elles-mêmes plus « routinières » que d'autres, ou plus novatrices ; et nous éprouvons le besoin de chercher les raisons profondes d'attitudes que les considérations d'utilité ne semblent pas suffire à expliquer.

Comme D. Faucher l'a déjà fait, dans la pénétrante communication que vous venez d'entendre, je choisirai, pour illustrer le problème, le cas de la « routine » paysanne.

Qu'il y ait, en fait, une routine paysanne ; en d'autres termes, que, dans une société donnée, le groupe paysan soit généralement plus attaché à ses traditions que les groupes voisins : c'est ce que personne ne songera à contester. Nous voici donc en présence d'un premier « pourquoi » : comment expliquer ce trait particulier de mentalité collective ?

Je n'ai nullement la prétention de répondre, en deux mots, à une si grosse question. Je voudrais simplement attirer l'attention sur un fait de structure sociale dont l'importance me paraît grande. Quiconque connaît nos campagnes a pu l'observer maintes fois : dans la famille paysanne, c'est par ses grands-parents surtout que l'enfant, le plus souvent, est élevé. Retenus par les travaux des champs, de la basse-cour ou de l'étable, ni le père ni la mère n'ont le loisir de beaucoup veiller sur lui. Là réside, je crois, une des causes qui expliquent la persistance, si remarquable, des traditions dans ces milieux. La généra-

tion la plus active et, parmi les adultes, la plus jeune, par suite la plus adaptable, la génération qui, peut-être, aura déjà esquissé un début d'adaptation n'est pas celle qui transmet directement, à la génération montante, ses enseignements.

Cependant, si la routine paysanne, incontestablement, existe, elle n'a rien d'absolu. Dans un grand nombre de cas, nous voyons que des techniques nouvelles ont été adoptées, assez aisément, par les sociétés paysannes, alors qu'en d'autres circonstances ces mêmes sociétés ont, au contraire, refusé d'autres nouveautés, qui, au premier abord, ne nous sembleraient pas avoir dû être moins capables de les séduire. Je chercherai, dans un instant, à donner des exemples de ce contraste. Je demande, auparavant, la permission de me laisser aller à une digression, que me suggère la communication de D. Faucher.

D. Faucher nous a mis sous les yeux, de la façon la plus intéressante, l'histoire des assolements. Il nous a montré, en particulier, comment l'arrivée des Germains, dans le Midi de la Gaule, n'avait en rien modifié l'antique rythme biennal, traditionnellement pratiqué dans ces contrées. Le fait est certain. Je me demande, seulement, s'il y a lieu de s'en étonner.

Car les envahisseurs dont il est ici question étaient des Visigoths. Ils parlaient, indiscutablement, un langage de type germanique. Leur patrie d'origine était, nul n'en doute, la Germanie ou, plus précisément, la Scandinavie. Mais ils n'en venaient pas directement. Ils n'atteignirent la Gaule que par un long détour, qui les avait conduits, notamment, à s'établir, pendant deux siècles au moins, sur les bords de la Mer Noire. Lorsqu'ils avaient quitté la Germanie, l'assoulement triennal y était-il déjà connu ? Rien n'est moins sûr. Notre premier témoignage à ce sujet date, en effet, seulement du début de l'ère chrétienne. En tout cas, c'était sur les rives de la Mer Noire que la civilisation des Visigoths s'était véritablement constituée. Les habitudes agricoles qu'ils apportèrent avec eux dans nos régions étaient certainement celles des pays méditerranéens, classiquement attachés à l'assoulement biennal, beaucoup plus tôt que celles du Nord.

Pour le reste, je suis bien d'accord avec D. Faucher. Les exemples qu'il a cités sont extrêmement instructifs. Je vais, de mon côté, vous en proposer deux, dont le contraste me semble propre à mettre en lumière les attitudes variables d'une société rurale vis-à-vis des améliorations techniques.

Voici d'abord un exemple caractérisé d'attachement au passé.

C'est celui même auquel on pense presque toujours lorsqu'on prononce le mot de « routine paysanne » : la révolution agricole du XVIII^e siècle. Nul ne saurait le contester : cette grande révolution, qui, pour l'essentiel, se résume dans la suppression de la jachère morte, fut l'œuvre d'éléments étrangers à la société paysanne, au sens étroit et authentique du mot : nobles, bourgeois, maîtres de postes, auxquels s'ajoutèrent parfois quelques immigrants. La masse rurale ne suivit le mouvement que très lentement et de très mauvais gré ; souvent, elle s'y opposa d'abord, délibérément. La trace de cette résistance est demeurée, jusqu'à nos jours, très profonde dans la littérature agronomique. L'agronomie garde, en quelque façon, rancune aux paysans de ne pas s'être ralliés à une transformation qui, indéniablement, aboutissait à augmenter, dans des proportions considérables, les capacités productives du pays.

L'exemple inverse, qui nous met en présence d'un cas d'adaptation, relativement rapide, à une technique nouvelle, c'est — chose, à première vue, surprenante — un passé beaucoup plus reculé qui va nous le fournir.

Une plante, une céréale nous semble aujourd'hui entre toutes caractéristique de l'ancienne agriculture française. Disons mieux : de l'ancienne agriculture européenne. C'est le seigle. Il a, chacun le sait, disparu, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, de la plus grande partie de nos campagnes. Il y était, chacun le sait aussi, très largement cultivé au Moyen Âge et jusqu'en plein XVIII^e siècle. Dans le Centre, en particulier, il régnait presque exclusivement. Le pain que mangeait alors la majorité de notre peuple n'était pas du pain de froment. C'était du pain de seigle.

Or ce seigle n'était pas, en vérité, une plante très vieille. Au moins dans le sens où l'historien prend cette épithète, à laquelle il n'accorde peut-être pas exactement la même valeur que le commun des mortels. Nous avons toute raison de croire qu'ignoré de l'agriculture romaine, le seigle ne s'est guère répandu dans l'Europe Occidentale avant l'époque des grandes invasions. Il nous fut alors apporté, probablement, par les civilisations nomades de la steppe, qui, en ce temps, marquèrent si profondément de leur empreinte la vie de l'Occident. Son extension s'accomplit très vite : en quelques siècles, semble-t-il. J'ai déjà dit l'importance de la place qu'il se conquit.

Voilà donc, relativement près de nous, un cas de routine obstinée ; beaucoup plus loin, dans le temps, l'exemple d'une faculté d'adaptation non moins remarquable. Comment résoudre cette apparente contradiction ?

En y regardant de plus près, on aperçoit, entre les deux expériences, une différence considérable.

Comme D. Faucher l'a justement rappelé, la révolution agricole menaçait de ruiner tout le système social dans lequel s'inscrivait la vie paysanne. Le petit paysan n'était pas sensible à l'idée d'accroître les forces productrices de la nation. Il ne l'était même que médiocrement à la perspective, moins lointaine, d'augmenter sa propre production, ou, du moins, la part de cette production qui était destinée à la vente. Il savait les débouchés incertains, les cours variables ; il sentait, dans le marché, quelque chose de mystérieux et d'un peu dangereux. Sa principale préoccupation était, beaucoup plutôt, de conserver à peu près intact son niveau de vie traditionnel. Presque partout, il estimait son sort attaché au maintien des anciennes servitudes collectives, qui pesaient sur les labours. Or ces usages supposaient la jachère. Supprimer celle-ci, c'était, du même coup, atteindre la vaine pâture qui — si l'on prend pour exemple les pays d'assolement triennal — ouvrait chaque année le tiers du terroir cultivé aux troupeaux de la communauté entière. Privés de cette faculté, beaucoup d'exploitants n'auraient plus su comment nourrir leurs bêtes. La plupart des paysans, en un mot, craignaient le grand bouleversement social qui semblait la suite inévitable des méthodes nouvelles. Ils n'avaient pas tort de le craindre. S'ils avaient mieux su ce qui se passait, au même temps, sur l'autre rive de la Manche, ils y auraient trouvé la confirmation de leurs pires inquiétudes. La révolution agricole s'est faite, en Angleterre, beaucoup plus rapidement et complètement que chez nous. Elle y a eu pour rançon l'écrasement de toute une fraction de la masse rurale.

Imaginons, au contraire, notre paysan de l'époque mérovingienne en présence du seigle. Certes, la culture lui paraît nouvelle. Mais peut-être la plante en elle-même ne lui est-elle pas tout à fait inconnue : car le seigle semble bien avoir fait originellement son entrée comme une des mauvaises herbes du froment. En tout cas, elle est analogue aux autres céréales, familières, depuis longtemps, aux laboureurs de la Gaule. Surtout, substituer le seigle au froment ou à l'orge, ce n'était

nullement toucher au système social. C'était simplement améliorer la mise en valeur d'un champ, que les mêmes hommes que par le passé continueraient de cultiver, selon le même rythme.

Ainsi nous aurions affaire, en vérité, à des phénomènes de portée très différente, et l'antinomie n'aurait plus besoin d'être expliquée, puisque strictement elle n'existerait plus. Je veux bien. Je tiens ces considérations, en elles-mêmes, pour parfaitement justes. Quitte, cependant, à m'exposer, sciemment, au reproche de ne vous soumettre qu'une série de possibilités, entre lesquelles il vous appartiendra de choisir, je dois vous l'avouer : je ne suis pas sûr que, par là, la réalité soit épuisée. Il y a peut-être encore autre chose.

La société paysanne qui s'est trouvée confrontée par les problèmes de la révolution agricole du XVIII^e siècle était une société stable et d'organisation assez rigide ; où les familles demeuraient, pendant des générations, à peu près sur place ; où, entre les diverses couches sociales elles-mêmes, il ne s'opérait pas de brassages bien intensifs.

Prenez au contraire la société paysanne qui a adopté le seigle. C'était celle des grandes invasions. Entendez : une société en plein remuement et dont, par le fait de tant de désastres divers, des razzias, des migrations forcées, les anciens cadres craquèrent de toutes parts. Ne doit-on pas supposer qu'une société ainsi animée d'une sorte de puissant mouvement interne possède, par nature, une faculté d'adaptation plus grande ? Simple hypothèse, assurément. Mais qui trouverait peut-être un commencement de confirmation dans d'autres faits parallèles. Car le seigle n'est pas, à beaucoup près, la seule technique nouvelle que la société occidentale ait faite sienne au cours de cette période si troublée et, en apparence, si inféconde. Pensez, notamment, à l'étrier. On a le sentiment (je n'oserais, pour le moment, en dire plus) que les conditions de la vie sociale, par ailleurs terriblement tragiques, étaient alors favorables aux innovations.

III

Le second problème dont je voudrais vous entretenir est plus complexe. Car il met en jeu, cette fois, avec la psychologie collective, la psychologie individuelle différentielle. C'est le problème de l'invention. Je ne l'envisagerai ici que sous son aspect collectif.

L'histoire montre, d'une façon évidente, l'existence de sociétés ou de phases sociales particulièrement inventives. Laissons de côté — comme je viens de m'engager à le faire — la question de savoir pourquoi tel ou tel individu invente, plutôt que tel autre. L'observation subsiste que, dans l'évolution des sociétés, il y a des moments où tout le monde invente ; d'autres, où presque personne n'invente.

Par exemple, l'Antiquité classique a certainement été une période pauvre en inventions. La seconde partie du XVII^e siècle français nous met, elle, en présence, d'un cas plus curieux encore : celui d'une société qui a envie d'inventer et n'y réussit point. (J'entends, naturellement, dans le domaine technique).

Ouvrons, en effet, un recueil d'usage aussi courant que le tome I de la *Correspondance des contrôleurs généraux avec les intendants*, publiée par Boislisle. Feuilletons l'Introduction. Nous nous apercevons que sous le règne de Louis XIV ont été obtenus un nombre considérable de brevets d'invention ou, plus exactement, de priviléges permettant d'exploiter, en monopole, une invention. Ces concessions touchent les techniques les plus diverses. Tel, par exemple, le procédé de chauffage économique, dans lequel M^{me} de Maintenon plaça quelques capitaux : ou, parmi les recettes nouvelles de valeur un peu secondaire, celle de voitures incahotables et inversables. Mais il y a des cas qui appellent davantage la réflexion : on parle de nouveaux moyens de mouvoir les machines, ce qui semble faire allusion à l'appel à des forces motrices jusque-là inutilisées.

Or, une chose est certaine : de tout cela, rien d'important, pratiquement, n'est sorti. Les voitures, je crois bien, ont continué à cahoter. Le chauffage ne paraît pas être devenu plus économique. Surtout, aucune force motrice nouvelle n'a assurément été utilisée, d'une façon sérieuse, avant la fin du XVIII^e siècle.

D'où un gros problème : ces gens qui avaient le désir d'inventer et qui, visiblement, y étaient poussés par l'ambition de gagner de l'argent avec leurs inventions, pourquoi ne sont-ils pas parvenus à leurs fins ?

Ici, nous rencontrons de nouveau l'explication par le besoin économique. Elle a été présentée de bonne heure. On lit, dans l'*Encyclopédie*, à l'article *Cordages*, ce qui suit :

« Partout où la main-d'œuvre est chère, il faut suppléer par des machines ; il n'est que ce moyen de se mettre à niveau de ceux chez

qui elle est à plus bas prix. Depuis longtemps, les Anglais l'apprennent à l'Europe. »

En d'autres termes, toute crise de main-d'œuvre doit aboutir à un perfectionnement du machinisme.

Puis Simiand a repris cette idée, en la reliant à sa puissante théorie de l'alternance entre les périodes de hauts et de bas prix. Les phases de bas prix — phases B — se caractériseraient généralement par un progrès des inventions. Malheureusement la thèse s'applique mal au XVII^e siècle. Celui-ci, au moins dans sa seconde partie, semble bien avoir coïncidé avec une phase B ; et il n'a rien inventé.

D'un autre côté, on peut être tenté de chercher l'explication dans l'histoire des sciences. Au XVII^e siècle, dira-t-on, il manquait aux inventeurs en virtualité la base scientifique qui seule aurait pu leur permettre de réaliser leurs désirs ou leurs instincts.

Or, il y a, dans tout cela, beaucoup de vrai, sans doute. Mais je me demande, une fois de plus, si ces interprétations ne sont pas trop simples ; s'il n'existe pas aussi d'autres raisons, tirées celles-ci, de la considération du milieu social lui-même, qui expliqueraient tantôt le développement de l'esprit d'invention, tantôt son ralentissement. Comme tout à l'heure, il conviendrait, je crois, de regarder vers la structure interne de la société et vers l'action, les uns sur les autres, des divers groupes qui la composent.

La première question à résoudre serait, sans doute, celle que voici : dans une société donnée, quels sont les groupes porteurs de l'invention ? Nous aboutirons, je pense, à constater que ces groupes ont varié, selon les époques. Certaines sociétés ont connu, avant tout, les inventions d'artisans. Voyez le Moyen Âge occidental. Il a moins inventé qu'on ne l'a dit parfois ; il a peut-être surtout emprunté. Mais on peut néanmoins, selon toute apparence, porter à son actif quelques découvertes techniques. En particulier, le rouet, qui fut, en vérité, une des premières machines et une des plus belles que l'homme se soit données. Or le rouet fut certainement imaginé par des artisans, dont le nom restera toujours aussi ignoré que ceux des découvreurs primitifs du feu. D'autres phases sociales, au contraire, ont vu prospérer, presque exclusivement, des inventions de savants ou, du moins, d'ingénieurs.

Revenons maintenant à la seconde partie du XVII^e siècle. Nous pourrons désormais poser le problème sous une forme plus précise.

Nous nous demanderons pourquoi les artisans n'inventent plus et pourquoi les savants n'inventent pas encore. Tout aussitôt, une série de possibilités se présentent à l'esprit. Existait-il alors des raisons d'ordre économique ou social qui empêchaient l'artisan de songer à l'invention ? Avait-il trop de peine à vivre pour cela ? Était-il jugulé par le traditionalisme obstiné des corporations ? Réciproquement, la science du savant était-elle suffisamment dirigée vers les applications pratiques ? Était-il lui-même victime de préjugés qui le détournaient de ces applications, jugées de nature trop basse ? Entre les divers groupes, enfin, le contact faisait-il défaut, qui eût pu aider les uns à concevoir les besoins des autres ? Entre tous ces points d'interrogation, je ne me propose pas ici de choisir. Mon seul objet a été d'indiquer qu'entreprise sous cet angle, une analyse sociale un peu poussée nous permettrait sans doute de comprendre, mieux que nous ne le faisons aujourd'hui, pourquoi l'histoire nous offre, à côté de sociétés de routines, des sociétés d'invention.

IV

Le dernier problème que je soulèverai devant vous peut s'intituler : « De la prise de conscience de l'importance des faits techniques. » La formule vous paraîtra peut-être, au premier abord, un peu sibylline. Une citation aidera à l'éclairer.

Nous sommes à la Chambre des Députés, le 26 juillet 1838. Le gouvernement a proposé l'octroi d'une concession de chemins de fer, dans le Sud-Ouest. La commission demande que le projet soit rejeté. Un rapport, rédigé en ce sens, est donc présenté, en son nom. Entre autres arguments, on y lit ce qui suit :

« Ne pas admettre avec l'exposé des motifs que deux tringles de fer parallèles donneront une force nouvelle aux landes de Gascogne : tels étaient nos devoirs. »

À l'auteur de ce rapport, il paraissait donc suprêmement saugrenu que l'on pût croire « deux tringles de fer parallèles » capables de modifier l'aspect d'une région. Or le rapport était signé « Arago » ; et Arago, je ne me sens pas en mesure de décider si c'était vraiment un très grand savant ; mais certainement — pardonnez-moi une expression déplorablement vulgaire — ce n'était pas un imbécile. Il a pourtant dit ce que vous venez d'entendre. Il a pu le dire sans se couvrir de

ridicule. Un pareil propos, apparemment, semblait en 1838 tout naturel. Alors qu'aujourd'hui, ce que nous ne parvenons pas, au contraire, à comprendre, c'est qu'on puisse ne pas saisir comment, sur une terre neuve — le Maroc par exemple —, deux rails tendus à travers les campagnes ont eu toute la force nécessaire pour transformer de fond en comble et l'économie du pays et sa structure sociale elle-même.

Le cas n'est pas isolé. On trouverait sans peine, dans les textes de l'époque, plus d'une déclaration analogue. Les omissions, d'ailleurs, ne sont pas moins significatives. Voyez la correspondance de Thiers. Dans ce qui en a été publié, je défie qu'on découvre la moindre allusion à la prodigieuse transformation industrielle dont Thiers pourtant a été le témoin ; bien plus, dont il a, dans sa fortune personnelle, largement profité.

Or telle n'a pas été l'attitude uniforme de toutes les sociétés. La nôtre, nous le savons, est aujourd'hui véritablement hantée par la technique. Mais l'importance de celle-ci a été aussi comprise ou devinée à des époques beaucoup plus anciennes et dans de tout autres milieux. Dans l'*Anthologie* grecque, vous trouverez une épigramme, des environs de l'ère chrétienne, qui, sous une forme mythologique, explique, de la façon la plus pertinente, comment l'invention du moulin à eau, en supprimant la meule à bras, déchargera les esclaves d'une des plus dures parmi leurs anciennes besognes.

Voici donc un nouveau « pourquoi ». Pourquoi y a-t-il des périodes où cette prise de conscience se marque nettement ? Et d'autres, pourtant très proches de nous, dont elle semble radicalement absente ? Où chercher l'explication ? Dans certaines habitudes mentales, certaines formes d'éducation, qui parfois orienteraient l'esprit des hommes cultivés exclusivement vers la science désintéressée ou la littérature ? Ou, au moins autant, dans ces faits de structure sociale que nous avons si souvent rencontrés sur notre route ? Quand les classes se ferment les unes aux autres, quand les classes les plus riches et les plus puissantes cessent de communiquer avec celles qui, dans la hiérarchie des fortunes, sont placées au-dessous d'elles, il arrive sans doute que les éléments dirigeants soient par là conduits à considérer comme indigne de leur attention tout ce qui concerne la matérialité du travail. Pas plus que tout à l'heure, je n'ai la prétention de rien décider. Vous reconnaîtrez que le problème est d'un intérêt très grand : en lui-même, car une

Marc Bloch

société réagit différemment aux phénomènes qui la commandent, selon qu'elle en perçoit ou non l'importance ; et aussi du point de vue de la recherche psychologique, en général.

Vous le voyez. Je n'ai guère fait qu'énoncer diverses questions ; et encore, bien superficiellement. Ce n'est pas, je le crains, un bien bon exemple de ce que les historiens peuvent apporter à la psychologie. C'est, du moins, un exemple de leurs curiosités.

FOLKLORE ET CULTURE POPULAIRE : DÉFINITIONS, CONTROVERSES ET PLANS D'ENQUÊTES

- VIII. Lucien FEBVRE, *Folklore et folkloristes* (1939).
- IX. Pierre SAINTYVES, *Le folklore, sa définition et sa place dans les sciences anthropologiques* (1931).
- X. Georges-Henri RIVIÈRE, *Les musées de folklore à l'étranger et le futur musée français des Arts et Traditions Populaires* (1936).
- XI. Arnold VAN GENNEP, *Plan d'enquête* (1930).
- XII. Arnold VARAGNAC, *Projet de questionnaire sur le folklore des grèves* (1936).
- XIII. André VARAGNAC, *La nourriture substance sacrée* (1941).
- XIV. Lucien FEBVRE, *Répartition géographique des fonds de cuisine en France* (1937).

INTRODUCTION

L'intérêt nouveau porté, dans les années trente, aux études de folklore est né sous l'impulsion d'historiens comme Marc Bloch et Lucien Febvre qui associerent étroitement l'étude des faits matériels à celle des croyances et des « mentalités » — terme emprunté aux psychologues et que les historiens ont remis à l'honneur, avec le succès que l'on sait.

Les folkloristes étaient demeurés à l'écart du développement des sciences sociales au début de ce siècle. La recherche de particularismes locaux ou régionaux — souvent interprétés en terme de survivances millénaires — n'était guère de mise auprès d'universitaires qui, tels ceux de l'*Année Sociologique*, restaient fortement imprégnés de cet idéal républicain et jacobin propre à la III^e République. Le folklore passait dès lors pour une occupation d'amateur, d'érudit ou d'esthète (cf. texte VIII). N'est-ce pas d'ailleurs ainsi qu'il est communément présenté aujourd'hui où ce terme de folklore, entaché de non-scientificité, semble s'opposer à celui d'ethnologie ?

Pourtant, dans l'entre-deux-guerres, le folklore se constitue en discipline scientifique. Il élargit son champ d'investigation, il affûte ses méthodes et s'institutionnalise. En témoigne la constitution, en 1929 — l'année même de la création des *Annales* — d'une société de folklore français qui donnera naissance, l'année suivante, à la *Revue de Folklore Français* (après 1932 : *Revue de Folklore Français et de Folklore Colonial*).

Folklore et culture populaire

À l'instar de leurs homologues des *Annales*, les collaborateurs de la revue orientent leurs recherches dans deux directions : collecte de matériaux tout d'abord, dans le cadre de grandes enquêtes lancées sur tout le territoire national ; réflexion d'autre part sur l'objet du folklore, son étendue et sa place dans les sciences anthropologiques (cf. texte IX).

Cet objet, précisément, quel est-il ? Les folkloristes, dans l'ensemble, se refusent à être des « antiquaires des sciences sociales ». Ce qu'ils cherchent à appréhender, c'est un ensemble de faits vivants qu'ils nomment : « culture populaire ». Des désaccords apparaissent néanmoins pour ce qui est d'identifier les faits de folklore (problème d'objet), de les recueillir et de les classer (problème de méthode). Retenons comme particulièrement significatives à cet égard les prises de position de Pierre Saintyves et d'Arnold Van Gennep.

Pour Van Gennep, il n'est de véritable culture populaire que paysanne. Celle-ci ne subsiste que sous forme de traces dans les milieux urbains : pour lui, la ville et l'industrie ne font que détruire un folklore autrefois cohérent, et qui se fragmente au fur et à mesure de leur progression. Dès lors, l'opposition ville/campagne, monde industriel/monde rural fonde et délimite le domaine du folklore, comme elle fondera, après la guerre, l'autonomie d'une sociologie rurale alors en plein essor.

Telle n'est pas la conception d'un Saintyves (cf. texte IX), également défendue par Georges-Henri Rivière en 1936 dans un texte qui fait figure de manifeste au moment de la création du Musée des Arts et Traditions Populaires (cf. texte X). Au rapport ville/campagne, Saintyves substitue celui qui oppose la culture populaire, non officielle et non écrite, à la culture savante dont l'acquisition et la transmission passent principalement par l'instruction (c'est-à-dire par l'écriture et par l'école). Cette opposition élargit singulièrement le champ de folklore. En effet : puisque les deux formes de culture s'interpénètrent et réagissent l'une sur l'autre, on retrouve du « populaire » (ou encore du « folklore ») présent, à des degrés différents, dans presque toutes les classes de la société. Pourquoi, dans ces conditions, vouloir borner le folklore à l'étude de la vie rurale ? C'est l'époque où Varagnac suggère de s'intéresser au folklore des grèves (cf. texte XII) ; où folkloristes et historiens collaborent, au sein de la Commission des Recherches collectives, à des enquêtes comme celle lancée, en 1935, sur l'alimenta-



L'enquête sur l'évolution de la forge de village depuis 1880 fut l'une des premières enquêtes lancées sur tout le territoire français par la Commission des Recherches Collectives de l'Encyclopédie française. Lucien Febvre rend compte de ses commencements dans les *Annales* en 1935. Le monde artisanal et ouvrier tient alors une place très importante dans les études de folklore, qui ne réduisent pas leur objet à la paysannerie.

L'intérieur de la forge Marcillaud, à Saint-Maurice des Lions (Charente), photographié en 1937 par Leproux (Cliché Musée des Arts et Traditions Populaires, Paris).

tion populaire. Les deux textes présentés ici, d'André Varagnac et de Lucien Febvre (XIII et XIV), éclairent tant les objectifs que les méthodes de ces grandes enquêtes.

Nul ne conteste, à l'époque, leur principe : enquêter sur l'ensemble du territoire français et par l'intermédiaire de correspondants locaux. Mais on peut les utiliser dans un esprit fort différent selon les cas. Pour Arnold Van Gennep, qui compara le folklore à la biologie, il ne s'agit pas tant de rechercher l'origine des faits recueillis que de rechercher leurs fonctions. « Ce qui compte pour lui, dit N. Belmont, c'est la société dans sa synchronie » (*Arnold Van Gennep, le créateur de l'ethnographie française*, Paris, Payot, 1974, p. 44). D'où le rejet de la méthode historique et la mise en œuvre d'une méthode comparative : observations directes et étude de documents écrits permettront, dans une première étape, d'accumuler des données précises (cf. plan d'enquête d'Arnold Van Gennep : texte XI) ; on les classera ensuite en établissant des séquences de faits ; on comparera enfin ces séquences d'un point à l'autre du territoire pour « déterminer les éléments indépendants du temps et du lieu qui sont communs à tous ces faits » (N. Belmont, *op. cit.*, p. 49). Un telle méthode n'est pas sans évoquer celle qu'appliquera plus tard l'anthropologie structurale. Il n'est d'ailleurs pas fortuit que, pour Van Gennep, la discipline la plus voisine du folklore soit la linguistique.

Cette volonté de systématisation n'existe pas chez Saintyves dont les préoccupations restent parfois proches de celles des folkloristes du XIX^e siècle, comme le montre le lancement, en 1930, d'une enquête sur le folklore préhistorique : il s'agit bien d'une recherche soucieuse d'origine, de continuités et de survivances. Cet auteur mérite-t-il pour autant le relatif oubli dans lequel il est tombé aujourd'hui ? Certains aspects de son œuvre ne manquent pourtant pas d'actualité, notamment lorsqu'il tente, à la manière des historiens des Annales, une approche globale de la culture populaire, intégrant les phénomènes d'ordre matériel aux phénomène d'ordre social ou spirituel (symbolique, dirait-on aujourd'hui) — approche pleine d'intérêt à l'heure où l'on s'interroge sur le bien fondé des spécialisations parfois réductrices qui existent dans les sciences sociales.

Notons en définitive que toutes ces tentatives de définition du folklore et de la culture populaire ont au moins ceci en commun

qu'elles postulent implicitement l'existence d'*un* peuple. Or, c'est ce postulat même que remet en question Marc Bloch, préférant, une fois encore, le pluriel au singulier. Ainsi écrit-il, dans un compte rendu critique d'une exposition sur l'art populaire en France : « Le caractère unitaire et égalitaire du “peuple”, et notamment du peuple des campagnes — encore une illusion qu'il faut à tout prix rejeter » (*Annales*, 1930, pp. 405-407). De même s'insurge-t-il contre l'immobilité et l'intemporalité supposées de la culture populaire. C'est d'ailleurs en cela que la démarche d'un folkloriste comme Saintyves est proche de celle des historiens qui, toujours selon Marc Bloch, doivent s'intéresser aux rythmes et aux canaux de diffusion culturelle : « Il n'est plus question d'opposer à l'art savant je ne sais quel libre langage esthétique sorti du tréfonds de l'âme des humbles ; les motifs inventés dans les villes et les cours, toutes les révolutions du goût qui ont agité d'abord les cercles cultivés ont peu à peu pénétré dans les plus rudimentaires ateliers de campagne [...]. Il n'est plus question non plus, heureusement, de postuler la pérennité des coutumes rurales, beaucoup plus changeantes, en tout ordre d'idées, qu'on ne s'est parfois plus à l'imaginer » (*Annales*, 1930, pp. 405-407).

VIII

Lucien FEBVRE

FOLKLORE ET FOLKLORISTES

Notes critiques

Il n'y avait point encore d'engouement en France pour les études d'ethnographie populaire ; elles restaient la chose d'un petit nombre d'amateurs, rarement pris au sérieux par les officiels des vieilles corporations scientifiques ; elles passaient volontiers pour un de ces jeux frivoles qui aident « les provinciaux » à tuer l'ennui que les Parisiens leur supposent bénévolement : déjà, je veux dire dans leur première année d'existence, les *Annales d'Histoire Économique et Sociale* attiraient l'attention de leurs lecteurs sur des problèmes comme celui de la maison urbaine, de l'outillage ou du morcellement agraire ; déjà elles demandaient à l'historien tchèque V. Černy de signaler l'activité du Musée agricole tchèque, fondé en 1918 — cependant que Marc Bloch, revenant de Norvège, signalait la valeur et l'efficacité des magnifiques

musées de plein air qu'il avait pu voir en Scandinavie¹ : ceci, en attendant que, par une désignation symbolique dont il voulut bien comme nous comprendre la signification, nous appelions le Dr Paul Rivet à siéger parmi les membres de notre Comité de Direction — cependant qu'à l'Encyclopédie se fondait, avec le concours actif et clairvoyant d'André Varagnac, la *Commission des Recherches Collectives*, aux enquêtes modestement fécondes².

Voilà qui nous donne le droit moral de suivre aujourd'hui avec intérêt les progrès d'une discipline dont nous avions prévu, dès 1929, l'essor actuel et réservé la place au grand Conseil des Sciences historiques, parmi les membres de « ce vaste système d'alliances » dont parlait en 1926 l'historien belge Des Marez³ : rappelons qu'en sus de l'histoire, de l'archéologie, de la géographie, de la toponymie, de la philologie et de la linguistique, il devait compter nommément « le folklore et l'histoire du droit ». Depuis, un nouveau « département », celui des Arts et Traditions populaires, s'est constitué dans le cadre de nos musées nationaux ; deux musées, héritiers de l'ancien musée d'Ethnographie du Trocadéro, ont pris possession des galeries du Palais de Chaillot : l'un, le musée de l'Homme, dirigé par le Dr Paul Rivet ; l'autre, le jeune musée des Arts et Traditions populaires, mis sur pied par Georges-Henri Rivière, assisté de la façon la plus efficace par André Varagnac. Et voici, précisément, que m'arrivent à la fois une plaquette de Varagnac, riche d'idées et d'expérience ; un volume résumant l'activité du premier Congrès international de Folklore tenu à Paris l'été dernier, et deux gros tomes d'un manuel de folklore français dû à l'un des pionniers les plus connus des études folkloriques en France : le tout témoigne combien nous avions eu raison, Marc Bloch et moi, de faire fond dès 1929 sur le progrès d'une discipline que certains graves

1. Cf. Lucien Febvre, « La maison urbaine », *Annales*, I, 1929, p. 292. Marc Bloch, « Une enquête : Les Plans parcellaires », *Annales*, I, 1929, p. 58. V. Černy, « L'Histoire rurale en Tchécoslovaquie », *Annales*, I, 1929, p. 78. Marc Bloch, « Musées ruraux, musées techniques », *Annales*, II, 1930, p. 248, etc.

2. Sur tout ceci, voir le numéro spécial de la *Revue de Synthèse* (t. XI, I, février 1936), consacré à l'organisation des recherches collectives particulièrement en Ethnographie populaire (voir, notamment, Lucien Febvre, « Les recherches collectives et l'avenir de l'Histoire »).

3. *Le problème de la Colonisation franque et du régime agraire de la Basse-Belgique*, Bruxelles, 1926, p. 5.

collègues durent nous trouver un peu « exaltés » de prendre ainsi en considération ; mais depuis nous n'avons cessé de la soutenir, ici et ailleurs, de toutes nos forces, dans sa volonté de progrès et d'efficience⁴.

**

Le petit livre d'André Varagnac s'intitule *Définition du Folklore*⁵. Il reproduit essentiellement des leçons professées à l'École du Louvre. Il ne répond pas seulement à ce besoin fondamental de clarté qu'éprouve tout esprit net, et que je signalais naguère chez P. Saintyves, en rendant compte de son livre posthume, le *Manuel de Folklore*⁶. Chez André Varagnac, philosophe d'origine, il répondrait plutôt à un besoin de profondeur ou — si le mot risquait de lui faire peur — à un besoin d'approfondissement. Qu'est-ce que le folklore ? Les définitions abondent. Beaucoup sont formulées « à la bonne franquette », par des hommes qui font profession de « ne pas chercher si loin », et qui sans doute, à part eux, estiment que mieux vaut récolter des faits au hasard du crochet, comme le chiffonnier de Magendie, que réfléchir d'abord sur la nature véritable, le sens et la portée de ces faits. Ce qui, à leur sens, est faire « de la métaphysique » — le mot étant de tous le plus péjoratif sans doute qu'ils puissent trouver⁷. D'autres définitions sont plus méditées. Telle celle que proposait en 1931 P. Saintyves aux membres du Centre International de Synthèse pour le Vocabu-

4. Même par appel au grand public. Cf., dans la série des causeries sur les Arts et Traditions populaires de la France, données au Poste national Radio-Paris et publiées par *Les Cahiers de Radio-Paris* (IX, 5, 15 mai 1938, p. 429), l'*Introduction* par Lucien Febvre et l'*Outilage rural* par Marc Bloch. Sans préjudice, naturellement, de neuf autres causeries remarquables dues à G.-H. Rivière, à R. Maunier, à A. Varagnac, à M. Jeanton, etc.

5. Paris, Société d'Éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1938, in-8°, 10 fig. h.-t.

6. Paris, Nourry, 1936, in-8°, VIII-218 pp. Sur la définition du folklore que contient cet ouvrage, voir quelques observations dans L. Febvre, « Un manuel de folklore », *Annales*, t. IX, p. 400 et suiv.

7. Je le cueille sous la plume d'A. Van Gennep, au tome III du *Manuel* (dont il est question plus loin), p. 100, n° 17 : « C'est plutôt [le *Manuel* de Saintyves] une série de discussions métaphysiques sur divers points de méthode... ». Décidément, on est toujours le métaphysicien de quelqu'un !

laire historique entrepris par Henri Berr. « Le folklore, écrivait alors Saintyves, est la science de la tradition et de ses lois dans les nations civilisées, et principalement dans les classes populaires ». Définition reprise et développée dans le *Manuel de Folklore* : Science, est-il dit, « de tout ce que se transmettent oralement de connaissances, de recettes, de secrets, de modèles et de pratiques, d'expressions linguistiques et de superstitions, de contes et de légendes, etc., les membres des sociétés civilisées, principalement dans les couches populaires de ces sociétés »⁸.

Or, André Varagnac, reprenant les termes de ces définitions, objecte et qu'il y a un folklore non populaire, puisque bien des coutumes authentiquement folkloriques sont en usage dans la bourgeoisie et dans l'aristocratie ; et qu'il y a un folklore urbain, s'il y a un folklore paysan très abondant ; et que le folklore n'est pas uniquement du passé, puisqu'on peut assister à la naissance, de nos jours, de faits folkloriques ; et que tradition n'est pas synonyme de folklore, puisque, pour ne prendre que ce seul exemple, la culture générale peut se définir comme un ensemble de traditions intellectuelles : nul ne l'intègre cependant dans le folklore. Et enfin qu'il est bien difficile de qualifier de folklorique la culture des classes « inférieures » dans nos sociétés civilisées par opposition à la culture des classes « supérieures » : car enfin, la distinction, dans un pays comme la France, s'avère malaisée...

Ceci dit, quelle définition propose pour son compte André Varagnac ? Folklore, dit-il : « Croyances collectives sans doctrines, pratiques collectives sans théorie ». Pour éclairer sa formule, il invite le lecteur à penser aux outils que jadis les forgerons fabriquaient eux-mêmes, en appliquant non pas des formules déduites de lois, mais des recettes, des secrets, des tours de main purement empiriques et que rien ne reliait les uns aux autres. Aujourd'hui, le forgeron ne fabrique plus. Il répare, ou adapte des outils fabriqués dans des usines réglementées par des ingénieurs spécialistes appliquant de plus en plus des données scientifiques. Pratiques artisanales d'autrefois, pratiques collectives non déduites de théories : folklore. Pratiques industrielles

8. Cf. *Revue de Synthèse*, t. I, n° 1, mars 1931, p. 81, et P. Saintyves, *Manuel*, chap. I.

d'aujourd'hui, collectives, mais déduites de théories : le contraire du folklore⁹.

L'analyse est ingénieuse. Elle représente un très gros effort, et réellement très intelligent, très compréhensif, pour s'élever au-dessus des apparences, saisir le fond même des choses. Ce qui m'arrête simplement, c'est ceci : la frontière est-elle toujours si facile à tracer entre le « déduit » et « l'accepté tel quel » sans déductions, entre le théorique et le pratique, entre ce que l'homme puise dans sa corbeille de mariage et ce qu'il extrait péniblement de son intelligence rationnelle ? Ce n'est pas une mince question. Même pour l'historien : ne met-elle pas en cause la genèse même de nos conceptions scientifiques, les relations historiques du magique et du mathématique, la substitution progressive des rapports logiques et quantitatifs aux influences qualitatives et irrationnelles ? — Ceci dit, je ne puis que louer l'ingéniosité et la pertinence, non seulement des critiques d'André Varagnac, mais encore de certaines de ses remarques. Celle-ci, par exemple, que tout fait de folklore se distingue par un mélange de répétition et d'innovation ; et donc qu'il ne se transfère pas mécaniquement en quelque sorte ; que la fonction qu'il remplit aujourd'hui n'est pas nécessairement celle qu'il remplissait autrefois ; qu'ainsi tout fait folklorique peut répondre au cours des siècles à des besoins différents comme à des mentalités différentes¹⁰.

La remarque va loin, et ne vaut pas seulement pour les faits de folklore. « Croit-on, disait devant moi, l'autre jour, un homme d'une rare curiosité d'esprit — volontiers tournée vers les choses du théâtre —, croit-on que nos acteurs sentent, et donc jouent, je veux dire peuvent jouer en 1936 une pièce de Molière comme on la jouait au temps de Molière même ? Croit-on que le public d'aujourd'hui sente,

9. Voir l'exposé de cette conception dans le livre cité, p. 18 et suiv.

10. Ceci rejoint des idées que j'ai eu déjà l'occasion d'exprimer, sur les conditions dans lesquelles les sociétés humaines acceptent, tout à la fois, les traditions et se dégagent d'elles. Il est bien évident que leur masse est si formidable et leur entassement, par sédimentation en quelque sorte, si énorme qu'aucun progrès ne serait possible si, par un travail souvent inaperçu d'elles, elles ne pénétraient pas perpétuellement les traditions d'innovations. L'exemple le plus saisissant de cet effet d'adaptation, c'est celui de la coutume médiévale, que j'ai souvent entendu Marc Bloch alléguer : la coutume, immuable par définition, et constamment en évolution cependant, pour répondre aux besoins changeants du temps.

et donc goûte, cette pièce comme la comprenait, et la goûtait, le public de 1670 ? Et ne serait-il point passionnant, précisément, de rechercher en elle ce que nous y mettons que n'y pouvaient point mettre les contemporains de Molière — et réciproquement ? » J'avais plaisir à retrouver, derrière ces propos, une vieille connaissance : la méthode même que je préconisais, il y a quelques années, pour l'étude de l'histoire des sciences, et que je me prépare à appliquer, demain, dans le domaine de l'histoire religieuse¹¹. Varagnac a bien raison de dire, on le voit, que ses remarques ouvrent des perspectives d'avenir singulièrement larges. Si larges, que les promesses de fécondité qu'elles apportent doivent nous encourager singulièrement dans nos études.

Ceci dit, reste que le livre, plutôt qu'une définition à proprement parler, nous apporte des explications et des interprétations sur le folklore. Il traduit une conception de haute valeur mais qui, peut-être, dépasse un peu les besoins, et les capacités méthodologiques, de ce qu'on me permettra d'appeler les folkloristes moyens, ces agents indispensables des progrès du folklore.

**

Pratiquement, à quoi aboutit leur effort ? Le beau volume des *Travaux du premier Congrès international de Folklore*¹², tenu à Paris du 23 au 28 août 1937, à l'École du Louvre, peut nous renseigner utilement à ce sujet. Personnellement, retenu très loin de la France par une mission, je n'ai point participé à l'activité de journées qui laissèrent, si j'en crois les témoignages recueillis, une grande impression de plénitude aux participants — mais il suffit de feuilleter les comptes rendus pour se trouver rapidement au fait. Présidé par le D^r Paul Rivet, le Congrès se divisait en deux sections : Folklore descriptif et Folklore appliqué à la vie sociale.

Dans la première quatre sous-sections : civilisation matérielle ; traditions et littératures orales ; structures sociales ; méthodologie. Dans la

11. Dans une étude sur la Religion de Rabelais et les conditions de la croyance et de l'incroyance au XVI^e siècle. Pour l'histoire des sciences, cf. Lucien Febvre, « Un chapitre de l'histoire de l'esprit humain : les Sciences naturelles, de Linné à Lamarck et à Georges Cuvier », *Revue de Synthèse historique*, t. XLIII, 1927, pp. 37-60.

12. Tours, Arrault, 1938, in-8°, 448 p., 16 pl. h.-t.

seconde, quatre sous-sections pareillement ; art populaire, artisanat, costume ; construction moderne ; musique, théâtre, danse, fêtes, jeunesse et musées populaires de Folklore. De nombreux savants étrangers de tous pays avaient répondu à l'appel du Comité et apportaient au Congrès l'écho de leurs soucis particuliers. Sans entrer dans un détail impossible, formulons simplement quelques remarques à propos des communications qui furent présentées à la Section de civilisation matérielle.

Sur le titre même de cette Section, arrêtons-nous. La civilisation matérielle, qu'elle ressortisse au folklore, pas de doute. Mais elle ressortit également à d'autres disciplines. Voici la maison rurale. On peut l'étudier en tant que géographe : la maison, dans ce cas, sera considérée comme « l'expression du milieu géographique », ce milieu étant du reste susceptible d'être défini de vingt façons différentes. On peut l'étudier en tant qu'historien. On partira alors — que ce soit pour l'adopter, ou pour la rejeter, en tout cas pour la critiquer — de l'hypothèse : à chaque peuple sa maison. On peut l'étudier encore en tant qu'architecte : matériaux, procédés de construction, possibilités d'adaptation aux techniques et aux besoins aujourd'hui. On peut enfin l'étudier en tant que folkloriste, puisqu'elle ressortit au folklore.

Comment ? J'en vois bien des façons. Et, par exemple, en se plaçant au point de vue de ce qu'André Varagnac nomme « le transfert » : comment la maison léguée par la coutume, d'âge en âge, a-t-elle pu répondre à des besoins changeants, à des mentalités différentes ? Car, ne l'imaginons pas immuable, intangible, incapable d'évolution. Le costume populaire n'a cessé d'évoluer, tout en restant traditionnel¹³. La maison de même. Et le problème devient : comment, gardant intacte sa forme extérieure, la maison remplit-elle, en réalité, des fonctions nouvelles et cesse-t-elle de remplir des fonctions anciennes ? Ce qui conduirait à étudier, entre parenthèses, les diverses « fonctions » de la maison de façon beaucoup plus fouillée qu'on ne l'a jamais fait. Nous n'entendons point seulement par là les diverses « utilités »

13. Cf. le rapport au Congrès de J. Charles Brun, p. 346. Il cite Ch. Le Goffic disant des costumes traditionnels « qu'ils ont fini par devenir en quelque sorte le produit d'un art instinctif et comme tels ils ont obéi, sans que ceux qui ont aidé leur évolution en aient eu conscience, à des lois secrètes d'harmonie ». Évolution, le mot y est, qui doit y être.

de la maison : abriter contre le froid, le chaud, les intempéries, assurer une protection contre les attaques des hommes ou des bêtes, le vol, le brigandage, etc.

La maison, comme tout ce qui naît de l'homme — comme tout ce qui est de l'homme¹⁴ — n'est pas là seulement pour satisfaire des besoins matériels immédiats de cette sorte ; elle prend valeur de Signe. Exactement comme le costume¹⁵, qui n'a pas pour seule fonction de conserver à l'organisme, au corps, le bénéfice de conditions thermiques optima, mais qui peut, en outre, signifier une nationalité (hier encore, les bas blancs des Allemands en Tchécoslovaquie) ; ou bien l'état civil (femmes mariées, veuves, vierges, etc.) ; ou bien l'âge, la classe sociale, la confession religieuse, etc. Et la maison sans doute est un vêtement moins plastique que l'habit individuel d'étoffe, ou de peau : nul doute qu'en cherchant bien, on ne puisse cependant restituer autour d'elle tout un cortège de fonctions sociales. Car enfin, nous n'en sommes plus à croire qu'il y a dans nos villages le Paysan avec un grand P habitant la Maison rurale avec un grand M ; Marc Bloch a dit là-dessus quelques excellentes choses au Congrès dans sa note : *Types de maison et structure sociale**. Et nous savons tous combien la société paysanne est, en réalité, compliquée, et comporte de classes, de catégories et de fonctions diverses.

Or, que trouvons-nous dans les travaux du Congrès sur ces problèmes ? En tête des pages dévolues à l'étude de la civilisation matérielle, un *Essai de classification des maisons rurales*, d'Albert Demangeon. Vigoureux, certes, et reflétant une fois de plus le tempérament et la puissance de travail bien connue de son auteur. Mais je dis : « Une fois de plus ». C'est qu'en effet, cette classification, Albert Demangeon l'a déjà proposée, en tant que géographe, et de la même façon, à quelques détails près, dans les *Annales de géographie*. En d'autres termes, sa

14. Voir, sur toute cette question, les chapitres successifs de *La Terre et l'Évolution humaine, Introduction géographique à l'histoire* (Paris, Albin Michel), notamment III^e partie, chap. III, p. 194 et suiv.

15. On se référera, sur ce point, à l'intéressante communication de P. Bogatyrew, sur *Le costume national villageois au point de vue fonctionnel dans la Slovaquie morave* (*Travaux du 1^{er} Congrès international de Folklore*, Tours, Arrault, 1938, p. 347 et suiv.).

* Texte reproduit dans ce recueil, texte III, p. 63-65 (n.d.e.).

communication — qui débute par cette affirmation : « La maison, comme tant d'autres œuvres humaines sur la terre, est l'expression du milieu géographique » — ne se tromperait-elle pas de Congrès ? Mais quoi, elle fera réfléchir ; elle renseignera les folkloristes sur le travail de leurs voisins les géographes ; elle donne enfin, au seuil de ce volume, le vif sentiment de ce que n'est pas la recherche folklorique : notion négative, aussi précieuse à acquérir qu'une notion positive. Pourtant, il nous conviendrait de « rationaliser » notre travail, nous aussi. Et si la communication d'Albert Demangeon est folklorique, c'est qu'elle n'est pas géographique. Ou *vice-versa*.

Rien là de surprenant. Les études folkloriques en France n'ont guère été le fait, jusqu'à présent, que d'isolés. Elles commencent à peine à s'organiser solidement, scientifiquement. Force leur est bien d'accueillir les concours d'hommes venus de tous les points de l'horizon, et qui n'oublient pas aisément ce qu'ils sont en abordant des études nouvelles. Petit à petit, tout s'éclaircira. Et les jeunes, qui commencent à se former sous l'abri, un peu improvisé, que nous, hommes de bonne volonté, nous leur ménageons, sauront faire demain, à l'encontre de nous s'il le faut, les discriminations nécessaires. Tant mieux, et que ce soit bientôt !

Diverses communications ont trait aux anciens procédés de battage et de dépiquage des grains en France et à l'étranger. Une communication excellente de Charles Parain, qui utilise largement les faits linguistiques et se fonde sur une chronologie précise, rejoints une communication de P. Scheuermeier sur l'Italie, une observation intéressante d'A. Lunel sur un procédé archaïque de battage survivant à Moulinet (Alpes-Maritimes) et même une bonne étude de Pierre Coutin sur l'évolution de la moisson dans un village de Limagne. De Fernand Benoît, l'éminent conservateur du Musée Arlaten, signalons une étude remarquable sur les moulins à grains et à olives de la Méditerranée : essai de stratigraphie, dit l'auteur. D'autres communications, d'Étienne Letard, professeur à l'École Vétérinaire d'Alfort, notamment, et aussi de L. Huyghebaert, d'Anvers, ont trait aux animaux de travail : chevaux et bœufs en France, chiens en Belgique. Une étude de P. Deffontaines sur la répartition des voitures à deux et à quatre roues en France et, de façon beaucoup plus large, dans toute l'Eurasie (avec une esquisse cartographique) ne laisse pas que de soulever de fortes objections. Car,

qu'est-ce que « la » voiture à deux roues, qu'est-ce que « la » voiture à quatre roues — indépendamment de toute considération de forme, de fabrication, de fonction, de capacité, d'attelage, etc. ? Et que peut bien signifier, dès lors, une carte d'ensemble qui ne tient compte d'aucune de ces distinctions ? Mais ici encore, disons : tant mieux ! Ce schématisation placé crûment sous les yeux d'une jeunesse ardente au travail ne peut que la détourner de certaines méthodes dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont, vraiment, un peu sommaires...

Les problèmes alimentaires ont été peu étudiés. Je n'en suis pas surpris, et j'ai eu l'occasion, dans un cours au Collège de France, il y a deux ans, de méditer sur cette carence et d'en tirer les conclusions¹⁶. Deux communications seulement. D'abord, une note de Maurizio, l'auteur de cette excellente *Histoire de l'alimentation végétale* qui, traduite en français par les soins du Dr Gidon, compose à peu près à elle toute seule la bibliothèque française de l'historien — à naître — de la nourriture humaine¹⁷ ; Maurizio étudie « ce qui se mangeait antérieurement à l'apparition de l'agriculture ». L'autre note est signée de moi ; elle se rattache à la fois à mon enseignement au Collège de France, à la préparation du tome XV de l'*Encyclopédie française* (bien-être, sports et loisirs), qui comportera, sur le problème de l'alimentation, des études historiques de Marc Bloch, de G. Lefebvre, d'André Varagnac, etc., mais aussi et surtout à l'activité de la Commission des recherches collectives, dont une enquête a porté, à ma demande, sur les fonds de cuisine en France et leur répartition géographique : aire de la cuisine au saindoux, au beurre, au lard, à l'huile (d'olive, de noix, etc.), à la graisse d'oie, etc. La carte de répartition que Marcel Maget a pu extraire de cette enquête est curieuse¹⁸ ; elle appellerait un commentaire que je n'ai guère pu donner que sous forme de questionnaire, tant l'attention a été peu attirée, jusqu'à présent, sur ces problèmes. Mon commentaire ne tient pas compte des études

16. Voir *l'Annuaire du Collège de France*, 1937.

17. Trad. Gidon, Paris, Payot, 1930.

18. Les cartes plutôt, puisqu'en dehors de celle qui est reproduite dans le volume du Congrès (planche XI), il en existe une autre, relative aux fonds de cuisine secondaires (graissé d'oie, etc.) qui se trouve à l'Office de Documentation Folklorique, où l'on peut en prendre communication. [Ce texte est repris dans ce recueil, texte XIV, pp. 227-237 (n.d.e.).]

intéressantes, parues depuis, et que le Dr Gidon vient de consacrer à ce qu'on pourrait appeler « les antécédents du beurre »¹⁹.

Nous ne saurions suivre dans le détail les communications faites dans les autres sections et sous-sections du Congrès. Disons simplement que, par leur valeur, elles paient de leur peine, et largement, les organisateurs d'une réunion où, vraiment, il fut bien travaillé, discuté et agi²⁰.

**

Du *Manuel de folklore français contemporain* que la maison d'édition Auguste Picard a demandé à Arnold Van Gennep²¹, nous dirons peu de choses pour l'instant. C'est que nous n'avons encore de ce *Manuel* que les tomes III et IV. Ils sont certes vierges de toute « métaphysique », et pour cause : le tome III reproduit un certain nombre de questionnaires, généraux, particuliers ou régionaux, qui se sont à l'épreuve montrés productifs. Suivent deux listes, l'une des anciennes provinces avec l'indication des départements qu'elles ont constitués par leur division, sous la Révolution ; l'autre, assez singulière et disparate, des pays de France. Listes utilitaires, nous dit Van Gennep, et surtout destinées aux étrangers peu au courant de la terminologie géographique française. Soit. Mais l'utilité ne dispense pas de méthode stricte, et le moins qu'on puisse dire de ces deux listes, c'est qu'elles surprennent par leur laisser-aller doctrinal dans un manuel de tenue scientifique²². Vient

19. A. Gidon, « Anciennes conserves de lait aigre (Acor jucundus de Pline et Caudelée normande) », *La Presse Médicale*, 14 mai 1938, p. 787. Le Dr Gidon est un des rares travailleurs français qui s'occupe de ces problèmes d'alimentation. C'est à lui qu'est due la traduction du livre de Maurizio, cité plus haut.

20. Signalons l'aspect très « pratique » de certains des travaux du Congrès. Les problèmes comme celui de l'artisanat, du costume régional, de la maison et de la part qu'il convient de faire dans sa construction, aujourd'hui, aux éléments folkloriques ; le très gros problème des loisirs et de leur utilisation « folklorique » ; celui du folklore à l'école, etc., ont fait l'objet de multiples communications qui ont donné un aspect très vivant à certaines des séances du Congrès.

21. Paris, A. Picard, 1938, t. III, *Questionnaires, Provinces et Pays, Bibliographie méthodique* ; t. IV, *Bibliographie (fin)* ; Index variés.

22. S'agissant des « Provinces », aucun écho des discussions qui ont eu lieu sur la valeur et l'emploi du mot sous l'Ancien Régime, à la suite du petit livre d'A. Britte, *Les limites et les divisions territoriales de la France en 1789* (Paris, 1907). — Il est vrai que Van Gennep, professant un « utilitarisme » plein de mépris pour

enfin une bibliographie considérable, par sujet et quand il y a lieu, par régions, avec table alphabétique finale des auteurs, et table de références par provinces.

Travail considérable, et sans précédent en France. Il rendra d'excellents services, et il faut féliciter à la fois l'auteur de sa patience méritoire et l'éditeur de sa libéralité. Naturellement, et quel que soit le zèle qu'a déployé Van Gennep, il y aurait bien des outils à relever, des erreurs à redresser, et, peut-être, des partis pris à signaler²³? Ne

les vains savoires, déclare « suivre un usage à demi populaire » ; je veux bien, mais, outre que j'aimerais savoir, avec un peu plus de précision, en quoi peut consister cet « usage demi-populaire », je me demande ce que viennent faire alors là les 30 gouvernements de Louis XIV et les 36 gouvernements de 1792. Ce dernier chiffre ne laisse pas que de m'inquiéter [en 1792, 36 gouvernements, écrit expressément Van Gennep ; c'est le chiffre adopté ici] lorsque j'y vois figurer un gouvernement du comté de Nice (le comté a été réuni pour la première fois, en 1776) ; un gouvernement de la Savoie (même observation) et un gouvernement du Comtat Venaissin (réuni le 15 septembre 1791) alors que les départements datent de 1790, et qu'il n'y a donc plus lieu de parler en ce temps de gouvernement. En fait, à la veille de la Révolution, on comptait 33 gouvernements ; et il n'y eut jamais de gouvernement ni d'Angoumois, ni de Gascogne (Guyenne). Encore une fois, on peut dire : peu importent les anciens gouvernements ; le folkloriste a besoin de connaître ces grandes unités, à la fois administratives et culturelles, qui apparaissent de bonne heure en France et qui s'y perpétuent. Mais alors qu'on ne nous parle pas de gouvernement pour en énumérer 36 en 1792, quand ils ont cessé d'exister en 1790 et qu'ils ne furent jamais que 33. — Même flottement quant aux pays. Sous cette rubrique, il y a de tout : des chaînes ou des massifs montagneux, l'Argonne, les Albères, etc. ; des vallées (vallée de Bethmale), mais alors, pourquoi pas 5 000 autres vallées qui ont un droit égal, ou supérieur, à figurer au catalogue ? J'en relève une entre combien d'autres, parce qu'elle m'est familière : ce que nous appelons le Saugeais, en Franche-Comté, la partie de la vallée du Haut-Doubs qui a pour centre Montbenoît et dont le patois, les usages, etc., sont fortement caractérisés comme distincts des patois et des usages voisins. Ce n'est pas 28 pages, c'est 60 qu'il aurait fallu pour relever les noms de toutes ces petites unités. On y trouve des forêts défrichées (la Bière, l'Yveline) à côté de pagi mérovingiens : l'Amous par exemple, résurrection de savantasses sans aucune racine populaire d'aucune sorte, et défini comme le Pays de Dole avec un magnifique circonflexe sur Dole. Tout cela est d'une aimable fantaisie, sous prétexte de réalisme.

23. Certaines erreurs sont plus que des inadvertances. On voit citer (t. IV, p. 878, n° 5477) J. Sion, *Le Var Supérieur, étude de géographie humaine*. Signalement parfait, sauf qu'il faut lire : étude de géographie physique — et que le livre dès lors n'a rien à faire avec le folklore. Un oubli surprenant : le livre fondamental de Marc Bloch, *Caractères originaux de l'Agriculture française*, n'est pas connu, ou du moins pas cité. — Si je me limite à la région franc-comtoise, je relève une erreur d'attribution assez cocasse : le vieux travail de Dey sur la Sorcellerie dans le comté de Bourgogne est

tombons pas dans un pédantisme relativement facile. Prenons ce qu'on nous donne en constatant que le don est estimable et commode l'instrument de travail que constitue la bibliographie. Nous aurons l'occasion de revenir sur tout ceci quand, les tomes I et II du *Manuel* ayant paru, nous pourrons apprécier dans son ensemble, une tentative qui, de toutes façons, est courageuse.

Une vieille discipline qui s'organise scientifiquement se dote de ses instruments de recherche et de travail fondamentaux, et surtout s'équipe en hommes jeunes et ardents à la quête du savoir : voilà, en ces temps de tristesse, qui peut redonner quelque goût à la vie.

classé... à la Bourgogne : duché n'est pas comté. — Je note l'absence du livre curieux de Le Quinio sur le Jura, si intéressant cependant. Et celle du livre fondamental en matière de sorcellerie, le *Discours des Sorciers* de Boguet (Lyon, Pillehotte, 1602) qui est le classique des classiques. Ne prolongeons pas cet épłuchage. Inutile de dire que « tout le reste est de bonne prise ». Mais tout de même que d'étranges lacunes. Le livre de Maurizio en est une encore : et pourtant que d'inutilités dans les publications sur le folklore épulaire (pp. 924 et suiv.). — Quelques questions : Qu'est-ce que « les recherches entreprises récemment par l'Institut de Synthèse » sur l'alimentation, dont Van Gennep nous enseigne « qu'elles ne sont que » (ah, ne... que... !) la continuation de recherches antérieures (parbleu !). Mais d'abord, qu'est-ce que l'Institut de Synthèse inconnu de tous à Paris ? Et s'agit-il de ce qu'ailleurs Van Gennep nomme (III, p. 55) la Commission des recherches collectives du Centre international de synthèse historique — qui est, en fait, la *Commission des recherches collectives de l'Encyclopédie Française* — « privée », est-il enseigné ailleurs au lecteur (p. 149) ; « non officielle » (heureusement !) ; « en rapports avec l'Institut de synthèse historique (encore !) et l'Encyclopédie dite de Monzie » (qu'il vaudrait mieux « dire », en donnant son nom, l'*Encyclopédie Française*, tout en indiquant que le tome VII de cette Encyclopédie, dirigé par Paul Rivet, n'est pas tout entier étranger aux études ethnographiques). — Quant aux questionnaires de la Commission, « qui sont pour deux tiers, au moins, d'ordre économique, pour un tiers à peine de caractère folklorique » (quel étrange dosage !) ils rappellent... à Van Gennep « les enquêtes de l'école de Le Play sur les ouvriers et artisans des Deux Mondes ». Ce doit être, j'imagine, une bien mauvaise note ; mais j'avoue que le rapprochement me laisse étonné, au sens que le mot avait au XVII^e siècle. Que d'inexactitudes et de mauvaise grâce en tout ceci (voir encore le coup de patte du n° 54). Voilà qui m'oblige à rester très bref sur les inexactitudes, oubliés ou légèretés de cette Bibliographie — et à n'en signaler que l'utilité, qui reste grande. Moins qu'on ne souhaiterait.

Pierre SAINTYVES
(1870-1935)

Sous ce pseudonyme se cache en réalité le personnage d'Émile Nourry, libraire éditeur à Dijon, puis à Paris, qui se fait connaître par la publication, en 1907 (sous le nom de Saintyves) d'un essai de mythologie chrétienne intitulé : Les Saints successeurs des Dieux. À partir de cette date et jusqu'à sa mort se succèdent ouvrages et articles dans les domaines les plus divers : mythologie, littérature orale, médecine populaire, hagiographie, etc. Il est avec André Varagnac, René Maunier et Paul Rivet l'un des fondateurs de la Société de Folklore Français dont il dirigeait encore la revue en 1935. Extérieur à l'Université, Pierre Saintyves est un rationaliste qui croit au progrès de l'homme et de la société grâce à une généralisation de l'esprit critique qui détruit progressivement les superstitions — attitude qui lui sera parfois reprochée plus tard comme « non scientifique ».

Le texte présenté ici n'en montre pas moins la richesse des réflexions et des recherches menées par son auteur. À la charnière des XIX^e et XX^e siècles, Saintyves se situe bien dans le prolongement des folkloristes du XIX^e siècle, comme on le voit dans le début de ce texte, où il retrace l'histoire de la constitution progressive du folklore au cours des siècles. Mais Pierre Saintyves est aussi un admirateur de Durkheim et de son école ; sa pensée s'avère moderne, en particulier dans son analyse, aussi nuancée que dynamique, des rapports entre culture savante et culture populaire.

Bibliographie sommaire

« *Le domaine du folklore et les grandes divisions d'une enquête globale* », 1931.

« *Culture spirituelle et culture matérielle* », 1936.
Manuel de Folklore, 1936.

On trouvera une bibliographie de P. Saintyves dans la Revue de Folklore Français et de Folklore Colonial, numéro spécial sur Pierre Saintyves, 1935, pp. 63-70.

IX

Pierre SAINTYVES

LE FOLKLORE SA DÉFINITION ET SA PLACE DANS LES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES

I. ÉTYMOLOGIE, ÉQUIVALENTS, SYNONYMES

Le mot qu'il s'agit de définir apparaît pour la première fois dans l'*Athenaeum* du 22 août 1848. Une lettre signée Ambrose Morton, pseudonyme de l'archéologue William John Thoms († 1885) proposait de comprendre tout ce que l'on entendait en anglais par *Antiquités populaires* et *littérature populaire* sous le nom de *folk-lore* : *folk*, peuple, et *lore*, savoir ; autrement dit *the lore of the people*, ou *le savoir du peuple*. L'imprécision même de ce composé anglo-saxon lui était un gage de succès en lui permettant de s'adapter aux extensions ou aux variations

de sens qu'impose la vie aux termes scientifiques comme aux autres mots. Le suffixe *lore*, pour les peuples de langue anglaise, avait le grand avantage de pouvoir s'adjoindre à beaucoup de mots et de former des termes commodes et expressifs. Celui qui rencontre des livres intitulés : *bird-lore* ou *plant-lore* comprend immédiatement que leur auteur y traite des oiseaux ou des plantes, considérés du point de vue où le peuple les envisage dans ses traditions, ses superstitions, ses proverbes et ses dénominations. De son côté, le préfixe *folk* se prête à des combinaisons non moins heureuses : *folk-song* ou *folk-medicin* fournissent des titres brefs et expressifs aux essais ou aux livres consacrés aux chansons populaires ou à la médecine du peuple. Enfin, la brièveté relative de ce vocable composé permet la formation de dérivés, comme *folklorist* ou *folklorism*. La fondation de la *Folklore Society* en 1879 attestait et consacrait le triomphe du nouveau terme en Angleterre. Le premier numéro du *Folk-Record* (I, p. XIII, sq.), organe de cette Société, était d'ailleurs préfacé par W. J. Thoms, et reproduisait la lettre à l'*Athenaeum*.

L'Allemagne, les pays scandinaves et les Pays-Bas le transposèrent, et lui préfèrent son équivalent *Volkskunde*, d'où ils dérivèrent *Volkskuendlich*. En 1888, parut, à Gand, *Wolkskunde*, revue flamande, qui a pour sous-titre *Tijdschrift voor nederlandisch Folklore*. L'emploi du mot anglais dans ce sous-titre, témoigne qu'il avait tout au moins droit de cité en Flandre à côté du mot *Volkskunde*. Il en était de même dans tous les pays de langue germanique, sauf toutefois en Autriche et en Allemagne.

Les savants de langue latine, tout d'abord, se sont montrés beaucoup moins accueillants au nouveau terme. Vers 1877, en France, dans des « dîners scientifiques », on proposa les mots *démopsychologie* et *anthropopsychologie*, dont le second, beaucoup trop général, fut écarté tout d'abord et dont le premier fut réinventé ou repris plus tard en Italie. En 1880, il y eut un déjeuner mythographique ; mais le terme mythographie, à juste titre, ne parut pas assez extensif, puisqu'il négligeait les usages et les coutumes. Le fameux dîner de *Ma Mère l'Oye*, fondé en 1882, par Loys Bruyère, Henri Gaidoz, Eugène Rolland et Paul Sébillot¹, devait s'appeler d'abord dîner du folklore. Dans les

1. P. Sébillot, *Notes pour servir à l'histoire du Folklore en France*, Paris, 1913, pp. 20-21.

premières « sessions » de ces agapes de savants français, on convint que le terme folklore présentait de grands avantages en raison de sa brièveté et surtout de l'élasticité de sa signification. De plus, il permettait, disait Paul Sébillot, la formation des substantifs folkloriste et folklorisme, de l'adjectif folklorique, de l'adverbe folkloriquement. Et, pour sa part, il eût admis que l'on dît folkloriser et folklorisant pour : s'occuper de folklore, et qui s'occupe de folklore². En 1885, le comte de Puymaigre, l'un des doyens des études traditionnistes en France, adopte ce mot pour titre d'un volume consacré tout entier à la littérature populaire. En 1886, dans la *Revue d'Anthropologie*, le mot lui-même sert de titre à un essai de Paul Sébillot ; néanmoins, celui-ci donne à la revue qu'il crée la même année le nom de *Revue des Traditions populaires*. L'année suivante, quelques-uns de ses collaborateurs voulant, disaient-ils, accorder une plus large part à l'esthétique et à la sociologie, fondent *La Tradition*, et préconisent les mots traditionnisme et traditionniste. Mais Sébillot mit fin à cette sourde résistance, lorsqu'en 1904 il publia le premier volume de son *Folklore de France*. La cause du terme anglais était déjà gagnée, quand parut son *Manuel de Folklore*, en 1913.

On retrouve, en Italie, les mêmes réactions, et peut-être même y sont-elles plus accentuées. En 1877, François Sabatini publie la *Rassegna di Litteratura Popolare*, qui devient l'année suivante la *Rivista di Litteratura Popolare*. Ce n'est qu'en 1882 que G. Pitré et Salomone Marino donnent le premier numéro des *Archivio per lo studio delle Tradizioni popolari*. Cette préférence pour les termes de *Littérature populaire* ou pour l'expression plus générale de *Traditions populaires* se prolongera encore quelques années. Ce n'est d'ailleurs que vers 1888 que le mot Folklore reçoit, en Italie, ses premières lettres de naturalisation, avec une étude de P. Rossi. Le 12 janvier de la même année, Pitré inaugure à Palerme un cours de *démopsychologie* ne pouvant se résigner à adopter le mot anglo-saxon. Mais ses élèves et ses continuateurs ne l'ont pas suivi et tous, aujourd'hui, emploient le mot folklore.

En Espagne, on proposa *saber popular*, équivalent de folklore, mais on lui préféra très rapidement le mot anglais : *El Folk-Andaluz* date

2. P. Sébillot, *Le Folklore*, Paris, 1913, n. 1, p. 4.

de 1882 ; *El Folk-Lore español* figure en tête de la *Bibliotheca de las tradiciones españolas* (1883).

On peut dire aujourd’hui que le terme folklore est universellement reçu dans le monde scientifique. Il ne reste plus qu’à en préciser le sens.

II. L'OBJET DU FOLKLORE, DES ORIGINES À NOS JOURS

Durant fort longtemps, on a recueilli des éléments du savoir populaire, sans avoir l’idée de faire œuvre de science. Les premiers compagnons de *Ma Mère l'Oye* ou leurs amis ont fait du folklore comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir et sans souci d’exactitude ni de précision.

À côté d’une littérature écrite, latine, romaine ou française, il y a toujours eu une littérature populaire qui s’est transmise de bouche à oreille. On ne saurait douter que maints fabliaux recueillis au XII^e siècle et tout au moins quelques épisodes du Roman de Renard aient été pris de la tradition orale. Et que de vies de saints, que de recueils de merveilles du VIII^e au XV^e siècles sont redéposables, à cette même tradition, de traits miraculeux !

Notre prodigieux XVI^e siècle s'est intéressé à toutes les branches de la littérature populaire et les a toutes plus ou moins utilisées. Tabourot a largement puisé dans les recueils de facéties italiennes, mais on ne peut lire les *Apophthegmes du sieur Gaulard* (1585) et les *Escraignes Dijonaises* (1595) sans reconnaître que maints contes à rires, dont un bon nombre assez grossiers, n'ont pas d'autre source que la tradition orale. L'escraigne dijonnaise était une longue case carcassée de perches, recouverte de mottes de gazon et de fumier, où les filles et garçons s'assemblaient durant les longues veillées d'hiver et Tabourot y recueillit maints « bons mots ou contes gracieux ». Au reste, dans cette voie, il n'a fait qu'imiter Rabelais, qui ne craignait pas de reprendre au peuple les facéties qui lui venaient de l'antiquité et du moyen âge, ou celles qu'il avait inventées. Depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours, la veine rustique n'a pas cessé de couler sur les lèvres et dans les livres, ceux-ci se copiant les uns les autres, et mêlant, de temps à autre, à

leurs emprunts livresques, des récits pris de la bouche rustique. Il me suffira de citer Béorald de Verville, Guillaume Bouchet, le sieur d'Ouville, Favoral, Gayot de Pitaval. Il faut d'ailleurs ajouter que nombre de volumes anonymes parus sous les titres de *contes à rire* ou d'*ana* ont été manufacturés par des libraires ou par des scribes qui tous puisaient à la fois, et en proportions diverses, dans les livres et dans la tradition orale.

De leur côté, les contes merveilleux attirèrent l'attention des lettrés plus de cent cinquante ans avant d'éveiller une curiosité vraiment scientifique. La première édition de l'œuvre de Jean-Baptiste Basile : *Lo cunto di Cunti*, qui doit tant aux sources orales, est de 1634. Les contes de fées étaient à la mode depuis plusieurs années déjà lorsque Perrault publia ses premiers contes en vers, en 1693-1694. Tous les recueils français qui paraissent, au XVII^e ou au XVIII^e siècle, visent au pur amusement, lorsqu'ils n'ont pas des intentions pédagogiques. Perrault terminait chacune de ses *Histoires du temps passé* par une moralité ; les auteurs du *Cabinet des Fées*, qui ne doivent d'ailleurs à peu près rien aux sources populaires, ne visent qu'à plaire. Il faut arriver à Grimm et à ses *Contes des enfants et du foyer*, en 1802, pour que les collecteurs de contes populaires s'affranchissent de toute préoccupation moralisatrice ou littéraire.

Les lettrés du XVI^e siècle se sont vivement intéressés à l'étude de la langue et tout spécialement à ses origines. Dès 1533, Robert Étienne publie *Les Étymologies françaises*, de Charles Bovelles, chanoine de Noyon. *Le Traité de la Conformité du Français avec le Grec* d'Henri Étienne est de 1565. Cette curiosité s'étendit peu à peu aux origines des expressions proverbiales et aux proverbes eux-mêmes où s'inscrivent, avec la sagesse, les coutumes des nations. *Les origines de la Langue française* de Gilles Ménage, qui parurent en 1650, en fournissent des preuves nombreuses. En 1672, Moisant des Brieux, le fondateur de l'Académie de Caen, publie ses *Origines de quelques façons de parler triviales*. Nous voici là en pleine vie populaire.

À mesure que les études philologiques s'étendentront aux langues celtes, aux langues germaniques, aux patois romans, on verra parallèlement s'épanouir les recherches des origines et l'étude des parlers populaires. *Les origines Gauloises* de la Tour d'Auvergne parurent d'abord, en 1792, sous le titre de *Recherches sur la langue, l'origine et*

les antiquités des Bretons. En 1775, Oberlin publie son *Essai sur le patois lorrain* ; en 1792, Étienne Molard, ses *Lyonnaismes* ; d'Hautel nous donne son merveilleux *Dictionnaire du bas langage* (parisien) en 1808 ; et J.-J. Champollion-Figeac ses *Nouvelles recherches sur les patois et les idiomes de France*, en 1809.

On pourrait constater un développement analogue en ce qui concerne les proverbes et les chansons. Tous les domaines de la littérature populaire, y compris les patois et les dialectes par lesquels elle s'exprime, ont été sommairement explorés, bien avant que l'on ait songé à récolter les fragments de la littérature orale, pour eux-mêmes, sans additions ni retranchements, en s'efforçant au contraire de les reproduire tels qu'ils sont sortis de la bouche du peuple.

Il ne faudrait pas croire cependant que l'intérêt des siècles passés pour la culture populaire se soit limité à la littérature. Les pratiques, les usages et les coutumes ne pouvaient échapper au contrôle de la société religieuse et de la société civile.

L'Église catholique n'a cessé de combattre, chez ses propres fidèles, ce qu'elle appelle, d'un mot emprunté du latin, *les superstitions*. Le quatrième Concile de Carthage, en 398, condamne ceux qui observent les superstitions et les fêtes judaïques. Afin de détruire « les restes du paganisme » — c'est son expression — le concile de Tolède, de 693, décrète : « Quant à ceux qui s'adonnent à de telles superstitions et ne s'amendent pas, ils devront, si ce sont des personnages de distinction, payer trois livres d'or, et s'ils ne sont pas d'un rang assez élevé, on leur infligera cent coups de bâton ». On pourrait multiplier les citations.

Dans ces condamnations, l'énoncé des croyances ou des pratiques n'est jamais précis ; le souci de la vérité historique est fort médiocre. Mais dès que naîtra le sens historique, on verra maints théologiens, voire certains prédicateurs s'efforcer de justifier historiquement leurs réprobations en montrant les origines païennes des croyances ou des pratiques condamnées. Toutefois, les premières tentatives furent surtout polémiques. Dans sa lutte contre la papauté, et pour restaurer le christianisme originel, la Réforme rejette tout ce que, disait-elle, l'Église romaine avait conservé des traditions et des coutumes du paganisme. Les titres de certains livres de controverse sont tout à fait significatifs : *Conformité des cérémonies modernes avec les anciennes. Où l'on*

Cette lutte contre les erreurs et les superstitions ne s'est pas limitée au monde religieux. Dès 1580, Laurent Joubert publie le premier livre d'un remarquable ouvrage sur *Les Erreurs populaires et propos ultralatines touchant la médecine*, et à son tour le bouthonnais Gaspar Bachot, en 1646, publie à Lyon un livre presque du même titre, qui prétend le sera suivi par le basque d'Iharce, en 1783 (*Erreurs populaires sur la médecine*) et le parisien Richard, en 1810 (*Des erreurs populaires relatives à la médecine*). De nos jours, nombre de thèses de doctorat traitent des erreurs populaires touchant la médecine et le régime de santé. Il complète : *Erreurs populaires touchant la médecine et le régime de santé*. Il au monde religieux et les superstitions ne sont pas limitées

Plus inoffensives.

Plus variés, allant de la sorcellerie la plus noire, aux observations les quatrième, de 1741, comprenant quatre volumes, pourres des faits les plus variés, allant de la sorcellerie la plus noire, aux observations les La première édition est en un seul volume et date de 1679, mais la impliquer quelque souvenir du paganisme, ou semblent supersticieuses. syndicats contre les pratiques les plus diverses, dès lors qu'elles paraissent de toutes les condamnations portées par les conciles et les de corps de nos dévoués un livre capital, le *Traité des Superstitions aux sacremens du curé de Vibraye* : Jean-Baptiste Thiers. C'est une sorte mouvement répressif, appuyé par nombreux écrits de conciles, les ou *Mardi gras auxquels tous chrétiens sont exhortés de s'abstenir*. A ce d'un petit livre calviniste, de 1584, intitulé : *Traité contre les Baccana-* gros traité (il n'a pas moins de 347 pages), n'est-il pas le frère ouïen forme deguisée de l'antique salut à Phœbus, c'est-à-dire au soleil. Ce lui, la salutation du Phœbe, en ce festin du jour des Rois, n'est qu'une considérée comme une contre-fagon de la Royauté des Saumurales, et pour de Senlis, élève contre ce qu'il appelle paganisme du Roy-Bout, qu'il 1670, nous voyons un docteur en Sorbonne, théologien de la cathédrale Cet esprit envahira d'ailleurs l'Eglise catholique elle-même. En 1670, nous voyons un docteur en Sorbonne, théologien de la cathédrale de Musard et de Lucas, qui parut vers le milieu du XVII^e siècle, ne font que développer l'un des arguments les plus anciens de la polemique luthérienne et calviniste.

Traité des Antivives extrémistes ou sort empurantes des payens ; et cet autre : *Traité des Antivives extrémistes ou l'historie contenant leur naissance et accroissement, leur entrée en l'Eglise, et par quelles degrés elles ont passé jusqu'à la superstition*. Ces deux ouvrages, de Musard et de Lucas, qui parurent vers le milieu du XVII^e siècle, ne sont empurantes des payens ; et cet autre : *Traité des Antivives extrémistes ou l'historie contenant leur naissance et accroissement, leur entrée en l'Eglise, et*

vince, et attendent qu'on les condense en un substantiel essai sur la médecine populaire en France.

La lutte contre les erreurs, les préjugés et les superstitions ne s'est pas non plus limitée aux choses de la médecine et de la religion. Avec le XVIII^e siècle, elle prit même un caractère passionné. Je pourrais me contenter de citer le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire ; toutefois, on peut rappeler les ouvrages de l'abbé Salgues : *Des erreurs et des préjugés répandus dans la Société* (1810), et de Gratien de Semur : *Traité des erreurs et des préjugés* (1843). Cette critique à la mode avait d'ailleurs gagné le clergé et comportait nécessairement une part de curiosité et une recherche de tout ce que colportait la crédulité populaire. C'est ainsi qu'en 1856, A. Du Chesnel donne à la collection Migne un énorme in-4° imprimé sur deux colonnes, portant ce titre expressif : *Dictionnaire des superstitions, erreurs, préjugés et traditions populaires où sont exposées les croyances superstitieuses répandues surtout dans les populations agricoles et maritimes*.

Les lois de la société civile n'ont cessé de s'opposer aux pratiques superstitieuses dès qu'elles revêtaient un caractère criminel ou simplement antisocial ; et lorsque la raison se permit de demander ses titres à la société civile avec les Montaigne, les Rousseau, les Fergusson, on en vint nécessairement à l'examen des lois, des coutumes et des usages. En 1738, Goguet publie, en trois volumes in-4°, *l'Origine des lois, des arts et des sciences chez les anciens peuples*. Le fameux ouvrage de Brand sur *Les Antiquités populaires de la Grande-Bretagne*, est de 1795, et porte en sous-titre : *L'Origine de nos coutumes vulgaires et provinciales. Les Antiquités du droit allemand*, de Grimm, sont de 1828 ; *Les Origines du droit français*, de Michelet, parurent en 1837. Ces deux derniers ouvrages traitent à la fois des usages domestiques et des coutumes de la vie sociale ; les vieilles formules juridiques s'éclairent à la lumière des survivances ; les survivances reçoivent des vieilles formules, au moins en partie, le secret de leurs origines.

Après la Révolution française, on éprouva, chez nous, le besoin de faire une sorte d'examen de nos ressources matérielles et morales. Nombre de statistiques départementales, publiées à cette époque et durant les années qui suivirent, contiennent des notices sur les mœurs

et les coutumes des classes laborieuses. Citons, parmi les meilleures, la *Statistique du département du Rhône*, du comte de Villeneuve.

Les Mœurs et coutumes des Corses, du citoyen Feydit, paraissent en 1797, et sont dédiées au Directoire. Les savants qui collaborèrent aux *Mémoires de l'Académie celtique*, de 1807 à 1810, entreprirent de dresser un inventaire des croyances et des erreurs populaires, des usages, des jeux et des cérémonies du peuple. L'esprit qui les inspirait est à peu près objectif. Grimm habitait Paris en 1805 ; ce n'est qu'en 1815, et à Vienne, qu'il songe à fonder une société destinée à recueillir les usages et les superstitions des peuples de langue allemande.

Ainsi, la lutte de l'Église contre les superstitions et celle de la société civile contre les pratiques plus ou moins nuisibles au bien général, se sont conjuguées avec les efforts des philosophes pour éclairer les esprits, pour former le citoyen et lui rendre la vie plus facile. Toutes ces œuvres, les unes polémiques et d'intention purement utilitaire, les autres déjà plus ou moins scientifiques, ont préparé les esprits à s'intéresser non seulement à la littérature populaire, mais à la vie entière du peuple, c'est-à-dire à l'ensemble de ses coutumes et de ses usages, à ses travaux et à ses productions. Il faudra, néanmoins, plus d'un demi-siècle encore pour que les folkloristes conçoivent toute l'étendue de leur champ d'étude.

En 1866, Sébillot écrira : « Lors des débuts du *Folklore*, son domaine semblait assez circonscrit ; il ne comprenait guère que les contes, les légendes, les chants populaires, les proverbes, les devinettes, les formulettes, cet ensemble qui forme une sorte de *culture récréative*, pour ceux qui ne peuvent, par ignorance ou défaut de temps, se servir des livres, et qu'on peut désigner sous le nom collectif de *littérature orale* »³. Pour sa part, il estimait nécessaire d'y ajouter l'*ethnographie traditionnelle*, c'est-à-dire l'ensemble des coutumes et des usages, des croyances et des superstitions, y ajoutant — cela semblait hardi — les livres de colportage et l'imagerie populaire. Depuis lors, les manuels

3. P. Sébillot, « Le Folklore », *Revue d'Anthropologie*, I, 3^e série, 1886, p. 292. Ce n'est pas tout à fait exact. Dans l'Académie Celtique, on s'intéressa vivement aux fêtes et aux coutumes.

de folklore ont beaucoup étendu ce domaine, mais sans directive et au petit bonheur. Ils ne visent guère qu'à servir de guides aux collecteurs de contes et de coutumes, et se contentent de leur fournir des programmes d'enquêtes plus ou moins détaillés. La simple lecture de ces divers programmes fait trop clairement voir que tous ces guides manquent d'idées directrices.

Depuis l'époque de sa création, la science nouvelle que nous appelons folklore n'a cessé d'élargir son domaine. Les folkloristes, qui, tout d'abord, ne semblaient s'intéresser qu'à la littérature orale et aux coutumes populaires, ont étendu progressivement leur curiosité à tout ce qui correspond, dans le peuple, aux sciences naturelles, à toutes les activités utilitaires ou esthétiques, à toutes les techniques, et à tous les arts populaires.

Cette extension était inévitable ; la littérature populaire ne saurait se séparer des croyances populaires, c'est-à-dire de toutes les crédulités traditionnelles qui remplacent, dans le peuple, la science positive du médecin, du botaniste, du météorologue et de vingt autres spécialistes ès sciences physiques ou naturelles. Comment ces croyances et ces crédulités seraient-elles séparables des applications qui en découlent ? De leur côté, les arts et les techniques, même les plus humbles, nécessitent certaines connaissances et supposent un apprentissage. On ne saurait sculpter un moule à beurre, tailler un costume, fabriquer un chariot, bâtir une maison, si l'on ne sait apprécier et choisir la matière, si l'on n'a pas appris la manière. De la connaissance approfondie des matières et des manières dépend le bon artisan. Toute activité comporte un certain savoir et la plus grande partie du savoir populaire préside aux nombreuses applications de la multiforme activité du peuple. La théologie populaire commande à ses dévotions ; la croyance aux esprits bons ou mauvais et la foi au pouvoir des formules et des rites inspirent mille pratiques superstitieuses ; la science des vertus des pierres, des animaux et des plantes forme la base de la médecine populaire. En vérité, le folklore ne saurait se limiter au savoir populaire, et les folkloristes l'ont si bien compris qu'ils y font entrer la plupart des activités du peuple. Aujourd'hui le folklore embrasse toutes les notions, tous les usages, en un mot tous les faits qui constituent la culture populaire.

Après avoir constaté que l'objet du folklore n'est rien moins que la vie du peuple tout entière, on pourrait être tenté de définir le folklore : *la science de la vie ou de la culture populaire*. Mais alors il faut préciser ce que l'on entend par peuple et par populaire, afin de différencier nettement le folklore de l'anthropologie et de l'ethnographie. Ce n'est pas chose facile, si l'on doit en juger par les aveux des maîtres en la matière. En 1886, Sébillot se reconnaissait incapable de fixer les frontières du folklore, qui, disait-il, chevauchent celles de l'ethnographie proprement dite et de l'anthropologie non somatique. Quelques années plus tard, un homme d'un esprit aussi pénétrant qu'Andrew Lang déclare : « Si l'on me demandait comment et pourquoi le folklore diffère de l'anthropologie, je serais quelque peu embarrassé pour répondre ». On était en 1891.

Aujourd'hui encore, un folkloriste belge qui a publié plusieurs articles sur la nature du folklore et sur ses rapports avec l'ethnographie, se déclare réduit à une sorte de renoncement : « Il ne faut pas s'inquiéter, dit-il, de savoir où commence, où s'arrête le folklore. Ce serait perdre son temps, puisqu'on ne sait pas ce qui le caractérise »⁴. On ne fait pas de science en laissant dans une sorte de brouillard le but que l'on poursuit, en renonçant à toute définition précise.

Ce cas édifiant a, du moins, l'avantage de montrer qu'il est grand temps de produire une définition du folklore qui mette en lumière tout ce qui le caractérise et donne ainsi, à ceux qui veulent l'étudier, une idée du champ qu'ils entreprennent de cultiver, et leur indique le point de vue d'où il le faut envisager.

Pour ce faire, nous avons examiné les sens successifs du mot, ses extensions progressives ; voyons donc si les collections de folklore ne nous fournissent pas des indications complémentaires. En Allemagne, en Autriche, en Suisse, en Suède, les musées de folklore ont conquis leur complète autonomie, et sont nettement séparés des musées d'ethnographie, et depuis longtemps, à Paris, on réclame pour le Folklore un local spécial que l'on n'a pas encore réussi à lui donner.

Ce phénomène général n'est pas, comme on pourrait le croire, le résultat du seul encombrement ; on a senti, tout au moins de façon

4. A. Marinus, « Le néo-folklorisme », in *Isidor Terlinck Album*, Louvain, 1931, p. 232.

confuse, que les collections ethnographiques et les collections folkloriques, qui ont tant d'analogies, témoignent néanmoins fort nettement de deux esprits et de deux mentalités. Les savants chargés du classement de tout matériel, poussés par une sorte d'intuition, ont fini par comprendre qu'il s'agit, en réalité, de deux mondes différents : le premier, que l'on qualifie parfois d'exotique est formé par les primitifs ignorant l'écriture et les livres ; le second est formé par les classes populaires des pays civilisés où la grande majorité sait plus ou moins lire, écrire, et où tous vivent en contact constant avec une classe hautement cultivée par le livre et l'écriture.

Aussi bien Raffaele Corso, en 1923, prend-il nettement conscience de cette distinction, et la formule-t-il nettement dans son manuel *Il Folklore*. J'essaierai, à mon tour, d'en donner une claire expression : le folklore étudie la vie populaire, mais dans la vie civilisée ; la littérature populaire suppose une littérature savante, comme le droit coutumier suppose un droit écrit. Il n'y a pas de matière folklorique chez les peuples où l'on ne peut distinguer deux cultures, celle de la classe instruite, et celle de la classe populaire. D'ailleurs, il est nécessaire que la définition de notre science spécifie qu'elle s'occupe du savoir et de la vie populaires, chez les peuples civilisés. Il y a un folklore de la plupart des peuples de l'Inde ou de la Chine ; il n'y a pas de folklore des Cafres ou des Peuhls. Chez ces derniers, la vie de la nation relève tout entière de l'ethnographie. L'ethnographie, non seulement décrit leurs institutions sociales, politiques et religieuses, leurs usages et leurs coutumes, mais recueille leurs proverbes, leurs chants, leurs contes et leurs légendes. Le folklore n'a pas de place chez les peuples primitifs qui n'ont qu'une culture élémentaire et n'aurait plus de place chez un peuple dont tous les individus auraient reçu une culture supérieure et seraient dépourvus de tout préjugé et de toute superstition. De tels peuples n'existent pas encore. On a parfois défini le mot populaire par opposition au mot officiel. Est populaire tout ce qui n'est pas officiel (M. Mauss). Par officiel, nous devons sans doute entendre tout ce qui vient de l'autorité civile ou religieuse, et, en particulier, tout ce que l'on enseigne à l'école et au catéchisme. Cela ne revient-il pas à considérer comme populaire tout ce qui se pratique ou se transmet dans le peuple en dehors de ce qui est imposé ou enseigné par les autorités constituées ?

Mais que faut-il entendre par peuple ? A. Van Gennep déclare que le folklore « s'occupe spécialement des paysans et de la vie rurale, et de ce qui en subsiste dans les milieux industriels et urbains »⁵. La formule mérite, pour le moins, quelques explications : l'étude de la vie populaire rurale ou citadine, agricole ou industrielle, ne se conçoit pas séparée de l'analyse de l'esprit populaire, et l'on peut même ajouter que la première n'est qu'une étape pour la connaissance de l'autre. Sans la connaissance de l'esprit populaire, on ne saisira jamais les principaux ressorts des multiples activités du peuple. Or, l'esprit populaire se retrouve non seulement chez les ouvriers les plus incultes, tels que les manœuvres ou les hommes de peine, mais même chez les ouvriers spécialisés, les contremaîtres à demi bourgeois. Il y engendre d'ailleurs des modes populaires de vivre et de penser qui ne peuvent pas être considérés comme des restes de la vie rurale.

Le folklore est, en réalité, une étude de la mentalité populaire dans une nation civilisée. Elle se manifeste pleinement chez les paysans, et se retrouve, non seulement avec quelques corrections ou quelques variantes, mais avec une originalité propre, soit chez les ouvriers et les petites gens des villes, soit chez les bourgeois qui ont atteint l'aisance, mais n'ont pas réalisé une culture suffisante.

A. Van Gennep pense que les grandes villes sont destructrices de tout folklore ; il va jusqu'à dire que le folklore des environs de Paris et de Lyon a disparu depuis longtemps⁶. Sébillot avait une vue autrement exacte des choses lorsqu'il demandait que l'on enquêtât dans les villes auprès des gens de métiers tels que marchands, croquemorts, bateliers, et de toutes ces catégories de professionnels qui vivent du bourgeois sans l'admirer : musiciens, peintres, comédiens, bateleurs, forains, courtisanes⁷. Il a même publié un *Essai de questionnaire pour recueillir les traditions et les superstitions d'une grande ville*⁸.

5. A. Van Gennep, *Le Folklore*, Paris, Stock, 1924, p. 29.

6. *Ibid.*, p. 23.

7. *Instructions et Questionnaire*, pp. 47-48. Albert Lantoin, *L'abdication du Soleil, Notes d'un voyage aux pays balkaniques*, Paris, 1931, p. 29, note que les paysans des environs de Sofia sont parmi les plus arriérés de la Bulgarie.

8. *L'Homme*, III, 1886, pp. 529-532. Voir appendice.

Pierre Saintyves

Dans le Paris des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, on montrait vingt lieux divers où le diable était apparu et l'on signalait maintes maisons hantées par des spectres ou des fantômes⁹. Aujourd'hui, les spirites parisiens ne s'effraient plus des revenants qu'ils qualifient d'esprits ; il les attirent et conversent volontiers avec eux ; mais ils y croient avec non moins de fermeté.

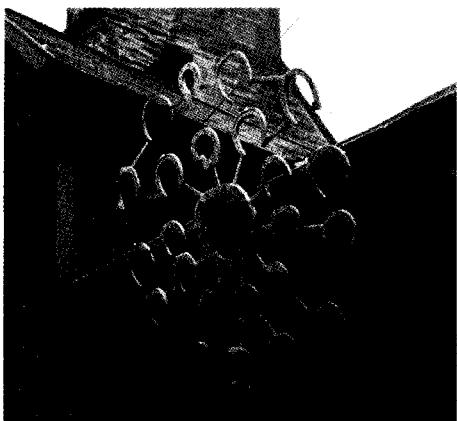
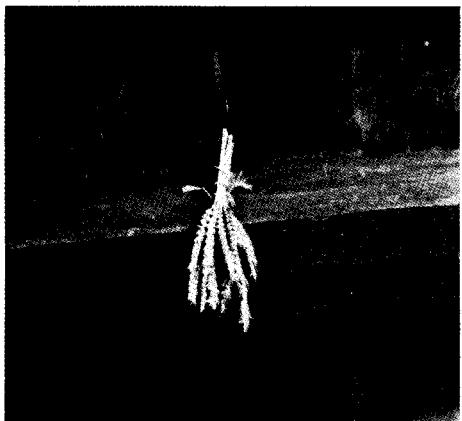
Parmi les employées de commerce nées à Paris ou dans l'immédiate banlieue, je connais de charmantes parisiennes, loin d'être sottes, qui croient dur comme fer à la vertu fécondante du bouton tombé de la brayette d'un monsieur. Il suffit de le porter sur soi, nuit et jour, pour obtenir rapidement un mari ou un enfant. Après succès, on le passe à une chère amie : il a fait ses preuves.

Je connais Brignais, à 15 kilomètres de Lyon, et j'habite Verrières-le-Buisson, à 12 kilomètres de Paris. Je puis assurer qu'il y a, dans l'un et l'autre village, la matière de belles enquêtes folkloriques. La grande ville ne cultive pas tous ceux qu'elle attire et ne transforme guère leur mentalité personnelle. Bien peu nombreux seront leurs enfants qui, même éveillés par un bon enseignement primaire, se hausseront d'un degré dans le domaine de l'esprit critique.

Au reste, les classes dirigeantes elles-mêmes ont leurs superstitions. Il n'est pas rare que les femmes du monde attribuent une influence aux bijoux, aux pierres précieuses, aux couleurs d'étoffes. On trouve même des hommes occupant de grosses situations qui tiennent pour présage la rencontre d'une noce ou d'un enterrement. Néanmoins, ce sont là des faiblesses qu'ils considèrent assez souvent comme telles (pas toujours) et leur crédulité se mêle déjà d'une certaine dose de doute.

Les classes sociales, dans notre civilisation occidentale, ne sont pas séparées, elles sont en perpétuel contact, et, bien mieux, échangent continuellement leurs éléments. Il y a des déchéances et des ascensions, et parmi ceux qui, récemment, ont passé du peuple à la bourgeoisie, il reste un côté peuple qui sera long à disparaître. Ce ne serait pas une raison pour parler d'un folklore bourgeois, puisqu'il s'agit de croyances et d'usages populaires. Ils ont beau se manifester dans la bourgeoisie,

9. P. Sébillot, *Les légendes de Paris*, dans *L'Homme*, III, 1886, pp. 523-529. Voir aussi Fournier, *Chroniques des rues de Paris*.



Le folklore se présente comme l'étude de la vie spirituelle et de la vie matérielle. On ne peut en réalité les dissocier l'une de l'autre, comme le montrent ces trois exemples pris dans la paysannerie, dans l'artisanat rural et dans le monde ouvrier.

A gauche, le plus bel épis de l'année est accroché à une poutre de la maison (Ferme de Saint-Romain, Romenay, Saône-et-Loire, 1937 ; cliché M. Augier, Musée des Arts et Traditions Populaires, Paris).

A droite, l'enseigne de M. Calendor, maréchal-ferrant, à Sourdeval, Manche, 1943. Cliché Marcel Maget, Musée des Arts et Traditions Populaires, Paris.

En bas, pipe en terre « les trois huit » (revendication sociale : 8 heures de travail, 8 heures de sommeil, 8 heures de repos), dans le Nord (Flandres françaises) en 1936. Coll. Duchartre, Musée des Arts et Traditions Populaires, Paris.



ce sont des traditions qui viennent du peuple et que les bourgeois ont conservées précisément dans la mesure où ils sont restés peuple.

N'oublions pas, enfin, que toute définition comporte une certaine part de convention et que cela est tout particulièrement vrai en ce qui concerne les faits sociaux et les sciences sociales. L'étude des croyances populaires de la bourgeoisie présente, certes, un particulier intérêt, mais le folkloriste fera sa principale moisson parmi les classes sociales, rurales ou citadines, qui n'ont reçu qu'une instruction élémentaire et dont l'acquis provient avant tout de la tradition. Le peuple se compose non seulement des paysans et des ouvriers des villes, mais de la foule des petits fonctionnaires, cantonniers, balayeurs, facteurs et de la grande masse des employés. Il y faut même ajouter tous les nombreux retraités de ces diverses catégories, sans oublier les pseudo-bourgeois qui n'ont acquis que la seule aisance, mais dont l'esprit, faute d'instruction et de sens critique, ne se distingue pas véritablement de l'esprit populaire. En un mot, le folklore est la connaissance de la culture du grand nombre par opposition à la culture des gens instruits, dans une nation civilisée.

III. LE POINT DE VUE PROPRE OU LE POINT DE VUE DU FOLKLORISTE. LA TRADITION NON ÉCRITE

Une science n'est pas seulement déterminée par son objet, mais par le point de vue d'où on l'envisage. Un même animal peut être étudié de points de vue bien différents, qui sont ceux de la zoologie, de l'anatomie, de la physiologie, de la pathologie, sans compter les points de vue plus utilitaires de l'élevage et de la boucherie. Quel est donc le point de vue où se place le folkloriste pour embrasser le vaste champ de la vie populaire ? Disons-le tout de suite, ce point de vue est celui de la *tradition*.

Dans le premier numéro du *Folklore Record*, W. J. Thoms déclarait déjà que le folklore s'occupait des superstitions et des « traditions des basses classes ». Dès le début de leurs travaux, les folkloristes français ont insisté sur le caractère « traditionnel » de tous les éléments de la nouvelle science. Gaston Paris proposa de remplacer le mot folklore

par le mot « ouï-dire »¹⁰. Ce substantif se trouve déjà dans Rabelais, et souligne fort bien cette transmission de bouche à oreille qui caractérise le savoir du peuple. C'est à Paul Sébillot que nous devons les termes de « *littérature orale* » (1881), et d'« *ethnographie traditionnelle* » (1886), qui tous deux mettent l'accent sur le mode de transmission du savoir populaire. L'effort que l'on fit, aussi bien en France qu'en Italie, pour remplacer le mot folklore par celui de « traditionnalisme », indique assez que les savants des deux pays estimaient que *la tradition* ou *le traditionnel* désignait l'objet formel de la science nouvelle, la caractéristique essentielle de tous ses éléments.

En 1892, l'excellent folkloriste belge J. Lemoine définit le folklore : *Tout ce qui est connu dans le peuple par tradition*, et, encore : *l'héritage des siècles passés*. Il est d'ailleurs bien clair que, pour lui, relève du folklore tout ce qui appartient à la vie du peuple¹¹.

Léon Pineau, l'éminent recteur de la Faculté de Poitiers, écrivait, en 1896 : « C'est l'ensemble des traditions d'un peuple qui constitue ce que l'on a appelé le folklore. Ce mot semble barbare, mais, une fois connu, il a l'avantage de tout embrasser : contes, chansons, légendes, cérémonies, institutions, coutumes et superstitions, toutes pratiques, toutes croyances, tous amusements qui se sont perpétués par la parole ou par l'exemple »¹². Enfin, en 1906, H. Gaidoz disait aux membres de la Société Ramond, qui se sont consacrés à l'amour des Pyrénées : « L'étude de ces questions, traditions, usages, superstitions, littérature populaire, est, pour les ramener à leur essence, l'étude de la tradition orale »¹³.

Comme nos prédécesseurs et nos maîtres français, nous estimons que l'on ne saurait trop appuyer sur l'importance de l'élément traditionnel, et qu'une définition du folklore doit souligner ce caractère essentiel. C'est lui qui différencie la littérature orale de la littérature écrite, le droit coutumier du droit écrit, les techniques villageoises et ouvrières des techniques qui s'apprennent dans les écoles professionnelles. La

10. P. Sébillot, *Le Folklore*, Paris, 1913, pp. 4-5.

11. J. Lemoine, *Le Folklore au pays wallon*, Gand, 1892, pp. 7-8 et 11.

12. L. Pineau, « Le Folklore », *Revue Moderne*, 1896, p. 702.

13. H. Gaidoz, « De l'étude des traditions populaires ou Folklore en France et à l'étranger », *Bull. trim. Soc. Ramond*, Bagnères-de-Bigorre, t. I, 3^e série, 1907, p. 174.

tradition, comme le faisait remarquer L. Pineau, ne comprend pas seulement ce qui se dit ou se raconte, mais ce qui se fait et ce qui se montre. L'exemple ne joue pas un moindre rôle que la parole : pour apprendre à faire la cuisine, à confectionner un costume, à fabriquer une charrette, à construire une maison, il faut mettre la main à la pâte et reproduire les gestes et les actes que le père ou la mère, le maître ou le patron exécutent sous nos yeux. L'exemple fait partie intégrante de la tradition populaire.

Et nous voici conduits à définir le folklore « la science de la tradition populaire ». Mais, là encore, nous retrouvons la difficulté que nous avons déjà examinée à propos de l'objet de notre étude. Quelle est la signification exacte du mot populaire ? C'est une invitation à examiner de nouveau la solution que nous avons donnée tout à l'heure en distinguant les milieux populaires des milieux cultivés.

Des folkloristes, que d'aucuns jugeront bien scrupuleux, n'ont pas manqué de noter combien il est difficile de distinguer nettement les deux milieux. Henri Gaidoz disait encore : « La tradition orale n'existe pas seulement dans les couches populaires, là où l'homme instruit ou au moins éduqué la prend en pitié, parce qu'il en est lui-même dégagé, qu'il le croit du moins, et qu'il s'imagine régler sa vie d'après la raison pure. Mais la tradition existe pour nous d'une façon inconsciente, dans des pratiques ou des idées tellement invétérées par l'usage, et, partant, tellement banales, que, sans y réfléchir, de propos délibéré, nous ne nous imaginons pas qu'elles aient pu avoir un commencement ».

Moi-même, dans une communication au Congrès d'Anthropologie qui eut lieu à Strasbourg, en 1925, j'écrivais : « Les croyances superstitieuses ne sont, en effet, guère moins fréquentes chez les bourgeois et les petits bourgeois que chez les paysans, plus fréquentes souvent que chez les ouvriers. Quelle est la maîtresse de maison qui osera faire asseoir treize personnes à sa table ? Toutes les mères de famille ne s'embarqueraient pas délibérément avec leurs enfants un vendredi 13. Nombre de jeunes filles ayant reçu une bonne instruction sont encore persuadées qu'un sou percé porte bonheur, et n'hésiteraient pas à ramasser un fer à cheval sur la grand'route, assurées de s'emparer d'un talisman. Quant aux pratiques traditionnelles conservées dans la classe instruite, on en pourrait dresser une liste fort honnête. Casser les coquilles des œufs à la coque qu'on laisse sur son assiette est devenu

une règle de bienséance. On en trouve déjà le conseil dans Pline, et le motif en était alors bien différent : la coquille intacte pouvait servir aux sorciers pour vous faire du mal. Aujourd’hui, nombre de gens veillent le corps d’un défunt par respect, par une sorte de piété sentimentale, mais, autrefois, c’était pour le défendre contre les mauvais esprits. C’est pour le même motif que l’on allumait des cierges durant la veillée funèbre. Ce dernier rite s’est conservé et continué dans la plupart des milieux libres-penseurs, et, quand il s’agit de grands personnages, on ne manque pas d’établir une chapelle ardente.

Une très grande partie des règles de politesse sont communes à tous les milieux, telles le bonjour, la poignée de main, les félicitations lors d’une naissance, les condoléances aux jours de deuil et, dans les dîners de famille, l’usage de porter les santés en choquant les verres. Du haut en bas de l’échelle sociale, la tradition les impose. »¹⁴.

Ainsi donc, comme il fallait s’y attendre, le caractère populaire de cette tradition, qui est l’objet formel ou le point de vue de notre science, n’est pas d’une netteté parfaite. Cependant, nous devons reconnaître que c’est principalement dans les milieux populaires que la tradition déploie toute son influence et s’épanouit pleinement, du moins elle n’y est ni endiguée ni contenue par la culture bourgeoise. D'où cette définition corrigée : *Le folklore est la science de la culture traditionnelle dans les milieux populaires des pays civilisés*, ou encore : *Le folklore est la science de la tradition chez les peuples civilisés et principalement dans les milieux populaires*. Ainsi convergent à un même terme la détermination de l’objet du folklore et la définition de son point de vue propre.

De ces considérations résulte, d’ailleurs, un corollaire, qui mérite de nous arrêter un instant. Il n’y a pas que la culture spirituelle qui se transmette par tradition ; celle-ci est également le grand ressort de cette culture matérielle que Sébillot avait baptisée l’ethnographie traditionnelle. En réalité, les deux cultures sont étroitement conjointes et n’en forment qu’une seule. Un remède populaire est une sorte de recette pratique, mais cela même est déjà une science et sa préparation comporte assez souvent des rites, d’inspiration toute spirituelle. Tout ce qui est art — et la médecine est un art — appartient aux deux

14. P. Saintyves, « Le Folklore », *Revue Anthropologique*, XXXVI, 1926, pp. 151-152.

cultures : spirituelle et matérielle. La météorologie populaire, qui fait partie du bagage de tous les paysans, est incontestablement un savoir, sinon une science ; mais la prévision du temps est un art que certains ruraux pratiquent à merveille dans leur petite sphère. Comment les séparer l'un de l'autre, et comment étudier la technique agricole, sans traiter de cette science et de cet art ?

Toute technique peut devenir un art ; l'artisan doit connaître son métier, mais, lorsqu'il est habile, il le pratique avec une perfection qui lui fait honneur. Le chef-d'œuvre que devait jadis exécuter le compagnon qui postulait la maîtrise était une œuvre d'art.

Vouloir résérer le nom de folklore à la culture spirituelle et l'opposer à l'ethnographie prise dans le sens de culture matérielle, c'est vouloir rompre une unité vraiment organique : l'unité de la tradition populaire ; méconnaître l'intrication et l'inséparabilité des deux cultures, c'est aussi méconnaître ce qui en constitue le fonds commun : la « mentalité traditionaliste ».

Des folkloristes de valeur entendent restreindre l'étude du folklore à la culture intellectuelle du peuple, en excluant toutes ses connaissances techniques. Ainsi, Miss Ch.-S. Burne¹⁵ et Krohn¹⁶. Mais comment justifier cette exclusion, dès lors que l'on prétend embrasser tout le *savoir traditionnel* du peuple ? Une technique n'est-elle donc pas une connaissance ? Ne faut-il pas apprendre à filer, à coudre, à repasser, à bêcher, à labourer, à semer ? Ne faut-il pas un apprentissage aux jeunes compagnons qui veulent savoir un jour raboter, forger ou bâtir ? Et de telles connaissances ne font-elles point partie de ce que Krohn, après Miss Burne, appelle l'équipement mental ? Le chasseur ou le pêcheur campagnards ne prétendent-ils pas connaître les mœurs du gibier et du poisson, leur habitat, leur nourriture, leurs migrations, toutes leurs habitudes, mieux que le « monsieur » qui ne les a jamais vu vivre que dans les livres ? Interrogez les plus habiles, vous vous assurerez qu'ils sont disciples de quelque braconnier de sous-bois ou d'eau douce qui leur a appris, non seulement à découvrir et épier les animaux, mais l'art de faire des pièges ou des filets, de les tendre ou de les poser, de placer des amorces ou de choisir un affût, les temps

15. Ch.-S. Burne, *The Handbook of folklore*, London, 1914, in-8°, p. 1.

16. Kaarle Krohn, *Die Folkloristische Arbeits Methode*, Oslo, 1926.

et les heures favorables pour chaque opération, tout ce qui porte malheur et comment y parer. Le chasseur ou le pêcheur professionnel, demi-garde ou demi-braconnier, a la tête bourrée de trucs et de recettes, de contes et d'histoires traditionnelles, de croyances injustifiables et de recettes superstitieuses. Nul folkloriste ne pourrait délibérément négliger de telles connaissances qui se sont transmises par la voie orale et où se retrouvent, avec l'enseignement des anciens, tels Xénophon et Oppien, maintes leçons des vieux maîtres, tels Phébus et Du Fouilloux. Toute technique populaire implique un mélange très traditionnel de connaissances exactes et de superstitions des siècles passés. Et Krohn est bien obligé de nous concéder que le folklore comprend toutes les activités, même techniques, qui sont inspirées par quelque idée proprement populaire.

À ce compte, lorsque nous étudierons la médecine populaire, nous devrions distinguer entre les recettes et les pratiques qui ont une origine purement technique, qui seront à écarter de notre chemin, et celles qui procèdent d'une idée proprement populaire, qu'il faudra discriminer et analyser avec soin. Pour un tel travail, l'étudiant ne devra d'ailleurs pas recourir uniquement aux maîtres, mais aux fées ! Généralement, les idées superstitieuses ont eu cours jadis parmi les savants, et ne peuvent, de ce chef, être appelées « proprement populaires ». Toutes les notions médicales qui sont encore répandues parmi les paysans, ont pour origine des propos de guérisseurs qui n'étaient que l'écho des Dioscoride et des Galien, des Celse et des Pline, grâce à des centaines de grimoires ou de livrets populaires qui, durant des siècles, inondèrent nos campagnes. Pas une de ces idées populaires qui ne trouve, dans ce grand courant, non seulement sa sœur jumelle, mais aussi sa source. Ne pensez-vous pas qu'il soit beaucoup plus simple et plus logique de considérer comme relevant de la médecine populaire toutes les notions et toutes les pratiques — d'où qu'elles viennent — qui ont été adoptées par le peuple et se transmettent traditionnellement ? Ce dernier caractère : *être transmis par la tradition orale* dans une même famille et s'être répandu d'une famille à l'autre, n'est-il pas le caractère essentiel de ce qui est vraiment populaire ? Notons enfin, pour finir, combien il serait difficile et combien peu justifié de séparer ici la connaissance des ingrédients qui doivent entrer dans un remède, de la façon de le préparer et de l'administrer. La

technique et la connaissance, dans la vie quotidienne, non seulement sont étroitement amalgamées, mais ne se situent et ne se comprennent que l'une par l'autre.

On a cherché les caractéristiques des idées populaires dans la part prépondérante qu'elles accordent à l'imagination ou dans leur tournure naïvement poétique. C'est ouvrir toute grande la porte au subjectivisme et à l'erreur. Les chansons populaires, par exemple, qui sentent le mieux la simplicité et la naïveté, ne sont pas nécessairement l'œuvre du peuple ; elles ont souvent pour auteur quelque poète anonyme, clerc ou laïque, qui a su traduire, de façon simple et forte, des sentiments généraux. Quand vous enappelez à l'imagination du peuple, ce ne peut être à l'imagination créatrice ; n'est-elle pas précisément le partage de certains êtres privilégiés qui, même sans formation scolaire, savent s'élever au-dessus de tous et assimilent d'eux-mêmes et en se jouant, la science et la technique de leur temps ?

Mais alors, nous voici contraints de qualifier d'idées populaires ou d'imagination populaire les notions ou les productions qui ont été populaires pendant des siècles ou pendant quelques lustres ! Cela nous conduit à dire que les idées ou les œuvres qui deviennent populaires doivent remplir certaines conditions de simplicité ou de naïveté apparente (car elles peuvent lui venir de tel penseur illustre ou de tel musicien subtil), et faciles à retenir, soit en raison de quelque rythme, soit parce que, propres à frapper l'imagination populaire, elles se sont inscrites dans nombre de mémoires. De telles considérations nous conduisent à l'étude des goûts et de la psychologie du peuple, mais ceci se place au terme de nos analyses et de nos recherches, et ne saurait servir de point de départ pour discerner les idées proprement populaires.

La tentative de restreindre le folklore à l'équipement intellectuel du peuple et, plus encore, celle de réduire la littérature populaire aux productions qui portent les caractères de l'imagination du peuple, méconnaissent l'ampleur de la tradition populaire, la puissance et la complexe énormité de ses flots, où la technique se mêle sans cesse au savoir, où les restes du passé s'unissent aux courants qui lui viennent de tous les horizons.

En vérité, on comprend trop bien que maints folkloristes aient été effrayés de l'étendue, disons de l'immensité du champ d'études que leur propose un Hoffmann-Krayer ou un Van Gennep ; mais ce n'est

pas là une raison suffisante pour réduire le folklore à l'une de ses parties.

Le domaine entier du folklore ne peut être embrassé par un même savant qu'à condition de ne rien approfondir. L'approfondissement et le progrès ne peuvent être obtenus que par des spécialistes qui se consacrent exclusivement à l'une des branches du folklore. La division du travail s'impose, ici comme ailleurs. De ce fait indiscutable et nécessaire résulte trop souvent une tendance assez fâcheuse : réduire le folklore à la spécialité que l'on cultive, ou, ce qui est pis : rejeter comme non scientifiques toutes les autres branches. Sans que même on s'en doute, on prend cette attitude lorsque l'on veut réduire le folklore à l'étude de l'équipement mental ou plus exactement de l'équipement superstitieux. Le peuple n'a pas seulement des idées fausses ou sans valeur, il a bon nombre d'idées justes et qui méritent, elles aussi, toute notre attention. On ne peut les négliger sans commettre envers lui une injustice antiscientifique, et sans faire du folklore une sorte de lit de Procuste.

On oppose parfois le folklore philologique au folklore anthropologique : cela me semble un non-sens. Il y a une linguistique populaire qui relève du folklore, comme toutes les formes si complexes de la vie populaire ; mais elle est humaine puisque populaire et appartient par suite au folklore anthropologique, ou plus simplement à l'anthropologie.

En réalité, il faut répartir les études de folklore entre divers spécialistes : au philologue, la langue et la littérature traditionnelles ; au philosophe, tout le domaine des idées générales, philosophiques et religieuses, et toutes les coutumes qui s'inspirent directement de ces idées ; au savant les sciences populaires ; au technicien, les arts et les métiers populaires. C'est la condition du progrès. Mais, d'autre part, on ne saurait légitimement rejeter quelqu'une de ces branches du folklore — toutes nécessaires à l'étude complète de l'esprit populaire et de son énorme et indivisible tradition.

IV. LA PLACE DU FOLKLORE DANS LES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES

L'homme n'est pas seulement un animal, c'est « un animal raisonnable et qui vit en société » ; aussi divise-t-on l'anthropologie en deux

grandes branches : *l'anthropologie animale* (on dit aussi physique) qui étudie l'animal humain à la façon des naturalistes, et *l'anthropologie culturelle*, qui étudie l'homme au double point de vue psychologique et social.

L'anthropologie culturelle comprend, à son tour, deux grandes divisions : la psychologie et la sociologie ; la première étudie l'esprit humain, ses ressorts et ses lois, la seconde s'attache à la vie de l'homme en société, à toutes ses activités collectives.

Ce bref aperçu permet, dès l'abord, d'entrevoir la place du folklore et de l'ethnographie dans l'anthropo-sociologie. L'un et l'autre étudient des groupements et des comportements sociaux ; leurs éléments, leurs activités, leur devenir. Ethnographie et folklore sont deux branches de la sociologie et deux sous-branches de l'anthropologie.

Cependant, il existe une tendance à les confondre. Pour M. de Kayser, le folklore étudie ce qui, chez l'homme, présente un caractère antilogique ou irrationnel, afin de pouvoir, un jour, en tirer une synthèse sur la nature de l'esprit primitif de l'homme¹⁷.

Rien ne permet de croire à une phase pré-logique de la pensée humaine. En réalité, l'homme part d'un véritable confusionnisme. Tout d'abord, il distingue mal ses sensations de ses imaginations, confond même les faits réels entre eux. Il sort de ce chaos ou de cette nébulosité par la formation et les progrès du langage et de l'esprit critique. Au début, il n'a que très peu d'idées distinctes ; on sait la peine qu'il a eue à concevoir les nombres et à les distinguer des choses. La difficulté fut encore plus grande en ce qui concerne les idées générales. Le *mana*, par exemple, conçu comme une sorte de souffle invisible et insaisissable, est un concept qui s'étend tout d'abord à toutes les formes de l'activité et de l'énergie. De ce concept confus et miraculeusement élastique se sont dégagés peu à peu, par différenciation, divers autres concepts, comme les multiples âmes de l'animisme et les divers principes du dualisme ou du trilisme, si l'on veut bien me permettre ce néologisme. Notre logique, appliquée à de tels concepts, donne toutes les conclusions que Lévy-Bruhl explique par la loi de participation. L'esprit populaire, comme l'esprit primitif, semblera souvent manquer à la logique — à notre logique ; ce n'est là

17. *Le Folklore Brabançon*, X, 1931, p. 531.

qu'une apparence. Ils manquent, en réalité, l'un et l'autre, d'esprit de discernement. La distinction des choses, la différenciation des idées ne s'opèrent, au début de l'humanité, qu'avec une lenteur pour nous inimaginable. De nos jours encore, même avec l'aide de l'école et d'une ambiance sociale favorable, la masse ne réussit guère qu'à faire quelques pas dans cette voie difficile. Ce n'est pas manque de raison, mais d'esprit d'observation et d'esprit critique.

Mais, dira-t-on, si populaires et primitifs, plongés dans une sorte de confusion, présentent de semblables aptitudes à la crédulité, si leur manque d'esprit critique est souvent remplacé par un goût prononcé pour le merveilleux et la thaumaturgie, comment peut-on distinguer les premiers des seconds ?

La confusion mentale est infiniment moins grande dans le peuple de nos campagnes que chez les primitifs ; il suffit, pour s'en convaincre, de voir la différence de leur attitude vis-à-vis des rêves. Pour la masse des primitifs, ce sont des scènes vraies qui se passent au loin, mais ne sont pas moins réelles que les scènes de la vie éveillée. Pour nos paysans, ce sont des spectacles imaginaires qui souvent ne signifient rien, mais parfois nous apportent des avertissements de l'autre monde. Dans la vie pratique, le primitif se détermine couramment par des motifs tirés de ses rêves ; c'est un fait rare, sinon rarissime, pour « le populaire ».

Le peuple de nos campagnes les plus reculées se comporte ordinairement comme l'homme cultivé, dans tout ce qui concerne la vie courante. Ne relève-t-il pas de la même Église, des mêmes tribunaux, de la même fiscalité, du même gouvernement ? Il sait fort bien utiliser les arguments logiques — et de la logique la plus classique — pour résister au curé, au juge, au contrôleur, à l'agent de l'autorité. Dans ses différends avec ses voisins, ses fournisseurs, son propriétaire, le paysan ne raisonne pas autrement que tel savant théoricien du folklore ou tel membre de l'Institut. Crainquebille, l'homme des « petites voitures », par le seul fait qu'il pouvait comprendre le bourgeois et discuter avec lui dans sa langue, vivait dans la même atmosphère logique qu'Anatole France, son illustre historien.

La société civilisée offre au populaire des possibilités qu'ignore le primitif ; il est incité à épargner, soit en vue d'acquérir un petit bien pour sa vieillesse, soit pour bénéficier d'une retraite qui le mettra à

l'abri du besoin. Non seulement elle développe chez lui l'esprit de prévision et le goût de la sécurité, mais, grâce au langage, qui véhicule avec lui mille vestiges d'opérations intellectuelles, elle accroît ses capacités naturelles d'observer, d'abstraire et de raisonner. « C'est ce qui fait qu'un homme né dans un milieu civilisé, sans aller à l'école, sans savoir lire, sans avoir jamais fait aucun effort apparent pour s'emparer de la civilisation environnante, n'est pourtant pas un sauvage, mais, ce qui en diffère beaucoup, un civilisé ignorant, apte à devenir tout à fait civilisé »¹⁸. Folklore et Ethnographie, bien que nettement différenciés, n'en constituent pas moins, l'une et l'autre, des branches de la sociologie. Cela va de soi, dira-t-on ; c'est d'ailleurs un point qui, en France, a été mis depuis longtemps hors de cause par l'École Sociologique et l'on est en droit de s'étonner que cette école célèbre soit si profondément dédaignée par tel qui croit avoir fondé une nouvelle école pour avoir répété, dans une douzaine d'articles, que le folklore doit être sociologique.

L'Année Sociologique, qui forme aujourd'hui treize gros volumes, donne, depuis 1898, une copieuse bibliographie du folklore envisagé comme partie de la sociologie, et l'on ne fait tort qu'à soi-même en ignorant, ou en voulant ignorer l'école fondée par Émile Durkheim. Les essais de folklore d'un Robert Hertz¹⁹ ou d'un Czarnowski²⁰, qui font partie des *Travaux de l'Année Sociologique*, sont d'ailleurs d'une rare qualité scientifique.

Répéter : « faisons du folklore sociologique » part d'un bon naturel, mais je ne vois pas comment l'on peut étudier la vie populaire, autrement dit une forme particulière de la vie sociale, ses mouvements, ses lois, ses sources de vitalité, sans faire de la sociologie.

Peut-être observera-t-on que la plupart des folkloristes se bornent à récolter des faits, et que la science — car l'on veut justement que le folklore soit ou devienne une science — doit aboutir à une recherche des lois et des causes. Les esprits prudents répondront que l'on peut essayer de formuler des lois, mais qu'à l'heure actuelle, il y a bien des chances pour qu'elles soient largement hypothétiques, et que nous

18. P. Lacombe, *De l'histoire considérée comme science*, Paris, 1894, p. 164.

19. R. Hertz, *Mélanges de Sociologie religieuse et Folklore*, Paris, 1928, in-8°.

20. S. Czarnowski, *Le culte des héros et ses considérations sociales ; Saint Patrick, héros national de l'Irlande*, Paris, 1919, in-8°.

sommes encore fort éloignés du moment où l'on pourra tenter de vastes synthèses explicatives.

L'impatience de la synthèse, malheureusement trop commune, témoigne d'une ardeur spirituelle qui n'est pas toujours favorable à la science ; elle présente même de grands dangers. Comment ne pas redouter que l'on transforme en vérités, sinon en dogmes, les hypothèses et les théories toutes provisoires que l'on pourrait être tenté d'édifier sur des fondations ruineuses où les masses de faits incertains qu'on y aurait maçonnés s'effondreraient rapidement ?

Un excessif appétit de synthèse, non seulement implique un certain manque de philosophie et de patience scientifiques, mais conduit facilement à tenir en un relatif dédain l'observation et la récolte des faits, à les considérer comme de basses œuvres scientifiques. La sociologie pure, ou la science pure — notez cet adjectif à réflexe péjoratif — est, nous dit-on, une œuvre de construction et de synthèse qui, certes, a besoin d'auxiliaires, mais le sociologue est à ceux-ci ce que l'architecte est au goujat ou au gâcheur de mortier. Et pourtant, comme je plaindrais ce malheureux architecte, et son génie, si des ouvriers consciencieux, jugeant que la récolte des faits reste l'œuvre urgente, ne lui fournissaient des matériaux de bonne qualité, si des ferronniers, des charpentiers, des tailleurs de pierres habiles et précis ne lui préparaient les éléments de l'édifice !

Aucun de ceux qui ont lu les travaux de Durkheim : les *Règles de la méthode sociologique*, par exemple, ou quelques-uns des manuels rédigés par des maîtres français, tels que Gaston Richard²¹ ou René Maunier²² ne se permettra de croire que l'observation des faits et leur description ne font point partie du travail scientifique, et que, seule, l'explication des faits relève de la sociologie. Tous nous dirons, avec Tarde aussi bien qu'avec Durkheim : il faut aller des choses aux idées ou des faits aux lois et tout d'abord observer, recueillir, analyser les faits sociaux, avec le même soin que le chimiste et le naturaliste apportent à la récolte et à l'analyse des faits qui les intéressent.

Nous aurons à traiter de la description folklorique, et à en préciser les règles. Je ne doute pas que l'on reconnaîsse alors qu'il ne s'agit pas

21. Gaston Richard, *La sociologie générale et les lois sociologiques*, Paris, Doin, 1912, in-12°.

22. René Maunier, *Introduction à la Sociologie*, Paris, 1929, in-12°, VIII-112 p.

Pierre Saintyves

d'un travail de manœuvre, mais d'un travail intelligent, et qui sera d'autant mieux fait que l'on ne perdra jamais de vue les fins que poursuit la science.

Tout d'abord, elle rêve d'apporter à la sociologie, dont elle est une partie considérable, une contribution de toute première grandeur ; maints sociologues, qui cependant reconnaissent l'importance du folklore, ne semblent pas en avoir mesuré toute l'étendue possible.

Nous pouvons cependant l'entrevoir rien que par la place que notre étude occupe parmi les sciences anthropologiques, et que met en lumière le petit tableau suivant :

Anthropologie

Anthropologie animale

Étude de l'homme considéré comme un animal. Histoire naturelle de l'homme et de ses races.
Elle se divise en de nombreuses spécialités.

Anthropologie culturelle

Étude de l'homme considéré comme un être intelligent et vivant en société.

Psychologie

Étude de l'esprit humain en général ou de tel homme en particulier.

Sociologie ou psychologie collective

Étude des groupes sociaux et des lois qui leur sont propres.

Ethnographie

Étude de la culture matérielle et intellectuelle des primitifs, c'est-à-dire des sociétés ignorant la tradition écrite.

Folklore

Étude de la culture matérielle et intellectuelle dans les classes populaires des pays civilisés.

CONCLUSION

Reconnaitre une telle place au folklore, c'est d'ailleurs lui accorder une large autonomie, non seulement dans l'observation des faits, mais dans la recherche des causes et des explications synthétiques.

Sans sortir de son domaine, le folklore pourra déjà formuler des lois et désigner des causes qui permettront des généralisations du plus haut intérêt.

La vie populaire, ne l'oublions pas, bien que ce soit une vie particulière, est une vie diffuse dans toute la vie civilisée. Il ne faudrait pas la considérer comme une activité en vase clos. Certes, elle se déploie dans le cadre contraignant de la vie officielle, mais elle réagit, à son tour, sur celle-ci. Le député et l'électeur pourraient, de bien des façons, témoigner de ses puissantes réactions. Dirigés et dirigeants forment deux sociétés, non pas emboîtées l'une dans l'autre, mais qui se pénètrent réciproquement et intimement, grâce à des milliers d'actions et de réactions dont l'étude appartient, partiellement, au folklore.

Non seulement la société des dirigeants n'est pas nettement séparable de celle du peuple, mais l'ensemble de ces deux sociétés forme la société civilisée. L'étude des sociétés civilisées requiert donc une étude approfondie du folklore, des façons dont le peuple réagit aux suggestions qui lui sont faites, des moyens que l'on emploie pour les lui faire accepter, pour créer chez lui de nouvelles manières d'agir, de se récréer et de travailler, de nouveaux modes de croire et de penser.

À côté des dirigeants conscients de leurs devoirs et du peuple plein de bonne volonté, il y a d'ailleurs une classe intermédiaire, peu nombreuse, mais redoutable, la classe des meneurs. Ceux-ci, restés peuple par la majorité de leurs goûts et n'en différant guère que par l'ampleur de leurs appétits, connaissent tous les mauvais ressorts des âmes simples, et, d'instinct et sans scrupule, en jouent à leur profit. La psychologie et l'instinctive diplomatie des meneurs n'appartiennent-elles pas en réalité, au folklore ?

Dans les lisières de la vie officielle et malgré l'influence des meneurs, la vie populaire a ses paniques, ses lassitudes, ses caprices, ses obstinations, ses poussées de sensibilité ou de violence. Ce sont les causes et les lois de tous ces mouvements, de toutes ces activités sollicitées,

Pierre Saintyves

dirigées, spontanées, qu'il faudra saisir, exprimer, préciser. Combien sont longs les chemins à parcourir, et combien éloignées les synthèses !

Certes, il nous est permis de les entrevoir et même de les redouter ; n'avez-vous jamais été effrayé, sinon des progrès des sciences, du moins de leurs applications formidables ? Pour ceux qui, malgré tout, croient à la bienfaisance de la vérité scientifique, après avoir pris conscience du terme que vise le folklore, ils s'appliqueront à la tâche, avec une foi humble et patiente, assurés de travailler à la science de l'homme, d'apporter à l'humanité d'aujourd'hui et de demain des clartés qui lui permettront de se mieux diriger, dans l'élaboration du mystérieux avenir.

Georges-Henri RIVIÈRE

(1897-1985)

Collectionneur et esthète, ancien musicien, ami des surréalistes, G. -H. Rivière est célèbre aujourd’hui comme fondateur du Musée national des Arts et Traditions populaires. Ancien collaborateur du Docteur Paul Rivet au Musée d’Ethnographie du Trocadéro (futur Musée de l’Homme), il en constitue en 1936, à la demande de celui-ci, le département consacré à la France. Il en partira en 1967, après avoir créé le Centre d’Ethnologie française en liaison avec le CNRS.

Il est difficile de dissocier l’homme du musée. Le texte repris ici montre à la fois son ouverture internationale et son attachement à l’idée des musées de plein air, qu’il mènera à terme après 1960, avec la création des Écomusées. Toujours dans les années 1960, il donne à la recherche ethnologique sur la France une impulsion considérable, en lançant les grandes enquêtes de l’Aubrac puis du Châtillonnais, poursuivant en cela sa politique de « chantiers intellectuels » menée pendant la guerre. C’est en tant qu’homme d’organisation et de projets qu’il a marqué toute l’ethnologie de la France dans l’après-guerre.

Bibliographie sommaire

« *Le folklore paysan, notes de doctrine et d'action* », 1942.

« *Le chantier 1425 : un tour d'horizon, une gerbe de souvenirs* », 1973.

L’Aubrac, sous la direction de G.-H. Rivière, Éditions du CNRS, 8 volumes de 1979 à 1985.

X

Georges-Henri RIVIÈRE

LES MUSÉES DE FOLKLORE À L'ÉTRANGER

et le futur

« Musée français des arts et traditions populaires » *

Michelet écrivait en 1869 : « Sans une base géographique, le peuple, l'acteur historique, semble marcher en l'air comme dans ces peintures chinoises où le sol manque. »

On pourrait reprendre cette phrase de Michelet en l'appliquant non plus au rôle historique du peuple, mais aux arts populaires, qui eux aussi demeurent incompréhensibles si on les envisage sans tenir compte du folklore ou de l'ensemble culturel qui est leur terre nourricière.

Essayons tout d'abord de définir le folklore, de déterminer quel est son domaine propre parmi la multiplicité des éléments qui s'entrecroisent dans la vie sociale.

* Conférence prononcée, le 23 mars 1936, au Cours de muséologie de l'École du Louvre.

Georges-Henri Rivière

Le mot « folklore », introduit en 1848 par l'archéologue William John Thoms, signifie « savoir du peuple », de *lore* « savoir » et *folk* « peuple »¹. Universellement reçu aujourd'hui dans le monde scientifique, le mot « folklore » est employé pour désigner aussi bien ce savoir du peuple que la discipline scientifique qui se propose de l'étudier.

Limité à ses débuts à l'étude de la littérature orale, le folklore a étendu peu à peu son domaine, y adjoignant l'étude des coutumes, usages, croyances et superstitions, puis celle des éléments techniques ou autres propres à la vie populaire.

Dans son très bel essai sur *Le folklore, sa définition et sa place dans les sciences anthropologiques*, le regretté Saintyves s'est attaché à déterminer quel est l'objet propre du folklore en même temps qu'à le situer par rapport à l'ethnographie et aux autres sciences de l'homme.

« Il n'y a pas de matière folklorique, écrit Saintyves, chez les peuples où l'on ne peut distinguer deux cultures, celle de la classe instruite et celle de la classe populaire. Il y a un folklore de la plupart des peuples de l'Inde ou de la Chine ; il n'y a pas de folklore des Cafres ou des Peuhls. Chez ces derniers, la vie de la nation relève tout entière de l'ethnographie... Le folklore n'a pas de place chez les peuples primitifs qui n'ont qu'une culture élémentaire et n'aurait plus de place chez un peuple dont tous les individus auraient reçu une culture supérieure et seraient dépourvus de tout préjugé et toute superstition. » Quant au mot « populaire », Saintyves reprend une définition de Marcel Mauss : est populaire tout ce qui n'est pas officiel. « Par officiel, écrit Saintyves, nous devons sans doute entendre tout ce qui vient de l'autorité civile ou religieuse, et, en particulier, tout ce que l'on enseigne à l'école et au catéchisme. » « Le folklore, dit-il encore, est une étude de la mentalité populaire dans une nation civilisée. Cette mentalité se manifeste pleinement chez les payans, et se retrouve non seulement avec quelques corrections ou quelques variantes, mais avec une originalité propre, soit chez les ouvriers et les petites gens des villes, soit chez les bourgeois qui ont atteint l'aisance, mais n'ont pas

1. P. Saintyves, « Le Folklore. Sa définition et sa place dans les Sciences anthropologiques », *Revue de Folklore français et de Folklore colonial*, numéro spécial, p. 29, Paris, 1935 [texte IX de ce recueil, p. 149-178].

réalisé une culture suffisante. » On voit donc que, pour Saintyves, le domaine du folklore ne se limite pas à la paysannerie. L'auteur arrive finalement à la définition suivante : « science de la culture traditionnelle dans les milieux populaires des pays civilisés ».

Un autre grand folkloriste, Albert Marinus, dans un essai intitulé : *Le folklore dans le conformisme social*², marque avec force ce qu'il y a de nécessairement relatif et temporaire dans la notion même de « folklore » : « Toujours la vie sociale, renouvelant les systèmes d'idées qui la régissent et se concrétisant en institutions, lâchera des éléments ayant perdu leur réalité sociologique... » D'où il résulte que « nul individu, quelle que soit la classe à laquelle il appartienne, ni quelle que soit son instruction, n'est en dehors du champ d'observation folklorique ».

Nous n'avons pas ici à formuler une définition irréprochable du folklore, mais une définition pratique, une direction de travail. Les considérations de Marinus nous mettent en garde contre une tendance trop restrictive qui consisterait à n'admettre comme relevant du folklore que ce qui est proprement « populaire ». Même dans les classes les plus instruites, on trouvera toujours des éléments folkloriques, en raison de l'inévitable décalage qu'il y a entre les mœurs, les coutumes, les représentations, telles qu'elles existent dans les individus qui composent une société, et la culture qu'on peut appeler « savante » ou « officielle ». Nous devons nous pénétrer de cette idée que des aspects même très modernes de la vie civilisée — par exemple les cocktails-parties, les affiches, telle théorie scientifique ou médicale, tel usage juridique ou financier — apparaîtront comme folkloriques à nos descendants, les choses ayant évolué.

En ce qui concerne l'art proprement dit, des échanges constants s'opèrent entre art populaire et art savant. Tantôt c'est une production savante qui entre dans le folklore (par exemple : « il pleut, il pleut bergère », de Fabre d'Églantine, ou ces épisodes d'Alexandre Dumas que Sébillot a retrouvé intercalés dans des récits à base populaire) : tantôt c'est l'écrivain ou artiste savant qui emprunte au domaine populaire (par exemple : reprise de thèmes légendaires par Charles Perrault, dans ses *Contes* ; usage fait d'airs populaires par un musicien

2. *Le Folklore Brabançon*, 14^e année, n° 79-80, Bruxelles, 1934.

tel que Haydn ; plus près de nous, emploi par les peintres cubistes de certains procédés des peintres d'enseignes ou de bâtiment). À côté de l'art classique, on trouve à presque toutes les époques une tendance romantique qui cherche dans le folklore une source de rajeunissement. Au XVII^e siècle, querelle des Anciens et des Modernes. À la fin du XVIII^e, Macpherson composant son *Ossian*, les romantiques allemands. Au début du XIX^e, question du merveilleux chrétien et du merveilleux païen, mise à l'ordre du jour par Chateaubriand ; puis, l'ensemble du mouvement romantique. De nos jours, Arthur Rimbaud qui écrit dans *Une saison en enfer* : « j'aimais les peintures idiotes, dessus de portes, décors, toiles de saltimbanques, enseignes, enluminures populaires ; la littérature démodée, latin d'église, livres érotiques sans orthographe, romans de nos aïeules, contes de fées, petits livres de l'enfance, opéras vieux, refrains naïfs, rythmes naïfs ». Ne dirait-on pas un questionnaire pour une enquête de folklore ? Encore plus près, chez des poètes tels que Guillaume Apollinaire, certaines pièces empruntent volontiers l'allure de refrains populaires.

Inversement, on voit mal quelle production populaire ne se rattache pas à une production jadis savante, ou tout au moins non spécifiquement populaire. Par exemple, aspect roman de beaucoup de nos sculptures paysannes ; airs considérés comme populaires qui ne sont bien souvent que d'anciens airs savants. Envahissement progressif de la culture populaire par la simple production en série, à bon marché, qui n'est pas autre chose qu'une production savante dégénérée. Il en est de même pour les costumes régionaux que remplacent peu à peu des confections, imitations, si l'on veut « populaires », des modes des classes élevées.

Malgré ce courant d'échanges et malgré l'existence d'une série de productions intermédiaires faites *pour* le peuple mais non *par* le peuple, on peut dire qu'art populaire et art savant, quelle que soit l'incertitude de leurs frontières, restent différenciés. Nous retiendrons provisoirement la définition suivante, donnée dans le volume des « Dossiers de la Coopération intellectuelle », intitulé *Art populaire et loisirs ouvriers* : « Né dans des circonstances primitives de vie sociale et économique, c'est un art à caractère collectif, commun à des groupes ethniques entiers, se basant sur les formes collectives de vie économique et sociale... L'anonymat de ses créations, leur spontanéité, le traditionna-

lisme qui domine son développement distinguent nettement le domaine de cet art de celui qu'on a l'habitude d'appeler « grand art », à caractère conscient et individualiste. »³.

*
**

Avant d'examiner les conditions dans lesquelles se sont développées en France les études de folklore, voyons ce qu'a fait l'étranger dans le simple domaine des musées.

Constatons tout d'abord l'extrême diversité des types de musées à contenu de folklore. On peut les classer en trois groupes :

Dans le premier groupe, certains musées d'ethnographie générale, comme ceux de Hambourg et de Varsovie. À côté de leurs sections asiatique, africaine, américaine et océanienne, ils ont une section européenne.

Dans le deuxième groupe, ces musées complexes dont le cadre est soit international, soit national, soit régional et qui présentent non seulement du folklore mais aussi des sections relatives aux hautes classes sociales, de la préhistoire, de l'histoire et même de l'art et des sciences naturelles.

Le plus célèbre et le plus fréquenté est le Musée nordique de Stockholm, créé en 1873, par le Dr Arthur Hazelius. Un de ses conservateurs, le Dr Erixon, en fait la description suivante : « (Ce musée) ne se borne pas à illustrer l'histoire de la culture en Suède pendant les quatre derniers siècles, bien que ce soit là son but principal. Les collections renferment aussi nombre d'objets du Moyen Âge et de la période préhistorique et en outre des objets des temps modernes. De plus le musée, ainsi que l'indique son nom, a de tous temps réservé une grande place à l'histoire de la culture des autres peuples du Nord et les sections norvégiennes, danoise, finlandaise et estonienne sont assez bien pourvues. »⁴

Puis viennent des musées nationaux comme le Norsk Folkemuseum, à Bigdøy, près d'Oslo. « Grâce à un système de petits pavillons bien

3. *Art populaire et loisirs ouvriers*. Enquête faite à la demande du Bureau international du Travail. « Dossiers de la Coopération intellectuelle », Paris, 1934, p. 11.

4. Sigurd Erixon, « Le Musée nordique de Stockholm "Nordiska Museet" », *Mouséion*, n° 5, Paris, 1928, p. 161.

Georges-Henri Rivière

appropriés, écrit le D^r Hans Aall, directeur de ce musée, les différents bâtiments peuvent, à un certain degré, en raison de leurs proportions, de l'éclairage, des couleurs des salles, être aménagés d'après le caractère de la collection. »⁵.

L'établissement comprend des sections de la vie seigneuriale et bourgeoise, de l'art religieux, de l'art populaire paysan, des ustensiles servant aux travaux des bois et des champs, des produits des métiers et des industries et enfin des moyens de communication.

À ce même genre, appartiennent le Musée historique de Riga, le Musée national d'Estonie à Tartu, le Musée national lithuanien de Kaunas, le Musée national de Finlande, créé en 1893, mais dont les plus anciennes collections remontent jusqu'à 1828.

Parmi les musées régionaux de folklore, je signalerai le National Museum of Wales ou Musée national du Pays de Galles, à Cardiff, et les innombrables Heimatmuseen de l'Allemagne. J'en ai compté plus de 900 dans l'ouvrage que leur a consacré le D^r Wilhelm Pessler. Un des plus remarquables est le Musée rhénan, de Cologne. C'est une synthèse grandiose de la Rhénanie, allant de l'État et de ses princes au plus humble paysan, en passant par les seigneurs, le clergé séculier et régulier, les bourgeois, les artisans. Un des principes directeurs a été de mêler les originaux aux reproductions, le but du musée n'étant point d'exposer des œuvres d'art, mais d'évoquer puissamment tous les aspects de la civilisation rhénane. Un autre principe, dérivant du précédent, a été de faire une large place aux moyens graphiques ; c'est ainsi que de vastes tableaux imités expliquent l'évolution de la milice de Cologne, de ses écoles, de son administration municipale, ou encore le rayonnement et l'action des monastères, alors que des modèles réduits des principales villes rhénanes démontrent les différents types de croissance urbaine.

Dans un troisième groupe, je range les musées exclusivement voués au folklore ou à l'art populaire. Le Museum für Volkskunde de Vienne embrasse, dans la mesure du possible, tous les peuples européens. Le musée d'ethnographie de Prague est consacré au Folklore national de même que le Danskfolkemuseum de Copenhague, la section ethno-

5. Hans Aall, *Le « Norsk Folkemuseum »*, Musée de la Vie nationale norvégienne, *ibid.*, p. 136.

graphique du Musée national hongrois et le Museum für deutsche Volkskunde de Berlin.

Parmi les musées régionaux de folklore, le Musée ethnographique de Transylvanie, à Cluj (Roumanie), le musée ethnographique croate de Zagreb, le charmant Tyroler Volkskunstmuseum d'Innsbruck, le Musée de la Vie Wallonne, à Liège, dont le programme, particulièrement remarquable, appelle quelques précisions. Son directeur, en 1928, M. Remouchamps, écrit que : « Loin de borner ses recherches au passé (ce musée) s'applique à sauver de la destruction ou de l'oubli tout objet, document ou renseignement qu'il juge intéressant et qui se rapporte à la manière de vivre des Wallons d'autrefois et d'aujourd'hui... : Habitat, mobilier, ustensiles de ménage, alimentation, vêtements, moyens de transport. Tradition familiale : enfance, amour, mariage, mort. Tout ce qui concerne le travail... Les fêtes, jeux et sports. Les croyances, la science et l'art populaire, les traditions réglant les rapports sociaux, etc. »⁶.

Pour en finir avec ces trois groupes de musées, j'ajouterais que la plupart d'entre eux possèdent de vastes magasins où sont classés, à la disposition des chercheurs, la plus grande partie des collections de folklore, qu'ils se complètent de bibliothèques, de photothèques et de phonothèques, et qu'ils sont dotés aussi d'organes d'enseignement et d'éducation.

J'aborde maintenant la question des musées de plein air, ces musées qui se sont incroyablement développés au Danemark, en Suède et en Norvège, depuis que le premier d'entre eux a été créé à Sansken-Stockholm, par le D^r Hazelius.

Le but de ces musées, est-il écrit en tête d'un album consacré au musée de plein air de Bygdo, est de nous faire étudier par les yeux la vie et la civilisation des temps anciens. « Les objets ne sont pas... isolés comme dans une collection scientifique, mais ils sont groupés de manière à former un tableau général. Nous voyons la chambre entière avec son mobilier et tout son contenu..., la vie de nos ancêtres est littéralement ressuscitée et rendue si proche de nous que nous pouvons la toucher et la sentir »⁷.

6. J. M. Remouchamps, « Le Musée de la Vie Wallonne à Liège », *ibid.*, p. 101.

7. *Friluftsmuseet på Norsk Folkemuseum*, Oslo, 1935.

Georges-Henri Rivière

Le musée de Skansen se présente ainsi : aux portes de Stockholm, en un lieu accidenté et boisé, d'où l'on a sur la capitale suédoise une vue admirable, plus d'une centaine de vrais bâtiments, non seulement rustiques, mais aussi bourgeois et seigneuriaux, ont été transportés et soigneusement reconstruits, car je m'empresse de vous dire que les musées de plein air ne comprennent que des bâtiments rigoureusement authentiques, et non des architectures fantaisistes, d'inspiration pseudo-régionaliste. On y voit de vieux moulins, des ateliers d'artisans, et même une église, une véritable église où l'on peut se marier. Des femmes en costume de leur province gardent les maisons dont les intérieurs sont meublés et, sous les yeux du public tissent, brodent et filent. Une famille de Lapons anime un campement de nomades. Non loin d'un jardin zoologique, un restaurant permet de déguster toutes les spécialités gastronomiques des provinces suédoises. Une immense esplanade voit se dérouler des fêtes populaires. Ce microcosme de la Suède a reçu l'an passé 1 300 000 visiteurs, c'est dire quel rôle joue Skansen dans la vie nationale suédoise.

Le musée de plein air d'Oslo est plus intime mais non moins émouvant. Le côté attractif a été volontairement négligé : peu ou pas de représentations, de fêtes, de restaurants, mais un cadre de nature. À retenir que les maisons sont présentées le plus souvent avec leurs dépendances : peu éloignées les unes des autres, elles se dissimulent par des plantations et des mouvements de terrain. On y voit non seulement des maisons paysannes, mais aussi d'humbles maisons de villes groupées le long d'une petite rue.

Le musée de plein air de Copenhague se rattache au précédent, sous réserve que sa situation en pays plat ne lui permet pas des dispositions aussi ingénieuses.

Enfin, le musée d'Arnhem, que nous avons visité après M. Huisman, présente des constructions très dispersées dans un vaste espace que domine une splendide collection de moulins à vent.

Cette énumération est loin d'être exhaustive, mais j'ai voulu parler de préférence de ce que j'ai vu. Une communication spéciale sera consacrée aux musées de folklore d'URSS que je visiterai cet été.

**

Je remarque à cette occasion que beaucoup de musées de folklore ont



Norsk Folkemuseum - Reistadloftet fra Gudbrandsdalen

Musée de plein air d'Oslo : grenier de la vallée de Gudgrand

été, dès la fin du XVIII^e siècle, dans tout le XIX^e et de nos jours encore, de véritables centres de ralliement pour les peuples opprimés : finlandais, estoniens, lettoniens, lituaniens, norvégiens, tchèques, slovaques, croates, etc. Quand le traité de Versailles permit à certains de ces peuples de connaître une existence politique, ceux-ci, disposant enfin de leurs propres ressources, purent donner une impulsion plus grande encore à leurs institutions folkloriques. Tout ce qui précède contribue à expliquer l'extraordinaire développement des études et musées de folklore en Europe Centrale. D'autre part, de nombreux musées sont de véritables conservatoires ethnographiques et linguistiques pour diverses minorités nationales. Enfin, l'Union soviétique, en vertu d'une politique dont les bases ont été établies par Lénine, stimule les caractères culturels de chacun des peuples compris dans cet immense territoire et développe dans ce but les musées et organismes de folklore.

Nous n'avons pas l'intention de retracer l'histoire des études folkloriques en France. Toutefois, quelques noms sont à citer depuis le début du siècle dernier.

De 1807 à 1810, une Académie celtique se propose, comme nous le rappelle Saintyves, « de dresser un inventaire des croyances et des erreurs populaires, des usages, des jeux et des cérémonies du peuple »⁸. Entreprise qui précéda et peut-être inspira celle de Grimm à l'égard des peuples de langue allemande. Chez des écrivains romantiques, notamment Gérard de Nerval et George Sand, le folklore éveille un intérêt très vif.

Puis apparaissent deux authentiques folkloristes : Henri Gaidoz, qui fonde en 1870, avec Eugène Roland, la revue *Mélusine* ; Paul Sébillot qui crée, en 1886, la *Revue des traditions populaires*. Ces deux revues ne devaient pas être les seules ; mais auprès de la seconde principalement devait s'élaborer un précieux travail d'enquête. *L'Almanach des traditions populaires*, de 1882, annonce la création d'un dîner mensuel, sous le nom de *Dîner du folklore* ; ce dîner de savants, qui eut quelque importance à l'époque, s'intitula en réalité : *Dîner de ma mère l'Oye*. En 1890 paraît, en Angleterre, la première version du *Rameau d'Or*, de Sir James George Frazer ; l'on sait quel rôle l'éminent savant écossais a joué auprès du folklore français.

8. P. Saintyves, *loc. cit.*, p. 156 de ce recueil.

Revenons à Paul Sébillot. Parti des contes populaires de Bretagne, il envisage assez vite un tableau général des légendes, superstitions et coutumes de France. Après un recueil de *Légendes locales de la haute Bretagne*, voici des *Légendes et curiosités des métiers*, un *Folklore des pêcheurs*, enfin le grand ouvrage sur le *Folklore de la France*. À ce grand ouvrage succède un *Paganisme contemporain chez les peuples celto-latins* qui en est plus ou moins le couronnement. Enfin, en 1913, il publie un livre intitulé simplement le *Folklore*, avec le sous-titre suivant : *Littérature orale, ethnographie traditionnelle*.

C'est vers cette époque que Marcel Sembat, l'homme politique et amateur d'art, s'entretient, avec sir James Frazer, d'un projet de créer en France une société du folklore français. La guerre vient, Marcel Sembat disparaît. Son neveu, André Varagnac, divers folkloristes tels que Saintyves et Van Gennep, des sociologues comme Mauss et Lévy-Bruhl, reprennent le projet. Un bureau provisoire, présidé par le Dr Rivet, élabore des statuts de la future société. En février 1929, sous le patronage de Sir James et Lady Frazer, la Société du folklore français tient sa première assemblée générale.

Le premier président de cette société fut Paul Saintyves — de son nom véritable : Émile Nourry — grand folkloriste que nous avons eu le malheur de perdre l'année dernière. Son ouvrage sur les Contes de Perrault et les récits parallèles, son bel essai en marge de la légende dorée, tant d'autres ouvrages, son manuel même de folklore qui sera publié un jour, le placent à côté de Sébillot dans les annales de notre folklore.

Du vivant de Saintyves, le P^r Maunier qui traita notamment de l'*Origine et de la fonction économique des villes*, de la *Construction collective de la maison en Kabylie*, devient président de la Société du folklore français. Mais auparavant, au début de 1932, la Société française d'ethnographie, qui avait déjà hérité de la *Revue des traditions populaires*, avait fusionné avec la Société du folklore français. On voit donc que, des environs de 1880 à ces dernières années, un courant continu d'études folkloriques s'est manifesté dans le cadre des mêmes revues ou sociétés particulières. Si nous nommons le collectionneur et éditeur Pierre-Louis Duchartre, à qui nous devons de très beaux ouvrages sur l'art populaire ; si nous citons les sept volumes parus de l'*Art populaire en France*, recueil publié sous la direction d'Adolphe Riff ; si nous

Georges-Henri Rivière

rappelons la création, en 1930, de la Commission nationale des Arts populaires de la France et des colonies, présidée par M. Luquet, et dont fait partie l'actif M. Clouzot, la naissance toute récente d'une Commission des Recherches collectives auprès du Centre international de Synthèse, la publication prochaine d'un important *Manuel de folklore français*, par Arnold Van Gennep ; si nous nous gardons d'omettre les louables efforts des sociétés, académies et musées de province, nous croyons avoir mentionné l'essentiel.

Toutefois, il nous faut ajouter un mot de ce qui a été fait pour la musique et la danse populaire de nos provinces. Depuis l'enquête officielle entreprise en 1852, par l'historien Jean-Jacques Ampère et mis à part les recueils de Bourgault-Ducoudray, Charles Bordes, Maurice Emmanuel, Duhamel, etc., nous n'avons guère que l'admirable prospection entreprise peu de temps avant 1914 par le grand historien de notre langue, le P^r Brunot, et dont le précieux fonds de disques est conservé au Musée de la Parole. Aux archives de la Danse, établissement privé, dû au créateur des Ballets suédois Rolf de Maré, une enquête a été entreprise sur la survivance de certaines de nos danses populaires. Elle a donné lieu à une belle exposition.

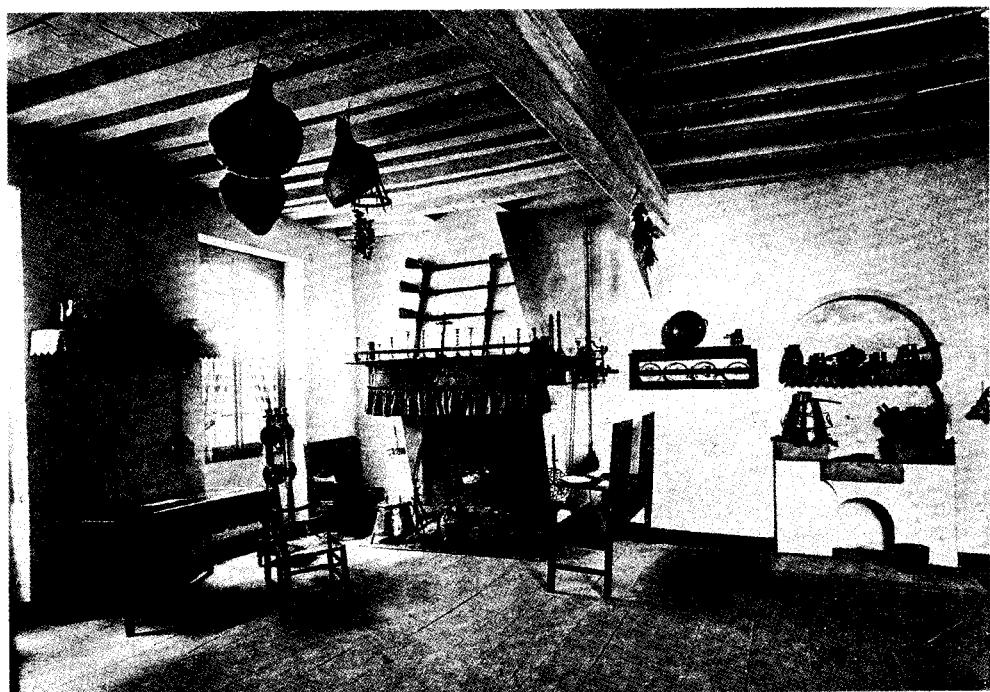
(*Ici se plaçait une abondante série de projections destinées à illustrer les efforts admirables qui ont été faits dans les musées français de folklore.*)

**

Dans le champ du folklore français, une œuvre immense a été accomplie ; musées en croissance continue, travaux scientifiques florissants, laissent pourtant entrevoir deux perspectives nouvelles vers lesquelles il serait grandement opportun de s'orienter.

Tout d'abord, il faut créer, à Paris, un Musée central qui sera le successeur vigoureux et jeune de la défunte section française du Musée d'Ethnographie du Trocadéro. M. Georges Huisman, Directeur général des Beaux-Arts, a eu le premier l'idée de ce Musée central ; M. David-Weill, Président du Conseil d'administration des Musées nationaux ; M. Verne, Directeur des Musées nationaux et le P^r Rivet, se sont montrés dès l'abord favorables à un projet qui ne peut qu'aider à l'action des Musées régionaux. J'ajoute que mon excellent collègue André Varagnac m'a apporté dès le début son plus entier concours.

Les musées de folklore à l'étranger



Musée basque de Bayonne : cuisine

Georges-Henri Rivière

La Suède, la Norvège, l'Allemagne, le Danemark, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, les trois États baltiques et bien d'autres nations à « folklore florissant », nous donnent l'exemple d'un Musée métropolitain, qui loin de s'accroître aux dépens des Musées régionaux, s'associe fraternellement à leurs efforts.

J'ai conçu pour l'établissement de Paris un plan et une activité qui soient, non pas une réplique mais un complément des Musées régionaux : que chacun d'eux se développe dans son cadre topographique ou méthodique, selon ses ressources et son génie ; créons à Paris non pas une somme des musées régionaux, mais un musée de synthèse. Et pour cette synthèse, inspirons-nous, en l'intensifiant, de la leçon que nous donnent le Musée de la Vie Wallonne et le Musée rhénan : que nos synthèses expriment plutôt que la production, le milieu social. Préférons aux catégories d'objets et aux successions de techniques, de grandes notions simples prélevées dans la vie même et, par là même, familières au grand public.

Ici je me permettrai d'insérer quelques brèves réflexions sur la structure des musées d'ethnographie et de Folklore, réflexions dont je partage la paternité avec mon ami l'architecte Pacon, le compagnon de mon dernier voyage.

Sans m'arrêter aux questions relatives à l'origine historique de ces musées — lesquelles ont été si bien approfondies dans les publications de l'Office international des Musées — je distinguerai quatre stades d'évolution. *Le stade d'accumulation* : le musée reçoit n'importe comment. Musée injustifiable. *Le stade de rassemblement* : le musée rassemble ses collections sur un plan méthodique, il expose tout ou s'efforce du moins de le faire. C'est le musée-magasin fait pour les conservateurs et pour eux seuls. *Le stade de sélection* : sélection des plus beaux spécimens s'il s'agit d'un musée d'art ; sélection des types s'il s'agit d'un musée de sciences. Le musée s'adresse à une élite de connaisseurs ou de chercheurs. *Le stade de synthèse* : le seul valable pour les masses. Une documentation graphique et photographique, des textes à grande échelle accompagnent les spécimens ultra sélectionnés. Un musée qu'on peut parcourir sans guide. Ce stade est atteint notamment par de nombreux musées soviétiques.

Un musée idéal réunira les trois derniers stades : le stade de rassemblement dans ses magasins, le stade de sélection dans une série de

salles publiques parallèles aux galeries publiques destinées à la synthèse. En tête de chaque galerie, une initiation à son contenu. En fin de chaque galerie, les hypothèses et comparaisons relatives à ce qui précède.

Revenons à notre musée de Paris : je ne vois, dans cette institution naissante, qu'un musée de synthèse, par suite du très grand nombre et de la proximité des musées régionaux de folklore. Doublons-le d'une vaste salle de documentation qui aiguillera vers la province les recherches du spécialiste.

Comment nommer ce musée ? J'écarte le mot de « folklore » d'usage purement scientifique. Je propose : « Musée français » (comme on dit : Musée basque, Musée Lorrain, Musée breton) « des Arts et Traditions populaires ». Voisin du futur Musée de l'Homme il pourra ainsi jouer son rôle dans ce centre de toutes les sciences de l'homme qu'aura voulu et réalisé le D^r Rivet.

Passons maintenant à la question des musées de plein air.

À la fin de l'an passé, je fus prié d'étudier avec l'architecte Henri Pacon la possibilité d'aménager un musée de plein air pour toute la France. Je ne tardai pas à nous associer là encore André Varagnac. Après avoir mûrement réfléchi, consulté de hautes autorités des sciences humaines, visité divers musées de plein air à l'étranger, nous considérions, avec l'approbation de M. Huisman, une solution radicalement différente, consistant à prévoir en France non pas un grand musée, mais de nombreux petits musées de plein air, installés de préférence dans les domaines de l'État ou des collectivités (châteaux historiques, forêts domaniales, réserves naturelles) et combinés le cas échéant à des auberges de jeunesse, auxquelles nos musées apporteraient un attrait et un complément culturel de la plus haute qualité.

La France, pays aux genres de vie, aux aspects si variés, ne peut-elle pas créer dans ses régions un certain nombre de ces musées, alors que la Suède en possède déjà plus de 150 ? On voit sans peine le rôle très profond que pourraient jouer de tels organismes dans la vie culturelle et sociale du pays⁹.

9. Les événements qui se sont produits depuis notre conférence donnent un sens nouveau à nos efforts. Au seuil de profondes transformations économiques, il paraît plus nécessaire que jamais de dresser un bilan, selon une méthode familière à l'URSS,

Georges-Henri Rivière

La tâche d'un musée des arts populaires consiste essentiellement à rassembler et classer des objets regardés comme présentant un intérêt folklorique, c'est-à-dire comme les témoins de certains faits sociologiques. Dans un tel musée, l'objet ne sera pas considéré comme une simple curiosité ou une valeur purement esthétique, mais comme le signe matériel de quelque chose de vivant, en l'occurrence des techniques, coutumes, traditions, représentations qui ont cours dans les milieux proprement populaires.

Le véritable folkloriste considère le folklore non comme une vaine contemplation de ruines archaïques, mais comme une discipline vivante. Il importe pour lui de lutter non seulement contre la corruption des arts populaires par les succédanés de production savante faits pour les besoins du peuple, mais encore contre leur corruption par les « ersatz » de production populaire faits à l'usage des classes raffinées.

Notre époque, écrasée par l'hypertrophie du machinisme, déchirée par l'anarchie économique, est une époque de standardisation en même temps que de spécialisation à outrance. Au point de vue esthétique, on ne trouve plus ces génies largement reconnus par la masse et dont un Victor Hugo pouvait dire : « À qui sont les génies si ce n'est à toi, peuple ? Ils t'appartiennent ; ils sont tes fils et tes pères ; tu les engendres et ils t'enseignent. »

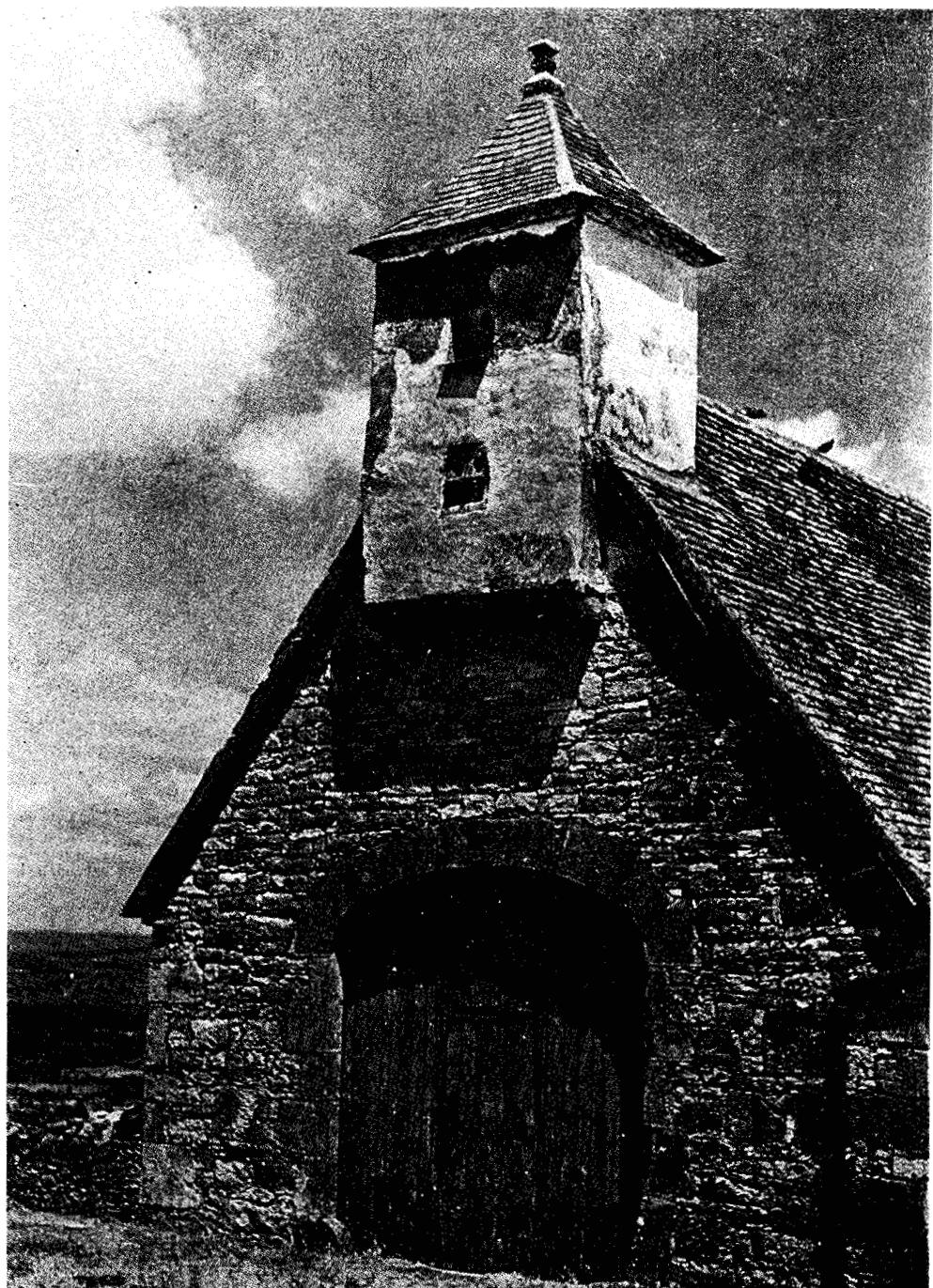
À une extrémité de l'échelle, nous voyons des artistes dont certains ne le cèdent en rien aux plus grands des autres temps, mais qui se trouvent réduits à une faible audience ; dans cette époque de différenciation, morcellement, spécialisation, il est normal que l'écart de plus en plus grand entre l'artiste et les non spécialistes aboutisse à un moment donné à un divorce presque complet entre créateur et public.

À l'autre extrémité, nous voyons une production populaire de plus en plus sporadique, aberrante, étouffée par la production industrielle.

D'une part, l'art moderne savant touche le grand public sous la forme industrialisée des arts décoratifs ; d'autre part sont réputés populaires, auprès du même grand public, les pires contrefaçons.

des genres de vie traditionnels de la paysannerie française. D'autre part, l'attention du gouvernement se penche très fortement sur tous les problèmes d'éducation et de loisirs populaires.

Les musées de folklore à l'étranger



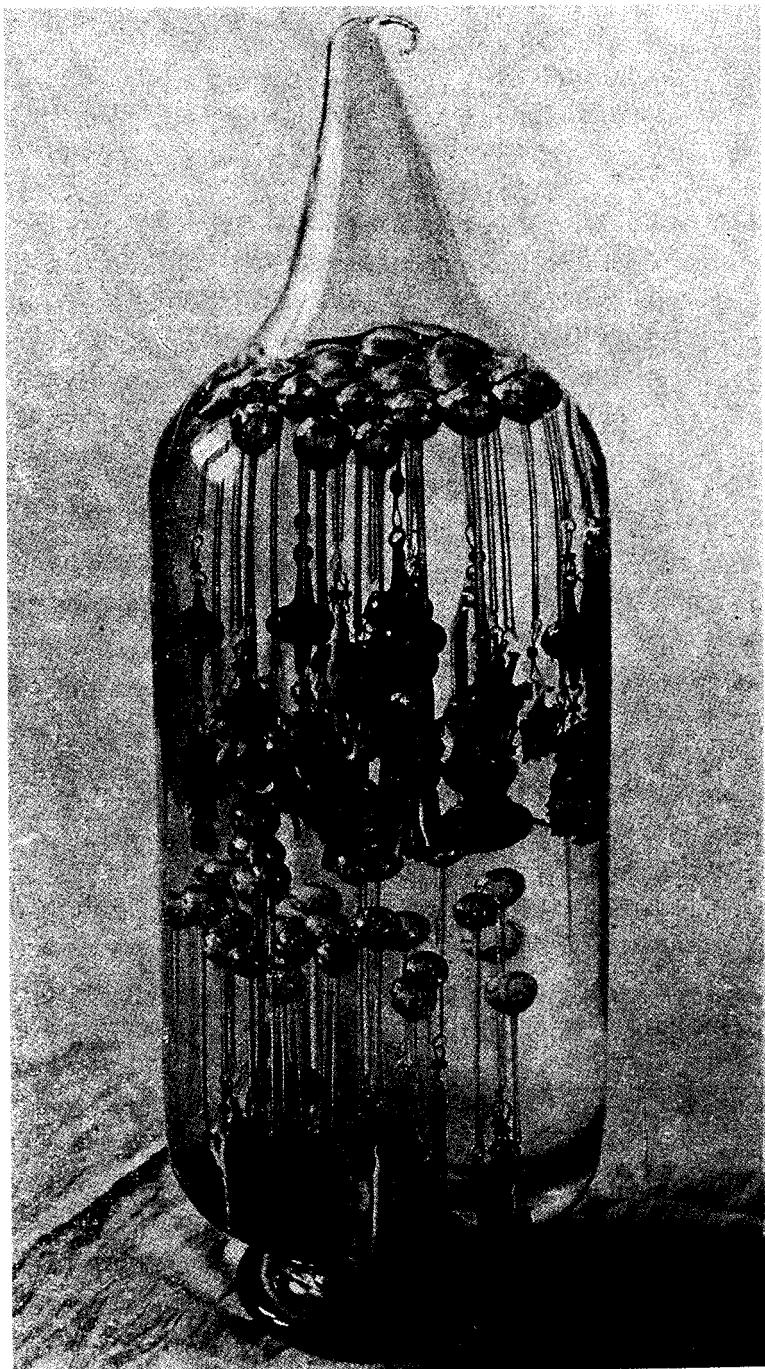
Grange à Loubressac, Lot (phot. Ph. Pottier) : un exemple de ce que pourraient sauver les musées de plein air.

Georges-Henri Rivière

Un musée des arts et traditions populaires doit pallier cet état de choses en tentant d'éduquer le public, de lui restituer le goût de l'authentique et aussi d'encourager, sans cependant l'influencer, toute forme populaire d'art vivante.

Toutefois, c'est ailleurs qu'il faudra chercher le remède radical.

Après l'époque confuse que nous vivons, on peut penser que l'homme, s'organisant rationnellement au point de vue économique, réussira enfin à domestiquer la machine et cessera d'être devant elle comme l'apprenti sorcier dominé par les forces qu'il a lui-même évoquées, mais ne peut plus conjurer. Il en résultera une production assainie dans un monde qui ne sera plus scindé en couches instruites et couches populaires et où les hommes, enfin, auront recouvré leur dignité. On pourra parler de cultures réellement collectives.



Bouteille de la Passion (Liesse, Aisne).

Arnold VAN GENNEP

(1873-1957)

Volontiers considéré aujourd’hui comme le « créateur de l’ethnologie française » (cf. N. Belmont, 1974), Arnold Van Gennep a été toute sa vie un indépendant, en marge des universités et des écoles de pensée dominantes — violemment hostile à la sociologie durkheimienne et volontairement distant à l’égard de l’histoire des Annales. Son seul poste officiel fut en Suisse, où il a été titulaire pendant trois ans (de 1912 à 1915) de la chaire d’Ethnographie de Neuchâtel. D’abord attiré par l’ethnologie exotique, il s’est consacré entièrement au folklore français à partir de 1924.

Son intuition la plus marquante reste celle des Rites de passage (publiés en 1909) et son œuvre maîtresse, bien qu’inachevée — le Manuel de Folklore français contemporain — demeure une référence pour qui s’intéresse aujourd’hui aux cycles de la vie individuelle ou aux cycles calendaires de la vie collective.

Son opposition aux historiens peut apparaître, après coup, comme un malentendu. S’il défend le primat de l’analyse synchronique sur l’analyse diachronique, il se rapproche pourtant à bien des égards de l’attitude intellectuelle des historiens des Annales. Comme eux, il veut « expliquer le passé par le présent » ; comme eux, il refuse l’érudition « pure » pour apparaître comme un homme de terrain. En témoignent le savoir-faire et la rigueur du questionnaire republié ici, l’un de ceux qui servit à l’élaboration du Manuel...

Bibliographie sommaire

Les rites de passage, *{1909}*, 1969.

Le Folklore, 1924.

Manuel de Folklore français contemporain, *Paris, Picard, 1938-1958* :
— tome 1, volume 1 : Introduction générale. Du berceau à la tombe.
Naissance, baptême, enfance, adolescence, fiançailles (1943).

Arnold van Gennep

- *tome 1, volume 2* : Du berceau à la tombe (fin). Mariage, funérailles (1946).
- *tome 1, volume 3* : Cérémonies périodiques cycliques. 1. Carnaval, Carême, Pâques (1947).
- *tome 1, volume 4* : Cérémonies périodiques cycliques. 2. Cycle de mai, la Saint-Jean (1949).
- *tome 1, volume 5* : 3. Les cérémonies agricoles et pastorales de l'été (1951).
- *tome 1, volume 6* : 4. Les cérémonies agricoles et pastorales de l'automne (1953).
- *tome 1, volume 7* : Cycle des Douze Jours (1958, posthume).
- *tome 3* : Questionnaires. Provinces et Pays. Bibliographie méthodique (1937).
- *tome 4* : Bibliographie méthodique (fin). Index (1938).

Textes inédits sur le Folklore français contemporain, présentés et annotés par N. Belmont, Paris, Maisonneuve et Larose, 1975.

XI

Arnold VAN GENNEP

PLAN D'ENQUÊTE

Les conseils pratiques et les questions qui suivent sont la réédition, avec quelques modifications importantes, du *Questionnaire* publié d'abord dans la *Psychologie et la Vie*, éditée sous la direction de Paul Masson-Oursel par l'Institut Pelman, et qui m'a valu d'excellentes réponses de diverses régions de la France.

Malgré les critiques de l'école historique, représentée en dernier lieu par Fraenkel, de Francfort, et ses adeptes et celles de l'école finlandaise, dont le porte-parole, Kaarle Krohne, voudrait limiter le folklore aux productions littéraires (contes, légendes et chansons), je persiste à prétendre que notre science englobe toutes les manifestations de l'activité populaire vivante, donc autant les techniques et les arts (maison, poterie, sculpture sur bois, imagerie, etc.), que les cérémonies épisodiques (baptême, mariage, funérailles) et périodiques (pèlerinages, culte des saints, rites agraires).

Pour un exposé systématique, sommaire pourtant, de la situation actuelle des études de folklore en France, je renvoie au petit traité que

j'ai publié chez Delamain et Boutelleau (librairie Stock) en 1924, traité qui n'était que l'amorce d'un *Manuel du Folklore français* plus étendu. Mais je me suis heurté à tant d'inconnues que j'ai dû rédiger ce questionnaire préparatoire. Il n'est pas exagéré de dire qu'un dixième à peine de notre territoire a été exploré ; on peut espérer que notre Société travaillera à combler les lacunes.

A. Conseils pratiques

L'étude du folklore exige non seulement une méthode descriptive rigoureuse, comme les sciences naturelles et physico-chimiques, mais aussi un certain doigté psychologique.

Il ne faut pas essayer de répondre en bloc, dès le début, à toutes les questions à la fois, mais noter tout ce qu'on peut sans questionner. Par exemple, il sera relativement facile d'assister à des noces et à des enterrements. Puis, selon l'occasion, les relations avec les habitants, on insistera sur le sujet qui se présente le mieux.

Il faut ensuite rechercher et décrire les détails de plus en plus minutieux. Tous les détails comptent ; les formules vagues et générales ne servent à rien ; on doit décrire les faits de folklore avec autant de soin que les faits de botanique ou de géologie.

Contrôler un témoin par d'autres ; ne pas se fier à ce qu'on dit du village voisin, mais aller sur place, pour interroger ses habitants.

Ne pas s'étonner des contradictions : les enregistrer. Puis poser des questions obliques : « Pensez-vous que ? ». Nos coutumes sont des héritages complexes de nombreuses périodes culturelles, et les contradictions sont plutôt normales.

Bon procédé pour amorcer : « Dans tel pays on fait ceci et cela : et vous autres, comment faites-vous ? »

Noter quand on *nie* une coutume, si elle existait autrefois et quand elle est sortie de l'usage ; dans notre science, les données négatives sont aussi importantes que les données positives.

Ne pas discuter la valeur des explications données par les informateurs : même fausses, elles ont une valeur de critérium psychologique.

Ne pas faire l'esprit fort, ni le monsieur. Dissimuler ses connaissances scientifiques ; faire la bête, l'ignorant.

Les paysans sont réticents et timides en dehors de leurs connaissances agricoles : ils ont peur qu'on se moque d'eux, qu'on les regarde comme arriérés. Donc, ne jamais brusquer l'interrogatoire ; l'arrêter, le reprendre, se plier aux circonstances.

La puissance d'attention moyenne est faible dans les milieux ruraux : trois quarts d'heure de questions sont un maximum ; cesser l'enquête dès qu'on s'aperçoit de la fatigue et de la distraction de l'interrogé.

Avoir toujours avec soi une carte au 80 000^e ou au 100 000^e du canton exploré et y marquer à la fois les affirmations et les négations, village par village, après contrôle de chaque fait par cinq ou six témoins. Marquer sur des cartes spéciales les faits typiques comme : barrage de la noce ; pain et sel aux animaux à la Saint-Antoine ; bûchers à la mi-carême ou au contraire à la Saint-Jean, ou les deux à la fois ; croix de paille funéraires, etc.

Le plus possible, noter le nom patois de tous les détails, par exemple de la bûche de Noël, du bûcher de la Saint-Jean, des pâtisseries des Rois et du mardi-gras, des instruments agricoles, des éléments du costume et de la maison. Ce nom donne quelquefois l'explication de la coutume, ou réciproquement. Ainsi le terme normand de *johannée* pour *feu de joie* en général se rattache directement à la Saint-Jean (Johannes).

B. Questions

1) *Baptême*. Qui porte l'enfant à l'église ; comment distingue-t-on le sexe ; que donne-t-on aux parrain et marraine ?

2) *Fiançailles*. Qui fait la demande ; que donne le fiancé à la jeune fille ; doit-il payer des arrhes qui restent à la fille en cas de rupture ; ne doivent-ils pas coucher sous le même toit ; comment la fille manifeste-t-elle qu'elle refuse un prétendant ; le marié enterre-t-il sa vie de garçon ?

3) *Mariage*. Ordre du cortège en allant à l'église ; en revenant ; qui habille la mariée ; donne-t-elle de ses épingle ; barre-t-on le passage devant la mairie, ou l'église, ou sur la route, ou devant la maison ; toujours, ou seulement si la mariée quitte le village, ou la commune ; que fait-on lors de l'entrée dans la nouvelle maison : balai par terre ; la belle-mère donne-t-elle les clefs ; barricade et dialog-

gue comiques ; la mariée doit-elle mettre la maison en ordre ; cherche-t-on à enlever la mariée ; qui fait cela, les filles ou les garçons ; ôte-t-on la jarretière ; y a-t-il un mets spécial aux noces ; la nuit, offre-t-on une soupe spéciale ; quelles sont les farces qu'on fait aux mariés, leur jette-t-on quelque chose ; énumérer les cadeaux qu'on se fait, et dire à qui ; costumes de noces ; distribue-t-on des rubans (livrées), donne-t-on une poupée à la mariée ?

4) *Funérailles*. Y a-t-il une Pierre des Morts ; un chemin spécial ; couvre-t-on les vases ; ferme-t-on les fenêtres, met-on le deuil aux ruches, aux animaux de ferme ; jette-t-on dans la tombe autre chose que de la terre (crêpes, rubans) ; met-on quelque chose dans le cercueil ; comment revêt-on le mort ; qui le porte ; dépose-t-on de petites croix aux carrefours ; des croix de paille devant la maison.

5) *Rois*. Nom du gâteau ; forme ; tournée des enfants ; complaintes ; déguisements.

6) *Careme et Carnaval*. Fait-on des feux ; déguisements ; personnages comme Carmentran ; cérémonies aux mariés de l'année ; pâtisseries spéciales, nom et forme.

7) *Semaine de Pâques*. Comment orne-t-on les Rameaux ; plainte spéciale ; jeux spéciaux ; crêcelles de Ténèbres ; où dit-on que vont les cloches ; œufs de Pâques ?

8) *Rogations*. Dicton sur les trois jours ; où se font les processions ; plante-t-on quelque chose dans les champs (baguettes, croix) ?

9) *La Saint-Jean*. Fait-on des bûchers ; rondes ; chansons spéciales ; emploi des cendres ; les jeunes gens ou les animaux doivent-ils sauter par-dessus, se baigner dans la rosée ; énumérer les herbes qu'on récolte au petit jour ; à quoi servent-elles chacune ?

10) *Toussaint*. Laisser de l'eau, du feu, un repas pour les âmes ; tournées des jeunes gens ; complaintes ; quêtes ?

11) *Noël et jours suivants*. Met-on une bûche ; gâteaux spéciaux ; fait-on jeûner les animaux ; plaintes, noëls ; fait-on une crèche ; depuis quand ; mets spéciaux, gâteaux ; y a-t-il une fête spéciale à la Saint-Jean d'Hiver, à la Saint-Sylvestre ; étrennes du Jour de l'An ; chansons et tournée des enfants ?

12) *Fêtes et cérémonies saisonnières*. Semailles ; moissons ; fénaisons ; vendanges. Dans quelques localités subsistent des cérémonies très anciennes, par exemple la mise à mort d'un animal, une procession en

l'honneur d'un saint local, des dons, des danses, des chansons de circonstance ?

13) *Saints*. Fête spéciale du saint de la commune (vogue, roumevage, kermesse, assemblée) ; saints spéciaux aux pays : Antoine, Blaise, Claire, Agathe, Éloi, Martin, etc., fêtes annuelles (Chandeleur, Fête-Dieu, Assomption, etc.). Pélerinages : but, forme, dons et ex-votos.

14) *Processions et pélerinages*. Pour la pluie ou la sécheresse ; pour obtenir un mari ; pour guérir certaines maladies ; fontaines sacrées ; arbres sacrés ; explications légendaires ; blocs erratiques ; menhirs et dolmens ; passer sous la pierre ou entre deux arbres ; chiffons jetés ou accrochés. Tous les détails, même les plus bizarres.

15) *Dictons météorologiques*. Jours, saints, vents, montagnes, influence de la lune ; pronostics de toute sorte.

16) *Médecine populaire*. Superstitions médicales ; graisses onguents, herbes ; rebouteurs ; sorciers et sorcières ; bonnes femmes ; crainte de certains jours, nombres, gestes et animaux.

17) *Jeux*. Bien indiquer *quand* on y joue ; si ce sont des enfants, des adolescents, des adultes ou de jeunes mariés ; leur localisation géographique (par exemple, l'aire du jeu appelé soule est bien délimitée) ; formules pour se compter ; devinettes ; vocabulaire du jeu de quilles ; de boules, etc.

18) *Danses*. Décrire avec soin les divers pas et leurs combinaisons ; noter la musique ; indiquer exactement les localités où chaque danse caractérisée est en usage ; à quel moment (mariage, etc.) on exécute chaque variété de danse. Instruments.

19) *Maisons*. Dessiner le plan ; nom patois de chaque chambre, ou élément de bâtiment ; écurie, fenil, maisons d'hiver et d'été (chalet). Toiture : forme, matière. Répartition géographique exacte de chaque type de *plan* de maison.

20) *Village*. Maisons à la suite ; ou autour d'une place centrale ; toute la commune agglomérée ; ou hameaux ; ou fermes isolées (type de la *villa romaine*). Maisons contiguës ou écartées, chacune avec son jardin. Avec ou sans potager, verger, etc. Différence entre le chef-lieu et les hameaux ; place de l'église ; y a-t-il un ossuaire, un calvaire ?

21) *Costume*. Ordinaire et de fête ; de mariage. Indiquer les pièces de chaque élément, leur nom, leur couture.

22) *Arts populaires*. Bois sculpté, poterie décorée, etc.

Arnold van Gennep

23) *Folklore littéraire*. Contes de fées ; légendes ; histoires comiques ; farces ; proverbes ; dictons.

24) *Chansons*. Romanesques, descriptives, historiques, ironiques, gaillardes ; noter exactement la musique et les variantes.

25) *Folklore érotique*. (Encore très mal connu).

26) *Folklore linguistique*. Proverbes ; sobriquets ; surnoms des individus, des villages. Lieux dits particuliers (descriptifs, historiques) et toponymie.

Ce cadre suffit à orienter la recherche.

André VARAGNAC

(1896-1984)

Co-fondateur de la Société du Folklore français en 1929, collaborateur de Lucien Febvre au sein de la Commission des Recherches Collectives puis directeur adjoint au Musée des Arts et Traditions populaires, André Varagnac enseignera, après la guerre, à la VI^e section de l'École Pratique des Hautes Études créée par Lucien Febvre, tout en dirigeant le Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye. Ce bref rappel de carrière suffit à montrer que si André Varagnac apparaît aujourd'hui, au même titre que Van Gennep, comme « l'un des grands maîtres des études folkloriques », les deux hommes n'en ont pas moins suivi des orientations très différentes. Van Gennep s'intéresse à la logique interne, à l'organisation du folklore et bannit l'usage de la méthode historique. Pour Varagnac au contraire, c'est l'absence de pensée réfléchie, de cohérence rationnelle, qui définit les faits de folklore dont il s'agit de rechercher l'origine et les variations dans l'espace et dans le temps. C'est ce qui le rapproche des historiens des Annales.

Les deux textes présentés ici sont révélateurs du Varagnac d'avant guerre, qui défend une conception plus large et plus vivante du folklore — un folklore qu'il voit se créer lors de grèves ouvrières ou qu'il tente de déceler à travers les pratiques alimentaires.

C'est plus tard, après la Seconde Guerre mondiale, qu'il révise ses conceptions antérieures pour élaborer les notions de « civilisation traditionnelle » ou d'« archéo-civilisation ». Ainsi entend-il mettre en valeur la persistance millénaire des genres de vie traditionnels par opposition à la civilisation moderne qui les détruit. Il contribuera dès lors à figer une partie de l'ethnographie de la France dans un passétisme dont elle aura bien du mal à se défaire par la suite.

Bibliographie sommaire

Définition du Folklore, 1938.

Civilisation traditionnelle et genre de vie, 1948.

Les traditions populaires, 1978.

XII

André VARAGNAC

PROJET DE QUESTIONNAIRE SUR LE FOLKLORE DES GRÈVES

Quelle que soit l'opinion que nos collègues partagent relativement au caractère politique ou social du mouvement de grève revendicative, nous avons là une occasion exceptionnelle d'étudier le folklore ouvrier contemporain.

Rappelons tout l'intérêt que nos regrettés maîtres P. Sébillot et P. Saintyves attachaient à l'observation du folklore urbain.

Les circonstances actuelles présentent une expérience sans précédent, en ce sens que les ouvriers se sont volontairement séparés, pendant plusieurs jours, dans chaque ville, du restant de la population urbaine. S'ils ont occupé leurs loisirs par des jeux, fêtes, etc., ils l'ont fait indépendamment de toute influence extérieure, ce qui fournit des conditions remarquables pour nos analyses.

Je propose donc à nos délégués et collègues de répondre au questionnaire suivant :

1. Depuis combien d'heures ou de jours les locaux étaient-ils occupés quand les premières distractions ont été organisées (danses, concerts, jeux, etc.) ? Comment a été prise l'initiative ? Comment se sont organisées ensuite ces petites fêtes ?
2. Décrire de jour en jour les distractions imaginées. S'il y a eu petit concert, noter les instruments, indiquer les principaux airs chantés ou joués. Est-ce qu'on a souvent chanté en chœur ? A-t-on fait de nouvelles paroles sur des airs connus ? Si oui, écrire ces paroles et dire sur quel air.
3. S'il y a eu mascarade, décrire les déguisements, les chapeaux ou coiffures comiques, les maquillages, etc. Décrire les petits chars improvisés. Noter ce qui figurait sur les pancartes des cortèges. Décrire éventuellement les exécutions symboliques.
4. S'il y a eu décoration des locaux occupés, décrire ces décorations avec autant de précision que possible.
5. Dans tous les cas où on le pourra, recueillir et envoyer les photos qui auraient été prises sur tous les jeux, exercices de culture physique, concours et amusements de toute sorte au cours de l'occupation des lieux de travail.

XIII

André VARAGNAC

LA NOURRITURE, SUBSTANCE SACRÉE

Les besoins du corps humain, les ressources du sol et, comme en toutes choses, un certain coefficient de mode joint à la puissance des habitudes — tels sont les facteurs que l'on invoque de prime abord pour expliquer les modalités de l'alimentation. L'observation cependant devrait mettre en garde contre un tel simplisme : à voir les choses sans œillères, le fait de se nourrir se présente sous des aspects bien singuliers.

La grande masse des paysans français connaît encore deux types de repas, différents à beaucoup d'égards : à la nourriture quotidienne s'oppose nettement la nourriture des jours de fête. Cette dernière, dans la plupart des cas, est essentiellement carnée : la distinction n'est donc pas seulement quantitative. Pourquoi une telle disparité ? Les raisons banales qu'on pourrait encore invoquer sont tenues en échec par un autre caractère, que l'accoutumance empêche, d'ordinaire, de remarquer. Manger comporte une certaine étiquette. Il n'est pas de gens qui mangent n'importe comment. Tout enfant a reçu l'empreinte de quelque cérémonial, que le repas rapide de l'employé debout devant un

bar n'évoque plus qu'en raccourci, mais qui reparaît avec toute sa majesté dans les banquets. Or il est un domaine où le cérémonial règne en maître : celui des activités religieuses. Il est donc naturel que le folkloriste et l'ethnographe, abordant l'étude de l'alimentation, se demandent si elle n'a pas été pénétrée de religion dans des états de civilisation que nos mémoires ont oubliés, mais dont nos mains, à notre insu, se souviennent.

Une enquête poursuivie par la Commission des recherches collectives du Comité de l'*Encyclopédie Française* auprès d'environ trois cents correspondants a permis de constater que, dans les régions les plus diverses, l'usage de n'entamer le pain qu'après avoir tracé un signe de croix à la pointe du couteau avait persisté au moins jusqu'au début du XX^e siècle. Et persistait encore. Beaucoup de mères de famille interdisent toujours de « mettre le pain à l'envers », de laisser sur la table, à la fin du repas, une seule miette de cet aliment par excellence, ou bien de ne pas vider son verre (« plus de pain, plus de vin », dit l'impérieux adage). Ce sont là précautions qui ressemblent singulièrement à la vénération.

Nous empruntons ces exemples à l'alimentation quotidienne ; mais les pratiques des jours fériés nous apporteraient d'autres confirmations. Nous entrons, là, dans le domaine proprement religieux. Dans les sociétés traditionnelles, les jours fériés sont justement ceux où la foule laïque s'adonne à la pratique religieuse. Or, dans l'immense majorité des fêtes folkloriques, l'alimentation intervient à titre de cérémonie rituelle, même dans les cas où l'on s'y attendrait le moins.

NOMBREUSES SONT LES RÉGIONS OÙ VIVENT ENCORE DES CONFRÉRIES DE SAINT ÉLOI. ELLES GROUPENT, AUTOUR DES FORGERONS, LA PLUPART DES CORPS DE MÉTIER QUI INTERVIENNENT DANS LA FABRICATION TRADITIONNELLE DE L'OUTILLAGE AGRICOLE, ET SOUVENT LES CULTIVATEURS EUX-MÊMES. TOUTEFOIS L'ARTISANAT DU FER DEMEURE LE THÈME CENTRAL : ON CONNAÎT LES RÉCITS LÉGENDAIRES CONCERNANT LA VIE DE SAINT ÉLOI. ON POURRAIT DONC IMAGINER QUE CES CONFRÉRIES, LORS DE LEUR FÊTE PATRONALE, PORTANT EN PROCESSION LES PRINCIPAUX OUTILS DU MARÉCHAL FERRANT OU DU BATTEUR DE MÉTAL, VONT LES FAIRE BÉNIR À L'ÉGLISE, COMME LES MARINS LEURS BARQUES. RIEN DE TEL. LES CONFRÉRIES DE SAINT ÉLOI, AUJOURD'HUI ENCORE, DANS NOS VILLES CHAMPOENOISES PAR EXEMPLE, PORTENT EN PROCESSION, DERrière LA STATUETTE DU SAINT DRESSÉ SUR UN BÂTON SCULPTÉ ET DORÉ, UN ÉDIFICE DE BRIOCHES : C'EST LE

« croûton » offert par le maître en charge, et qu'au retour de la cérémonie, toute la confrérie se partage en faisant sauter les bouchons des bouteilles de la montagne de Reims.

Ces usages du pain sous forme de gâteaux de fêtes ne se limitent pas aux confréries. Qui ne fait sauter les crêpes à la Chandeleur et au mardi-gras ? À la Noël et tout le long de l'année, les farines délayées, mêlées aux œufs, à la crème, au sucre entrobant des fruits ou projetées dans la graisse bouillante, servent à confectionner faverolles, beignets, tortchaux, et combien de gâteaux, couques, couquettes, queugneux, cornues, dont, malheureusement, la nomenclature reste toujours à faire. Les gâteaux sont le présent des marraines à leurs filleuls, des « consrites » aux conscrits, des gens mariés aux jeunes filles nubiles. Le folklore de nos fêtes est le folklore d'une pâtisserie encore toute proche de la boulangerie familiale, voire une extrême survivance de l'usage des céréales avant l'utilisation du levain.

Et, toujours, cette confirmation bien caractéristique : les gâteaux, une fois cuits, ne sont pas mangés n'importe comment, mais donnés par certains à certaines, ou inversement — et donnés avec certaines paroles et certains gestes, donnés en telle occasion précise. Nous sommes bien là en plein rituel paysan.

**

Les hommes n'utilisent jamais, en temps normal, toutes les possibilités que leur offre le milieu. Lucien Febvre, s'appuyant notamment sur les travaux de Frazer, le rappelait déjà aux géographes et aux historiens dans *La terre et l'évolution humaine*, en 1921. Le chien, mangé dans les régions tropicales et en Extrême-Orient, ne l'est pas dans les contrées polaires. Les laitages, généralement utilisés en Afrique, ne le sont pas en Chine. Bien plus, deux tribus voisines peuvent avoir un régime alimentaire très différent. En réalité, ce régime dépend en grande partie des croyances.

Prenons pour exemple les buffles sacrés des Todas. La femelle, traite deux fois par jour par un vacher nommé « kudrkarmokh », produit un lait si sacré qu'il ne peut être bu que par une certaine catégorie de vachers, il est considéré comme mortel pour les autres hommes. Le travail du vacher sera de le diviser en petit-lait, beurre et fromage, car chacune de ces substances peut être mangée par n'importe qui. La

laiterie (« kudrpali ») est spéciale à cette catégorie de lait et à ce vacher. Celui-ci, avant d'aller traire, verse un peu de petit-lait dans le vase à traire. Ce petit-lait, nommé « pep », provient obligatoirement d'une opération précédente, et est conservé à la laiterie, dans un récipient spécial. Riche en bacilles lactiques, il ensemence le lait que l'on trait et qui se coagule au bout de quelques heures. Le lait coagulé est baratté jusqu'à séparation du petit-lait d'une part et d'une masse comprenant le beurre et la caséine d'autre part. Une partie du petit-lait se conserve à la laiterie comme « pep » pour la traite suivante ; le reste peut être consommé par tous et l'on sépare par fusion le beurre de la caséine.

Telle est la série des opérations. Mais il ne faudrait pas croire que le vacher verse le petit-lait « pep » dans les seaux à traire avec l'intention de favoriser et de hâter la coagulation. En voici la preuve : si un étranger est entré dans la laiterie, si un Toda ordinaire y a pénétré la nuit, ou encore si le vacher a fumé, le « pep » est considéré comme ayant perdu toute sa valeur. Le vacher est alors obligé d'en fabriquer un autre. Qu'est-ce à dire ? Évidemment les bacilles lactiques n'ont pas perdu leurs propriétés, et une simple expérience suffirait au vacher pour s'en convaincre, si telle était vraiment sa préoccupation. Mais la profanation de la laiterie a fait perdre tout caractère sacré au « pep » qui s'y trouvait. Le rôle du « pep » est donc de consacrer les vases qui vont recevoir le lait donné par les buffles sacrés.

La fabrication d'un nouveau « pep » consiste à prendre avec une baguette de la terre à l'endroit où s'est posé le sabot d'un buffle, et à la mêler à certaines herbes. On consacre avec ce mélange les vases à traire. Cette fois la coagulation sera très lente, mais le petit-lait obtenu après barattage sera le nouveau « pep ».

*
**

Certes, il ne faut pas méconnaître l'importance primordiale des ressources de l'habitat. Mais le produit brut n'est qu'une condition première, une donnée de l'alimentation. En tant que fait humain, l'alimentation commence à partir de l'utilisation de ces données. Cette utilisation est commandée par la manière dont les hommes se représentent leur propre vie et la relation entre leur existence et les forces naturelles qui leur

permettent de la sauvegarder et de la transmettre à leurs descendants, malgré toutes les puissances de mort et de maladie qui la menacent.

L'homme des civilisations archaïques ne peut concevoir comme nous la fonction de nutrition, le rôle biologique de ses organes. La nourriture est à ses yeux un réceptacle de force vitale. La famine et ses terribles effets physiologiques sont pour lui d'expérience trop fréquente pour que toute nourriture ne prenne point à ses yeux le caractère d'un mystérieux bienfait. Manger n'est donc pas simplement ce que nous entendons par se nourrir. C'est vraiment quelque chose de plus : entretenir en soi la force, la vie au sens le plus général. L'aliment est sacré. Consommation voisine avec communion. Si puissant est le sentiment de vénération envers la nourriture qu'il semble nécessaire de diminuer, par des actes appropriés, la force occulte des denrées alimentaires — sans quoi cette excessive participation aux forces vitales pourrait être dangereuse.

Nombreux les rites qui ont pour objet d'enlever leur caractère sacré aux aliments. On les a nommés « rites de désacralisation ». Parmi eux, les plus universellement répandus sont les offrandes de prémices, dont l'universalité a été figurée pour la première fois dans la salle de folklore de l'Exposition des Échanges intellectuels à travers le monde, à l'Exposition de 1937, sous la direction d'H. Labouret et du Musée national des arts et traditions populaires.

Toutes les civilisations du globe présentent des rituels de prémices. Qu'il s'agisse de la fête des ignames en Nouvelle-Calédonie ou des fêtes du riz, du millet, du maïs, du blé, de la vigne, tous les peuples pratiquent des cérémonies dont le thème constant est le prélèvement d'une fraction, minime, mais qualitativement remarquable, de la récolte considérée. Au cours de la fête, cette portion constitue la part attribuée aux forces éternelles auxquelles est rapportée la récolte elle-même — dont le reste, libéré ainsi de son appartenance, peut à partir de ce moment être consommé par toute la population. Dans le domaine méditerranéen et en Europe continentale les exemples antiques et contemporains de telles fêtes sont très nombreux, et leur correspondance rigoureuse est tout à fait surprenante.

Alexandre Moret a montré comment, dans l'Égypte de l'Ancien Empire, les moules portatifs dont se servaient les moissonneurs pour mettre en tas les épis coupés figuraient, parés et emmaillotés comme

des divinités, dans les cortèges des fêtes populaires de moisson. Le nom désignant alors ces instruments était : l'aimée, la chérie, la fiancée.

Sur les champs d'Europe, le blé coupé est rassemblé en tas de gerbes que l'on nomme, aux confins de l'Ile-de-France et de la Normandie, des « demoiselles ». Sir James Frazer a amplement mis en lumière les cérémonies où une jeune fille, associée à la plus belle gerbe, devient « la mariée du blé ». Encore aujourd'hui, il n'est guère de ferme aux environs de Paris où, dès la fin de la moisson, les travailleurs ne ramènent des champs, en joyeux cortège, un rameau agrémenté de rubans de papiers multicolores, un « mai », décoré souvent d'une croix d'épis choisis parmi les plus beaux. On le fixe à l'entrée de la porte cochère ou contre la grange ; et il doit y rester jusqu'à la moisson suivante. Dans ces régions, la fête se nomme « la passée d'août », vieille locution qui signifie que l'on a parachevé « la scie », c'est-à-dire l'action de scier les épis avec la fauille à tranchant dentelé encore en usage au siècle dernier.

**

La nourriture, substance sacrée — en voici d'autres preuves : les gens qui distribuent les nourritures accomplissent en même temps des fonctions qui s'apparentent à de véritables rituels. Prenons un exemple dans l'un des métiers qui semblent vraiment le plus profanes : celui du pâtissier.

Si nous remontons de quelques dizaines d'années en arrière, nous revoyons dans les rues de Paris des figures pittoresques, évoquant, au début même du XX^e siècle, l'un des plus curieux colporteurs urbains des époques précédentes : le pâtissier ambulant. Vers 1900 les jardins parisiens étaient parcourus lentement par ce gagne-petit. Portant à l'épaule gauche une longue caisse cylindrique à bretelle, il agitait de sa main droite une curieuse crêcelle faite d'une plaque de bois que battait une poignée de fer : notons que les crêcelles sont associées fréquemment à des fonctions rituelles — telle, celle des enfants durant les jours de la semaine sainte où les cloches ne sonnent pas. Or, le couvercle de la haute boîte « à plaisir » était un cadran de loterie sur lequel tournait une longue aiguille que l'acheteur actionnait d'un coup de main. Le hasard escortait ainsi par la ville cette modeste cargaison de gaufres. Mais au XVIII^e siècle, le pâtissier ambu-

lant avait d'autres fonctions plus insolites. C'était le soir, et même tard dans la nuit, qu'il colportait dans la rue ses « oublies ». Et son cri s'achevait en avertissement religieux (voir Sébillot, *Légendes et curiosités des métiers ; Pâtisserie*, p. 26) :

Réveillez-vous, gens qui dormez !

Priez Dieu pour les trépassés !

Oublies, oublies !

Une telle façon d'attirer le client nous semblerait assez fâcheuse. Il faut croire que nos aïeux ne pensaient pas de même : le pâtissier ambulant était appelé partout où s'organisait une petite fête ; aussi un autre de ses cris était-il : « La joie ! La joie ! Voici les oublies ! » Rien de surprenant qu'au siècle suivant ses oublies soient devenues des « plaisirs ».

Ce simple examen d'un ancien métier de l'alimentation parisienne nous met donc en présence d'un complexe de faits assez déroutant. Une dernière note, discordante en apparence, va nous éclairer finalement. La fête des compagnons pâtissiers était la Saint-Michel — saint cavalier qu'on voit associé, comme saint Georges, aux exploits de chevalerie. Or nous avons d'anciennes descriptions du cortège que les pâtissiers faisaient en son honneur : tous y étaient à cheval, ce qui n'était nullement l'ordonnance normale des fêtes patronales de corporations. Les pâtissiers se reconnaissent donc, très anciennement, comme associés au cheval. La seule explication qui se présente nous conduit aux anciennes fonctions du cheval dans les mythologies et croyances populaires européennes : le cheval est un véhicule des âmes des morts. Et les âmes des défunts constituent, selon ce même ensemble de croyances, le fonds même d'où provient toute fécondité terrestre. La manifestation essentielle de cette force féconde apparaît dans la farine de céréales, base de l'alimentation des masses rurales à travers tout notre continent.

Rappelons-nous maintenant ce que nous avons dit des « prémices ». Dès la récolte, il importe de faire la part du sacré, la part des forces occultes, mais permanentes, auxquelles on doit en attribuer le succès. Nous le voyons, ces forces sont principalement, selon nos cérémonies folkloriques, les âmes des morts. On leur offrira une fraction minime, mais très belle, des récoltes. Ce sera leur lot consacré. Et, au long de

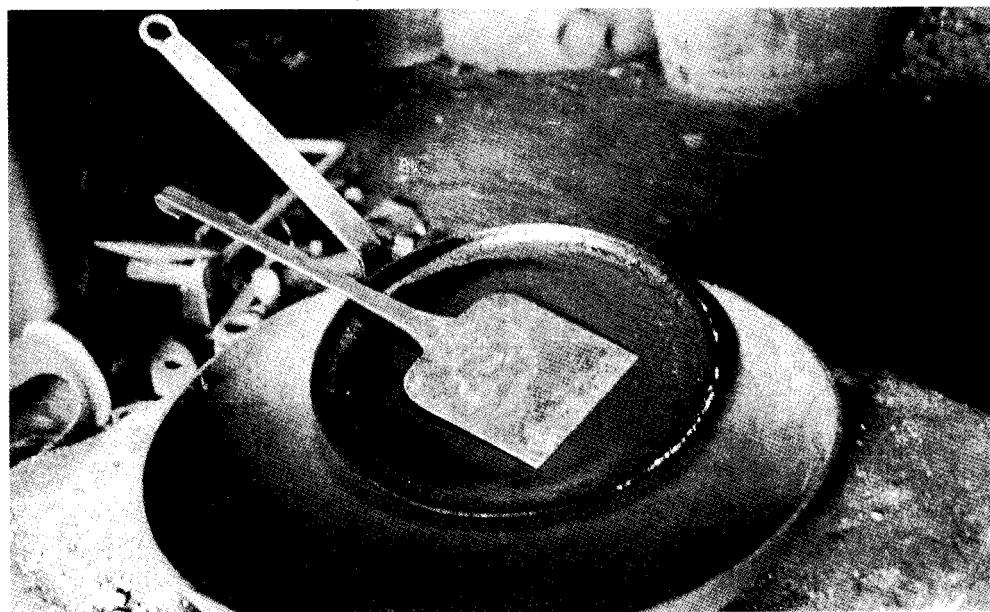
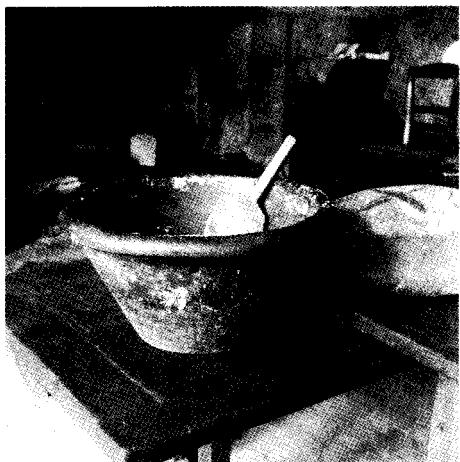
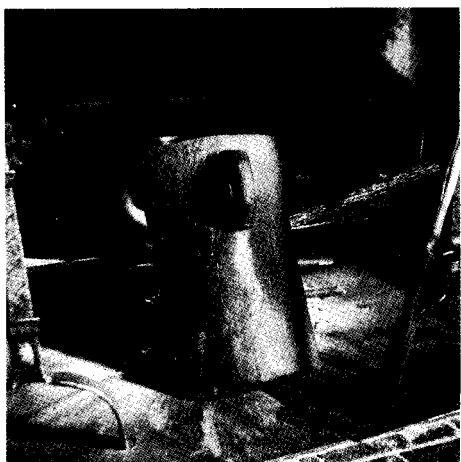
l'année, chaque fois qu'il faudra obtenir le concours des âmes pour assurer la récolte future, toute la communauté mangera de la farine traitée selon des procédés culinaires archaïques. Ce seront les rituels alimentaires des jours de fête :

*Mardi-gras
Ne t'en va pas
J'ferâ des crêpes
Et t'en auras !*

Ces remarques nous conduisent à mieux comprendre ce que nous avons noté à propos de la confrérie de Saint Éloi. Nous avons été surpris que des corps de métier fabriquant de l'outillage, et tout particulièrement de l'outillage en fer, portent en procession non quelque objet ou outil de ferronnerie, mais un « croûton », un amoncellement de brioches. Or Saint Éloi n'apparaît pas seulement comme un batteur de métal : il est essentiellement associé aux chevaux. Il est le patron des maréchaux-ferrants. Sa principale légende — celle du paturon tranché et rajusté sans nul dommage pour la bête — l'associe aux chevaux par un très archaïque rituel, celui qu'évoquent toutes les légendes où les âmes voyagent sur un cheval boiteux, amputé d'un sabot : en effet, jusqu'à ces dernières années les populations de l'Altaï — lieu d'origine probable de la domestication des chevaux — sacrifiaient des chevaux dont ils tranchaient la tête et les paturons.

Voilà donc un saint patron de maréchaux-ferrants que l'on honore avec de la pâtisserie. Symétriquement, la corporation des pâtissiers fête en cavalcade un saint patron cavalier. La vente ambulante des pâtisseries d'autrefois apparaît donc comme une laïcisation de certaines solennités où, parmi la joie générale, la santé et les forces vitales étaient distribuées, par les rues, sous les espèces non pas du pain, mais du gâteau de fête. Cette distribution se faisait sans doute avec un accompagnement de cavalcade ; mais ce trait est demeuré propre aux seules fêtes, et le pâtissier nomade de l'existence quotidienne ne l'a finalement évoqué que par son rappel des âmes défuntes.

Pourtant, une anomalie subsiste. Nous avions dit qu'aux jours de fête l'alimentation populaire de nos campagnes était principalement carnée tandis que, dans la vie quotidienne, le pain servait de base au



Trois exemples d'objets liés à des techniques alimentaires. A gauche, tuile à cruchade, à Noaillan (Gironde), 1943, cliché Lesimple, Musée des Arts et Traditions Populaires, Paris. A droite, terrine en grès de Ger, servant à travailler le beurre, palette à galettes (dans la terrine), table à tirettes, miche de pain marquée d'une croix, à Brécey (Manche), 1945, cliché Marcel Maget, Musée des Arts et Traditions Populaires, Paris.

En bas, poêle d'étameur, poêle à galettes, tourne galettes, à Sourdeval (Manche), 1943, cliché Marcel Maget, Musée des Arts et Traditions Populaires, Paris.

régime alimentaire paysan. Comment se fait-il que les fêtes réclament un tel usage des farines de céréales ?

Cet usage est foncièrement différent de l'emploi quotidien. Aux jours de fête, la farine sert à évoquer les morts. Et cette évocation a lieu — si étrange que le fait puisse sembler aujourd'hui — en grande liesse. À cette occasion le blé et les autres farines sont réservés à un usage cérémonial : celui des gâteaux et brioches du dessert, des gâteaux que l'on porte en cortège, des gâteaux qui s'offrent de maison en maison. On ne se nourrit pas, ces jours-là : on fait ripaille, avec les chairs les plus diverses, les plus copieuses. Jours de fête, jours de viande. Costumes de fête : costumes à manger de la viande, ou à manger de la tarte — ce qui va de pair. Ce sont les jours, non du pain, mais de la pâtisserie.

Distinction fonctionnelle sans doute. Mais aussi, nous l'avons vu, différence technique. Les pâtisseries prolongent de très anciennes façons d'employer la farine et les fruits. Comment, dès lors, nos anciens métiers n'auraient-ils pas dissocié l'état de boulanger et celui de pâtissier ? Les boulangers sont, de fait, une corporation fort laïque : leur patron, Saint Honoré, a peu de secrets à livrer au folkloriste. Au contraire les pâtissiers sont patronnés par un archange. Par le successeur même des grandes chevauchées qui parcoururent le ciel des mythologies ! Dignité qui eût été bien singulière sans les associations que nous venons d'évoquer.

Mais le vieux métier parisien n'a pas encore achevé de nous confirmer dans la voie que nous avons prise. Au XVIII^e siècle, les pâtissiers étaient non seulement fabricants de pâtés, mais rôtisseurs de toutes viandes. Voilà qui cadre mal avec nos usages contemporains, mais qui s'apparente fort bien à l'alimentation ancienne des jours de fête : la cuisson exceptionnelle des viandes et la confection des gâteaux est confiée au même artisan.

Le pâtissier est donc le cuisinier des jours de fête. La distinction tranchée des deux sortes d'alimentation — quotidienne et fériée — le sépare de son frère le boulanger. Même jusqu'à ces dernières années le syndicat des boulangers constatait que les apprentis pâtissiers s'orientaient vers l'état de cuisinier plus volontiers que vers la boulangerie. L'apparition de gâteaux dans les boulangeries met fin, sous nos yeux, à une séparation millénaire.

**

Ces incursions dans le domaine des religions primitives et du folklore étaient nécessaires pour nous permettre de présenter sans apparence paradoxale les vues qui orientent actuellement les trop rares recherches relatives à l'histoire ancienne de l'alimentation. Il semble impossible de considérer ces usages non alimentaires des aliments comme de simples épiphénomènes, comme des habitudes accessoires reflétant dans le domaine religieux l'état momentané des techniques agricoles et culinaires. On pourrait renverser les termes et prétendre que la plupart de nos pratiques culinaires ont commencé par être des rituels répondant à telles ou telles préoccupations religieuses.

Pour illustrer cette manière d'aborder les faits, revenons au précédent exemple des buffles sacrés des Todas. Nous avons vu que le rôle du vacher, en fabriquant du petit-lait, du beurre et du fromage, est de transformer une substance sacrée en plusieurs substances profanes, comestibles sans danger par les laïcs. Le vacher accomplit ainsi un travail de désacralisation, que nous avons pu comparer aux rituels de prémices, répandus dans tout l'univers. Ces faits conduisent à se demander si nos techniques alimentaires n'ont pas des origines religieuses. Il est, en effet, singulièrement frappant de constater l'analogie entre le barattage rituel des vachers todas et la première partie de la fabrication du gruyère.

Si l'on considère les sacrifices communaux d'animaux domestiques, de rennes, de daims ou d'animaux totémiques, on remarque que la victime est toujours découpée et cuite avant d'être distribuée aux assistants. Or, de deux choses l'une : ou elle a été l'objet d'une consécration préalable, ou bien elle était déjà sacrée par nature, ce qui est le cas des animaux totémiques. De toute manière, les opérations culinaires que subit le corps de la victime peuvent fort bien être rattachées à l'ensemble des rites de désacralisation : cette hypothèse est due à André Haudricourt. La cuisson peut donc avoir eu pour origine une nécessité religieuse, analogue à celle que nous constatons pour le barattage.

Quelques faits accréditeront peut-être cette hypothèse. On sait les vertus purificatrices attribuées universellement à l'eau et au feu. Il serait donc possible que le traitement de substances comestibles par l'eau et le feu ait eu, tout d'abord, une signification religieuse. Il nous suffira de rappeler, d'un mot, le très grand nombre de pratiques qui

conduisaient nos ancêtres à traverser des feux de joie et à y pousser leur bétail pour chasser toutes maladies et toutes influences mauvaises, de même que les multiples purifications par l'eau (rites d'immersion ou d'aspersion).

Dans toute l'Europe orientale, les rituels de purification pascale des communautés juives associent de façon remarquable l'eau et le feu. Durant la semaine de Pâques, on doit se servir exclusivement de vaisselle purifiée (*Koscher*). Si les objets peuvent aller au feu, on les fait rougir. Sinon, on passe les ustensiles à l'eau bouillante. Il n'est pas jusqu'aux meubles qu'il ne faille purifier en passant à leur surface un fer spécial, chauffé, et sur lequel on jette, par surcroît, de l'eau bouillante (*Maurizio*).

Or comment les peuples les moins civilisés parviennent-ils à chauffer ou faire bouillir de l'eau ? En y projetant des pierres chaudes retirées d'un foyer à l'aide de bâtons. On est en droit de se demander si cette technique n'a pas eu pour origine le souci d'accumuler une double action purificatrice ? Autrement dit, on peut se demander si cette invention si considérable de la cuisson par ébullition n'a pas été suscitée par le désir de purifier la substance à consommer en ajoutant à l'effet rituelique de l'immersion celui d'un corps brûlant (la pierre rougie) transportant les vertus de la flamme et du foyer ?

Pour admettre la possibilité d'une telle explication, il convient d'examiner rapidement les conditions d'inventions aussi fondamentales. Quand nous nous trouvons en présence de techniques dont la subsistance même de l'humanité dépend depuis des millénaires, il nous semble impossible qu'elles aient été découvertes sans une conscience nette de leur utilité, de leur emploi. Et pourtant l'histoire des grandes découvertes montre comment le hasard a servi les chercheurs. Dans un nombre de cas vraiment considérable, l'inventeur se proposait un but différent de celui auquel répond la technique qu'il a créée. Il est possible, il paraît même de plus en plus vraisemblable que les activités proprement religieuses aient donné aux hommes l'occasion de faire des expériences concrètes dont l'utilité profane a peu à peu oblitéré, puis aboli la signification première. Le sauvage applique à telle chair ou à tel fruit un traitement qui relève de la sorcellerie : et il se trouve qu'il a ainsi transformé une substance naturelle, médiocrement comestible, en aliment artificiel de haute valeur nutritive. Parfois même il aura rendu comestible une plante dont l'absorption eût été dangereuse.

Quelles traces ces humbles origines des inventions culinaires ont-elles pu laisser sur l'ensemble des pratiques d'alimentation ? D'une part, elles permettent de comprendre le singulier cortège de croyances et de gestes traditionnels qui accompagne tout acte de se nourrir. Il est bien compréhensible que le succès culinaire d'une opération tout d'abord magique a dû être interprété en fonction des forces occultes que l'opération devait faire agir. Ainsi s'explique l'importance exceptionnelle du folklore des repas.

D'autre part, ces origines contribuent à expliquer la singulière diversité des régimes à la surface du globe, et leur extraordinaire stabilité. Sans doute cette stabilité même a-t-elle des causes physiologiques qui ont pu être méconnues, et dont on trouvera l'analyse par ailleurs. Pourtant la fidélité des individus aux nourritures traditionnelles du groupe ne s'explique pas par quelque obscure conscience de nécessités physiologiques. Ce qu'ils ont dans l'esprit, c'est bien plutôt la signification magico-religieuse des nourritures et des cuisines : l'observance relève directement du respect dû aux morts et aux puissances de l'au-delà.

XIV

Lucien FEBVRE

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES FONDS DE CUISINE EN FRANCE

La Commission des Recherches Collectives a été fondée en 1935 par Lucien Febvre, professeur d'Histoire de la Civilisation moderne au Collège de France, directeur général de l'*Encyclopédie Française*.

Le but de cette fondation a été de contribuer au progrès général des recherches historiques et à la documentation particulière de l'*Encyclopédie Française*.

André Varagnac en a assumé, depuis le début, le secrétariat, et Marcel Maget a eu la charge d'analyser certaines enquêtes, tout particulièrement celle qui a trait à l'alimentation populaire traditionnelle, et d'en cartographier les résultats.

Lucien Febvre, avant de partir en mission lointaine, avait préparé, concernant ces cartes, le texte dont lecture est donnée par Marcel Maget.

Quatre enquêtes, lancées en l'espace de deux ans, ont permis de réunir environ 1 200 monographies concernant :

- 1) Les usages de moisson et les feux traditionnels.
- 2) L'évolution de la forge de village depuis 50 ans.
- 3) L'alimentation populaire traditionnelle.
- 4) Les moyens de transport et de locomotion dans les campagnes.

Les documents, reçus au siège de l'*Encyclopédie Française* ont été déposés, répertoriés, et élaborés, grâce à l'obligeance de Henri Berr et à son sens des nécessités scientifiques, au Centre international de Synthèse qu'il dirige avec autorité. Ils viennent d'être confiés en dépôt au Département des Arts et Traditions Populaires des Musées Nationaux. Ils ont permis l'établissement de cartes folkloriques dont quelques-unes d'ores et déjà fort significatives : régression des feux de Saint-Jean et de carême, technique des tas de gerbes, dénomination de ces tas, utilisation des graisses dans la cuisine rurale. C'est de cette dernière carte que nous voudrions parler plus longuement ici. Elle est intéressante à plusieurs titres : la netteté des contours obtenus permet des comparaisons avec d'autres faits étudiés selon la même méthode ; elle amène à poser avec plus d'acuité certains problèmes de méthode ; elle fait sentir enfin la nécessité de poursuivre ces études plus profondément, non seulement dans le cadre national, mais au-delà des frontières en suivant les faits eux-mêmes.

Ce n'est pas sans raison que, désirant contribuer à une meilleure connaissance des faits d'alimentation, la Commission des Recherches Collectives s'est tout d'abord intéressée aux fonds de cuisine. La façon d'accorder les nourritures et, en particulier d'utiliser les graisses semble bien douée d'une relative fixité. À la rigueur, et non sans difficulté, les hommes acceptent un aliment nouveau. Ils consentent à goûter d'un animal, d'un végétal jusqu'alors inconnu d'eux, ou non utilisé comme mets. Mais ce mets nouveau, ils l'accordent selon leurs habitudes. Il est bien rare qu'ils innovent en la matière et qu'ils ne lui fassent pas subir les mêmes traitements qu'aux mets traditionnels. La technique culinaire, l'utilisation préférentielle de telles graisses pour la cuisine courante ou pour la cuisine exceptionnelle, semble bien présenter une fixité assez remarquable ; elle a la solidité, un peu partout, des habitudes qui ne sont plus mises en question. Il est vrai que, sans procéder à un examen critique, tel groupe peut,

Répartition géographique des fonds de cuisine en France

purement et simplement, emprunter à un groupe voisin, avec un mets nouveau, une technique nouvelle. Il est vrai, l'emprunt joue un rôle singulier dans l'histoire des techniques comme dans l'histoire des langues ; mais il ne faut pas oublier cependant que l'économie rurale, économie en vase clos, où chaque groupe cherche à se suffire à lui-même, rend très rares les occasions d'échanges qui pourraient conduire à des emprunts technologiques. Sauf dans les zones de grand passage, plus perméables, les usages alimentaires semblent doués d'une fixité certaine. Voilà qui justifie, en quelque sorte, ou si l'on préfère, qui explique pourquoi la première enquête alimentaire de la Commission des Recherches Collectives a porté sur les fonds de cuisine et sur l'usage en France des graisses alimentaires. Mais cette enquête et la façon dont, à sa suite, nos cartes ont été établies, nécessitent toute une série d'observations de méthode.

Toutes les graisses indiquées dans les monographies de nos correspondants ne figurent pas sur les deux cartes que nous désirons vous présenter. L'usage de certaines d'entre elles a été signalé de façon trop sporadique pour permettre le moindre essai d'interprétation. C'est le cas de la graisse de bœuf signalée, comme étant d'ailleurs d'un emploi très rare, en Artois, dans le Pas-de-Calais, mais aussi dans le Centre. C'est le cas pareillement de nombreuses graisses d'origine végétale : végétaline, cocose, en usage à la ville, mais qui n'entrent que rarement dans la cuisine populaire rurale. Quant à l'huile d'arachide, sa substitution à l'huile d'olive ou aux huiles de fabrication locale est notée si généralement qu'une simple carte de présence ne signifierait pas grand-chose ; malheureusement, les éléments d'une carte de propagation manquent.

Pour les autres graisses, deux cartes ont été retenues, d'aspect tout différent, l'une à îlots : huile de noix, graisse d'oie ; l'autre à zones contiguës avec franges d'interpénétration, représentant les aires d'utilisation des graisses essentielles : saindoux, beurre, huile d'olive. Mais avant de présenter et de commenter ces cartes, avant d'en proposer une interprétation et, surtout, de dresser une longue liste des questions qu'elles soulèvent et que l'état actuel de la documentation folklorique ne permet pas de résoudre : il importe de marquer suivant quelles méthodes elles ont été élaborées au centre de la Commission des Recherches Collectives.

Notons que le danger d'erreur est d'autant plus grand ici, que les faits observés ne sont pas simples. La forme d'un tas de blé, la structure d'une voiture, ce sont des faits relativement faciles à élucider, et qui ne comportent ni doute, ni ambiguïté. Les fonds de cuisine ? Ici ce n'est point de la constatation d'une évidence qu'il s'agit, c'est de l'estimation d'un phénomène, qui, dans la majorité des cas, échappe à la mesure et qui d'ailleurs est susceptible de variation non seulement d'une famille à l'autre, mais d'une génération à la suivante. Quelle confiance accorder à des témoignages qui ne sont basés sur aucune donnée statistique ? De bonne foi, le correspondant risque de donner, sur une vague impression d'ensemble, une indication que contrediraient les chiffres. N'est-ce pas l'inspiration du moment qui fera passer l'huile d'olive avant la graisse de porc dans les régions où ces deux ingrédients sont en concurrence ?

Fait plus grave, l'impression peut être faussée non seulement par une simple erreur d'optique, mais, plus dangereusement encore, par des réactions d'amour-propre. De tout ce qui peut révéler un certain degré d'aisance, le raffinement ou au contraire la grossièreté de la cuisine ne comptent point parmi les moins significatifs. Ce sont surtout les citadins qui usent du beurre et quelquefois dans les villages, les notables. Le beurre ainsi « fait plus riche » ; quelle tentation dès lors d'affirmer l'existence d'un usage qui rehaussera la petite communauté dans l'estime de l'étranger !

À ces objections il ne suffit certes pas de répondre que les monographies émanent de personnes dont la bonne foi et le souci de précision objective ne peuvent être mis en doute. Mais la méthode cartographique elle-même permet aux esprits critiques de vérifier, sans quitter leur cabinet de travail, la valeur des témoignages rassemblés.

Lorsque l'on reporte des faits sur une carte, il se peut que rien de précis n'apparaisse, qu'aucune zone ne se dessine et qu'on reste en face d'un enchevêtrement inextricable de faits contradictoires. Dans le cas contraire, des courants s'aperçoivent, des aires se manifestent ; les témoignages ne se détruisent pas ; l'un corrobore l'autre, car il est peu probable que chez plusieurs observateurs les causes d'erreur aient joué dans le même sens et qu'ils révèlent tous les mêmes parti-pris ou les mêmes illusions dans l'examen critique et dans l'appréciation des faits par eux observés. Si, dans une région de l'étendue de 6 départements,

Répartition géographique des fonds de cuisine en France

40 correspondants affirment un même fait dans les mêmes termes ; si ce fait 40 fois répété sur une carte détermine une zone d'une homogénéité frappante, il est permis de voir là une preuve d'authenticité.

Que si, d'ailleurs, au milieu de cette zone, il convient d'inscrire un fait divergent, l'exception appelle une vérification par questionnaire complémentaire, soit auprès de la même personne, soit auprès d'autres. La différence est-elle confirmée ? Le fait étant bien localisé, il deviendra plus facile de discerner les raisons particulières qui le justifient. L'étude des localités voisines, celle des indices de régression et de progression permettront en tout cas de savoir si l'on se trouve en présence d'un « fait témoin » destiné à disparaître, d'un fait naissant appelé à se propager, ou d'un simple emprunt sans rayonnement (exemple : des étrangers, après la guerre, ont amené avec eux dans un village du Lot-et-Garonne l'usage du beurre ; il reste localisé dans cette seule commune). Aussi et de toutes manières, un fait d'exception ne permettra pas d'infirmer l'existence et la signification de la plage environnante, au contraire.

D'autre part, il faut remarquer que nous ne considérons pas notre carte comme définitive. Les zones et les limites qui y sont indiquées feront l'objet d'études suivies et de vérification attentive. Elle a été établie d'après une carte de documentation précise dont elle constitue une première interprétation. Les symboles se groupant en zone suffisamment nette, on a cru pouvoir faire abstraction de la faible densité des points d'observation. Les zones où deux usages semblent en lutte sont considérés comme zones frontières et c'est sur elles principalement que portera un examen plus précis à l'aide de questionnaires complémentaires.

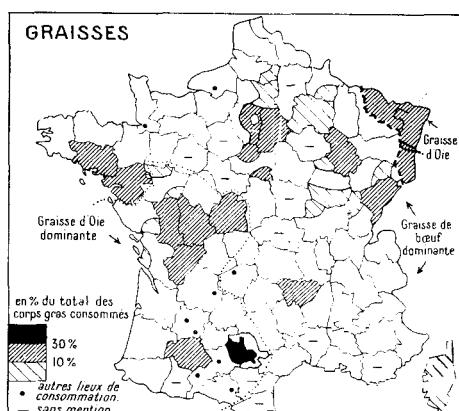
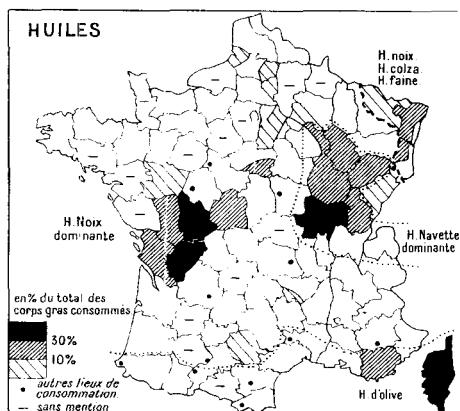
C'est la nature provisoire de cette carte qui justifie l'emploi des teintes plates : ces limites tranchées, ces teintes étendues sans taches discordantes ne visent pas à faire illusion et à laisser supposer que les usages sont si nettement distincts ou même si exactement observés dans le détail. On a voulu établir une carte qui fournit une hypothèse de travail et qui serve peut-on dire de révélateur pour indiquer sur quel point devront se porter avec le plus d'intensité les efforts de fixation.

Ajoutons que, pour des raisons sur lesquelles il est inutile d'insister, il n'a pas été tenu compte des grandes villes, sauf lorsque l'usage s'y

trouve conforme à celui des localités rurales voisines. Il s'agit en effet d'étudier l'usage populaire là où il ne semble pas avoir été troublé par les conditions de vie propre aux grandes agglomérations urbaines. C'est pourquoi ces dernières ne figurent même pas sur la carte à titre de source d'observation.

**

Ceci dit, et la façon dont notre carte a été établie se trouvant ainsi exactement précisée — nous pouvons passer à l'interprétation. Disons à un essai d'interprétation, ou plus exactement encore, à l'établissement d'une questionnaire aussi précis et serré que possible.



La carte de l'utilisation de la graisse d'oie et de l'huile de noix à laquelle se rapporte le texte de L. Febvre n'a pas été retrouvée. En voici deux approximations pour 1914 (on retrouve, à gauche, les zones d'utilisation de l'huile de noix ; à droite, celles de la graisse d'oie), établies par J.-J. Hemardinquer (« Essai de cartes des graisses de cuisine en France », *Annales ESC*, 16-4, 1961, p. 764) d'après les réponses à l'enquête « Atlas folklorique » du Musée des Arts et Traditions populaires.

Donc, *2 cartes*. La première nous montre deux zones d'utilisation, en France, de la graisse d'oie, l'une est limitée à l'Alsace. L'autre s'étend sur environ vingt départements du Midi languedocien, depuis les Pyrénées jusqu'aux départements de la Vienne, du Puy-de-Dôme et de l'Aveyron qui en forment approximativement les limites nord et nord-est. Cette zone n'est pas homogène ; au sud, dans les départements de

Répartition géographique des fonds de cuisine en France

l'Ariège et de la Haute-Garonne, la graisse d'oie est utilisée presque exclusivement ; autour s'étend une bande concentrique où cette graisse est à égalité avec le saindoux ; enfin dans une large zone sur le pourtour, elle vient seulement en troisième lieu, que l'usage en soit rare ou très spécialisé. Quant à l'huile de noix, la carte montre deux îlots à nouveau. L'un au Centre, en Haute-Vienne, Corrèze, Cantal, Puy-de-Dôme. L'autre à l'est dans le Doubs, et le Jura.

Sur la seconde carte les trois graisses fondamentales s'affrontent : saindoux, beurre, huile d'olive. Cette dernière, qui règne sur tout le littoral méditerranéen et en Provence jusqu'au contrefort des Alpes, remonte de curieuse façon la vallée du Rhône, puis celle du Doubs où elle entre en concurrence avec le beurre et le saindoux. Elle pousse une avancée vers l'ouest à la hauteur du Lyonnais et va rejoindre la vallée de la Loire. Le long des Pyrénées elle est utilisée jusqu'en Ariège.

Chose curieuse au premier abord, elle n'a pas le primat en Corse. Dans l'ensemble elle y reste à égalité avec le saindoux qui sur certains points semble même l'emporter.

On étonnerait sans doute le citadin français qui n'a pas l'occasion ou la curiosité de faire des observations à la campagne, en lui disant que le beurre ne joue pas dans la cuisine rurale le rôle qu'il tient à la ville. En fait, le fonds de cuisine primordial, en France, semble bien le saindoux. La carte le montre nettement. Par contraste la zone d'utilisation du beurre paraît restreinte. Très rare, sinon inconnu, dans une moitié du territoire, au nord et au sud, on dirait qu'il s'est propagé dans un pays où le saindoux était presque exclusivement employé. Au sud une large zone où le saindoux persiste, où l'usage du beurre est à peu près inconnu, sinon dans quelques familles d'étrangers ou de réfugiés et qui recouvrent à peu près l'aire d'utilisation de la graisse d'oie. Au nord-est, en Ardennes, Argonne, Alsace et Lorraine une zone comparable où le beurre n'est utilisé que rarement et surtout pour la confection de plats spéciaux. Entre ces deux domaines du saindoux, la coulée du beurre recouvre la Bretagne tout entière, suit la vallée de la Loire, entre dans le Lyonnais et va se perdre de façon encore confuse pour nous dans les Alpes. Aux confins de leurs domaines bien établis, les deux graisses sont en lutte. Et aujourd'hui, dans cette lutte, le beurre prend l'avantage, progresse au sud de la Loire, mais connaît des

avancées et des reculs au nord de ce fleuve particulièrement dans le Bassin parisien.

*
**

Comment interpréter ces faits de répartition ? La première idée qui se présente à l'esprit, c'est que la zone où l'huile d'olive domine doit être celle où la culture de l'olivier réussit mieux — de même qu'il doit y avoir un rapport précis entre la prospérité du noyer et l'usage de l'huile de noix — entre l'élevage intensif de l'oie et l'usage de la graisse d'oie — entre celui du porc et l'usage du saindoux —, entre celui des vaches laitières et l'usage du beurre.

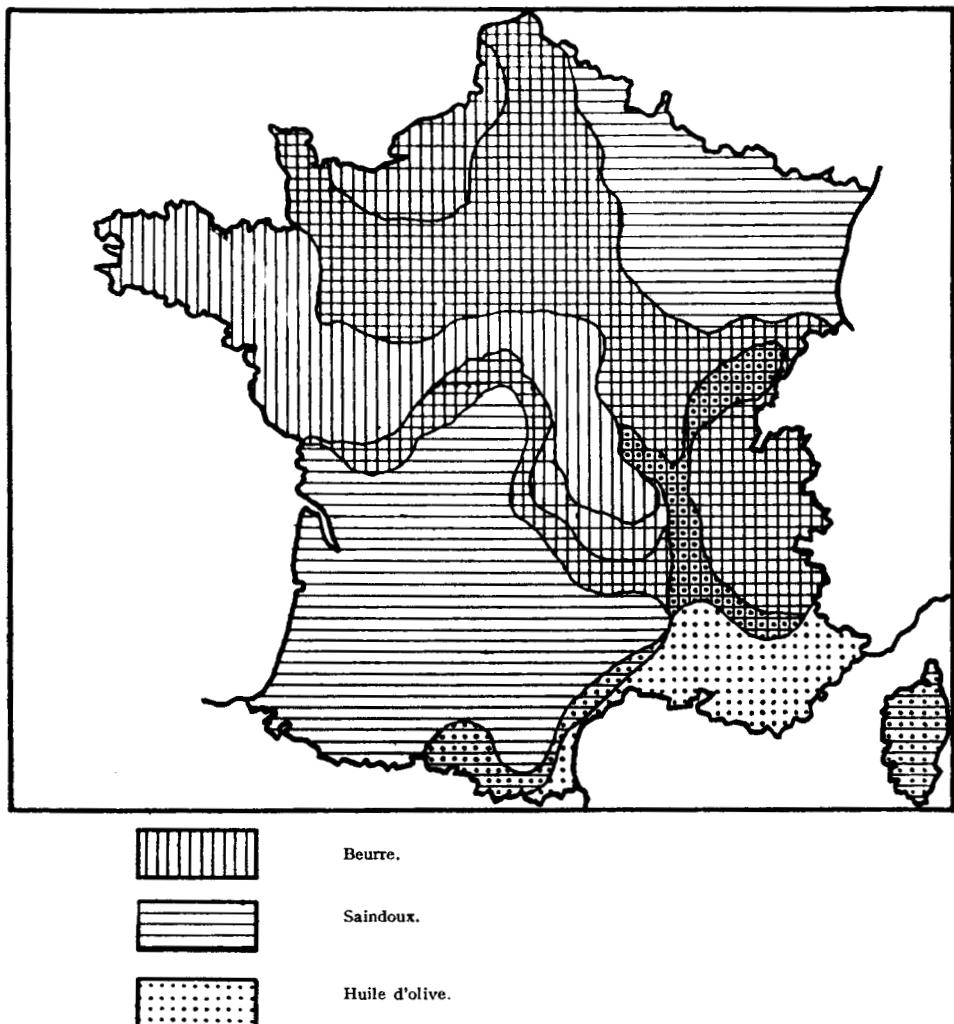
Mais l'examen attentif des cartes de l'Atlas de France ne fait pas apparaître de semblables rapports. Il est très frappant par exemple de voir que le beurre ne triomphe pas nécessairement dans les pays d'élevage bovin ni même dans ceux de plus grande fabrication du beurre (Normandie, Charente...). D'autre part, la question de date se pose ici avec force. Une double enquête historique doit être conduite.

a) De quand date la culture de l'olivier dans les régions où l'huile d'olive l'emporte ou du moins dans les régions d'où elle s'est répandue ? De quand date la culture du noyer où se consomme l'huile de noix ?

De quand, l'élevage intensif de l'oie soit dans les régions languedociennes, soit en Alsace ? Car il ne suffit pas qu'il y ait quelques oies dans une contrée pour que la graisse d'oie puisse être utilisée pour la cuisine. Il en faut des troupeaux. Depuis quand ces troupeaux ? Sont-ils liés à l'introduction du maïs (qu'on peut dater) ? Et enfin le porc et la vache : que sait-on de leurs relations réciproques ?

b) Mais ces faits établis, d'autres précisions sont nécessaires. Il peut y avoir des vaches dans une région, en abondance — et cependant on peut utiliser le saindoux. Que sait-on sur l'origine du beurre ? Quels témoignages historiques possède-t-on sur son usage dans les diverses régions ? Une vaste enquête s'impose. Il faudrait par exemple rechercher tous les témoignages qu'on possède sur les redevances de beurre au Moyen-Age, sur le trafic du beurre, sur les salaisons de beurre. Les mercuriales — les droits de péage — auraient à être étudiées de ce point de vue. L'établissement de cartes de cette sorte nécessite des précisions historiques rigoureuses, permettant une sorte de classement chronologique des faits. Ceci fait, des hypothèses devien-

Répartition géographique des fonds de cuisine en France



Carte établie par Marcel Maget (la seule à être reproduite dans l'article de Lucien Febvre que nous republions ici).

dront possibles. Elles devront porter essentiellement sur le sens de la marche des phénomènes. Dans certains cas, pas de doute : pour l'huile d'olive, on ne songera pas à chercher l'origine de l'usage dans le Doubs et le Jura, et son point d'aboutissement en Provence. Il est évident que c'est le contraire : que l'usage est parti de la Provence et a suivi la grande voie de relation que constitue la vallée du Rhône, celle de la Saône et celle des affluents de cette rivière. Pendant des siècles et des siècles, ce ne sont pas seulement les hommes — ce ne sont pas seulement les produits véhiculés par les hommes — ce sont les plantes, ce sont les animaux, ce sont les faits linguistiques, les coutumes sociales, etc. qui ont remonté ou descendu cette grande voie naturelle, de la Méditerranée et, par-delà, de la Narbonnaise et de la Catalogne, ou de l'Italie du Nord vers le seuil de Lorraine, ou le seuil d'Alsace ou la voie danubienne (porte de Bourgogne).

Mais voici le cas du beurre. Où chercher son centre de propagation en France ? L'usage s'en est-il répandu d'ouest en est, à partir de la Bretagne vers la Touraine et puis, par-delà, vers les Alpes ? A-t-il rayonné à partir du centre, la Touraine par exemple, vers l'est et vers l'ouest ? Est-il parti de l'est pour gagner progressivement la Touraine, et la Bretagne ?

Pour faire la lumière sur ce point d'importance capitale, il ne suffit pas de constater que la Loire, de par sa vallée, offrait des facilités de transit bien connu ; il ne suffit pas de constater que, depuis la préhistoire, des relations d'ordre économique — et donc d'ordre humain — sont établies entre Bretagne et Italie ; que la route de l'étain a été dès l'époque romaine canalisée peut-on dire par des voies régulières. Il faut deux choses : d'une part, une documentation précise sur ce qui se passe de part et d'autre de la zone recouverte par nos enquêtes. Celles-ci s'arrêtent aux frontières. Or, qu'y a-t-il au-delà ? Dans la plaine du Pô par exemple ? Ceci fait sentir l'intérêt essentiel d'une carte du beurre et du saindoux et de l'huile en Italie. D'autre part, une étude attentive des cartes de l'Atlas linguistique de la France, et, par-delà, de l'Atlas linguistique d'Italie. Une étude de géographie linguistique sur les mots servant à désigner les graisses que nous étudions, étant menée selon les principes posés par Gilliéron, serait ici sans doute du plus haut intérêt (même si elle devait rester négative).

Voilà un vaste programme d'études — qui nécessitent une fois de plus la collaboration de nombreux travailleurs, tant sur le plan national

Répartition géographique des fonds de cuisine en France

que sur le plan international. Une fois menées à bien, confirmeraient-elles les hypothèses qui se présentent à l'esprit de ceux qui jettent sur notre carte provisoire un coup d'œil rapide ? L'important serait, rappelons-le, de dater ces faits les uns par rapport aux autres — et d'en indiquer la marche — et d'en reconnaître les véhicules. Y a-t-il transfert par des masses humaines en mouvement (invasion par exemple de Barbares véhiculant le beurre avec eux) ? Mais alors pourquoi cette étrange localisation dans les collines de la Loire ? Y a-t-il emprunt ou propagation ? Autant de problèmes à poser.

Quelles que soient les imperfections inévitables de ces premiers travaux, les résultats obtenus nous permettent de nourrir les plus beaux espoirs. Les qualités de cette recherche scientifique entreprise par une association de collaborateurs bénévoles se sont révélées dans une série de cartes, amorces d'un Atlas du folklore de la France, et dont nous vous avons présenté deux exemplaires. Leur insuffisance, cette sensation à la fois pénible et stimulante de frôler la solution sans l'atteindre complètement, parce que les contours manquent de netteté et qu'on ne peut pas les suivre au-delà des limites politiques pour trouver leur signification profonde — cette imperfection fait sentir la nécessité de construire un instrument de recherche vaste et précis, en organisant le travail en commun, non seulement dans le cadre national par une collaboration confiante et enthousiaste, mais aussi sur le plan international, par la systématisation des méthodes, la coordination des efforts, et l'entente sur l'ordre d'urgence des problèmes à étudier.

Table des notices biographiques

Albert DEMANGEON (1872-1940)	p. 27
Roger DION (1896-1981)	p. 45
Marc BLOCH (1886-1944)	p. 61
Lucien FEBVRE (1878-1956)	p. 71
Daniel FAUCHER (1882-1970)	p. 95
Pierre SAINTYVES (1870-1935)	p. 147
Georges-Henri RIVIÈRE (1897-1985)	p. 179
Arnold VAN GENNEP (1873-1957)	p. 201
André VARAGNAC (1894-1984)	p. 209

Références des textes

- Texte I Albert Demangeon, « Villages et communautés rurales », *Annales de géographie*, tome 42, n° 238, 1933, pp. 337-349.
- Texte II Roger Dion, « Agglomération et dispersion de l'habitat rural dans le Nord de la France », *Travaux du XIV^e Congrès international de sociologie*, Bucarest, 1940, vol. II série B, pp. 9-21.
- Texte III Marc Bloch, « Types de maison et structure sociale », *Travaux du premier Congrès international de Folklore, Paris, 23-28 août 1937*, Tours, Arrault et Cie, 1938, publication du Département et Musée national des Arts et Traditions populaires, pp. 71-72.
- Texte IV Lucien Febvre, « Réflexions sur l'histoire des techniques », *Annales d'histoire économique et sociale*, 7, 1935, pp. 531-535.
- Texte V Marc Bloch, « Les “inventions” médiévales », *Annales d'histoire économique et sociale*, 7, 1935, pp. 634-644.

Références des textes

- Texte VI Daniel Faucher, « Routine et innovation dans la vie paysanne », *Journal de psychologie normale et pathologique*, PUF, 41-1, janvier-mars 1948 (n° spécial, « Le travail et les techniques »), pp. 89-103.
- Texte VII Marc Bloch, « Les transformations des techniques comme problème de psychologie collective », *Journal de psychologie normale et pathologique*, PUF, 41-1, janvier-mars 1948 (n° spécial, « Le travail et les techniques »), pp. 104-115.
- Texte VIII Lucien Febvre, « Folklore et folkloristes : notes critiques », *Annales d'histoire sociale*, 1, 1939, pp. 152-160.
- Texte IX Pierre Saintyves, « Le folklore, sa définition et sa place dans les sciences anthropologiques », *Revue de folklore français et de folklore colonial*, 1935, n° spécial consacré à Saintyves, pp. 29-58.
- Texte X Georges-Henri Rivière, « Les musées de folklore à l'étranger et le futur musée français des arts et traditions populaires », *Revue de folklore français et de folklore colonial*, 7, 2, 1936, pp. 58-71.
- Texte XI Arnold Van Gennep, « Plan d'enquête », *Revue de folklore français*, 1, 1, 1930, pp. 40-44.
- Texte XII André Varagnac, « Projet de questionnaire sur le folklore des grèves », *Revue de folklore français et de folklore colonial*, 7, 2, 1936, p. 130.
- Texte XIII André Varagnac, « La nourriture, substance sacrée », *Annales d'histoire sociale*, 3, 1-2, 1941, pp. 22-30.
- Texte XIV Lucien Febvre, « Répartition géographique des fonds de cuisine en France », *Travaux du premier Congrès international de Folklore, Paris, 23-28 août 1937*, Tours, Arrault et Cie, 1938, publication du Département et Musée national des Arts et Traditions populaires, pp. 123-130.

Revues dépouillées

Annales de Géographie, 1920-1940.

Annales d'Histoire économique et sociale, 1929-1938,
puis *Annales d'Histoire sociale*, 1939-1941,
puis *Mélanges d'Histoire sociale*, 1942-1945.

Revue de Synthèse historique, 1920-1931,
puis *Revue de Synthèse*, 1931-1940.

Revue de Folklore français, 1930-1931,
puis *Revue de Folklore français et de Folklore colonial*, 1932-1942.

Bibliographie générale

- L'Architecture rurale française : corpus des genres, des types et des variantes*, (dir. J. Cuisenier), Paris, Musée national des Arts et Traditions Populaires, Berger-Levrault, 1977-1986 (17 vol. parus).
- H. Bausinger, *Volkskunde, von der Altertumsforschung zur Kulturanalyse*, Tübingen, Tübinger Vereinigung für Volkskunde, 1979.
- N. Belmont, *Arnold Van Gennep, le créateur de l'ethnographie française*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 1974.
- H. Berr, *La synthèse en histoire, Essai critique et théorique*, Paris, Alcan, 1911.
- M. Bloch, « Technique et évolution sociale. À propos de l'histoire de l'attelage et de celle de l'esclavage », *Revue de Synthèse historique*, 41, 1926, pp. 91-99.
- M. Bloch, « L'art populaire », *Annales d'histoire économique et sociale*, 2, 1930, pp. 405-407.
- M. Bloch, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, Paris, Les Belles Lettres, 1931 ; rééd. Paris, Armand Colin, 1989.
- M. Bloch, « Régions naturelles et groupes sociaux », *Annales d'histoire économique et sociale*, 5, 1933, pp. 489-510.

Bibliographie générale

- M. Bloch, « Champs et villages », *Annales d'histoire économique et sociale*, 6, 1934, pp. 467-489.
- M. Bloch, « Avènement et conquêtes du moulin à eau », *Annales d'histoire économique et sociale*, 7, 1935, pp. 538-561.
- M. Bloch, « Types de structure sociale dans la vie rurale française », *Travaux du XIV^e Congrès international de Sociologie*, Bucarest, 1940, Série B, tome 1, pp. 1-8.
- M. Bloch, *Mélanges historiques*, Paris, Éd. de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2 vol., 1963 (réimp. 1983).
- C. Blondel, *Introduction à la psychologie collective*, Paris, Armand Colin, 1928.
- P. Bourdieu, J.-C. Chamboredon et J.-C. Passeron, *Le métier de sociologue*, Paris-La Haye-New York, Mouton, 1968.
- J. Brunhes, *La géographie humaine*, Paris, Alcan, 1910 ; rééd. Paris, PUF, 1956.
- M. J. Brunhes-Delamarre, « Jean Brunhes (1869-1930) », *Bulletin de la Section de Géographie*, LXXXI, Paris, Bibliothèque nationale, 1975.
- A. Burguière, « Histoire d'une histoire, la naissance des *Annales* », *Annales ESC*, 34, 1979, pp. 1347-1359.
- Les Cahiers de Fontenay*, n°4, *Géographie*, septembre 1976 : M.-C. Robic, « La conception de la géographie humaine chez Vidal de la Blache », pp. 1-76 ; M. Berger, D. Pumain et M.-C. Robic, « Les géographes et l'espace : quelques réflexions », pp. 77-136.
- J.-C. Chamboredon, « Cartes, désignations territoriales, sens commun géographique : les noms de pays selon Lucien Gallois », *Études rurales*, janv.-mars 1988, 109, pp. 5-54.
- R. Chartier, J. Le Goff, J. Revel et al., *La nouvelle histoire*, Paris, CEPL, 1978.
- I. Chiva, *Les communautés rurales : problèmes, méthodes et exemples de recherches*, Paris, Unesco, Rapports et documents de sciences sociales, n° 10, 1958.

Bibliographie générale

- I. Chiva et U. Jeggle (essais réunis par), *Ethnologies en miroir. La France et les pays de langue allemande*, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1987.
- J. Cuisenier et M. Segalen, *Ethnologie de la France*, Paris, PUF, 1986 (coll. Que Sais-Je ?).
- A. Dauzat, *Le village et le paysan de France*, Paris, Gallimard, 1941.
- A. Dauzat, *Les noms de lieux. Origine et évolution : villes et villages, pays, cours d'eau, montagnes, lieux-dits*. 5^e éd., Paris, Lib. Delagrave, 1963.
- A. Demangeon, *La Picardie et les régions voisines*, Paris, Armand Colin, 1905.
- A. Demangeon, « L'habitation rurale en France. Essai de classification des principaux types », *Annales de Géographie*, 29, 1920, pp. 352-375.
- A. Demangeon, « Économie agricole et peuplement rural », *Annales de Géographie*, 43, 1934, pp. 1-21.
- A. Demangeon, « Trois questionnaires et trois enquêtes de géographie humaine », *Annales de Géographie*, 45, 1936, pp. 512-518.
- A. Demangeon, « Essai d'une classification des maisons rurales », *Travaux du Premier Congrès international de Folklore, Paris, 23-28 août 1937*, Tours, Arrault et Cie, 1938.
- A. Demangeon, « Types de peuplement rural en France », *Annales de Géographie*, 48, 1939, pp. 1-21.
- A. Demangeon et G. Mauco, *Documents pour servir à l'étude des étrangers dans l'agriculture française*, Paris, Hermann, 1939.
- R. Dion, *Le Val-de-Loire, étude de géographie régionale*, Tours, Arrault et Cie, 1933.
- R. Dion, *Essai sur la formation du paysage rural français*, Tours, Arrault et Cie, 1934 ; rééd. Paris, Guy Duvier, 1981.
- R. Dion, « La part de la géographie et celle de l'histoire dans l'explication de l'habitat rural du Bassin Parisien », Lille, *Publications de la Société de Géographie de Lille*, 1946.
- R. Dion, « A propos de géographie agraire », *Annales de Géographie*, 43, 1949, pp. 339-341.

Bibliographie générale

- R. Dumont, « Observations monographiques sur quelques fermes et communes de France », *Annales de l'Institut national agronomique*, Paris, 52^e vol., t. 36, 1949, pp. 5-131.
- R. Dumont, *Voyages en France d'un agronome*, Paris, Lib. Médicis, 1951.
- D. Faucher, *Géographie agraire : types de cultures*, Paris, Lib. Médicis, 1949.
- D. Faucher, *Le paysan et la machine*, Paris, Minuit, 1954.
- D. Faucher, *La vie rurale vue par un géographe*, Toulouse, Institut de Géographie de la Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1962.
- D. Faucher, *L'homme et le Rhône, géographie humaine*, Paris, Gallimard, 1968.
- C. Faure, « Traditions populaires et retour à la terre sous le régime de Vichy... », Lyon, *Nouvelles Archives du Musée d'Histoire naturelle de Lyon*, fasc. 18, suppl., 1980, pp. 25-28.
- C. Faure, « Pétainisme et retour aux sources : autour du tricentenaire Sully », *Cahiers d'Histoire*, 28, 1983, n° 4, pp. 3-32.
- C. Faure, « Le renouveau du folklore et de l'ethnologie pendant le régime de Vichy : état de recherche », *Bulletin du Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise*, 1983, n° 1, pp. 5-14.
- C. Faure, *Le projet culturel de Vichy*, Presses Universitaires de Lyon - Éditions du CNRS, Lyon-Paris, 1989.
- L. Febvre, *La terre et l'évolution humaine, introduction géographique à l'histoire [1922]*, Paris, Albin Michel, 1970.
- L. Febvre, « Une enquête : la forge de village », *Annales d'histoire économique et sociale*, 7, 1935, pp. 603-614.
- L. Febvre, « Aux origines de l'alimentation : la part du folklore », *Annales d'histoire sociale*, 1941, p. 21.
- L. Febvre, « Deux amis des Annales : Jules Sion, Albert Demangeon », *Annales d'histoire sociale*, 1941, pp. 81-89.
- Sir J. G. Frazer, *Le rameau d'or*, Paris, Schleicher frères, 1903-1908, 2 vol. ; nouvelle traduction, Paris, R. Laffont, 1981-1984, 2 vol.
- G. Friedmann, « Communauté rurale et milieu naturel », *Annales ESC*, 9, 1954, pp. 227-235.

Bibliographie générale

- Habitat et espace dans le monde rural : stage de Saint-Riquier, mai 1986*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1988 (coll. Ethnologie de la France, Cahier 3).
- M. Halbwachs, *La classe ouvrière et les niveaux de vie*, Paris, Alcan, 1912.
- A.-G. Haudricourt, « De l'origine de l'attelage moderne », *Annales d'histoire économique et sociale*, 8, 1936, pp. 515-522.
- A.-G. Haudricourt et L. Hédin, *L'homme et les plantes cultivées*, Paris, Gallimard, 1942 ; 2^e éd. révisée, Paris, Éd. A.-M. Métailié, 1987.
- A.-G. Haudricourt, « Ce que peuvent nous apprendre les mots voyageurs », *Mélanges d'histoire sociale*, 14-1, 1942, pp. 25-30.
- A.-G. Haudricourt, « Lumières sur l'attelage moderne », *Annales d'histoire sociale*, 17-2, 1945, pp. 117-119.
- A.-G. Haudricourt et M. J. Brunhes-Delamarre, *L'homme et la charrue à travers le monde*, Paris, Gallimard, 1955 ; rééd. Lyon-Paris, La Manufacture, 1986.
- A.-G. Haudricourt et P. Dibie, *Les pieds sur terre*, Paris, Éd. A.-M. Métailié, 1987.
- A.-G. Haudricourt, *La technologie science humaine. Recherches d'histoire et d'ethnologie des techniques*, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1988.
- J.-J. Hemardinquer, « Essai de cartes des graisses de cuisine en France », *Annales ESC*, 16-4, 1961, pp. 747-771.
- R. Hertz, *Saint Besse, étude d'un culte alpestre*, Paris, Leroux, 1913.
- R. Hertz, *Mélanges de Sociologie religieuse et folklore*, Paris, Alcan, 1928 ; rééd. sous le titre *Sociologie religieuse et folklore*, Paris, PUF, 1970.
- J. Jamin, « Un sacré collège ou les apprentis-sorciers de la sociologie », *Cahiers internationaux de Sociologie*, 48, 1980, pp. 5-30.
- M. Jollivet, *Société paysanne ou lutte de classes au village*, Paris, Colin, 1974.
- F. Krüger, *Géographie des Traditions Populaires en France*, Mendoza, Universidad nacional de Cuyo, Cuadernos de Estudios Franceses, n° 2, 1950.
- E. Labrousse, *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII^e siècle*, Paris, Dalloz, 1933, 2 vol.

Bibliographie générale

- G. Le Bras, « Premiers traits d'une carte de la pratique religieuse dans les campagnes françaises », *Revue de Folklore français*, VII-4, juillet-août 1936, pp. 159-167.
- G. Le Bras, *Introduction à l'histoire de la pratique religieuse en France*, Paris, PUF, 1942-1945, 2 vol.
- G. Lefebvre, *Les paysans du Nord pendant la Révolution française*, Lille, O. Marquant, 1924.
- Cdt R. Lefebvre des Noëttes, *La force motrice animale à travers les âges*, Nancy, Paris, Strasbourg, Berger-Levrault, 1924.
- Cdt R. Lefebvre des Noëttes, *L'attelage, le cheval de selle à travers les âges. Contribution à l'histoire de l'esclavage*, Paris, Lib. Picard, 1931.
- Cdt R. Lefebvre des Noëttes, *De la marine antique à la marine moderne, la révolution du gouvernail. Contribution à l'étude de l'esclavage*, Paris, Masson, 1935.
- Cl. Lévi-Strauss, « La sociologie française au XX^e siècle », in G. Gurvitch, *La sociologie au XX^e siècle*, Paris, PUF, 1947.
- R. S. et H. M. Lynd, *Middletown, a study in contemporary American culture*, New York, Harcourt, Brace and Co., 1929.
- R. S. et H. M. Lynd, *Middletown in transition, a study in cultural conflicts*, New York, Harcourt, Brace and Co., 1937.
- M. Maget, « Remarques sur le village comme cadre de recherches anthropologiques », *Bulletin de Psychologie*, VIII, 7-8, avril 1955, pp. 375-382, republié in *Cahiers d'Économie et Sociologie rurales*, n° 11, 2^e trimestre 1989.
- M. Maget, « Problèmes d'ethnographie européenne », in J. Poirier, *Ethnologie générale*, Paris, Gallimard, 1968 (Encyclopédie de la Pléiade).
- M. Maget, *Le pain anniversaire*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, 1989.
- R. Maspetiol, *L'ordre éternel des champs, essai sur l'histoire, l'économie et les valeurs de la paysannerie*, Paris, Lib. Médicis, 1946.
- R. Maunier, « Folklore colonial : croyance et expansion », *Revue de Folklore français*, 7, 1936, n° 5, pp. 203-211.
- D^r Maurizio, *Histoire de l'alimentation végétale*, Paris, Payot, 1930.

Bibliographie générale

- H. Mendras, *La fin des paysans*, Paris, SEDEIS, 1967.
- P. Mercier, *Histoire de l'anthropologie*, Paris, PUF, 1966 (coll. Sup).
- Naître, vivre et mourir, actualité de Van Gennep*, Musée d'ethnographie, Neuchâtel, Suisse, 1981.
- Ch. Parain, « L'origine des plantes cultivées », *Annales d'histoire économique et sociale*, 7, 1935, pp. 624-628.
- Ch. Parain, « Les anciens procédés de battage et de dépiquage en France », *Travaux du Premier Congrès international de Folklore, Paris, 23-28 août 1937*, Tours, Arrault et Cie, 1938, pp. 84-91.
- Ch. Parain, *Outils, ethnies et développement historique*, Paris, Éditions sociales, 1979.
- H. Pirenne, *Les villes du Moyen Âge, essai d'histoire économique et sociale*, Bruxelles, M. Lamertin, 1927 ; rééd. Paris, PUF, 1971.
- R. Redfield, *Tepotztlán, a Mexican village*, Chicago, University of Chicago Press, 1930.
- R. Redfield, *The folk culture of Yucatan*, Chicago, University of Chicago Press, 1942.
- J. Revel, « Histoire et sciences sociales, les paradigmes des *Annales* », *Annales ESC*, 34, 1979, pp. 1360-1376.
- P. Rivet, *Les origines de l'homme américain*, Montréal, éd. de l'Arbre, Paris, Société intercontinentale du Livre, 1946.
- G.-H. Rivière, « Le folklore paysan, notes de doctrine et d'action », *Revue de la Corporation*, numéro spécial année 1942, pp. 291-316.
- G.-H. Rivière, « Recherches et musées d'ethnographie française depuis 1939 », *Man*, 47, Jan. 1947, n° 1-2, pp. 7-11.
- G.-H. Rivière, « Le chantier 1425 : un tour d'horizon, une gerbe de souvenirs », *Ethnologie française*, III, 1-2, 1973, pp. 9-15.
- G. Roupnel, *Histoire de la campagne française [1932]*, Paris, Plon, 1974.
- P. Saintyves, « Questionnaire : le folklore préhistorique », *Revue de Folklore français*, I-3, 1930, pp. 130-136.
- P. Saintyves, « Le domaine du folklore et les grandes divisions d'une enquête globale », *Revue de Folklore français*, II-6, 1931, pp. 289-301.

Bibliographie générale

- P. Saintyves, « Le chant du labour et son origine magique », *Revue de Folklore français*, IV-1, 1933, pp. 15-33.
- P. Saintyves, « Culture spirituelle et culture matérielle », *Revue de Folklore français*, VII-2, 1936, pp. 55-57.
- P. Saintyves, *Manuel de Folklore*, Paris, Nourry, 1936.
- A. Savoye, « Les continuateurs de Le Play au tournant du siècle », *Revue française de Sociologie*, XXII-3, 1981, pp. 315-344.
- P. Sébillot, *Le folk-lore de la France*, Paris, E. Guilmoto, 1904-1907, 4 vol. ; rééd. Paris, Maisonneuve et Larose, 1968.
- A. Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris, Armand Colin, 1913.
- J. Sion, *Les paysans de la Normandie orientale*, Paris, Colin, 1908.
- Travaux du Premier Congrès international de Folklore*, Paris, 23-28 août 1937, Tours, Arrault et Cie, 1938, publication du Département et Musée national des Arts et Traditions Populaires.
- Travaux du Quatorzième Congrès international de Sociologie*, Série B, « Le Village », vol. 1, Bucarest, Institut de Sciences sociales de Roumanie, 1940.
- Les Travaux et les Jours dans l'ancienne France*, IV^e Centenaire d'Olivier de Serres, Exposition organisée par le Comité national constitué pour commémorer le IV^e Centenaire d'Olivier de Serres, Bibliothèque nationale, Paris, 1939.
- A. Van Gennep, *Les rites de passage*, Paris, Nourry, 1909 ; réimpression, Paris, Mouton et Maison des Sciences de l'Homme, 1969.
- A. Van Gennep, *Le Folklore*, Paris, Stock, 1924.
- A. Van Gennep, *Manuel de Folklore français contemporain*, Paris, Picard, 1938-1958.
- A. Van Gennep, *Textes inédits sur le Folklore français contemporain*, présentés et annotés par N. Belmont, Paris, Maisonneuve et Larose, 1975.
- A. Varagnac, « La méthode cartographique dans le Folklore », *Revue de Folklore français*, III, 1932, n° 4-5, pp. 224-233.

Bibliographie générale

- A. Varagnac, « Une coopérative de travail scientifique : la Commission des Recherches collectives du Comité de l'Encyclopédie française », *Annales d'histoire économique et sociale*, 7, 1935, pp. 302-306.
- A. Varagnac, « Remarques sur les caractères généraux des costumes régionaux français », *Revue de Folklore français*, VII, 1936, n° 3, pp. 107-120.
- A. Varagnac, *Définition du folklore*, Paris, Société d'Éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1938.
- A. Varagnac, « La préparation des aliments : une esquisse », *Annales d'histoire sociale*, 1943, pp. 36-40.
- A. Varagnac, « Folklore et histoire des civilisations : cultures dissociées et cultures homogènes », *Annales d'histoire sociale*, 1945, pp. 95-102.
- A. Varagnac, *Civilisation traditionnelle et genre de vie*, Paris, Albin Michel, 1948.
- A. Varagnac, *Les traditions populaires*, Paris, PUF, 1978 (coll. Que Sais-Je ?).
- P. Vidal de la Blache, *Tableau de la géographie de la France* [1903], Paris, Lib. J. Tallandier, 1979.
- A. Young, *Voyages en France dans les années 1787, 1788 et 1789...* Extraits et présentation par Philippe Bernard, Paris, UGE, 1970 (coll. 10 × 18).

Chronologie succincte

Dates	Institutions et revues	<i>Oeuvres et biographies</i>			
		Géographie	Histoire	Folklore et ethnologie	Sociologie
1898	<i>L'Année sociologique</i>				
1900	<i>Revue de Synthèse historique</i>				
1902		J. Brunhes, thèse sur l'irrigation			
1903		P. Vidal de la Blache, <i>Tableau géographique de la France</i>			
1904		Mort de Ratzel (né en 1844)			M. Mauss, « Essai sur le don » (in <i>L'Année sociologique</i>)
1905		A. Demangeon, thèse sur la plaine picarde			
1906				Sébillot, <i>Le folklore de la France</i>	

Chronologie succincte

Dates	Institutions et revues	<i>Oeuvres et biographies</i>			
		Géographie	Histoire	Folklore et ethnologie	Sociologie
1907	<i>Revue des études ethnographiques et sociologiques</i> (Van Gennep)				
1908				A. Van Gennep, <i>Les rites de passage</i>	
1909	J. Sion, <i>Les paysans de la Normandie Orientale</i>				
1910				J. G. Frazer, <i>Totémisme et exogamie</i>	
1911		H. Berr, <i>La synthèse en Histoire</i>			
1912	Collège de France : chaire de statistique économique (F. Simiand) chaire de géographie humaine (J. Brunhes)				
1913			R. Hertz, <i>Saint-Besse, étude d'un culte alpestre</i>		A. Siegfried, <i>Tableau politique de la France de l'Ouest</i>
1914			Congrès International d'ethnographie et d'ethnologie Neuchâtel (A. Van Gennep)		
1917					Mort d'E. Durkheim, (né en 1858)
1918	Mort de P. Vidal de la Blache (né en 1845)				

Chronologie succincte

Dates	Institutions et revues	<i>Oeuvres et biographies</i>			
		Géographie	Histoire	Folklore et ethnologie	Sociologie
1920					Mort de M. Weber (né en 1864)
1922		L. Febvre <i>La Terre et l'évolution humaine</i>	B. Malinowski, <i>Les argonautes du Pacifique occidental</i>		L. Levy-Bruhl, <i>La mentalité primitive</i>
1924		G. Lefebvre, <i>Les paysans du Nord pendant la Révolution française</i>			
1925	Centre International de Synthèse			A. Dauzat, <i>Les noms de lieux</i>	
1926	Musée d'Ethnographie du Trocadéro (directeur P. Rivet)				
1927	Création de l'Institut d'Ethnologie (M. Mauss, P. Rivet, L. Levy-Bruhl)				
1929	Création de la Société du Folklore français <i>Annales d'histoire économique et sociale</i>				R. S. Lynd, <i>Middletown</i>
1930	<i>Revue de folklore français</i>	Mort de J. Brunhes (né en 1869)			R. Redfield, <i>Tepoztlán</i>
1931			M. Bloch, <i>Les caractères originaux de l'histoire rurale française</i>		
1932					F. Simiand, <i>Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie</i>

Chronologie succincte

Dates	Institutions et revues	Œuvres et biographies			
		Géographie	Histoire	Folklore et ethnologie	Sociologie
1933			E. Labrousse, <i>Équisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII^e siècle</i>		
1934		R. Dion, <i>Essai sur la formation du paysage rural français</i>			
1935	Commission des Recherches collectives (L. Febvre)			Mort de P. Saintyves (né en 1870) A.-G. Haudricourt et al., <i>L'homme et les plantes cultivées</i>	
1936	Lancement de l' <i>Encyclopédie française</i> (H. Berr)				D. Halevy, <i>La fin des notables</i>
1937	Musée des Arts et Traditions populaires (G.-H. Rivière) Congrès international de Folklore				
1938				A. Van Gennep, <i>Manuel de folklore français</i> , tomes III et IV	R. Aron, <i>Introduction à la philosophie de l'histoire</i> Mort de L. Levy-Bruhl (né en 1857)
1939			Exposition, Les travaux et les jours (M. Bloch et A. Varagnac)		
1940	Mort de A. Demangeon (né en 1872) et de J. Sion (né en 1879)				

Chronologie succincte

Dates	Institutions et revues	<i>Œuvres et biographies</i>			
		Géographie	Histoire	Folklore et ethnologie	Sociologie
1941				Mort de J. G. Frazer (né en 1854)	
1942				A. Varagnac, <i>Civilisation traditionnelle et genre de vie</i> Mort de B. Malinowski (né en 1884) et de F. Boas (né en 1858)	
1943	Première chaire d'ethnologie à la Sorbonne (M. Griaule)				
1944			Mort de M. Bloch		

Table

Avant-propos : héritages intellectuels et chemins de traverse	5
Le peuplement rural :	
lieu de rencontre entre historiens et géographes	
	21
Introduction	23
Albert Demangeon, biographie sommaire	27
I : Albert Demangeon, <i>Villages et communautés rurales</i> (1933) ..	29
Roger Dion, biographie sommaire	45
II : Roger Dion, <i>Agglomération et dispersion de l'habitat rural dans le Nord de la France</i> (1940)	47
Marc Bloch, biographie sommaire	61
III : Marc Bloch, <i>Types de maison et structure sociale</i> (1937)	63
Techniques et changement social	
	67
Introduction	69
Lucien Febvre, biographie sommaire	71
IV : Lucien Febvre, <i>Réflexions sur l'histoire des techniques</i> (1935)	73
V : Marc Bloch, <i>Les « inventions » médiévales</i> (1935)	79
Daniel Faucher, biographie sommaire	95
VI : Daniel Faucher, <i>Routine et innovation dans la vie paysanne</i> (1941)	97
VII : Marc Bloch, <i>Les transformations des techniques comme problème de psychologie collective</i> (1941)	113
	261

Table

Folklore et culture populaire : définitions, controverses et plans d'enquêtes	125
Introduction	127
VIII : Lucien Febvre, <i>Folklore et folkloristes</i> (1939)	133
Pierre Saintyves, biographie sommaire	147
IX : Pierre Saintyves, <i>Le folklore, sa définition et sa place dans les sciences anthropologiques</i> (1931)	149
Georges-Henri Rivière, biographie sommaire	179
X : Georges-Henri Rivière, <i>Les musées de folklore à l'étranger et le futur « Musée des Arts et Traditions Populaires »</i> (1936)	181
Arnold Van Gennep, biographie sommaire	201
XI : Arnold Van Gennep, <i>Plan d'enquête</i> (1930)	203
André Varagnac, biographie sommaire	209
XII : André Varagnac, <i>Projet de questionnaire sur le folklore des grèves</i> (1936)	211
XIII : André Varagnac, <i>La nourriture, substance sacrée</i> (1941) ..	213
XIV : Lucien Febvre, <i>Répartition géographique des fonds de cuisine en France</i> (1937)	227
Table des notices biographiques	239
Références des textes	241
Revues dépouillées	243
Bibliographie générale	245
Chronologie	255

LA COMPOSITION, L'IMPRESSION
ET LE BROCHAGE DE CET OUVRAGE
ONT ÉTÉ RÉALISÉS PAR L'IMPRIMERIE

 TARDY QUERCY (S.A.)
46001 CAHORS

N° d'impression : 90445A
Dépôt légal : Octobre 1989

Imprimé en France